

LIONEL GROULX

# L'APPEL DE LA RACE

COLLECTION DU



NÉNUPHAR

*les meilleurs  
auteurs canadiens*

INTRODUCTION DE BRUNO LAFLEUR

F I D E S



L'APPEL  
DE LA RACE



1902  
Paris, France

COLLECTION PUBLIÉE SOUS  
LA DIRECTION DE  
LUC LACOURCIÈRE  
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ LAVAL

*M. le Chanoine Lionel Groulx  
a signé du pseudonyme  
ALONIÉ DE LESTRES  
les quatre premières éditions de  
L'APPEL DE LA RACE*

P1/C1.11

LIONEL GROULX

# L'APPEL DE LA RACE

COLLECTION DU



NÉNUPHAR

*les meilleurs  
auteurs canadiens*

INTRODUCTION DE BRUNO LAFLEUR

FIDES

245 est, boulevard Dorchester, Montréal 129

CE VOLUME, LE QUINZIÈME DE LA COLLECTION DU NÉNUPHAR, A ÉTÉ RÉIMPRIMÉ À MILLE CINQ CENTS EXEMPLAIRES SUR PAPIER LOUVAIN ANTIQUE, ET ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DES ÉDITIONS FIDES, À MONTRÉAL, LE VINGTIÈME JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DE L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-DIX.

## INTRODUCTION

*À mon père et à ma mère,  
à toute la lignée des bons laboureurs,  
mes ancêtres, qui, par leur  
simple et grande vie,  
m'ont appris de quoi est faite  
la noblesse de notre race.*

la plupart de ceux qui le combattaient sont maintenant disparus, à tel point qu'on a cru entendre un revenant, l'autre année, lorsqu'un vieux monsieur embarqué sur une mauvaise galère a tenté de le tenir responsable de tous les péchés d'Israël.

C'est d'un autre horizon que soufflerait aujourd'hui la tempête.

Dans un interview recueilli par M. André Langevin, le chanoine Groulx expliquait un jour qu'il y a chez lui deux hommes : l'historien et l'homme d'action.<sup>1</sup> « Il y a une partie de mon œuvre, disait-il, qui s'intègre dans ce que j'appellerai *littérature d'action*, et une autre qui est mon œuvre proprement historique et dans laquelle j'ai tenté d'être rigoureusement honnête, ne pouvant pas, toutefois, faire abstraction totale de ma personnalité, de mon tempérament, de mes racines. » Si l'on accepte cette théorie, que *l'Appel de la Race* est loin de confirmer, il faut en même temps reconnaître que l'homme d'action qu'il a été depuis les jours lointains d'*Une croisade d'adolescents* a toujours recruté le gros de ses adeptes dans les rangs de la jeunesse. Idéaliste, un peu rêveur, parfois utopiste, écrivain de haute maîtrise et orateur de grande classe, courageux, un tant soit peu frondeur, convaincu et sincère jusqu'à la témérité, et au surplus, concevant son action temporelle comme un apostolat religieux, il possédait tous les dons pour plaire aux jeunes; et il les enflammait. Cette génération des vivants qu'un peu sommairement il opposait à la génération des morts, c'est-à-dire à ceux qui ne pensaient pas comme lui, elle s'est longtemps renouvelée avec fidélité dans les universités, et surtout les collèges. Mais il est bien téméraire, pour un homme de pensée, d'édifier son œuvre sur les sables mouvants de l'adolescence, surtout celle qu'on fait applaudir et chanter trop facilement les soirs de gala patriotique. Les exigences du pain quotidien, les soucis de carrière et de famille; puis l'argent, les honneurs, le succès; surtout la routine et le terre-à-terre de l'existence : tout cela fait qu'on oublie peu à peu la nation (ou le prolétariat) pour penser davantage à soi et à ses proches. Les disciples ne renient pas nécessairement le maître : ils finissent plutôt par l'ignorer, lui et sa doctrine, et les ferveurs d'autrefois, et jusqu'au souvenir des plus beaux rêves.

---

<sup>1</sup> *Notre Temps*, 19 avril 1947.

Ce n'est certainement pas sur les anciens étudiants de 1922, qui pourtant le portaient aux nues, que le chanoine Groulx pourrait s'appuyer, aujourd'hui, si cette réédition soulevait une nouvelle controverse autour de *l'Appel de la Race*.

Il faut noter ici, cependant, que depuis une dizaine d'années, il a renoncé à peu près complètement à cette forme d'action. Cette décision est due sans doute à son âge, mais peut-être davantage aux transformations que la guerre a fait subir à la plupart de nos problèmes domestiques : industrialisation massive et développements du syndicalisme d'une part, et d'autre part, chez les jeunes intellectuels, contacts plus directs avec la France où ils ont emprunté une conception plutôt européenne de l'action catholique. A ces garçons qui parlent de révolution sociale, qui se proclament chrétiens engagés ou militants, et surtout qui rejettent dédaigneusement toutes les valeurs traditionnelles du patriotisme, il est bien difficile de tenir les propos qui électrisaient autrefois les cercles d'A.C.J.C. Pour sa part, le chanoine Groulx a suspendu le dialogue, et lorsqu'il lui est arrivé d'intervenir dans les conflits du temps présent, par exemple à l'occasion de certaines grèves, ce fut pour démontrer que sa décision avait été sage d'abandonner à d'autres l'actualité brûlante et éphémère.

En retour, cette retraite de l'homme d'action lui a permis de consacrer entièrement la dernière étape de sa carrière à sa vocation d'historien. C'est ainsi qu'il a pu donner l'œuvre maîtresse qu'on attendait de lui, et qui rendra à ceux-là mêmes qui ne veulent plus l'écouter plus de services que les plus grands discours et les plus belles conférences. Certes, par l'ampleur des vues qu'il exprime sur l'époque contemporaine, son *Histoire du Canada français* touche à l'imprécise frontière où l'historien se transforme en essayiste, voire en prophète, mais elle contient avant tout la synthèse de ses connaissances et la conclusion de ses recherches. Vers la même époque également l'homme d'action qu'il y eut toujours en lui et qui, jusque là, avait vécu un peu en marge de l'autre, se fusionna harmonieusement avec l'historien pour fonder l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, et la *Revue* dont il demeure le principal animateur. Ceux qui s'étonnent du succès d'une entreprise aussi audacieuse ne soupçonnent pas le dynamisme qui anime le cha-

noine Groulx. Ils ne se rendent pas compte non plus que si ce chef d'école a perdu en route bien des disciples et des admirateurs d'un jour, il s'est par contre rallié de nombreux esprits qui, sans accepter toutes ses opinions, surtout sur les points secondaires et controversés, reconnaissent sa compétence professionnelle et la valeur objective de son œuvre, comme ils apprécient son désintéressement et la noblesse de ses motifs. Tout au long de sa carrière également, l'abbé Groulx a groupé autour de lui des amis personnels — tel l'avocat Antonio Perrault, le plus célèbre d'entre eux — qui, sans être historiens ni littérateurs, s'intéressaient à ses idées, l'encourageaient par leur compréhension et leur sympathie, et voyaient même à ce que ce travailleur sans fortune et sans situation matérielle fût au moins à l'abri du besoin.

Je les soupçonnerais fort, et les uns et les autres, de considérer aujourd'hui l'*Appel de la Race* comme une aventure de jeunesse qu'il vaudrait mieux laisser dans l'oubli. Ils n'auraient peut-être pas tort si cette réédition survenait — qu'on me passe le mot — comme un cheveu sur la soupe. Car ce serait alors donner vainement occasion à quelques critiques littéraires de dire qu'ils en ont mais du nationalisme et de sa rhétorique verbeuse. Après quoi, entre leurs mains, les personnages d'Aloné de Lestres passeraient un assez mauvais quart d'heure; et l'on peut prévoir les gentilles choses qu'ils écriraient sur le style de l'auteur et son art du roman ! Or, faut-il le dire ? personne ici ne songe à présenter l'*Appel de la Race* comme un chef-d'œuvre, encore qu'il y a trente-trois ans, ce livre ne déparait aucunement la littérature canadienne. L'intérêt qu'il offre est d'un autre ordre, et c'est ce que je voudrais d'abord démontrer.

Les historiens de notre littérature faciliteraient grandement la tâche de ceux qui veulent rééditer les œuvres du passé, s'ils différencieraient davantage l'histoire proprement littéraire de l'histoire des idées, — religieuses, politiques ou sociales. Que le roman, pour m'en tenir à ce secteur, ait fait d'immenses progrès depuis une quinzaine d'années, c'est indéniable. Mais peut-on en dire autant de l'expression des idées ? Où voit-on que les idées nouvelles aient donné naissance à une seule œuvre de marque, poème, pièce de théâtre, voire un essai vraiment composé ? Ceux qui les expriment ne se donnent même aucune peine pour leur conférer une forme

durable. Ils s'en tiennent à l'exposé didactique, et même lorsqu'il est farci de termes ultra-modernes, leur style parvient difficilement à se dégager du charabia idéologique. Autrefois, les Canadiens qui avaient quelque chose à dire et qui voulaient exercer quelque influence ne se contentaient pas d'aligner ainsi leurs idées à la queue-leu-leu. Avec gaucherie parfois, souvent avec naïveté, mais toujours avec une application touchante, ils s'efforçaient d'imiter les meilleurs modèles français, même si ce n'étaient pas les plus récents. Ils pratiquaient tous les genres et ils avaient à cœur d'en respecter les lois. Ce souci de la forme nous a valu un certain nombre d'œuvres qui méritent d'être conservées et que la Collection du Nénuphar, justement, s'applique à sauver de l'oubli : celles de Philippe Aubert de Gaspé, de Chauveau, de Crémazie, de Fréchette, de Casgrain, de Gérin-Lajoie, et de combien d'autres, et cela pour s'en tenir au dix-neuvième siècle et sans mentionner ni les historiens, ni les orateurs, ni les journalistes. Toute cette littérature, dira-t-on, est centrée sur l'Eglise et la Patrie. Pas si vite, et d'ailleurs, qu'importe. N'est-il pas intéressant de voir l'effort, presque toujours méritoire, de ces écrivains, pour transformer en conscience réfléchie ce qui n'était chez le peuple que réflexe traditionnel ou simple instinct de conservation ? Nous nous moquons trop facilement, aujourd'hui, du patriotisme de nos grands-pères. Parce qu'il a produit beaucoup de discours creux et de vers enfantins, il ne faut pas le juger d'après ces tristes échantillons. A ce compte, les Canadiens du siècle futur se feront une bien piètre idée du mouvement ouvrier actuel, s'ils s'en tiennent à ses sous-produits démagogiques.

Dès que l'on franchit le seuil du vingtième siècle, on rencontre d'autres hommes, moins poètes sans doute, mais plus cultivés, et qui, chacun en leur domaine, ont véritablement exercé profession de penseurs : Edmond de Nevers, Jules Fournier, Olivar Asselin, Thomas Chapais, Henri Bourassa, Edouard Montpetit, et à un point de vue assez voisin, Mgr L.-A. Paquet, le Frère Marie-Victorin, Mgr Camille Roy, le Cardinal Villeneuve. Cette liste n'est pas restrictive, et je m'en tiens, il va sans dire, aux disparus. Un peu plus jeune que la plupart d'entre eux, l'abbé Groulx fut leur contemporain à tous. Sa pensée a rencontré la leur sur presque tous les

points, soit pour les contredire, voire les combattre, soit pour suivre une ligne parallèle. Et en plus, il s'est risqué, lui, un jour, dans ce qu'on appelle aujourd'hui la littérature engagée, en écrivant cet *Appel de la Race*.

Ces hommes que nous considérons autrefois, à des titres divers évidemment, comme les maîtres de la pensée, n'ont pas été remplacés. Ceux de leurs cadets qui auraient pu prendre la relève se livrent plutôt à des travaux d'érudition, quand ce n'est pas de simple vulgarisation, et lorsqu'ils participent à la marche des idées, c'est en répondant aux questions que leur pose M. Gérard Pelletier. Ce sont des garçons de trente à quarante ans qui mènent aujourd'hui le bal. Grâce à l'expansion de la radio, aux nouveaux services du fédéral, à la télévision, et aussi aux développements du syndicalisme, toute une série de postes ont été créés depuis la guerre, et ils ont été immédiatement occupés par de jeunes intellectuels qui s'y trouvent affranchis des contraintes traditionnelles, notamment celles du clergé et des puissances politiques. Mais là où les catégories de l'âge deviennent très relatives et font place à d'autres critères d'appréciation, c'est lorsque ces jeunes penseurs, qui sans être écrivains, écrivent quand même beaucoup, entreprennent de tout régenter sans tenir compte des réalités fondamentales, et en particulier des conditionnements historiques.

Cette conscience du passé et des dimensions du temps est même ce qui différencie l'homme cultivé du primitif. Alors que celui-ci vit dans un éternel présent, l'autre sait que son existence s'insère dans une suite de périodes et d'époques. C'est bien ce que fait remarquer M. Henri-Irénée Marrou dans son dernier ouvrage, lorsqu'il écrit que l'histoire est *en quelque sorte un instrument, un moyen de notre liberté*. Car, ajoute-t-il, l'histoire, c'est *mon* histoire, la reconstitution, la prise de conscience du développement humain qui m'a fait ce que je suis, qui a abouti à cette situation, culturelle, économique, sociale, politique, dans laquelle je suis inséré par toutes les fibres de mon être.<sup>2</sup>

L'abbé Groulx s'est beaucoup préoccupé, tout au long de sa carrière, de l'enseignement de l'histoire du Canada dans les collèges. C'est même l'obligation où il s'était trouvé, jeune professeur, de remédier à l'absence d'un manuel convenable, qui a déterminé

<sup>2</sup> *De la connaissance historique*, p. 272.

sa vocation d'historien. Evidemment, il avait surtout en vue la formation patriotique des jeunes. Mais plus tard, et surtout avec l'*Appel de la Race*, ses préoccupations dépassèrent les soucis de la pédagogie pour rejoindre ce qu'il faut bien appeler l'orientation politique. Le jour n'est peut-être pas loin où d'autres reprocheront aux mêmes collègues de former des bourgeois ! L'enseignement à tous ses degrés étant sous la responsabilité directe du clergé, ces questions sont toujours délicates. L'abbé Camille Roy voulait, lui aussi, *nationaliser* l'enseignement. Mais cela ne suffisait pas à l'*Action Française*. En somme, ce que l'abbé Groulx et son école reprochaient aux collègues, c'était d'admettre sans protestations une série de faits, dont l'appartenance à la couronne britannique, et surtout la Confédération. Je ne suis pas sûr, d'ailleurs, que même si l'enseignement de l'histoire du Canada avait rencontré les exigences des nationalistes, la mentalité serait bien différente aujourd'hui. Ce n'est pas tellement l'histoire, que les nouveaux penseurs ignorent : c'est le passé qu'ils suppriment. Ici, l'abbé Groulx n'est pas seul en cause. Malgré la part importante qu'il a prise au mouvement de la pensée depuis un demi-siècle, le phénomène dépasse sa personne. Il est lui-même victime d'une série de confusions qui englobent non seulement ses idées, mais encore, ce qui est plus grave, un ensemble de valeurs et de postulats qui ont assuré la survivance française, au moins ethnique et linguistique, en Amérique du Nord. Ceux qui se servent de son nom pour désigner ce qu'ils rejettent ne cherchent en somme qu'à donner une petite teinte de culture littéraire à leur refus. On ne peut même pas dire qu'ils sont les héritiers spirituels des anciens dénigreur de l'abbé Groulx, car ils ignorent ce qui s'est écrit contre lui autant que ce qu'il a écrit lui-même. En réalité, ils rejettent le passé, avec ses efforts, ses recherches, parce qu'à leurs yeux le passé est entaché de nationalisme, et pour eux, le nationalisme, c'est tout ce qui n'entre pas dans leurs systèmes. Ils refusent de comprendre la signification profonde du nationalisme canadien-français, même le moins doctrinaire, le plus sain, le plus dégagé de toute animosité envers les Canadiens de langue anglaise, le plus exempt de tout conservatisme social et intellectuel. Que des sociologues matérialistes adoptent cette attitude, on peut le concevoir, parce que pour eux,

l'âme d'un peuple n'est qu'un ramassis de préjugés. Mais que de jeunes penseurs qui se veulent chrétiens et philosophes en arrivent, à force d'idéalisme, aux mêmes conclusions, voilà qui mériterait un examen approfondi.

Une étude attentive montrerait qu'à l'origine de ce phénomène, il y a chez eux une impuissance à repenser en termes canadiens les idées qui viennent de Paris. Ce mot *nationalisme* lui-même offre un bel exemple des significations différentes qu'un terme abstrait peut prendre en France et au Canada. Les Français ont toujours été et demeurent le peuple le plus nationaliste qui soit, si l'on entend par là qu'ils aiment leur pays d'un sentiment intense, et pour eux, les expressions de pays, patrie et nation se confondent pour désigner la même réalité humaine et spirituelle : un territoire qu'ils sont toujours prêts à défendre au prix de leur vie, une langue qui n'a jamais été en danger d'être étouffée ou persécutée, et une culture qu'ils considèrent comme universelle. Une seule citation, choisie entre mille autres, illustre bien cette conception : « Pour Bernanos, le *gesta Dei per Francos* restait une vérité brûlante et tout à fait intacte. Craindre, aimer, espérer, gronder, pour la France, c'était craindre, aimer, espérer, gronder, pour tous les hommes. Il ne rapetissait pas le monde en l'identifiant à la passion de son pays. Il voulait que son pays, par sa qualité d'âme retrouvée, s'identifiât à l'humanité. Son universalisme de chrétien se reflétait ainsi dans son amour de la France. »<sup>3</sup> Personne n'oserait en dire autant du Canada français, et pourtant, la contradiction ne serait qu'apparente. Ce qu'on appelle nationalisme canadien-français est un mouvement, une forme de résistance ou une formule politique qui pourrait bien dater de 1760, mais qu'au moins on peut faire remonter à Papineau et, dans son acception la plus courante, à Bourassa. Or, à venir jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le mot *nationalisme* était encore inconnu en France, au sens qu'il a pris par la suite et qu'il conserve encore de nos jours. « Le mot lui-même, écrit M. Jean-Marie Domenach, ne désignait que le mouvement des nationalités étrangères, jusqu'à ce que Barrès, dans un article de 1892,

---

<sup>3</sup> Pierre Bourdan : « Sur la fin de Georges Bernanos », dans *Georges Bernanos*, essais et témoignages réunis par Albert Béguin, p. 338.

l'appliquât à la France, en l'opposant au cosmopolitisme », et il ajoute qu'il a fallu « préalablement naturaliser le vocable. »<sup>4</sup>

Le nationalisme français s'est assez vite confondu avec la droite royaliste, puis avec la droite tout court. M. Adrien Dansette date cette transition de l'Affaire Dreyfus. « On ne peut alors, écrit-il en parlant des événements de 1898, classer le nationalisme comme une force de droite sans équivoque possible. Il le devient, mais ne l'est pas encore absolument. »<sup>5</sup> Le mouvement qu'on a appelé ici nationaliste, avec Bourassa d'abord, et avec l'abbé Groulx ensuite, a traversé trois phases essentielles : d'abord la défense des minorités françaises contre la domination raciale et religieuse dans les provinces de langue anglaise, puis la lutte contre l'impérialisme britannique, et enfin, l'opposition à la main-mise du capitalisme américain sur les ressources naturelles de la province de Québec. A aucun de ces moments, il n'a donc pu devenir ce qu'on aurait appelé en France un mouvement de droite. Au sujet de ces catégories de gauche et de droite, inventées pour les besoins de la Troisième République, il faut se rendre compte jusqu'à quel point, d'une façon générale, le vocabulaire politique en usage en France ne peut s'employer ici sans donner lieu à des confusions ennuyeuses. Toutes ces expressions doivent être transposées, ajustées à des données différentes, et parfois même il faut les traduire en équivalences comme on fait pour la terminologie des poids et mesures. Un poète français que son métier de journaliste avait rendu finement observateur, Franc-Nohain, l'a bien vu en 1934, lorsqu'il expliquait à ses lecteurs de l'*Echo de Paris* que, pour un étranger, la politique, au Canada, était « compliquée et malaisée à comprendre », avec sa grande division entre libéraux et conservateurs, qui ne correspond « ni à un programme libéral ni à un programme conservateur », avec un premier ministre qui n'avait rien d'un révolutionnaire et qui était pourtant un *rouge*, et citant le cas de « Pit » Bertrand, député de Saint-Sauveur de Québec, il disait : « Avouez qu'il y a là de quoi troubler les habitudes de notre terminologie parlementaire : député ouvrier, démagogue et conservateur ! »<sup>6</sup> Qui aujourd'hui ne trouve pas ridicules et malhonnêtes

<sup>4</sup> *Barrès par lui-même*, Editions du Seuil, p. 50.

<sup>5</sup> *Histoire religieuse de la France contemporaine*, II : p. 268.

<sup>6</sup> *Bonjour, messieurs*, p. 32.

les ultramontains de 1875, appelés plus familièrement les *Castors*, qui appliquaient aux libéraux de Laurier et de Mercier les condamnations doctrinales portées en France contre le libéralisme catholique ! Et pourtant, d'aucuns veulent discréditer tout ce qui s'est accompli sous le signe du nationalisme, en se servant des avatars que le mouvement du même nom a connus en France, de même que d'autres, encore plus stupides, le confondent avec les théories racistes qui ont abouti au fascisme et au nazisme.

Dans l'ordre des concepts, il serait facile de démontrer que c'est la philosophie politique des grands empires qui, pour des motifs d'égoïsme, a discrédité le mot et les aspirations humaines qu'il représente. M. Michel Brunet a relevé plusieurs manifestations de cet état d'esprit. Ce qu'il dit des théories de l'historien anglais Arnold J. Toynbee est particulièrement significatif. « Les puissances impérialistes et colonisatrices, écrit-il, ont toutes pratiqué un nationalisme agressif. Elles ont glorifié leurs idéaux nationalistes. Mais elles condamnent ceux-ci chez les nations qu'elles s'étaient habituées à considérer comme devant vivre perpétuellement sous leur domination. »<sup>7</sup> C'est par suite d'une pauvreté de la langue ou d'une paresse volontaire des écrivains qu'on désigne d'un même mot la volonté de puissance de certains grands pays et les efforts de libération des minorités ethniques. M. Lorenzo Paré l'a fait remarquer un jour à l'historien américain du nationalisme canadien-français, M. Mason Wade, lorsqu'il lui dit : « Ce qu'on appelle *nationalisme* chez une minorité entourée de dangers n'est que l'exercice normal de la conscience politique chez les citoyens de n'importe quel autre pays du monde. »<sup>8</sup> Ceci est tellement vrai que la plupart des jeunes Canadiens français passent par-dessus les préjugés entretenus par les impérialismes anglais et français pour applaudir de toutes leurs forces à l'abolition des dominations colonialistes en Asie et en Afrique. Mais par une contradiction dont ils essaient vainement de sortir, plusieurs d'entre eux refusent toute sympathie à ceux de leurs compatriotes qui ont voulu émanciper leur pays et le peuple auquel ils appartiennent. On dirait que dans la mesure où ils découvrent le monde, ils méprisent leur propre milieu, comme le font certains parvenus de l'instruction sortis

<sup>7</sup> *Canadiens et Canadiens*, p. 76.

<sup>8</sup> *Essais sur le Québec contemporain*, p. 165.

de familles illettrées. Parce qu'ils se font de la France une image mythique, ils prennent pour des défauts canadiens-français des comportements qui sont simplement humains. Un bel échantillon de cet irréalisme se trouve dans l'article que M. d'Iberville Fortier a donné à la revue *Esprit* pour son numéro spécial sur le Canada. « Alors, disait-il, qu'on peut parfaitement appartenir à la bourgeoisie au Canada, en ne lisant que des magazines à fort tirage ou en ne lisant pas tout, cette situation est impensable en France. » La direction de la revue crut décent de faire la rectification suivante, en note marginale : « Vue bien optimiste, à mettre au compte de la sympathie canadienne : le bourgeois qui ne lit pas détient en France une solide position majoritaire. »<sup>9</sup> Ce mépris leur fait prendre, sur le plan politique, des attitudes franchement choquantes, par exemple lorsqu'ils craignent que l'évolution autonomiste de la province de Québec conduise à une sorte de règne des barbares. L'un d'entre eux, M. Jean Le Moyne, va jusqu'à écrire : « On frémit à la pensée de ce qui arriverait à un peuple canadien-français constitué en Etat indépendant. » Et il ajoute ceci qui pourrait en faire frémir d'autres : « Notre unique sauvegarde, sur le plan des circonstances, réside dans le fait que nous partageons le pays avec une majorité anglo-saxonne et protestante. »<sup>10</sup> C'est avec des théories de ce genre que les jeunes qui se veulent trop d'avant-garde se coupent de l'ensemble de la population, et, en même temps, des éléments intellectuels les plus progressistes. En dépit de toutes les allures *néo* qu'ils peuvent prendre, ils rejoignent en définitive les vieux conservateurs, bleus ou rouges, qui ont toujours combattu le nationalisme parce qu'il dérangeait leurs commodités, et qui profitent des équivoques actuelles pour prendre des petits airs avancés.

Avant de les blâmer, il faut comprendre ces jeunes intellectuels. Ils ne seraient pas les garçons brillants que nous admirons, s'ils consacraient leurs premiers écrits à la louange de leurs anciens professeurs et des politiciens en place, et s'ils trouvaient que tout est merveilleux et admirable dans la paroisse. L'éducation qu'ils ont reçue ne les a pas préparés au concret et leur culture trop livresque les porte à mépriser ceux qui s'occupent des humbles

<sup>9</sup> *Esprit*, septembre 1952, p. 251.

<sup>10</sup> *Cité Libre*, No 12, p. 4.

réalités de la vie : agriculture, voirie, industrie forestière, constructions de toutes sortes et, d'une façon générale, le matériel et le terre-à-terre de la cité terrestre. Que les responsables du pouvoir reçoivent les premiers coups de cette insatisfaction toute frémissante, c'est dans l'ordre des choses. Il en fut toujours ainsi : les générations se repassent l'encrier de Jules Fournier et chacune y trempe une plume bien aiguisée qui s'é moussé généralement avec l'âge. Ce qui complique présentement le dialogue, c'est que le parti au pouvoir s'appelle l'Union *Nationale*. Ignorant fatalement l'histoire politique des vingt ou trente dernières années, bien des jeunes ne se rendent pas compte que la reprise du mouvement nationaliste de Bourassa s'est appelée en réalité le Bloc Populaire Canadien. Alors, par une série de *genuit* dont la trouvaille d'ailleurs ne manque pas de charme, ils font descendre l'honorable Maurice Duplessis en droite ligne de l'abbé Groulx, et par le même tour de passe-passe, ils relient le Chanoine à tout ce qu'ils exècrent en ce bas monde. Vraiment, avec de telles méthodes de généalogie spirituelle, ils pourraient faire rependre Louis Riel ! Ils n'auraient pourtant qu'à relire les dernières pages de *l'Histoire du Canada français* pour s'apercevoir qu'il y a des parentés plus apparentes que réelles, et le *Devoir* n'est-il pas là pour le leur rappeler tous les jours !

Ces jeunes intellectuels, je les comprends d'autant plus qu'à l'origine de leur démarche, je discerne un très noble souci. Ils veulent purifier leur christianisme, en évitant toute collusion entre le religieux et le national et en se libérant de l'accouplement traditionnel *catholique et canadien-français*. Pour se distinguer de leurs frères moins évolués qu'eux, ils se disent chrétiens tout court, comme d'autres se proclament Canadiens tout court. Ils croient se rattacher ainsi à l'Eglise universelle, mais ils courent le risque d'adhérer à une chimérique Cité de Dieu, irréelle et désincarnée, qui n'a jamais existé sur la terre, pas même en France. D'où leur sévérité, souvent trop contente d'elle-même et parfois franchement injuste, à l'égard du clergé canadien. On a aussi l'impression que leur conception de la vie spirituelle comporte une série d'options sur le plan temporel qui tendraient à déclasser comme chrétiens ceux qui ne partagent pas leurs vues. Ce n'est jamais un progrès, lorsque les chrétiens s'excluent les uns les autres de la

maison du Père, pour des motifs politiques. Je ne crois pas que le christianisme le plus authentiquement vécu comporte, pour les Canadiens français, l'obligation d'adhérer aux thèses centralisatrices, sous prétexte que l'orientation actuelle de la province de Québec serait entachée de nationalisme.

Il ne faut pas se faire d'illusions : ce n'est pas une réédition de l'*Appel de la Race*, même précédée d'une longue préface, qui changera grand'chose à mentalité de ces jeunes intellectuels. Reste cependant la masse de ceux qu'ils veulent entraîner dans leurs sillons et qui, eux, peuvent encore opter pour une juste conciliation entre les aspirations d'hier et celles d'aujourd'hui. A ces derniers, je voudrais d'abord démontrer qu'il n'y a jamais rien d'absolument nouveau sous le soleil, même canadien. En lisant ce livre, ils se rendront compte que d'autres, avant eux, se sont aussi posé des questions et qu'ils ont eu à chercher une solution à de nombreux problèmes. Peut-être aussi verront-ils que les nationalistes, qui ont longtemps formé, dans presque tous les domaines, l'aile avancée de la nation, ne sont pas les conservateurs et les gens de droite qu'on leur représente; qu'ils savaient prendre des risques et lutter, eux aussi, contre les puissances de momification. Que ces nationalistes aient commis des erreurs, voire des injustices, qu'ils aient exagéré plus souvent qu'à leur tour, comme on le verra par la polémique autour de l'*Appel de la Race*, c'est là une autre histoire. Ce sera à l'histoire de les juger, et non pas à la génération qui leur succède, parce que celle-ci manque de trop d'éléments d'information et que le recul du temps ne lui permet pas de le faire avec l'objectivité voulue. D'ailleurs, ces hommes étaient indépendants et ils ne sont pas responsables les uns des autres; ils étaient loin de s'entendre sur tous les points et que de fois, au fond, leurs adversaires pensaient exactement comme eux. Ce qui importe avant tout, c'est de voir que le sentiment national, dont le nationalisme n'était qu'une nuance plus avancée, plus rationnelle, a été une force dynamique, comme il le demeure encore après s'être débarrassé de ses oripeaux romantiques et de ses allures de revendication. Ceux qui se plaisent à rechercher les complexes des peuples en les soumettant à l'éclairage psychanalytique pourraient s'apercevoir, s'ils compliquaient moins les termes,

que la jeunesse de 1925 ou 1930 ne différait pas tellement, dans ses aspirations profondes, de celle de 1955. Le mot *social* a remplacé le mot *national*, et *chrétien* s'est substitué à *catholique*, mais on retrouve, aux deux époques, les mêmes exigences, le même besoin d'idéal, le même appel de justice. Le nier, c'est opposer inutilement les générations les unes aux autres : petits jeux faciles, chicanes stériles qui se résument, en définitive, à se traiter, d'un camp à l'autre, de vieilles barbes et de jeunes freluquets.

Née avec le siècle, la génération qui a été le plus directement touchée par l'*Appel de la Race*, parce qu'elle se trouvait à l'âge où un homme se forme une conscience politique, dépasse à peine, aujourd'hui, la cinquantaine. C'est dire que ces hommes ne céderont pas tout de suite leur place; et leurs cadets de dix ou quinze ans plus jeunes, qui représentent tout de même un effectif assez important, ont subi eux-mêmes l'influence de l'abbé Groulx. Qu'ils le veuillent ou non, les jeunes en auront encore pour longtemps à compter avec des façons de sentir et de penser, voire de s'exprimer, qui ne sont pas les leurs. Certes, l'effort de compréhension doit être réciproque, et je ne serais pas prêt à dire que les aînés se donnent beaucoup de peine pour entrer dans les vues de la jeunesse actuelle, voire pour s'expliquer eux-mêmes. Ils se laissent trop facilement dérouter, ou bien ils s'effraient trop vite. Que leurs futurs successeurs soient sans crainte : bien des choses auront changé lorsqu'ils seront devenus à leur tour des messieurs d'un certain âge. A ce point de vue, la réédition de ce livre pourrait devenir une occasion, pour les uns et pour les autres, de mesurer à la fois ce qui les sépare et ce qui peut les rapprocher. C'est du côté de cette recherche que j'aimerais, pour ma part, voir s'orienter la critique. Des jugements d'ordre purement littéraire n'ajouteraient pas grand'chose, comme on le verra, à ceux qui ont été portés autrefois. Je n'ai pas l'intention de magnifier les attitudes des étudiants de 1922 ni de ceux de leurs aînés qui pensaient comme eux. Mais il faudra faire, comme on dit, la part des choses, et se souvenir qu'à l'époque les deux écrivains les plus en vogue au Canada étaient Bourget et Bordeaux. L'existentialisme n'était pas né, et le marxisme n'avait pas encore découvert l'Amérique.

\* \* \*

Pour bien comprendre l'*Appel de la Race*, il faut d'abord le situer par rapport à la situation politique et aux idées qui avaient cours à l'époque.

Au plan politique, on peut dire que ce livre rejoignait beaucoup plus les préoccupations d'avant-guerre que celles qui ont suivi. En 1922, il était déjà, quant à son fond, passé d'actualité. S'il a fait tant de bruit, c'est d'abord que l'auteur parlait haut et ferme, et ensuite qu'il prit un peu tout le monde par surprise, comme un coup de tonnerre qui éclate au milieu d'un calme après-midi. La polémique, comme on le verra, porta d'ailleurs sur des sujets secondaires ou d'à-côté. Elle fut violente, mais elle s'éteignit complètement au bout de six ou huit mois. En réalité, dès l'été de 1923, on pensait déjà à autre chose. L'abbé Groulx resta l'auteur évidemment très discuté de l'*Appel de la Race*, mais son roman, sans sombrer dans l'oubli, ne fit plus guère de bruit. Il connut une honnête et calme carrière de librairie pour atteindre, à la veille de la présente édition, qui est la cinquième, ses quinze mille exemplaires.

Dégagé de toutes les discussions auxquelles donnèrent lieu les vues que l'auteur exprime en filigrane, ce roman de l'énergie nationale nous apparaît aujourd'hui sous son vrai jour : la dramatisation d'un épisode épique des luttes scolaires franco-ontariennes.

Mise à part l'affaire Louis Riel, on peut dire que la question des écoles franco-catholiques dans les provinces anglaises a conditionné toute la politique fédérale dans la province de Québec, de 1867 à la fin du siècle. Pendant ce temps, au provincial, les politiciens s'occupaient d'agriculture, de colonisation, d'instruction publique, surtout d'élections, et entre temps ils se chamaillaient avec les évêques, quand ce n'étaient pas les évêques entre eux. Cette question mettait en cause les fondements mêmes de la nouvelle constitution, à savoir si les signataires français du pacte fédératif pouvaient considérer tout le Canada comme leur pays, avec droits égaux partout, ou s'ils devaient se confiner à la province de Québec. Les partis au pouvoir à Ottawa se tiraient d'embarras en référant l'affaire aux tribunaux, c'est-à-dire au Conseil Privé, et celui-ci décidait que l'éducation relevait des provinces. C'est sur cette jurisprudence, d'abord dirigée contre nous, que s'appuie aujourd'hui no-

tre province pour revendiquer en cette matière sa pleine autonomie. A moins de connaître cette période de notre histoire, on ne peut vraiment comprendre comment les Canadiens français en sont arrivés à se dire : puisque nous sommes chez nous seulement dans notre province, nous voulons au moins y être maîtres entièrement.

Né en 1878, l'abbé Groulx avait vingt ans lorsque Laurier prit le pouvoir à Ottawa en promettant à ses concitoyens de faire rendre justice aux minorités. Il a donc vécu ce drame de l'enseignement français qui devait se prolonger jusqu'aux environs de 1925. Je dis bien ce *drame*, car ce débat autour des écoles ne faisait pas s'affronter que les Anglo-protestants et les Franco-catholiques : il mettait aussi aux prises le clergé catholique de langue anglaise, notamment l'épiscopat irlandais, et les Canadiens français, comme le démontre bien l'incident célèbre Cardinal Bourne - Henri Bourassa lors du congrès eucharistique de 1910 à Montréal. L'abbé Groulx devait plus tard écrire l'histoire de ces luttes mémorables dans son *Histoire de l'enseignement français au Canada*, à mon sens la plus solide de ses œuvres. Il n'est pas surprenant qu'il ait fait de Jules de Lantagnac un héros de la résistance française en Ontario et qu'il ait voulu donner son sacrifice en exemple à tous ses compatriotes.

Avec l'entrée en scène Bourassa, au début du siècle, une autre question se posa, celle de l'impérialisme, qui devait peu à peu rejeter dans l'ombre, du moins pour la province de Québec, celle des écoles françaises. Cette fois, il s'agissait de savoir, du moins en gros, si le Canada était tenu de participer à toutes les guerres de l'Angleterre, même les moins justes. La guerre de 1914, avec l'épisode tragique de la conscription, fit oublier à la province de Québec les efforts héroïques des Canadiens français des Maritimes, de l'Ouest, des Prairies et de l'Ontario, pour assurer leur survivance nationale et religieuse. Et pourtant, c'est au plus fort du conflit mondial que la contestation autour des écoles fit rage en Ontario. Je le répète après tant d'autres: au moment où on demandait aux Canadiens français d'aller se battre en Europe pour sauver la France, des fanatiques ne voulaient pas que la langue française fût enseignée dans les écoles d'Ottawa. Les croisades de prières des petits enfants, leur marche sur le Parlement, les démonstra-

tions de leurs mères, les sacrifices émouvants des institutrices, toutes ces scènes que l'abbé Groulx devait décrire dans son roman, elles se sont déroulées, d'abord, dans la réalité.

Pourquoi donc, cinq ans plus tard, soit en 1922, l'historien décida-t-il de lancer, sous forme de roman, son coup de clairon ? Il voulait réveiller ses compatriotes, du moins les empêcher de s'endormir. Je ne prétends pas, bien entendu, que cette intention fût consciente chez lui et qu'il décida, un bon matin, d'écrire un roman pour secouer la torpeur générale. Même quand elles appartiennent à la littérature engagée, les œuvres d'imagination ont des origines plus obscures. Mais en reconstituant le climat de l'époque, on peut assez bien imaginer quels étaient à ce moment-là les sentiments et les inquiétudes d'un homme comme l'abbé Groulx.

Bien que pas un seul conscrit ne se fût rendu au front, les rouges traitaient toujours les bleus de conscriptionnistes et ils les accusaient d'envoyer les jeunes Canadiens se faire tuer en Europe, pour des athées, des protestants, des francs-maçons. (Soit dit entre parenthèses : où il est démontré que ce ne sont pas les nationalistes qui ont inculqué au peuple les préjugés qu'on lui reproche aujourd'hui !) Si bien qu'en 1921, la province de Québec élisait 65 libéraux sur 65 députés. Le parti libéral garantissait que tant qu'il serait au pouvoir, il n'y aurait jamais de conscription, et même, pour plus de sûreté, que le Canada ne participerait plus aux guerres européennes. Sir Wilfrid Laurier était à peine mort que sa légende se levait. On pouvait maintenant lui prêter les sentiments les plus sublimes et même, généreusement, les attribuer à ses successeurs. Le même parti, qui était au pouvoir à Québec depuis 1897, n'avait eu, durant la guerre, qu'à critiquer Borden et les bleus pour se faire une facile réputation de pacifiste et d'anti-impérialiste. Alexandre Taschereau, qui venait d'accéder au poste de premier ministre, avait pris dans son cabinet le jeune et brillant Athanase David, un enthousiaste partisan de Bourassa (du moins lorsque Bourassa faisait la guerre aux conservateurs), et le jeune Joseph-Edouard Perrault, le frère d'un nationaliste notoire, Antoine Perrault. Grâce aux contrats d'impression, toute la grande presse, à l'exception du *Devoir* et de l'*Action catholique* dont la circulation était encore très faible, était devenue ministérielle et elle chantait les louanges

du bon parti libéral, alors au pouvoir à Ottawa comme à Québec, ce qui simplifiait la tâche des rédacteurs. Bref, on aurait pu croire que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. De fait, notre province commençant à s'industrialiser, les villes pouvaient absorber le surplus de population des campagnes et l'émigration aux Etats-Unis se trouvait ainsi enrayée. La question sociale se posait à peine. Le problème ouvrier se ramenait à procurer du travail aux pères de famille et, si possible, aux jeunes gens. Après un siècle et demi de pauvreté, le pain quotidien demeurait un bonheur pour lequel on remerciait la Providence.<sup>11</sup>

Bourassa ne pensait pas, lui, que le Canada était devenu un paradis terrestre; et l'abbé Groulx ne le pensait pas non plus. Ils savaient bien l'un et l'autre qu'en cas de conflit l'Angleterre ferait appel à son dominion, et que celui-ci répondrait oui, qu'il fût dirigé par les libéraux ou par les conservateurs. Ils savaient aussi que la question des écoles françaises, symbole de tous les droits des minorités, était loin d'être réglée. De plus, Bourassa s'était rendu compte, durant les années où il s'était intéressé de près à la politique provinciale, que si les Canadiens français avaient à lutter à Ottawa, sur le plan politique, pour assurer leur survivance, ils ne devaient pas négliger le Parlement de Québec, où se jouait l'avenir économique et social de la nation. C'est ainsi qu'il réclamait l'exploitation des ressources naturelles de la province au profit des nôtres, le développement de l'agriculture et de la colonisation; et c'est l'époque où, en prévoyant l'industrialisation de la province, il préconisait avec le concours de son ami le R. P. Papin Archambault la création d'un syndicalisme national et catholique pour soustraire les ouvriers à l'influence des unions neutres et internationales. Mais sa tentative de créer un tiers-parti avait échoué au provincial comme au fédéral. N'aimant pas plus les rouges que les bleus, il les avait renvoyés dos à dos aux élections de 1921, alors qu'il préconisait comme moindre mal au second degré une alliance des Canadiens français avec les progressistes de l'Ouest et que, surtout, il priait Dieu d'éclairer ses compatriotes. Cet homme qui, en 1911, après avoir conduit ses troupes à la victoire, les abandonnait en

---

<sup>11</sup> Pour l'histoire écrite de cette époque, le principal travail d'ensemble demeure celui de M. Robert Rumilly, et particulièrement son *Bourassa*.

pleine crise pour aller faire retraite à la Trappe, commençait maintenant à douter de lui-même et de la sûreté doctrinale de ses idées. A partir de ce moment, il délaissera de plus en plus la politique pour consacrer sa plume aux nobles et grandes causes de la religion, du mariage, de la famille et de la bonne presse, avant de quitter le Devoir et passer les vingt dernières années de sa vie dans un silence mystérieux.

Mais si Bourassa avait cinquante-quatre ans en 1922, l'abbé Groulx, lui, n'en avait que quarante-quatre. Prêtre, il ne pouvait se présenter aux élections ni participer aux campagnes électorales, et d'ailleurs, il n'est jamais venu à l'idée de personne de le considérer comme un abbé-démocrate. Lorsqu'on emploie à son sujet le mot *politique*, il faut le dégager de toute signification électoraliste. Si les politiciens, quand ils étaient dans l'opposition, se réclamaient de son nom, il n'a jamais, quant à lui, favorisé un parti plus que l'autre. Je ne crois pas non plus qu'il se soit vraiment compromis avec l'Action Libérale Nationale, ni avec le Bloc Populaire, et encore moins, faut-il le dire, avec l'Union Nationale. Historien et professeur d'histoire avant tout, écrivain de cabinet beaucoup plus que journaliste, il n'a jamais, comme Bourassa, cherché l'emprise sur les foules. Il s'adressait plutôt à une élite : la clientèle habituelle du *Devoir*, puis le clergé enseignant, et surtout la jeunesse des collèges et des universités. « Enrôler la jeunesse, disait Péguy, la plus vieille, la plus chère ambition, la plus secrète convoitise ecclésiastique ». Bourassa avait un journal, mais l'abbé Groulx disposait d'une revue : l'*Action Française*. Si l'un pouvait déployer sa verve éloquente au Parlement, l'autre, moins tribun, mais orateur de haut vol lui aussi, trouvait dans les cercles d'A.C.J.C., une tribune qui était toujours à sa disposition. Au surplus, conférenciers toujours goûtés l'un et l'autre, ils recevaient de fréquentes invitations, et lors des grandes manifestations patriotiques, on les voyait tous les deux sur la même estrade. Bourassa faisait éditer ses textes en brochures; l'abbé Groulx, quant à lui, préférait réunir en volumes ses études, conférences et articles.

Le grave directeur du Devoir dut trouver son compagnon de lutttes un peu léger, lorsqu'il le vit écrire et publier un roman ! Travail de repos, délassément de vacances, laissera entendre plus

tard l'abbé Groulx lorsque, détaché des préoccupations de cette époque lointaine, il jugera son *Appel de la Race* avec une indulgente sérénité. Mais en 1922, s'il se délassait, c'était plutôt à la façon d'un chef d'armée qui se promène en préparant un plan de bataille.

1922 : moment solennel dans l'élaboration du nationalisme. On commence à s'apercevoir que les politiciens et les partis ne sont pas seuls responsables de la situation faite aux Canadiens français en dehors de la province de Québec. Il faut remonter plus haut et plus loin. Si les droits des minorités ont été bafoués, c'est que la Confédération a fait faillite et que l'œuvre des *Pères* n'est pas viable. Cherchons donc autre chose, se disent l'abbé Groulx et ses amis. Que les Canadiens anglais restent attachés, s'ils le veulent, à ce gigantesque empire qui croulera un jour ou l'autre : les Canadiens français n'ont que faire dans cette galère. Ah ! s'ils étaient indépendants, s'ils avaient un Etat bien à eux ! Pas question, évidemment, de retourner à la France. S'annexer aux Etats-Unis, en devenant un cinquantième Etat ? Que non pas. L'idéal, ce serait une république indépendante, rattachée s'il le faut — mais par quels liens ? — à la couronne anglaise, du moins en attendant mieux. Le nom serait tout trouvé : la *Laurentie*, beau mot tiré de notre fleuve géant qui avait déjà donné *Laurentides* et *laurentien*. Ou tout au moins, commençons tout de suite par appeler notre province *Le Québec* : le pays de Québec, comme venait de le faire Louis Hémon. Mais que deviendraient alors nos frères de la dispersion ? La question est de conséquence. Qu'à cela ne tienne, cependant : un Etat français, fort et indépendant, saurait les protéger beaucoup mieux que les soixante et cinq députés qui siègent à Ottawa et qui se conduisent habituellement comme des moutons. Eh ! puis, qu'on le veuille ou non, cela se fera : c'est inscrit dans le destin du Canada et certainement dans les desseins de la Providence. « De gré ou de force, le tronçonnement du Canada s'en vient; nous n'aurons pas à l'opérer; nous avons plutôt à le prévoir, à en prédire les cassures : et l'on serait mal venu, voire injuste, de nous en incriminer. »<sup>12</sup> Celui qui parle ainsi est le Père Rodrigue Villeneuve, futur Cardinal-archevêque de Québec.

---

<sup>12</sup> *L'Action Française*, juillet 1922, p. 8.

Vues de l'esprit, chimères, rêves éveillés, dira-t-on. Oui, sans doute, dans une certaine mesure. Mais j'admire ces hommes qui voulaient prévoir l'avenir, qui voulaient *faire l'histoire*, plutôt que de s'abandonner au courant comme des arbres morts. Que ceux qui travaillent actuellement à la promotion de la classe ouvrière, qui se demandent si les syndicats doivent s'affilier aux unions américaines dites internationales ou demeurer indépendants, qui cherchent le moyen d'intégrer l'enclave française dans un Canada de langue anglaise, qui croient même avoir trouvé une formule pour le chevauchement des deux cultures, que tous ces penseurs se demandent ce qu'ils penseront, dans trente-cinq ans, de ce qu'ils écrivent aujourd'hui. Peut-être concluront-ils, de cette méditation, qu'il ne faut pas sourire, d'un tiers de siècle à l'autre, des efforts de pensée et de recherche.



Or donc, au mois de septembre 1922, paraissait à Montréal, sous les auspices de l'*Action Française*, un roman intitulé l'*Appel de la Race*, dont l'auteur signait Alonié de Lestres. Le titre du livre, le caractère de la revue qui le lançait, le pseudonyme, emprunté à un compagnon de Dollard, mais sur lequel on mit tout de suite le nom de l'abbé Lionel Groulx : toutes ces circonstances contribuaient à donner à cette publication une allure de manifeste. L'*Action Française*, qui devait tenir dans les mois suivants une véritable chronique de l'*Appel de la Race*, avait déjà annoncé l'événement en juillet, mais sans tapage. « Ce sera, écrit Jacques Brassier, l'analyse de l'un des cas les plus dramatiques que posent trop de foyers de chez nous. » Dans la livraison d'août, toujours sous la rubrique *La vie de l'Action Française*, nouvelle note dans le même sens : « L'on y verra les douloureux conflits que le mariage mixte peut introduire dans un foyer, ainsi que la puissance de fascination que peuvent exercer sur un anglo-man le visage de la petite patrie et la voix des morts. »

En septembre, le livre a paru. Cette fois, on fait appel aux amis pour l'acheter et le propager :

Le grand nombre d'exemplaires enlevés en quelques jours atteste le vif intérêt que suscite cet ouvrage. *L'Appel de la Race* est un excellent instrument de propagande nationale, nous disent ceux qui l'ont lu. C'est donc un volume à propager. Qu'on le signale, qu'on le fasse lire autour de soi.

Même refrain en octobre : le livre « de notre ami » obtient un gros succès, il faut le réimprimer, continuons à le propager. Et, dans le même numéro, paraît le premier article consacré au roman de l'abbé Groulx. Il est du R. P. Georges Simard, O.M.I., alors l'un des chefs de la résistance française en Ontario. Le titre de son article est d'ailleurs significatif : *Un épaulement moral*. L'auteur fait d'abord un honnête résumé du livre, puis il ajoute :

Le tragique, c'est que si Lantagnac n'existe pas à proprement parler en chair et en os, tel qu'il est peint, il existe en mille existences humaines qui se débattent très réellement entre leurs affections légitimes et leur devoir patriotique.

Le P. Simard indiquait là, à mon sens, le vrai symbole du roman, symbole que les autres critiques oublieront à peu près complètement, comme on le verra par la suite. Il trouve bien qu'Aloné de Lestres n'exprime pas les sentiments de l'amour avec des accents aussi chauds et prenants que ceux de Mistral dans *Mireille*, et que « parfois le ton s'élève un peu trop haut », mais qu'à cela ne tienne, il y a plus important.

Où Aloné de Lestres excelle, c'est quand il raconte ses idées. Car son livre contient une doctrine, tranchons le mot : le nationalisme intégral. Il embrasse d'autres questions que celles qui concernent l'Ontario. A nous, il apporte un encouragement précieux dont nous ne connaissons bien la portée que dans un avenir assez éloigné. A tous les nôtres, où qu'ils soient, il offre des « directives » sur une infinité de points, notamment sur la politique canadienne générale, sur la politique canadienne-française, sur l'éducation nationale.

Donc, ce sera, pour les Franco-Ontariens, « l'épaulement moral dont nous avons tant besoin. [...] A la condition, toutefois, qu'il soit lu. Or, il n'est personne, que je sache, parmi les Franco-Ontariens d'abord, parmi les Canadiens français ensuite, parmi tous ceux qui lisent, fussent-ils d'Europe, qui, bientôt, n'aura appris par soi-même quelle fut l'attitude de Jules de Lantagnac au moment le plus important de sa vie ». Ce vœu était en pleine voie de réalisation, puisqu'au mois de novembre, le livre a atteint 3,300

exemplaires. « Ce qui vaut mieux que ce succès de librairie, écrit Jacques Brassier, c'est le bien que paraît faire le roman de notre ami, c'est l'émotion qu'il crée un peu partout et dont l'écho nous vient plus particulièrement de l'Ontario, de l'Ouest et des centres Franco-Américains. »

Evidemment, ces notes étaient déjà rédigées depuis deux ou trois semaines lorsqu'elles paraissaient dans la revue, et c'est ce qui explique que Jacques Brassier n'ait pas encore fait allusion aux critiques, qui avaient commencé à paraître au milieu d'octobre. Il faudra attendre la livraison de décembre pour savoir que « *l'Appel de la Race* dérange trop d'opinions et trop d'habitudes rentières pour que certaine critique ne réagisse pas avec violence. » Inutile d'ajouter que malgré cela, « nos gens continuent de lire le livre pour s'instruire et s'émouvoir ».

Puisqu'à cette date, 3,300 lecteurs au moins ont parcouru ce roman, voyons donc, un peu, avant d'aller plus loin, ce qu'il raconte. Je n'entreprendrai pas, après tant d'autres, de le résumer. Oubliant pour le moment toutes les allusions à l'actualité qu'il contenait, et à plus forte raison les remarques ou explications psychologiques que l'auteur et ses partisans seront amenés, en cours de route, à défendre comme autant de thèses, je voudrais plutôt le réduire à ses lignes essentielles.

Le héros, Jules de Lantagnac, est un fils de cultivateur qui a fait ses études classiques dans un collège canadien-français et ensuite son droit à l'Université McGill. Devenu avocat, il alla exercer sa profession à Ottawa, où il fréquenta surtout les milieux de langue anglaise. Il s'y recruta une riche clientèle de financiers et d'hommes d'affaires, et il y rencontra celle qui devint bientôt sa femme, Maud Fletcher, fille d'un fonctionnaire fédéral, une protestante qui voulut bien se faire catholique pour l'épouser. Leurs quatre enfants, aux prénoms bien significatifs — Wolfred, Nellie, Virginia et William — furent élevés à l'anglaise et éduqués dans des institutions irlandaises. Jules menait une vie paisible d'avocat fortuné et de bourgeois heureux, lorsqu'un jour, à l'âge de 43 ans, par suite d'un besoin de repos, il vint passer quelques jours sur la ferme de ses ancêtres, à Vaudreuil, où il retrouva une nombreuse et sympathique parenté. C'est là, dans la saine

ambiance de la campagne, au milieu de la grande nature, qu'il se rendit compte, au cours de ses méditations, jusqu'à quel point il était anglicisé et comme il avait oublié, sinon renié, ses compatriotes. En un mot, il entendit l'appel de sa race.

De retour à Ottawa, l'avocat va faire part de sa conversion au Père Fabien, un religieux Oblat, qui est à la fois son ami et son conseiller spirituel. Celui-ci l'encourage à persévérer, et pour le moment les deux hommes décident que Jules de Lantagnac s'appliquera d'abord à refranciser ses enfants, pendant que lui-même se fera une âme française. Si ces deux personnages parlent beaucoup et se tiennent des discours, l'auteur ne craint pas, assez souvent, de prendre lui-même la parole. C'est ainsi qu'on apprend assez vite que, dès le lendemain de la Conquête, les hautes classes ont trahi, que la bourgeoisie est aujourd'hui veule et endormie, et que les collèges classiques, parce qu'ils ne donnent pas l'éducation patriotique à leurs élèves, sont responsables de l'abdication d'un Jules de Lantagnac. Ajoutons que cette triste situation est le résultat de trente années de régime fédératif et l'œuvre des politiciens.

A partir de ce moment, l'action se déroule à la fois sur le plan familial et sur celui de la politique. Jules transforme assez rapidement sa maison, pour lui donner une atmosphère française, et il change bien de ses habitudes de vie. Le soir, il donne même des cours de conversation française à ses enfants. Maud laisse faire de plus ou moins bonne grâce jusqu'au jour où, poussée par la famille Fletcher, elle entend elle aussi l'appel de sa race. Entre temps, Jules est élu député, indépendant évidemment, du comté de Russel, à Ottawa, et il devient l'un des chefs politiques de la résistance franco-catholique au fameux Règlement XVII qui tendait à empêcher l'enseignement du français dans les écoles de l'Ontario. Au plus fort de cette crise scolaire, il est invité à prononcer un discours en Chambre en faveur de la minorité persécutée. C'est la célèbre motion Lapointe qu'on demande à tous les députés de l'opposition d'appuyer. Sa femme, qui n'en peut plus, le prévient que s'il prononce ce discours, elle quittera le foyer. Appelé en consultation, le Père Fabien conseille au député d'accomplir son devoir, de suivre les données de sa conscience, et pour calmer ses in-

quiétudes, il lui expose la théorie théologique du volontaire indirect, à savoir que si le geste de Jules de Lantagnac entraîne le départ de sa femme, c'est elle seule qui sera responsable de cette séparation. Jules hésite quand même jusqu'au dernier moment, mais tout à coup il se lève et prononce le grand discours de sa carrière, en présence de Maud Fletcher qui l'écoute dans une galerie. Et l'irréversible se produit. Maud s'en va et Jules reste seul avec deux de ses enfants qui prennent son parti. Mais bientôt Virginia lui annonce qu'elle entre au couvent. Alors, sa solitude est complète, et son sacrifice total. Il a cependant la consolation de voir un de ses fils, Wolfred, qui s'appelle maintenant André, se rallier complètement à ses idées et à son nouvel idéal.

\*

\* \*

Tel est ce roman qui a fait couler des flots d'encre, il y a trente-trois ans, et qui devait mettre aux prises tant de personnages renommés ou en voie de le devenir, sans oublier la *turba magna* des inconnus qui rentrèrent dans l'ombre aussitôt leur fusée lancée.

Il n'y avait pas là de quoi, s'écrieront plusieurs, à tant se pâmer d'un côté et de l'autre. C'est oublier un peu vite les circonstances dans lesquelles le livre fut lancé; et surtout, c'est oublier tout ce que contenait le texte du roman et dont la simplification à laquelle je viens de le réduire ne peut donner une idée. Mais une comparaison pourrait expliquer davantage comment l'*Appel de la Race* a pu devenir un événement aussi considérable. Supposons que demain un ecclésiastique très en vue, reconnu pour ses sympathies syndicales, qui serait considéré comme l'inspirateur des jeunes chrétiens engagés et militants, écrive un roman dans lequel seraient pris à partie le gouvernement, les partis politiques, les politiciens, les capitalistes, les bourgeois, les collègues classiques, et bien d'autres gens tous plus susceptibles les uns que les autres et qui sont généralement la cible des réformateurs. Ce roman raconterait l'histoire suivante. Un avocat de 43 ans, sorti d'un milieu ouvrier et devenu un capitaliste enragé, retourne un bon jour dans ce milieu que jusqu'ici il a ignoré et méprisé. Non seulement il se convertit au social, mais de plus il devient socialiste. Il sort de sa maison tous ses meubles cossus pour les remplacer par des chaises de bois. Il balance ses amis riches pour ne plus fréquenter que des chefs syndi-

caux. Plus que cela, il retire ses enfants du collège pour les placer en apprentissage. La chance aidant, et le désir de jouer un rôle s'emparant de lui, il se fait élire député et il entend continuer son action sur la scène parlementaire. Un soir, sa femme le prévient qu'elle ne peut plus endurer cette situation, et qu'après tout, ce n'est pas un révolutionnaire qu'elle a épousé, mais un honnête bourgeois. Sa famille à elle, qui tient à ses privilèges de classe, la pousse à contrecarrer l'action de son mari. Bientôt, une grève éclate à laquelle celui-ci entend prendre part. Cette fois, elle l'avertit qu'elle quittera le foyer, s'il participe à cette agitation. Et supposons qu'un théologien, évidemment tout gagné d'avance aux revendications ouvrières, encourage le député à diriger la grève, en lui exposant la théorie du volontaire indirect. . . On pourrait continuer longuement le parallèle entre l'*Appel de la Race* et ce roman imaginaire que je viens d'esquisser. Admettons qu'en cours de route, l'auteur serait amené à exprimer bien des vues sur bien des sujets !

On imagine un peu ce qui se produirait ! Tous ceux qui au départ sont hostiles aux revendications ouvrières n'approuveraient certes pas un tel roman. Les autres, selon leur mentalité ou leurs opinions, et tout en partageant les vues générales de l'auteur, pourraient trouver qu'il exagère ou s'inscrire en faux sur tel ou tel point. Les éléments les plus dynamiques et enthousiastes de la jeunesse n'iraient peut-être pas y voir de si près et ils approuveraient sans réserve un livre aussi courageux. La controverse envahirait vite les journaux et les revues, elle se prolongerait en conférences, cependant que la discussion, d'abord amicale, puis plus vive et même passionnée, se poursuivrait dans les milieux syndicaux, les universités, les collèges, voire les salons, les ateliers et les presbytères.

Cela, évidemment, à condition que mon auteur hypothétique, qui n'est pas un romancier de métier, ait réussi un roman qui se tienne et capable, comme dirait Valéry, d'*exciter vivement les esprits*. Or, en guise de préface, l'abbé Groulx écrit cette ligne lapidaire pour désarmer d'avance les critiques, du moins les critiques littéraires : JE N'AI JAMAIS FAIT DE ROMAN. Il sera suffisamment question, plus loin, du style et des procédés de l'auteur, pour que je ne m'y attarde pas ici. Ceux qui approuvaient les idées de l'abbé Groulx pouvaient, en toute sincérité, trouver

son roman très bien écrit. Ceux qui lui étaient hostiles ou qui n'acceptaient pas les thèses contenues dans l'*Appel de la Race* pouvaient relever suffisamment de gaucheries, d'invéraisemblances, de rhétorique et d'expressions cocasses pour justifier leur refus. Le roman est charpenté et construit selon les règles qui prévalaient à l'époque, avec des chapitres d'égale longueur et portant chacun un titre, presque toujours bien trouvé. L'influence de Paul Bourget est visible, mais c'était alors la grande autorité, même si ses livres étaient interdits dans les collèges. Inutile de dire qu'en 1922 les crises de l'engagement politique n'avaient pas encore donné naissance à cette littérature de puissante intensité qu'elles devaient connaître avec Malraux, Sartre et Koestler. Comme modèles du genre, l'abbé Groulx n'avait guère que le Barrès des *Déracinés* et de *Colette Baudoche* et le René Bazin des *Oberlé*.

Tout imprégné d'héroïsme cornélien, Aloné de Lestres voulait placer son héros entre l'accomplissement du devoir et les sollicitations d'un sentiment humain. Mais, même lorsqu'ils se voilent pudiquement d'un pseudonyme, les prêtres excellent rarement dans le roman d'amour. En réalité, ce n'est pas entre l'amour de sa femme et son devoir de député qu'est partagé Jules de Lantagnac, mais bien entre deux impératifs divergents de sa conscience. Le Père Fabien a d'ailleurs vite fait de ramener le drame à un cas de morale. « Mon ami, dit-il, il y a ici un conflit entre deux obligations; je cherche laquelle doit l'emporter. Un devoir de charité et de justice sociale vous lie incontestablement à votre famille. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie de même envers vos compatriotes, de par votre qualité de député. »<sup>13</sup>

Comme on a pu le voir par les quelques échantillons de réclames que j'ai cités plus haut, dès le début, l'abbé Groulx a laissé aiguiller ses lecteurs vers le problème des mariages mixtes. L'expression prêtait fortement à équivoque. Dans son acception courante, elle désigne les mariages entre conjoints de confessionnalités différentes, et particulièrement, au Canada, entre catholiques et protestants. Or, ce n'est pas une protestante, mais bien une catholique, qu'a épousée Jules de Lantagnac. Je me suis toujours demandé

---

<sup>13</sup> Page 216.

pourquoi l'auteur n'avait pas fait de Maud Fletcher une anglo-catholique ou tout simplement une irlandaise, ce qui eût maintenu le débat sur le plan national, sans incidences religieuses; ou encore pourquoi il ne l'avait pas laissée protestante, en procurant à Jules de Lantagnac la dispense d'usage avec promesse que les enfants seraient catholiques romains. Lui seul sans doute pourrait répondre à cette question.<sup>14</sup> Tel que posé, le problème l'obligeait, pour justifier les soucis religieux de Lantagnac, à recourir à la vieille proposition *la langue gardienne de la foi*. Il fait dire à son héros : « L'avenir chrétien de mes enfants me préoccupe plus que toute chose. Or, s'il est une vérité que mes études de ces derniers temps m'ont démontrée, ce sont les affinités profondes de la race française et du catholicisme. Je l'ai vue, Père Fabien, nulle n'est catholique comme elle. »<sup>15</sup> Aucun des critiques, même parmi les plus attentifs, n'a pourtant souligné la confusion qui s'établit ainsi, non seulement entre le plan national et le plan religieux, mais entre le catholicisme et la culture française. Cette proposition, qui correspondait bien au climat de l'époque, est peut-être ce qui nous agace le plus, aujourd'hui, dans la doctrine nationaliste.

Revenons à la carrière naissante et pleine de promesses de ce livre que *l'Action française* venait de lancer.

Les revues, qui peuvent représenter dans cette bataille l'artillerie lourde, n'entrèrent en action qu'au mois de décembre. En attendant, c'est la cavalerie légère des journaux qui monte en scène. Critiques improvisés pour la plupart, simples novices, amateurs, ou lecteurs inconnus qui envoyaient des lettres et des tribunes libres, tous, à l'exception de deux, dont les papiers passèrent d'ailleurs inaperçus, ils prirent la plume pour dire, parfois chanter leur admiration et leur enthousiasme. Durant deux mois, ce fut, à la lettre, un concert d'éloges.

La campagne s'ouvre par un article d'Antonio Perrault, paru dans le *Devoir* du 23 septembre. Dès le résumé du livre, le criti-

---

<sup>14</sup> Inutile de dire que la présente préface n'a pas été rédigée en collaboration avec Alonzi de Lestres. En fait, je n'ai passé qu'une heure avec le chanoine Groulx, pour obtenir certains renseignements qui m'ont dispensé de longues recherches. Quant à l'interprétation de sa pensée, j'ai trouvé préférable de m'en tenir au texte et à ma propre exégèse, le laissant libre d'apporter lui-même, après la réédition de son livre, les explications ou les rectifications qui lui sembleront opportunes.

<sup>15</sup> Page 109.

que insiste sur la formation de Jules de Lantagnac. « Comme tous ceux de sa génération, il ne reçut point d'éducation du patriotisme. L'auteur diagnostique le cas de léthargie dont souffrit la race canadienne-française de 1870 à 1900; discours des politiques voulant, au prix de la plus déprimante langueur, faire aboutir le pacte fédératif de 1867, atmosphère de pacifisme qui s'ensuivit et gagna toutes les classes de notre société, énervement des ressorts de l'âme nationale. » Ce disciple, qui était tout près du maître, connaissait bien ses idées : les deux grands coupables sont la Confédération et l'éducation des colléges. Le reste de l'étude continue le résumé et l'analyse du roman. On remarque que dès ce premier article, la confusion au sujet des mariages mixtes s'établit. « L'auteur a su rendre émouvante la tragédie qui fait le fond de ce roman. Lantagnac déserta les rangs des Canadiens français; il commit une faute en se liant à une étrangère; par ce mariage mixte il édifia un foyer avec des matériaux disparates. » Il dit plus bas que « le fond du roman est un problème de race, l'épouse de Lantagnac s'étant convertie au catholicisme », et il ajoute : « C'est la règle essentielle qui apparaît tout le long de ces pages. Les Français d'Amérique n'ont pas le droit de s'exposer, par des alliances trop intimes et trop tenaces, à s'évader de leur nationalité. C'est une défaillance qui entraîne de pernicieux effets : C'est une faute qu'on ne saurait réparer sans brisure et tristesse. » Paroles graves, qui attribuent à l'abbé Groulx des sentiments que n'accepteraient pas un grand nombre de Canadiens français. Il faudra souvent le rappeler : que de fois les disciples dépassent la pensée du maître et le compromettent avec un acharnement touchant.

Le 4 octobre, Ernest Bilodeau publie trois longues colonnes de prose dans le *Soleil*, au sujet de ce roman qui « constitue chez nous un double événement, littéraire et patriotique ». En familier de la Chambre des Communes, il raconte plus longuement la scène historique de la motion Lapointe, dont Olivar Asselin dira quelques semaines plus tard : « Un ordre du jour que personne ne prend au tragique parce que tout le monde se rend compte qu'au fond c'est une simple clownerie de politiciens ». Mais cette scène, Bilodeau la prend au sérieux et il regrette qu'Aloné de Lestres n'ait pas, à cette occasion, rendu un bel hommage à Laurier. « Car,

dit-il, Laurier a parlé aussi, chaudement, patriotiquement, et j'aurais aimé que l'auteur eût rappelé ici le mouvement oratoire passionné par lequel le vieil homme d'Etat enfrenait ce jour-là les règles au point de quitter sa place pour s'avancer d'un geste impressionnant vers les rangs ministériels dont l'espace conventionnel le séparait. » Louvigny de Montigny, un autre admirateur de Laurier, s'inscrira en faux contre l'*Appel de la Race* en soutenant que les nationalistes compromettaient l'œuvre conciliatrice de Sir Wilfrid, mais nous retrouverons celui-là plus tard. Pour le moment, il est intéressant de noter les nuances de sentiments de ces trois libéraux, Asselin, Bilodeau et Montigny, à l'endroit de l'*Appel de la Race*.

Le 7 octobre, l'*Action Catholique* entre en scène avec un article non signé, mais très enthousiaste, intitulé l'*Appel de la Race*. « Sous ce titre, à la fois mystérieux et claironnant, y est-il dit, vient de paraître un roman dans lequel se trouve symbolisé l'effort du peuple canadien-français pour échapper à l'étreinte anglo-saxonne. » Et on lit, quelques lignes plus bas : « Sur ce fond historique, l'auteur a tracé une trame palpitante de vie et d'observation dans laquelle intervient un drame conjugal, celui du mariage mixte, où l'analyse psychologique pénètre comme un scalpel jusqu'au plus profond des chairs. Troublant problème, que l'auteur a traité avec une grande connaissance du cœur humain et du milieu politique canadien. » Bref, ce roman sera l'événement *politique-littéraire de l'année*.

Bientôt, ce sont les organes de la résistance canadienne-française qui apportent leur appui. Le *Patriote*, de Winnipeg, publie le 10 octobre un billet sur ce livre « qui sort de la catégorie des romans ordinaires ». Une chance, car ce pieux journaliste, qui ne signe pas, ne semble pas un grand amateur de romans. « Certains romans, dit-il, sont poison vif pour le cœur et pour l'esprit, d'autres, qu'on appelle les bons romans, ont souvent l'inconvénient d'introduire le lecteur dans un monde imaginatif qui le dégoûte des devoirs de la vie réelle. » Vient plus loin une remarque très juste sur les dangers d'anglicisation de « ceux et celles qui doivent passer par un moule scolaire fait exprès pour les transformer ».

Le 11, Donatien Frémont donnait au *Patriote de l'Ouest* un article très solide. Voici enfin, dit-il, « un roman canadien qui vaut autrement que par ses bonnes intentions. Il touche aux problèmes les plus passionnants de l'heure actuelle pour notre peuple ». Après avoir rappelé les efforts de Jules de Lantagnac pour refranciser sa famille, l'auteur demande de ne pas crier à l'intransigeance : « Il ne s'agit pas de s'enfermer dans une tour d'ivoire, mais il y a une mesure à observer entre les relations nécessaires et même amicales, et une fréquentation assidue des milieux anglais et protestants où l'âme se laisse fatalement entamer. » Cependant, lui aussi, il qualifie de *mixte* le mariage Lantagnac-Fletcher.

Même expression sous la plume de Charles Gautier dans le *Droit* du 14 octobre. « Si le mariage mixte, écrit celui-ci, a coûté cher à Jules de Lantagnac, combien ne coûterait pas à la race une culture française mâtinée d'anglo-saxonisme. » En journaliste de métier, Charles Gautier fait une intéressante analyse de *l'Appel de la Race*. Il enguirlande bien un peu les politiciens, qu'il ne trouve pas très patriotes, mais au lieu d'ériger en thèses tous les matériaux du livre, il félicite l'auteur d'avoir écrit une « œuvre de fierté nationale en même temps qu'une œuvre littéraire de grande envergure ».

Entre temps, soit le 12, le *Quartier Latin* avait publié l'appréciation d'un étudiant qui signe Chanteclerc. Celui-ci loue le style de *l'Appel de la Race*, qu'il trouve « alerte et coloré », mais on voit qu'il préfère le fond à la forme. « La raison de l'ouvrage, dit-il, n'est pas dans les belles phrases ni dans les descriptions attrayantes : l'ouvrage a été écrit pour défendre une idée, pour soutenir une thèse, et cette thèse est d'intérêt national. » Il ajoute donc : « L'auteur nous amène à conclure — quand nous ne l'avons pas déjà fait — contre les mariages mixtes, au point de vue national. »

Un bel échantillon de l'enthousiasme soulevé par ce roman se trouve dans un entrefilet anonyme publié par le *Droit* du 16 octobre. « Le style de ce roman, y est-il dit, est impeccable : phrase

limpide parfaitement cadencée; transition facile et naturelle; images frappantes et du meilleur goût; descriptions reposantes et d'une rare richesse. » Ce n'est pas tout :

L'auteur ne pouvait pas ne pas lever un coin du voile de l'avenir. Grâce à ses sûres connaissances de l'histoire générale et de celle de son pays; grâce aussi à sa solide psychologie et à sa perspicace connaissance des hommes, il est allé de main de maître sur ce terrain : c'est presque de la prophétie, presque de la vision, prophétie si claire et vision si nette qu'elles nous mettent au cœur un ferme espoir et aux lèvres un gros et vif merci.

On l'a peut-être remarqué : jusqu'ici, dans cette propagande, il n'y a eu aucun esprit de polémique. Mais l'abbé E.-V. Lavergne, lui, décide de partir en guerre.<sup>16</sup> Contre qui, contre quoi ? Contre les *sages* et les *prudents*, et aussi « les autres qui ont mis au monde tous les poncifs que ce livre pulvérise » et qui « s'efforceront de le faire disparaître ». (*L'Action Catholique*, 19 octobre.)

Et les pauvres collègues commencent à recevoir des horions. Jules de Lantagnac expie aujourd'hui « une faute de jeunesse, conséquence d'une éducation fautive et antinationale ». Ce n'est pourtant pas un jeune disciple qui s'exprime ainsi ! Mais cet abbé Lavergne était resté jeune par bien des côtés de son caractère. Écoutons-le encore un peu :

Dans les cœurs fatigués de la lutte, ou désespérant de la victoire, le titre de ce livre sonnera comme un reproche de faiblesse; devant les yeux des repus, satisfaits de leurs positions sociales, il sonnera comme un remords; au plus fort de la lutte, il brillera comme une lumière devant laquelle s'effaceront les sophismes, les arguties dont s'accommodent parfois les horizons des champs de bataille où sont aux prises avec le fanatisme, le droit et la justice.

Ce style — il faut le dire — n'était pas l'apanage des seuls nationalistes. Ce qui, évidemment, ne le rend pas plus agréable.

Dans une conférence qu'elle donnait à Montréal le 22 octobre<sup>17</sup>, Mlle Marie-Claire Daveluy, qui fut, à ma connaissance,

---

<sup>16</sup> Cet abbé Lavergne était alors rédacteur et propagandiste à l'*Action Catholique*. Une couple d'années plus tard, il fut nommé curé de Notre-Dame de Grâces, à Québec.

<sup>17</sup> Devant les membres de l'Association Professionnelle des employées de bureau. Cette conférence fut reproduite le mois suivant dans la revue de l'association, *La bonne Parole*.

la seule femme à prendre part à la croisade, adoptait un ton beaucoup plus modéré. Plutôt que de commenter les thèses de l'auteur, elle s'appliqua à analyser les caractères des personnages, surtout celui de Virginia, la fille cadette de Jules et de Maud, celle qui entrera au couvent au lendemain de leur séparation. Après avoir cité la parole de la jeune fille à son père, *qui sait si le Bon Dieu ne m'accordera pas de refaire entre vous et maman l'avenir*, Mlle Daveluy ajoute : « Que j'aime ce mot de lumière et de pitié ! Il tranche sur la rigidité du fond. Il rayonne de miséricorde. Il fait se lever l'aube du revoir et de la réconciliation pour le pauvre père dont le cœur défaille ». Elle est la seule à avoir donné son sens à cet épisode du dénouement. Si les théologiens avaient manifesté autant de pénétration d'esprit, ils auraient peut-être vu que l'auteur laissait volontairement une porte ouverte à la réconciliation de Jules et de sa femme.

Un autre passage de cette conférence mérite d'être cité, parce qu'il illustre bien les détours que faisaient les critiques pour révéler le vrai nom d'Alonié de Lestres et louer ou, selon le cas, descendre l'abbé Groulx tout en respectant son emploi d'un pseudonyme.<sup>18</sup>

Le ton général d'Alonié de Lestres est si sincère, certains épisodes sont racontés avec une telle précision, tant de vérité dans les moindres détails que, malgré soi, l'on sourit. La personnalité distinguée de l'auteur surgit devant nous. Sûrement, seul un historien aura une semblable sûreté de touche, saura rassembler, coordonner, dominer les faits. L'historien l'emporte sur le romancier trop souvent. Reprenez par exemple la discussion vive et serrée du P. Fabien, un Oblat, avec Jules de Lantagnac. Vous voilà suffisamment édifiés sur la doctrine d'un de nos plus ardents apôtres de l'action française. L'anonymat est dangereux pour qui a déjà si bien fait connaître les inquiétudes de son esprit élevé, les espoirs de son cœur très noble.

Le 23 octobre, le *Devoir* publiait une étude de Léo-Paul Desrosiers. Cette fois, le critique est un écrivain authentique et, par

---

<sup>18</sup> On conçoit que l'abbé Groulx étant prêtre, il ait préféré ne pas signer un roman de son nom. D'ailleurs, il avait d'autres pseudonymes, qu'il employait lorsqu'il ne voulait pas trop s'exposer en sa qualité de professeur à l'Université de Montréal. Les ennuis que l'abbé Groulx s'est attirés à certaines étapes de sa carrière sont racontés par M. André Laurendeau dans sa brochure : *L'abbé Lionel Groulx*, Montréal, 1939.

surcroît, un romancier. Il connaît donc, lui, les difficultés du genre, ce qu'il requiert de talents et de connaissances diverses, surtout lorsqu'il s'agit de romans basés sur l'histoire. Aussi, admire-t-il très sincèrement l'abbé Groulx pour avoir réussi à fusionner les éléments historiques, psychologiques et idéologiques, de son sujet, et par exemple pour avoir « incorporé en quelques dizaines de pages tout le vaste débat scolaire qui a fourni au Canada une décade d'agitations non terminées encore. » Il y va bien, lui aussi, de son petit couplet d'intellectuel contre les politiciens — « Il n'y a rien de si veule et de si lâche, en matière de patriotisme, qu'un député canadien-français » — mais il dégage les données plus profondes de la situation où se débat Jules de Lantagnac.

A l'arrière-plan des personnages se profile la silhouette de trois races qui luttent éternellement l'une contre l'autre et se combattent sans pouvoir jamais s'entendre. Jules de Lantagnac, Maud Fletcher, William Duffin, le Canadien français, l'Anglais et l'Irlandais, incarnent les trois éléments disparates de notre nationalité canadienne qui ne s'entendent pas entre eux ni les uns contre les autres, comme dans les campagnes électorales à trois candidats où chacun a deux adversaires.

Pour le reste M. Desrosiers reprend à son compte les thèses de l'abbé Groulx, du moins d'Alonzié de Lestres, à savoir qu'au lendemain de la conquête, « la noblesse a trahi le peuple qui se défendait, et sa trahison l'a détruite ». <sup>10</sup> Et de nos jours, c'est la haute bourgeoisie qui trahit :

Notre classe sociale la plus élevée manque de patriotisme. Elle fait donner à ses fils et à ses filles l'éducation qui les sépare du tronc principal et les perd définitivement. Nous en voyons chaque semaine des exemples fameux et célèbres.

Comme l'abbé Henri Bremond, lorsqu'il lisait la prose savoureuse et pittoresque des vieux auteurs spirituels oubliés du

---

<sup>10</sup> Dans un des nombreux discours qu'il tient à son pénitent, le P. Fabien dit : « Qui sait si notre ancienne noblesse canadienne n'a pas dû sa déchéance au mélange des sangs qu'elle a trop facilement accepté, trop souvent recherché ? Certes, un psychologue eût trouvé le plus vif intérêt à observer leurs descendants. Ne vous paraît-il pas, mon ami, qu'il y a quelque chose de trouble, de follement anarchique, dans le passé de ces vieilles familles ? Comment expliquez-vous le délire, le vertige avec lequel les rejetons de ces nobles se sont jetés dans le déshonneur et dans la ruine ? » (p. 130-131).

XVIIe siècle, je voudrais, pour d'autres motifs que les siens évidemment, tout citer, car résumer, ce serait enlever toute saveur à ces écrits. Mais je dois, moi aussi, me borner, si je ne veux pas que cette préface devienne une histoire en dix tomes. Braves jeunes gens qui chantent l'éclosion d'un chef-d'œuvre, qui voudraient le faire lire partout, même en France, qui se réjouissent de ce qu'un Canadien ait écrit un roman aussi beau, sinon plus, que *Maria Chapdelaine*, et qui, en attendant de rencontrer des adversaires avec qui se mesurer héroïquement, en sont réduits à clamer sur tous les toits leur enthousiasme ! Avant de les quitter pour entendre des sons de cloche plus graves, je tiens du moins à laisser dire quelques mots à quatre d'entre eux qui devaient plus tard s'illustrer de quelque façon.

*Albert Lévesque*, e. e. d., futur publiciste et éditeur :

J'applaudis à l'*Appel de la Race*, parce que dans cet appel il y a un réveil, un sursum corda, une apologie nationale ! Et je me demande si, après un appel si vibrant, on n'est pas en droit d'attendre, du moins d'espérer, un Réveil de la Race, ou mieux, une survivance de la Race, où l'on puisse trouver personnifiés dans un héros ou une héroïne, tous les caractères, toutes les qualités distinctives, tout l'idéal, de la race canadienne-française.<sup>20</sup>

*Noël Dorion*, futur Bâtonnier, et pour le moment, « du cercle Saint-François de Sales » :

Amateurs du prétendu patois canadien, soyez certains d'une chose, c'est que vous ne retrouverez nullement dans cette lecture les traces de « notre » langage, lequel — à ce qu'on dit, — a si bien reproduit (?) Louis Hémon. Tout de même, vous pourrez conclure avec moi que si ce livre ne « nous révèle pas à nous-mêmes » comme l'a fait si mirobolamment — paraît-il — *Maria Chapdelaine*, il nous révèle cependant nos nombreux devoirs à l'égard de notre race canadienne-française.<sup>21</sup>

*René Chaloult*, du comité régional de l'A. C. J. C., qui sera plus tard député nationaliste :

Notre jeunesse est éprise d'enthousiasme, assoiffée d'idéal. Elle grille de revendiquer avec tenacité et intransigeance les droits sacrés des causes nobles et justes. Or, l'occasion lui est offerte aujourd'hui de coopérer à cette excellente action. Va-t-elle la rejeter ? Non, certes. A l'œuvre donc,

<sup>20</sup> *L'Action Catholique*, 12 octobre 1922.

<sup>21</sup> *Idem*, 18 novembre.

vous tous qui êtes de l'A.C.J.C. [...] Qu'on n'oublie pas que nous constituons une force, grâce au grand nombre de nos cercles répandus un peu partout dans le Québec, au sein de tous les milieux sociaux. Nous pouvons donc beaucoup pour la diffusion des bons principes. [...] Grâce à Dieu, nous avons un maître de patriotisme sain, un guide aussi savant que dévoué. Que l'on popularise ses idées, qui sont aussi les nôtres, en propageant l'*Appel de la Race*.

Jean Bruchési, étudiant, futur sous-secrétaire de la Province, dans un article intitulé *Un coup de clairon* :

Celui qui se cache sous le pseudonyme d'Aloné de Lestres a une œuvre magnifique à son crédit, œuvre lourde de brillants résultats, comme l'arbre écrasé sous le poids des fruits mûrs. Le sang répandu jadis par l'ancêtre, au service d'une grande et noble cause, se retrouve aujourd'hui dans les veines du descendant, plus chaud et plus jeune que jamais. Et pour tout ce qu'il a fait, lui, qu'il soit permis à un jeune de lui exprimer sa reconnaissance. La jeunesse canadienne, en général, sait à quelles sources puiser de précieux renseignements; à chaque coup de clairon que jette le vaillant sonneur, elle peut répondre : présente.<sup>22</sup>

Le Devoir et l'Action catholique reproduisaient à qui mieux mieux tout ce qui s'écrivait en faveur de l'*Appel de la Race*. Il suffisait aux jeunes admirateurs de l'abbé Groulx d'exprimer quelque part leur enthousiasme, pour recevoir aussitôt les honneurs de la reproduction dans l'un de ces quotidiens qui se proclamaient indépendants et catholiques. Les voix discordantes ne pouvaient espérer le même retentissement. Elles furent d'ailleurs peu nombreuses dans la presse. Je n'ai relevé que deux articles franchement hostiles. Le premier est de Valdombre, ce qui est tout dire. C'est un abattage en règle, et tellement grossier que les amis de l'abbé Groulx ne se donnèrent pas la peine de le relever. Qu'on juge plutôt :

Libre, je veux parler de l'*Appel de la Race*, dont tout le monde parle, et que notre journalisme indulgent ne manque pas de louer avec finesse. L'auteur, Aloné de Lestres, qui est peut-être une femme, peut-être un homme, mais certainement pas un romancier, aurait mieux fait de publier cent pages de chroniques ou de billets roses. Je me vois donc dans la délicieuse nécessité de faire cette déclaration préliminaire, car l'*Appel de la Race*, roman, est un roman manqué. A cause du style d'abord, et puis à cause du fond, de la collante thèse, sans conclusion et sans morale, histoire invraisemblable dont je ne distingue pas bien l'utilité.

<sup>22</sup> *La Revue Nationale*, novembre 1922, pp. 307 et seq.

L'autre article défavorable, paru dans *l'Événement* du 16 décembre, est signé : H. de Beaupré. S'il a passé à peu près inaperçu lui aussi, c'est qu'il fut éclipsé par celui que l'abbé Camille Roy fit paraître à peu près dans le même temps dans le *Canada Français*. La direction du journal présentait en ces termes l'étude de son collaborateur :

Maintenant que la réclame a eu le temps de faire son travail à loisir — et elle n'y a pas manqué — pour lancer *l'Appel de la Race*, le dernier roman nationaliste, il sera intéressant et aussi utile d'avoir une appréciation impartiale, une appréciation moins enthousiaste, mais à notre avis plus juste, parce que froidement élaborée. Cette appréciation, nous l'avons demandée à un ami, que nous croyons judicieux et suffisamment averti.

J'ai tout lieu de croire que cet ami s'appelait en réalité l'abbé Arthur D'Amours. Comme dirait Valdombre, ce monsieur n'était peut-être pas un critique, mais sûrement un prêtre. Ancien rédacteur à l'Action Catholique, l'abbé D'Amours passait pour être conservateur, impérialiste et conscriptionniste. C'est à ce triple titre que Bourassa l'avait exécuté un jour dans le *Devoir*, plus exactement le 17 décembre 1916<sup>23</sup>.

Le pseudo H. de Beaupré voit assez bien les différentes thèses qui s'imbriquent dans *l'Appel de la Race*, et il entreprend de les démolir une par une, sans faire aucune concession à l'auteur. C'est que pour lui, ce roman n'est qu'une manifestation d'un mouvement politique qui s'appelle le nationalisme. Il admet que ce sont les Anglais du Canada qui ont les premiers lancé le cri de race, mais son sentiment est qu'il serait dangereux de les suivre sur ce terrain. « Ce n'est pas être pacifiste que d'être pacificateur, écrit-il, que de chercher à sauvegarder les droits de ses compatriotes par des moyens moins coûteux et plus efficaces que ceux de la lutte des races. » (Il est amusant de comparer cette théorie avec celle que soutiendra, un peu plus loin, l'abbé Henri Lecompte.) Puis l'adversaire des nationalistes prend la défense des classes dirigeantes, des collègues et du clergé, en alignant les expressions mêmes dont se sert Alonié de Lestres :

« Période de léthargie — goût morbide du repos — génération de pacifistes — énervement subit de tous les ressorts de l'âme nationale, de

---

<sup>23</sup> Sur l'abbé D'Amours, voir le *Bourassa* de Robert Rumilly, pp. 567 et seq.

tous les muscles de la conscience — fédéralisme accepté avec une bonne foi superstitieuse — surenchère de loyalisme — évanouissement du vieux patriotisme français — absence de patriotisme canadien — atmosphère empoisonnée — aberration de l'instinct patriotique » : tout cela n'est pas seulement de la déclaration rhétoricienne, qui s'échappe en accumulant ses inventions verbales; c'est aussi le procédé d'une tactique où la vérité historique est odieusement sacrifiée — consciemment ou inconsciemment — au profit d'un parti qui veut se faire accepter comme une renaissance. Quand on se donne et qu'on veut se faire attribuer la grande mission de tout sauver, il faut bien faire croire préalablement que tout était perdu.

Donc, H. de Beaupré n'admet pas que les collègues et les classes dirigeantes soient responsables de l'abdication nationale de Jules de Lantagnac, non plus que la Confédération — et il est le seul à prendre, bien qu'en passant, la défense des « Pères » de 1867. Pour lui, les nationalistes veulent fonder un parti et ils font de la politique, sous le couvert de l'action française ou nationale. (Il dirait aujourd'hui : sous le couvert de l'action sociale.) Et le bon abbé de s'emporter :

Il faut que la passion nationaliste soit bien aveuglante pour qu'une pareille sortie, injurieuse contre l'éducation et la neutralité de tout un peuple, à une période récente et bien connue de notre histoire, soit passée comme inaperçue, sans soulever de protestation, sous une jonchée d'éloges et de réclames, non seulement dans toute la presse nationaliste, mais même dans la presse catholique, si chatouilleuse elle aussi quand il s'agit de la race. Ni celle-ci pas plus que celle-là n'a l'air de s'indigner de l'injurieux soufflet donné à nos éducateurs, et donc à notre clergé. Cet acquiescement scandaleux de la part d'une presse qui se prétend bien aussi catholique que patriotique et indépendante des partis, nous paraît encore plus étrange et plus inquiétant aussi, que l'attaque pourtant contraire à la vérité des faits connus et aux sentiments du patriotisme, d'un historien-romancier qui s'abuse comme il abuse ses lecteurs, parce que, bien autant au moins que les Pères de la Confédération, il est surtout homme de parti, et qu'il écrit, dans le roman comme dans l'histoire, pour la cause de son parti.

Or ce parti, prétend le monsieur, poursuit une œuvre de division. Dans la famille d'abord, puisqu'il divise l'homme de la femme, contrairement « à la parole de la Genèse confirmée par l'Évangile : *L'Homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme.*

Et cette œuvre de division ne sépare pas seulement les races d'avec les races, elle opère au sein d'une même race. Par les attaques dont l'a parsemé l'esprit du parti nationaliste, attaques contre la noblesse cana-

dienne, contre la généralité des hommes politiques de notre race, tous inculpés de forfaiture et de trahison, ce roman ne peut que diviser notre race elle-même en injuriant ceux qui l'ont dirigée et la dirigent encore.

Les politiciens, la Confédération : H. de Beaupré est bien le seul à prendre leur défense. Mais c'est toujours en passant. C'est ainsi qu'après cinq ou six colonnes de prose indignée, il écrit candidement : « Nous ne reviendrons pas sur les critiques, les attaques et les menaces, qui reviennent plusieurs fois, dans ce roman politique, à l'adresse de la Confédération, de ceux qui l'ont faite et de ceux qui l'ont acceptée. Il nous suffit de les avoir signalées. »

J'ai tenu à citer longuement cet article pour bien montrer que la passion ne se logeait pas d'un seul côté de la barricade. Notre abbé D'Amours correspond assez bien à cet abbé Lavergne que nous avons rencontré plus haut et qui, lui, parce qu'il n'a jamais eu froid aux yeux, ne craignait pas de signer de son nom. Il sera intéressant, plus tard, de comparer ces deux articles à celui d'un autre abbé, le futur Mgr Camille Roy. Mais auparavant, il importe de voir un peu ce qu'ont dit les revues du temps.

La *Revue Dominicaine* ne consacre à l'*Appel de la Race* qu'une page, signée P.S.D.<sup>24</sup> Allant au cœur même du livre, l'auteur écrit qu'il contient « un examen détaillé, une analyse sévère, de tout le mal que l'anglomanie, dans les diverses classes de la société, a fait à la race canadienne-française ». Il débute lui aussi sur une note fort admirative :

L'*Appel de la Race* sonnera comme un clairon. Beaucoup se lèveront, réveillés ou ressuscités par sa voix. Ce livre dénonce un mal profond et tenace : voilà cent soixante-dix ans qu'il s'infiltre dans le peuple; il a tué notre noblesse seigneuriale, il a dépensé la fortune de nos rares familles aisées, il a engourdi nos hommes publics, il a arrêté le développement de notre entité nationale. Par bonheur, au moment où l'on croit, dans le camp adverse, cueillir les fruits de ce mauvais labeur, la race se réveille, se ressaisit, et, grâce au travail des bons éclairés, partout s'allument les feux du guet. Vingt ans de luttes nous trouvent aujourd'hui plus aguerris, plus forts, plus conscients. Le livre d'Alonié de Lestres ramasse ces efforts des soldats et des chefs, il rassemble toutes ces voix, il en fait une clameur immense : l'appel de la race.

---

<sup>24</sup> Novembre 1922, p. 471.

Voilà pour le fond. Quant à la forme, le jugement est à la fois concis et nuancé :

Le livre fait trop de bien pour qu'on se permette de relever autrement quelques faiblesses éparses, comme par exemple l'intermittente dureté du style, et la désignation par nom propre de certains personnages dans une œuvre où la fiction, surtout la fiction romanesque, tient déjà si peu de place. Mais les hommes du métier devraient nous dire le pas immense que cette œuvre, avec Maria Chapdelaine, aura fait faire à la stylisation des choses du pays.

La *Revue Trimestrielle Canadienne*, publication des anciens de l'École Polytechnique, donna une courte note signée O.-L. M., autrement dit M. Olivier Maurault.<sup>25</sup> Certes, l'auteur fait quelques réserves : « Sans doute, dit-il, on peut discuter certaines situations et certains caractères », et il se demande si « la thèse elle-même ne pourrait pas se poser autrement », mais il conclut :

Si ample que soit ici la matière à discussion, il reste que ce roman — presque de l'histoire — est écrit d'un style rapide et fort, auquel le lecteur ne résiste guère. Dialogues, descriptions, exposés doctrinaux se suivent, se mêlent, se soutiennent, variés et vivants, et font de ce livre un des meilleurs de notre littérature canadienne. Nous pensons en outre que si les leçons qui s'en dégagent sont dures à entendre, elles portent des fruits salutaires.

Si l'on se souvient que l'abbé Groulx a fait ses études secondaires au Séminaire Sainte-Thérèse, on ne sera pas surpris de lire dans les *Annales Thérésiennes*, un long article sur son roman. Il est écrit par un professeur, l'abbé Henri Lecompte. « Il faut avoir bien profonde la religion du secret pour ne pas dévoiler ici un nom qui fait tant d'honneur non seulement à son Alma Mater, mais encore à toute la race canadienne-française. » Mais la fierté collégiale l'emportant sur la *religion du secret*, secret d'ailleurs qui n'en est plus un, l'auteur poursuit de sa plus belle plume :

Le noble patriotisme qui s'exhale de toutes ces pages, cette prose toute vibrante du lyrisme et la richesse du vocabulaire trahissent assez d'ailleurs une plume que les intellectuels de la dernière décade ont fréquentée avec tant d'admiration. Son nom est déjà sur toutes les lèvres, vous l'avez nommé, c'est lui. Aloné! Lionel! cela se ressemble comme deux petits frères.

---

<sup>25</sup> Décembre 1922, vol. VIII, p. 487. Cet article a été reproduit dans *Brièvetés*, Les Editions du Mercure, Montréal, 1928.

L'abbé Lecompte laisse tomber la question des mariages mixtes et même celle de la formation patriotique donnée par les collègues pour voir dans l'*Appel de la Race* « un roman admirablement tissé sur la question brûlante des écoles de l'Ontario ». Deux races *absolument hétérogènes* s'opposent au Canada. Or,

trois écoles viennent offrir trois solutions différentes. L'Anglo-Saxon propose, impose sans merci l'assimilation de l'une par l'autre; un certain nombre de politiciens, ceux que déconcerte une lutte apparemment infructueuse ou qu'aveugle une folle illusion, y vont de la petite conciliation, par compromis; viennent enfin les lutteurs opiniâtres, ceux qu'on appelle les intransigeants, qui proposent la lutte jusqu'au bout et défendent leur thèse au nom du plus pur patriotisme.

Dans l'*Appel de la Race*, les deux premières théories, celle de l'assimilation et celle du compromis, « sont mises sur le même pied : utopies aussi criminelles qu'irréalisables ». Suit le classique parallèle entre les Canadiens français qui aiment leur pays et les Anglo-Saxons qui ne pensent qu'à l'Angleterre; ceux-ci qui ne rêvent qu'aux richesses matérielles et ceux-là qui ont avant tout en vue les valeurs spirituelles; le Canadien français, dont « l'âme s'enthousiasme du beau, du grand, de la lumière, et l'Anglais, enfermé dans ses brouillards éternels, qui abandonne l'entière directive de sa vie aux puissances de l'argent ». Le compromis, cela veut dire « que l'agneau sacrifie tout à Sa Majesté le Lion ».

Il n'y a donc de solution durable et sérieuse que celle que nous transmet l'*Appel de la Race* : échapper peu à peu à l'étreinte du conquérant, vomir de son sein les éléments inassimilables, reconquérir l'autonomie de son âme en attendant le jour glorieux, où pleinement émancipée, maîtresse d'un territoire qui aura l'unité géographique, elle reprendra la pleine possession de ses destinées, le rêve ancien de la Nouvelle-France.

Autrement dit : en attendant le séparatisme et la création d'un Etat français sur les bords du Saint-Laurent. Après cela, le professeur de belles-lettres prend le dessus et se prononce sur la valeur littéraire de l'ouvrage. Hélas, « la mode, aujourd'hui, c'est qu'une thèse se présente sous forme de roman psychologique ». Mais heureusement, « on peut étudier le cœur humain par le haut et par le bas ».

Quand vous ouvrez une de ces productions contemporaines, Loti, Bordeaux, Bourget et même Bazin, il vous faut l'avouer, c'est avec le désir

de vous sentir secoués au foyer des convoitises, par ces perquisitions indiscretes qu'on y poursuit dans les soutes les plus morbides de votre misérable cœur. [...] Cependant, l'étude psychologique qui ébranle le cœur par le haut et va chercher l'émotion, la vraie émotion esthétique, dans ce qu'un auteur appelle la fine pointe de l'âme, n'a jamais manqué non plus de produire le plus profond intérêt.

Inutile d'ajouter qu'Alonié de Lestres appartient à ce dernier groupe de romanciers, et l'abbé Lecompte est d'avis qu'il unit la *volonté cornélienne* à la *mélancolie eschylienne*. On a des lettres ou on n'en a pas ! Suit une savante dissertation littéraire et même philosophique de trois ou quatre pages sur la situation, le drame, les caractères, pour conclure, que « quand on va fermer ce beau livre et qu'on revient à la préface, on songe encore à ces deux grands vers du Cid :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,  
Et pour des coups d'essai veulent des coups de maître.

Jusqu'ici, comme on le voit, à l'exception de Valdombre et de H. de Beaupré, dont les articles passèrent totalement inaperçus, ce ne furent qu'éloges dithyrambiques, suivis, quelques rares fois, de réserves bienveillantes. Mais en décembre, la face du monde change brusquement. La *Revue Moderne*, de Montréal, publie un article de René du Roure, franchement et, à certains endroits, grossièrement hostile à l'*Appel de la Race*. Du Roure était un Français (un Français de France, comme on disait dans le temps), venu au Canada comme professeur de littérature française à l'Université de Montréal et qui, plus tard, était passé à l'Université McGill. Que venait-il faire dans cette galère ? Nous le verrons bientôt. « Ce n'est un secret pour personne, dit-il dès le début, que sous le pseudonyme d'Alonié de Lestres, se cache un historien canadien d'une certaine réputation. » Ça commence bien ! Il ajoute aussitôt que l'*Appel de la Race* « est à la fois un roman régionaliste, un roman à thèse et un roman à clef ». On pourrait longuement discuter au sujet de la première assertion, d'autant plus que le savant professeur la fait découler de la question scolaire de l'Ontario. La thèse, d'après lui, serait celle du « coin de fer ». Oui, sans doute, c'est là la théorie psychologique d'Alonié de Lestres pour expliquer qu'à l'âge de 43 ans Jules de Lantagnac ait éprouvé le besoin de faire l'unité morale de sa vie et de sa personne, mais il y a plus

dans ce roman. Quant à l'histoire du roman à clef, qui sera reprise un mois plus tard par Louvigny de Montigny, elle me semble bien obscure et sans aucun intérêt, du moins aujourd'hui.

Mais Alonié de Lestres ne se contente pas d'essayer de démontrer son inoffensive théorie : il touche, chemin faisant, à de brûlantes questions, il porte de violentes attaques à ses concitoyens de l'une et de l'autre race, et ces attaques sont de nature à contrister de fort honnêtes gens et à faire à la cause qu'il prétend défendre beaucoup plus de mal que de bien.

René du Roure ne prend qu'en passant la défense des générations de Canadiens français accusés de « sommeil léthargique », des classes dirigeantes, des hommes politiques qui cherchaient la conciliation, et il ne s'occupe pas du tout des collègues. Toute sa sollicitude va aux Anglo-canadiens qu'il fréquente, et à la France, qu'il prétend représenter. Que l'abbé Groulx ait fait des portraits assez peu sympathiques de ses personnages anglais, David Fletcher, Maud, le ministre Rogerson, William Duffin, ce n'est que trop vrai, et un critique plus pondéré que le professeur de McGill, l'abbé Camille Roy, le fera remarquer. Mais R. du Roure n'exagère-t-il pas à son tour, lorsqu'il dit du P. Fabien :

Ce religieux « homme d'action », ce terrible batailleur, cet infatigable discoureur, manque singulièrement de charité. Chacune de ses paroles est une excitation à la haine : et l'*Appel de la Race* est un appel à la lutte des races. Est-ce désirable ? Et cet appel, s'il est entendu, n'est-il pas de nature à décourager les bonnes volontés, à détruire les sympathies, à annihiler l'œuvre patiente à laquelle travaillent avec persévérance les esprits clairvoyants et modérés ? Voilà la grave question qu'on a le droit de se poser.

Oui, certes, mais ce n'était peut-être pas à lui qu'il appartenait de la poser, et d'autant plus que les Français sont rarement heureux lorsqu'ils se mêlent de politique canadienne. « Les Anglais auraient tort de s'offusquer de pareilles attaques, reprend le professeur de McGill : la France n'est pas mieux traitée. » Qu'on relise le livre, et l'on verra qu'en somme l'abbé Groulx ne fait que ridiculiser les snobs qui ne voudraient manquer aucun conférencier français, mais qui ne se dérangeraient pas pour entendre un Canadien. L'autre reproche est cependant plus sérieux :

On ne peut d'autre part s'empêcher de remarquer que l'action de ce roman se déroule pendant la guerre, et que ce Lantagnac qui retrouve avec

tant d'enthousiasme ses origines françaises, n'a pas un regard, pas même un mot de sympathie pour cette France, d'où sa race est sortie, et qui lutte alors, désespérément, sur les rives de la Meuse. Un vrai nationaliste est fidèle à sa race; mais sa fidélité a des limites.

Décidément, ce monsieur était tout le contraire d'un diplomate ! Il touchait là à un sujet brûlant. Pendant la guerre, la France avait envoyé ici des propagandistes pour convaincre les Canadiens français qu'ils devaient se porter au secours de la vieille mère-patrie, mais il était trop facile de leur faire remarquer que la France avait oublié depuis longtemps le Canada, et qu'en définitive ces propagandistes n'étaient que des agents de l'impérialisme anglais. D'autres pouvaient aussi alléguer que le pays de saint Louis et de Jeanne d'Arc était dominé par les francs-maçons, et les nationalistes, eux, se trouvaient assez bien placés pour répondre : avant d'aller défendre la France en Europe, nous voulons la défendre ici, au Canada, où des imbéciles veulent étouffer le verbe français.

L'abbé Groulx pouvait avoir ses raisons pour ne pas greffer sur ce drame des écoles franco-catholiques en Ontario une autre question qui aurait pu soulever une controverse de plus. Encore ici, lui seul pourrait nous renseigner. N'empêche qu'il serait intéressant de faire l'étude des sentiments de son école envers la France. Je crois qu'au lendemain de la première guerre, ces sentiments, chez les Canadiens français, étaient assez nuancés. Ils pouvaient aller de la véritable francophilie, de l'admiration sans limites pouvant entraîner le mépris pour le peuple canadien, jusqu'à ce qu'on peut appeler la francophobie, même l'indigénisme. C'est ce qui fait dire à M. Georges Vattier qu'en 1918, « leur mentalité était encore comme fuyante et presque insaisissable ». <sup>26</sup>

On se doute bien qu'après cela, René du Roure ne pouvait trouver de bien grandes qualités littéraires à l'*Appel de la Race*. C'est toujours la même histoire, chez les critiques improvisés, et même, hélas ! souvent, chez les critiques de profession. Lorsque le fond du livre leur agréé, ils disent gentiment que les quelques imperfections de style, échappées à une plume hâtive, ne gâtent pas un ouvrage de si grande valeur; et lorsqu'ils ne s'accordent pas

---

<sup>26</sup> *Essai sur la mentalité canadienne-française*, (Paris, 1928), p. 282.

avec l'auteur, ils trouvent tout simplement qu'il écrit mal. Je cite quand même quelques échantillons des fureurs de René du Roure, d'abord parce qu'elles sont assez drôles, et ensuite parce qu'il sera intéressant, plus tard, de les comparer avec l'appréciation de l'abbé Camille Roy, pour voir si les deux critiques méritaient d'être placés sur le même pied.

Il eût été au moins désirable que ce livre, ce plaidoyer pour la langue française, fût rédigé dans une langue pure et correcte. Le meilleur moyen de servir la langue française, pour un écrivain, c'est encore de bien écrire. Ce n'est malheureusement pas ce que fait Aloné de Lestres.

Suit une série d'exemples plus ou moins justes, et après avoir monté ses perles en épingles, le critique conclut : « Nous pouvons nous en consoler, après tout : mieux composé et mieux écrit, *l'Appel de la Race*, inspiré par la passion et par la haine, aurait pu être une œuvre dangereuse. Tel qu'il est, je le crois inoffensif. » Tant mieux pour vous, cher monsieur !

Et nous en arrivons à la phase cruciale du débat, à l'article publié par l'abbé Camille Roy dans le *Canada Français* de décembre 1922, article de quinze pages, fort bien charpenté, dense, écrit de main de maître, et autour duquel, désormais, tournera toute la discussion. L'abbé Roy jouissait d'un rare prestige. Educateur et professeur estimé de toute une pléiade d'anciens élèves, écrivain réputé, orateur toujours goûté, il avait en plus, aux yeux de toute l'élite cultivée, le rare mérite d'avoir étudié à fond l'histoire de la littérature canadienne. Comme critique, il faisait autorité, en dépit des attaques mesquines d'Olivar Asselin et de Jules Fournier, deux journalistes qui s'étaient toujours signalés par leurs exagérations intempestives. On l'appelait — et on le considérait comme tel, du moins à Québec — le prince des critiques littéraires. S'il est un reproche qu'il méritait, c'était d'être trop doux, trop indulgent, voire un peu bénisseur, et c'est là d'ailleurs ce que Fournier et Asselin ne lui pardonnaient pas. Il s'est maintes fois expliqué à ce sujet et je crois qu'on peut résumer sa théorie, ou sa conception de la critique, en disant qu'il voulait avant tout encourager les écrivains, surtout les débutants, et leur montrer les voies à suivre, plutôt que de les détourner d'écrire, par une trop grande sévérité. Or, l'occasion ne lui était pas offerte tous les jours, d'apprécier

des livres qui en valaient la peine. En présence de l'*Appel de la Race*, il dut se sentir heureux de pouvoir donner toute sa mesure.

L'abbé Roy commence par rappeler que le roman « appartient à la branche pauvre de la littérature canadienne », et que c'est dommage, car « en dépit d'affirmations contraires, il y a chez nous, dans notre histoire et dans nos mœurs, dans notre vie sociale, religieuse, politique, économique, des situations très spéciales, des conditions d'existence uniques, qui offrent au romancier les thèmes les plus variés et les plus féconds ». C'est dans le conflit des races, inévitable dans un pays comme le nôtre, qu'Aloné de Lestres a puisé le sujet de son roman. Comme on le voit, préambule tout classique, et qui n'annonce aucune animosité.

Le résumé que la critique fait ensuite de l'*Appel de la Race* me paraît parfaitement honnête et objectif. C'est à peine si, en passant, il insiste sur les aspects qu'il développera plus loin, en étudiant les caractères et les situations. Par exemple, au sujet de l'abdication nationale du héros :

Jules vint au monde en un temps où, de l'avis du romancier, le patriotisme, dans la province de Québec, était en léthargie un peu partout, dans les foyers comme dans les collèges classiques, dans la vie privée comme dans la vie publique. Du collège où il fut mal préparé au devoir social, Jules passa comme naturellement à l'Université anglaise McGill et il y fit son droit.

Cette notation, il me semble, respecte l'idée de l'auteur. Mais un peu plus loin, lorsque le brave Jules se met à *réapprendre* sa langue maternelle, l'abbé Roy demande :

En vérité, comment l'a-t-il pu oublier entre vingt-cinq et quarante ans, et à Ottawa ? Mais passons, tout arrive, surtout dans les romans.

En passant encore, cette petite malice assez inoffensive, lorsque Jules revient de son pèlerinage au pays de ses ancêtres :

Il est tout bouleversé par ces visions du pays natal : à tel point que de retour à Ottawa après huit jours de fervent pèlerinage, il oublie, en rentrant dans la ville à cinq heures et demie, et après cinq heures de retard, d'aller rejoindre sa famille qui l'attend depuis midi ; avec une diligence assez invraisemblable, il s'en va tout de suite de la gare à Hull, raconter ses impressions et ses émotions à un excellent Oblat, le Père Fabien.

Enfin, après avoir résumé les faits et gestes de Jules pour re-franciser sa famille et sa maison, l'abbé Roy juge que le nouveau

converti « va vite, très vite en besogne, extrêmement vite, et l'on se demande ce que peut bien éprouver à travers tout ce chambardement patriotique, madame de Lantagnac, Maud Fletcher ». Car, après tout,

Jules ne pouvait tout de même pas espérer qu'elle se fit française. Il s'accuse d'ailleurs de manquer de tact vis-à-vis sa femme; et il a rudement raison.

La suite de l'analyse, qui prend encore trois pages, est vraiment intéressante, et de beaucoup la plus belle de toutes celles qui ont été faites de l'*Appel de la Race*. Et l'abbé Camille Roy conclut de son exposé :

Telle est la fable de ce roman : faite d'histoire et d'imagination, propre à instruire et à intéresser. [...] Cette fable extraordinaire établit surtout un fait et pose un problème. Elle établit le fait psychologique de l'appel de la race; elle pose le problème moral théologique du cas de conscience de Jules de Lantagnac.

Quant au fait psychologique, il l'approuve entièrement, et le passage vaut d'être cité :

Le fait de l'appel de la race, appel qui se fait un jour entendre même chez ceux qui ont oublié ou qui ont trahi, est exposé par Alonié de Lestres dans des pages fortes, éloquentes, où le sentiment et la raison confondent, renforcent les unes par les autres, leurs démonstrations. Le pèlerinage de Lantagnac à Vaudreuil est raconté avec une tendresse, une émotion qui jaillissent à la fois de l'âme du héros, et des objets, du sol même qu'il revoit. Et il y a dans les réflexions de Jules, dans les souvenirs qui remontent à la surface de sa conscience, dans les remords qui le font souffrir, des accents qui sont vraiment des appels profonds, des voix du passé, des voix d'ancêtres qui n'ont pu se taire toujours, qui parlent par tout ce que ceux-ci ont laissé d'eux-mêmes dans la chair et dans le sang de leur fils.

Heureux tout de même l'écrivain canadien qui, en cette année lointaine de 1922, pouvait lire un aussi judicieux commentaire de son œuvre ! Mais je crois que les compliments adressés au romancier n'émouvaient guère l'homme de doctrine, le chef d'école, que demeurait l'abbé Groulx par delà la littérature. Et l'abbé Camille Roy retirait peut-être aussi d'une main, ce qu'il donnait de l'autre. Car tous les mérites littéraires du livre, et même sa valeur patriotique, ne peuvent lui faire admettre les deux propositions principales : à savoir que les collègues sont responsables

de l'abdication de Jules de Lantagnac, et ensuite que celui-ci avait le droit de briser son foyer pour sauver sa race.

Avant d'aller plus loin, je crois opportun de transcrire cette page de l'*Appel de la Race* qui se rapporte aux collèges, et qui a fait couler tant d'encre. C'est Jules de Lantagnac qui parle, dans une de ses entrevues avec le Père Fabien :

— Mon Père, vous oubliez une chose : que je suis sorti du collège, moi, aux environs de 1890. Qu'ai-je entendu, jeune collégien, puis étudiant, aux jours des fêtes de Saint-Jean-Baptiste ? Interrogez là-dessus les jeunes gens de ma génération. Demandez-leur quels sentiments, quelles idées patriotiques, gonflaient nos harangues sonores ? La beauté, l'amour du Canada ? La noblesse de la race, la fierté de notre histoire, la gloire politique et militaire des ancêtres, pensez-vous ? Non pas ; mais bien plutôt les bienfaits de la constitution britannique, la libéralité anglo-saxonne, la fidélité de nos pères à la couronne d'Angleterre. Ah ! celle-là surtout, voilà bien quelle était notre plus haute, notre première vertu nationale. Quant au patriotisme rationnel, objectif, fondé sur la terre et sur l'histoire, conviction lumineuse, énergie vivante, chose inconnue ! avait continué l'avocat. La patrie ! un thème verbal, une fusée de la gorge que nous lançions dans l'air, ces soirs-là, et qui prenait le même chemin que les autres... Ah ! que l'on nous soit indulgent ! avait enfin supplié Lantagnac. On n'a pas le droit d'oublier quels tristes temps notre jeunesse a traversés. Sait-on assez quelle période nous avons vécue ? Sait-on que l'état d'âme, l'attitude du vaincu nous étaient prêchés comme un devoir ? qu'oser rêver d'indépendance pour le Canada, qu'oser seulement parler de l'union des Canadiens français pour la défense politique ou économique, nous étaient représentés comme autant de choses immorales ? Le sait-on, mon Père ? <sup>27</sup>

Et l'abbé Groulx ajoute : « Lantagnac avait raison. A la sortie du collège, le hasard, le besoin de gagner l'avaient conduit vers l'étude du célèbre avocat anglais Georges Blackwell. Ce hasard lui valut d'aller faire ses études de droit à l'Université McGill ». Mais une question se pose ici. Est-ce délibérément que l'abbé Groulx a tenu les collèges responsables de l'abdication de son héros, ou bien a-t-il apporté cette explication, sans y tenir plus que cela, pour justifier, psychologiquement, Jules de Lantagnac ? Il n'était certes pas de ces romanciers qui prétendent n'avoir aucun contrôle sur leurs personnages, qu'ils les suivent plutôt qu'ils les dirigent. Il pouvait très bien, par suite d'un *hasard*, faire

---

<sup>27</sup> Edition originale, pages 15 et 16. Les autres citations de l'*Appel de la Race* sont tirées de la présente édition.

étudier Jules à l'Université McGill, où, assez vraisemblablement, il aurait pu s'angliciser. L'accusation portée contre les collèges était grave, et d'autant plus audacieuse qu'il s'agissait là d'une question de faits, et non plus d'une interprétation historique. Lui seul, sans doute, pourrait répondre à cette question.

Or, l'abbé Camille Roy, qui n'admettait pas cette assertion, ne pouvait plus, ensuite, approuver la conduite de Jules de Lantagnac, et le personnage lui devint antipathique. « Sa souffrance, affirme-t-il, est la rançon de son péché. Il s'est laissé prendre par l'anglomanie : lui seul, ou lui surtout, en est responsable; car on ne voit pas clairement que l'éducation des collèges classiques entre 1870 et 1890 conduisait nécessairement aux trahisons nationales. Anglomane et lâcheur, Lantagnac le fut donc bien volontairement. » Quelques pages plus loin, l'abbé Roy revient sur ce sujet, qui lui tenait vraiment au cœur.

On discutera assurément certains jugements historiques d'Aloné de Lestres. Il est bien sévère pour ceux qui ont vécu dans la province de Québec au lendemain de la Confédération, et qu'il accuse d'avoir dormi sur leurs devoirs de patriotes. Personne n'échappe à l'universelle condamnation. Nos collèges classiques eux-mêmes, les forteresses de l'idée française au Canada, n'ont formé que des loyalistes; ils n'ont pas su faire aimer le Canada pour lui-même, et pour les traditions françaises qu'il y faut maintenir. On y a célébré dans des harangues ronflantes les bienfaits de la constitution britannique, les libertés qu'elle nous donne, la loyauté de nos pères à la couronne d'Angleterre, jamais la beauté et l'amour du Canada, la noblesse de notre race, la fierté de notre histoire! Je ne puis m'empêcher de trouver ces observations historiques plus oratoires que scrupuleusement exactes. J'ai trop vécu dans un collège, entre 1880 et 1890 — il se trouve que Lantagnac et moi nous avons fait nos études dans le même temps — pour ne pas trouver légèrement pessimistes de si graves affirmations.

Et il conclut : « Depuis Isocrate, on ne compte plus les exagérations de la Rhétorique ! »

Donc, d'après l'abbé Camille Roy, les collèges classiques ne sont pas responsables de l'abdication nationale du héros. *Celui-ci s'est acculé lui-même à une impasse.* Plus que cela : en épousant, volontairement, une anglaise, « il a fixé à son patriotisme éventuel une limite qu'il ne peut plus moralement dépasser » et, enfin, « il s'est mis dans l'impossibilité morale et pratique de rendre à

la cause française les services qu'il voudrait maintenant lui rendre ». Bref, Jules de Lantagnac n'avait pas le droit de prononcer le discours fatal du 11 mai sur la motion Lapointe. Et comme il avait consulté auparavant son directeur spirituel, c'est au Père Fabien que le critique s'en prend maintenant. Il devient grave, comme il se doit, et sévère. Ce sont deux théologiens qui s'affrontent, dont l'un, pour le moment, est encore imaginaire, mais qui doit bien refléter les opinions d'un autre théologien, soit l'auteur lui-même : l'abbé Groulx.

C'est dans le chapitre intitulé *A la recherche du devoir* qu'est résolu ce que l'abbé Roy appelle *le problème théologique du cas de conscience*. « Nous avouons tout de suite, déclare-t-il, n'avoir pas goûté ce chapitre essentiel ». Il ajoute un peu plus loin : « La théologie du Père Fabien nous paraît mal avisée quand elle fait un devoir à Jules de Lantagnac d'aller jusqu'au bout, de poser l'acte qui va détruire son foyer. » Au sujet de la théorie du volontaire indirect, il écrit : « C'est une subtilité qui ne peut tenir. Le cas est mal posé par le Père Fabien ou par l'auteur. L'un ou l'autre oublie qu'il y a vingt ans Lantagnac a introduit dans sa vie du *volontaire direct* qui lui interdit de commettre l'acte dangereux et non nécessaire du 11 mai. » Pour tout finir, l'abbé Roy écrit en noir sur blanc que l'absolution du Père Fabien lui *répugne*, et il ajoute : « Il nous paraît donc regrettable qu'Aloné de Lestres ait donné à son roman une conclusion morale qui le gêne. »

Après cela, le critique aura beau ajouter encore des compliments sur le style, dire qu'il y a là « des pages qui sont de la meilleure prose », affirmer que *l'Appel de la Race* « est un très bon livre », ce sera peine perdue. D'autant plus qu'au chapitre de la langue, il fait une réserve d'importance. Il ne veut pas, lui, qu'on dise *le Québec*, et encore moins *du Québec*, pour désigner la province de ce nom. Pour lui, c'est là un anglicisme, voire un barbarisme :

Au temps où Lantagnac faisait ses études, on écrivait encore : la province *de Québec*, le gouvernement *de Québec*, et quand le contexte le permettait, on écrivait tout simplement et très clairement « Québec » sans article pour « la province de Québec » [...] On était alors peu patriote mais féroce<sup>ment</sup> grammatical.

Pauvre lui, qu'allait-il parler langue et grammaire, lorsque pour l'abbé Groulx, et l'*Action Française*, il s'agissait de fonder un pays, un Etat indépendant, qui s'appellerait LE QUEBEC ! Encore une citation — la dernière — pour bien montrer que si l'abbé Camille Roy n'acceptait pas les théories de l'auteur sur le patriotisme des collègues, ni la théologie du Père Fabien, ni l'indépendance *du Québec*, il n'en conservait pas moins un franc respect pour la personne de l'abbé Groulx et une admiration sincère de son talent et de son œuvre :

Mais Aloné de Lestres qui est volontairement barbare quand il a à nommer la province de Québec, est délicieusement correct quand il parle d'autres choses. Il se place, assurément, au premier rang de nos écrivains. *L'Appel de la Race* est un très beau livre français. Il doit être lu et pour tant d'idées nobles, généreuses, dont il est pénétré, et pour cette langue abondante, forte et douce, dont il est écrit.

Cet article dut paraître d'autant plus violent aux yeux des amis de l'abbé Groulx, que l'abbé Camille Roy passait généralement pour un critique modéré et plus que bienveillant. Fut-il, en cette occasion, aussi sévère qu'on l'a dit ? Oui et non. En somme, les réserves les plus sérieuses qu'il a faites dépassent la simple appréciation littéraire pour rejoindre l'option politique. Il est évident que l'abbé Roy n'était pas séparatiste. En ce qui concerne les collègues et la théologie du Père Fabien, il est préférable, avant de se prononcer, d'attendre la suite de la polémique, car l'affaire, on l'imagine bien, n'en restera pas là.

L'article de René du Roure donna une vigueur nouvelle aux disciples et admirateurs de l'abbé Groulx. Jusqu'ici, ils avaient un peu monologué et chanté; enfin, ils allaient pouvoir se battre. Le 21 décembre, ce malheureux du Roure recevait les deux premiers boulets. L'un partait de Québec; l'autre, de Montréal. Ferdinand Bélanger, qui tenait alors à l'*Action Catholique* une rubrique intitulée *En passant*, tira tout de suite à bout portant :

Un monsieur à particule, professeur de littérature française dans une université anglaise de cette province, donne à Aloné de Lestres, avec roideur, une leçon de politesse et, en style de journaliste, une leçon de grammaire et de littérature. Ce professeur reçoit de McGill un traitement... Personne n'y trouve à redire. Il condescend même jusqu'à donner des leçons de lettres et de grammaire dans un magazine. Cela peut lui procurer

un supplément de traitement, et cela le regarde. Mais il y a un genre de leçons que ce professeur de lettres et de grammaire n'a pas charge de nous donner, un genre de leçons pour lequel il ne reçoit aucun traitement et pour lequel il n'est nullement qualifié : les leçons de patriotisme canadien-français.

Le même jour, Léopold Desrosiers publiait, dans le *Devoir*, une réponse au professeur de McGill. Le ton est ferme, mais courtois. Il reproche à du Roure de ne pas « comprendre ou chercher à comprendre, notre nationalité », particulièrement l'opposition des Canadiens français à la conscription, de ne pas comprendre que Jules de Lantagnac défend la civilisation française, « et qu'Aloné de Lestres vient de forger un instrument qui, malgré ses imperfections, servira avec excellence la même fin ». Il est un passage de cet article, cependant, qui nous intéresse plus que les ripostes au Français de France. C'est lorsque M. Desrosiers relève l'insinuation de ce dernier à l'effet que l'abbé Groulx ait voulu contrebalancer l'influence de *Maria Chapdelaine*. « C'est un livre qui touche de près au livre de génie, dit-il, et nous le relisons souvent, avec émotion et enchantement ». Mais il craint que le roman de Louis Hémon nous fasse passer, aux yeux de l'étranger, pour un peuple composé entièrement de bûcherons. Or, cet effet, « tout Canadien français qui se respecte un peu a l'ambition de le détruire. Si Aloné de Lestres avait eu cette ambition, s'il l'a eue, nous en aurons pour cela plus d'estime pour lui. S'il n'y réussissait pas, nous jugerions l'échec malheureux. »

Quelques jours plus tard, soit le 26 décembre, le *Devoir* publiait un autre article, intitulé *Un livre que M. du Roure n'a pas compris*. C'était signé : Jean Bruchési, e. e. d. Que du Roure se tienne bien !

M. René des Roys du Roure n'a pas toujours été professeur à McGill. Lorsqu'il débarquait jadis sur nos rives, alerte et pimpant, il prenait le chemin de l'Université qui se nommait alors Laval. Depuis... les amours ont eu le temps de se transformer, M. du Roure a suivi la route de la transformation au bout de laquelle se dressait et se dresse encore une chaire bien dotée.

Plus juste que ne le seront les rédacteurs de l'*Action Française*, M. Bruchési écrit : « Quant à la thèse de l'ouvrage, si l'abbé Camille Roy ne rend pas tout à fait justice à l'auteur, selon nous, il ne donne pas au moins la preuve d'une partialité inconcevable,

partialité que M. du Roure étale dans son article. » Suivent deux colonnes de texte pour démontrer qu'en somme M. du Roure n'a rien compris. Et cela s'explique :

M. du Roure n'a pas encore saisi, depuis le temps qu'il est au Canada, et ne saisira sans doute jamais, le sens de nos luttes. Il n'a même pas su distinguer notre âme de celle de ses compatriotes. Comment l'aurait-il fait d'ailleurs ? Certainement pas en fréquentant les salons anglais et ceux de nos snobs anglicisés ! M. du Roure a-t-il seulement daigné s'apercevoir que nous avons, nous Canadiens français, une vie à nous ? Trop occupé à faire des mamours à nos concitoyens anglais, il n'a pas eu le temps de penser à nous.

L'article se termine par cette mise en demeure :

On se demande en terminant si M. du Roure aura la délicatesse de démissionner comme membre du jury chargé de distribuer les prix de littérature. Nommé à ce poste par un gouvernement censé représenter le peuple, pour distribuer l'argent du peuple à des écrivains, a-t-il bien le droit de donner une appréciation aussi partielle sur un livre dont le jury aura certainement connaissance ?

Ne croirait-on pas entendre déjà le futur sous-secrétaire de la Province !

Pendant que les uns se portaient à la défense de l'abbé Groulx contre ses *détracteurs*, les autres continuaient à chanter les beautés et les mérites de son livre. Le 16 décembre l'*Action Catholique* reproduisait un article modestement signé *Patriote* reproduit du *Progrès du Saguenay* du 7 décembre. En voici un passage typique :

Le livre ne me quitte pas, il est déjà extérieurement tout fatigué de me suivre; mais, plus notre commerce se prolonge, plus il s'affine; plus la substance du livre m'apparaît riche; plus je découvre de perfections à sa facture, à son ordonnance; plus je m'abandonne à l'influence irrésistible de l'appel qu'il claironne dans la note classique.

Le 18, le même quotidien reproduisait un article de Charles Leclerc, d'abord paru dans le *Prévoyant*, d'Ottawa. Cela commence par l'invocation, *Enfin, Malherbe vint !* « A l'instar de Boileau, il y aurait lieu de recourir à la même exclamation pour exprimer la satisfaction produite par l'apparition du premier roman canadien vraiment digne de ce nom. » Le 21, toujours dans l'*Action Catholique*, c'est Wilfrid Guérin qui compare le roman de l'abbé Groulx à *Pour la Patrie*, de Jules-Paul Tardivel, croyant lui faire un compliment !

Mais, au mois de janvier, nouvelle douche d'eau froide. C'est Louvigny de Montigny qui vient, dans la *Revue Moderne*, se porter à la rescousse de son ami du Roure. Long article, écrit en un style limpide, agréable, et en une langue parfaite. Pour rendre justice à l'auteur, de ce point de vue, il faudrait en citer de longs passages. Hélas ! la vie est courte. De même, ce serait très long, s'il fallait expliquer comment Louvigny de Montigny en était venu à prendre en grippe les nationalistes. Car il ne les aimait pas. Il leur reprochait d'étouffer l'esprit français sous prétexte de défendre la langue française, et de préférer les conférenciers canadiens à ceux de l'Alliance Française. Dans le cas précis de l'*Appel de la Race*, il ne pouvait supporter que ce roman fût comparé à *Maria Chapdelaine*. On sait d'ailleurs qu'il avait voué au chef-d'œuvre de Louis Hémon un véritable culte. « Aloné de Lestres, écrit-il, anime à son idée les caractères qu'il a situés dans son roman, tandis que Louis Hémon observe avec rigueur la psychologie de ses modèles; et *Maria Chapdelaine* suscite l'émerveillement général par la vérité saisissante de ses moindres détails, tandis que l'*Appel de la Race* suinte à chaque pas l'invraisemblance la plus déconcertante. »

Quant à savoir si l'on pouvait identifier Jules de Lantagnac avec un personnage vivant, comme le prétendent du Roure et de Montigny, je ne vois pas l'intérêt que pourrait présenter cette enquête. Il paraît qu'à l'époque, les Canadiens français qui avaient épousé des Canadiennes de langue anglaise étaient assez nombreux, et il est bien possible que l'un d'entre eux ait cru se reconnaître dans le héros de l'abbé Groulx. Ce ne serait pas la première fois que le cas s'est produit dans l'histoire du roman ! Dans le passage qu'il consacre à ce sujet, Louvigny de Montigny est vraiment furieux. Qu'on en juge :

Moins excusable est l'écrivain qui se donne la posture d'écouter à la porte d'un foyer et de s'accaparer des chicanes domestiques pour agrémenter son affabulation. Voilà bien ce qu'a fait Aloné de Lestres, et cela s'appelle, proprement, une malpropreté. Si c'est à de pareils procédés que conduit l'irrévérence qu'il prêche, souhaitons qu'avant de se convertir à cette doctrine où paraît s'abolir tout sentiment de pudeur, les jeunes Canadiens français de l'Ontario et de partout s'angliciseront au moins suffisamment pour apprendre des Anglo-saxons que le *home* est sacré, et qu'un gentleman n'en saurait cambrioler l'intimité sans se voir à jamais banni de la société des honnêtes gens.

Un autre point soulevé par Louvigny de Montigny est la démission du sénateur Landry comme président du Sénat. Il prétendit que cette démission « eut des motifs d'administration interne absolument étrangers à la crise scolaire ». Il échangea même toute une polémique à ce sujet avec Charles Gautier, directeur du *Droit*. Mais il s'agit là d'un point d'histoire qui ne se rattache que très indirectement à notre propos, et je passe outre. Je préfère citer encore quelques lignes fielleuses sur l'*Appel de la Race*, pour montrer les passions diverses que soulevait ce livre.

Pour classer l'*Appel de la Race* parmi les livres mauvais, et voire parmi les mauvais livres, il serait superflu de dénoncer encore son style dont M. du Roure a d'ailleurs prélevé quelques menus échantillons. Le style est l'homme même, et le style use ici avec la syntaxe et la propriété des termes aussi déraisonnablement que l'homme en use avec l'histoire et avec la psychologie. Il n'est pas essentiel qu'un roman expose un adultère ou maltraite un dogme pour figurer à l'index des ouvrages qui dégradent la littérature. Les mauvais livres ont cependant l'avantage de se répandre plus facilement que les bons... [...] Ce fut le secret de Ponson du Terrail et de Georges Ohnet qui moururent fortunés, sinon très considérés des esprits cultivés.

De telles fureurs, évidemment, enlèvent tout poids à une critique, mais elles stimulent le ressentiment de ceux qui sont contre un écrivain ou une œuvre. Dans cette querelle, comme dans bien d'autres, on dirait que les protagonistes s'imaginent que la victoire restera à ceux qui crieront le plus fort. Mais loin d'abattre leur courage, les articles de René du Roure et de Louvigny de Montigny provoquèrent un regain d'ardeur chez les partisans de l'abbé Groulx. C'est Ferdinand Bélanger, de l'*Action Catholique*, qui eut l'honneur de riposter le premier. Cette fois, il emploie une arme nouvelle : l'ironie.

M. Louvigny de Montigny, relativement jeune par sa manière d'écrire, est l'un des écrivains considérables dont nos manuels d'histoire de la littérature canadienne ne parlent pas, parce que tous les manuels sont injustes, arbitraires et mal bâtis. [...] M. de Montigny est un écrivain d'une haute volée, d'une allure impeccablement classique, d'un style alerte et nu, volontairement concis et serré. [...] Félicitons de son courage ce « psychopompe », si retenu de ton, si ferme et si juste dans les idées, et formons le vœu secret qu'un jury intelligent lui décerne un jour pour ses préfaces et ses avant-propos considérables, le Prix David.<sup>28</sup>

---

<sup>28</sup> *L'Action Catholique*, 23 janvier 1923.

Le 29 janvier, Antonio Perrault donnait au *Devoir* un article intitulé *l'Appel de la Race et ses détracteurs*. « La valeur d'une idée se reconnaît aux gens qui l'attaquent, déclare-t-il dès le début. Si MM. du Roure et de Montigny n'avaient pas dénoncé *l'Appel de la Race*, il eût manqué quelque chose à son succès. Ils appartiennent à des coteries qui ne pouvaient pas s'empêcher d'attaquer ce roman et son auteur. » Le premier se fait aussitôt servir un nouveau plat dont il devait commencer à connaître la saveur.

M. du Roure fut importé en notre province par l'Université Laval de Montréal. Il vint ici travailler à l'œuvre de notre université catholique et française. Peu de temps après, il passa, pour riche prébende, à l'Université McGill. Vivant dans l'atmosphère d'une université anglaise et protestante, il craint de se compromettre en montrant trop grande sympathie aux plus actifs serviteurs de notre nationalité. Ses prosternements d'aujourd'hui veulent faire oublier ses genuflexions d'hier.

Et ça continue sur ce ton. Louvigny de Montigny, tout Canadien qu'il soit, n'est pas mieux traité : « Les deux font la paire. Servant lui aussi les Sénateurs, on pensait qu'il avait atteint à leur sagesse pour fumer la pipe et ne rien dire. Mais l'on est heureux de sa descente dans l'arène. Il représente lui aussi une école. » Ici, l'affaire tourne au sérieux : « Quand les plus dévoués serviteurs de notre race, entendent dire à leur adresse, cagots, crétins, béotiens, ils savent d'où partent les coups. » Cependant, le critique ne déplace-t-il pas quelque peu la question, lorsqu'il ajoute : « Pourquoi avoir peur de cette influence de notre clergé ? Pourquoi M. de Montigny rougit-il de cette alliance ouverte de quelques-uns de nos hommes publics avec nos prêtres ? » Je ne sais pas si Louvigny de Montigny était anticlérical — au sens qu'on donnait alors à ce mot — mais il devait du moins, sur ce point, se sentir assez rassuré, car tous les théologiens étaient loin de se trouver du côté de *l'Action Française*. Où il est démontré que dans les querelles de cette nature qui soulèvent plusieurs passions différentes, il se trouve de chaque côté de la barricade des éléments assez hétéroclites.

Dès sa livraison de janvier, *l'Action Française* riposta à l'article de l'abbé Roy et aux deux compères de la *Revue Moderne*. Voici pour le premier :

Le petit livre d'Alonié de Lestres fait parler de lui. C'est à qui lui ferait de la réclame, pendant que la deuxième édition s'en va rapide-

ment. Les critiques sont de toutes les nuances et même sans nuances. Un critique québécois a violemment condamné les solutions du Père Fabien. Nous le regrettons pour lui, mais nous avons reçu, depuis ce temps-là, trop d'approbations de théologiens pour que l'assurance du critique nous rassure sur sa théologie.

C'est encore assez anodin, mais attendons ! Jacques Brassier continue : « Il faut traiter, sans doute, ces violences de théologien comme les violences de grammairien que se permet le même critique. » Il s'agit, on le devine, de Québec avec *le* ou *du*. On oppose à l'opinion de M. Roy celle d'Adjutor Rivard, « dont le critique québécois ne contestera pas la compétence. » M. Rivard avait affirmé quelques années auparavant, que nous devrions dire *le* Québec, comme nous disons *le* Manitoba, même si « nos oreilles n'y sont pas habituées. » (Maintenant qu'il n'est plus question de séparatisme, ce serait une excellente chose si des linguistes étudiaient ce cas d'un nom masculin qui désigne *une* province, et une province qui porte le même nom qu'une ville. Je ne vois pas très bien les Français appeler *le* Paris, le département, le canton ou la province qui engloberait l'Île de France.)

Jacques Brassier déclare ensuite qu'un « professeur de l'une de nos grandes institutions » a acheté cent exemplaires de *l'Appel de la Race* pour protester contre « l'article d'un certain Français paru dans une revue anémique de Montréal. » Ce professeur reconnaît que « tous les Français, grâce à Dieu, ne pensent pas comme ce professeur de McGill : j'en connais, près de moi, qui s'intéressent à nos luttes et sympathisent avec nous. » Voilà pour du Roure. Quant à Louvigny de Montigny, Jacques Brassier est catégorique :

*L'Appel de la Race* n'est pas un roman à clefs. Alonzi de Lestres n'a visé personne; et en fait, l'histoire de Lantagnac ne répond à aucune histoire concrète. Ceux qui écrivent le contraire ne font que de petits romans en marge de l'autre.

Dans une autre note, on reproduit la lettre du *provincial d'un ordre religieux* citant des témoignages élogieux qu'il a reçus de Paris et même de Rome. Un roman qui fera le tour du monde, comme dirait un jeune auteur !

Si *l'Action Française*, comme j'aurai l'occasion de le démontrer, mettait sur le même pied l'abbé Camille Roy et les détracteurs réels de *l'Appel de la Race*, les amis de l'abbé Groulx se montraient

plus justes. M. Roy leur en imposait certainement en sa double qualité de critique réputé et d'ecclésiastique respecté de tous. Dans l'organe de l'A.C.J.C., Ferdinand Bélanger traite avec beaucoup de délicatesse la question du patriotisme des collègues.

Dans nos maisons d'éducation, qui furent, grâce au dévouement de notre clergé, les assises de la survivance canadienne-française, il y a bien quelques lacunes. Alonzié de Lestres signale des manques importants dans la formation du patriotisme. Et c'est peut-être l'idée la plus courageuse et la plus vraie de tant de doctrines qu'il prêche en formules vigoureuses.

Sur ce point, l'abbé E-V. Lavergne lui-même se montre très prudent. Après tout, *l'Action Catholique* veut bien être patriote, voire nationaliste, mais elle n'a tout de même pas été fondée pour critiquer les collègues ! Il écrit dans ce journal, le 12 janvier : « Ce débat ne manquerait pas d'intérêt et il pourrait se continuer sans inconvénient, si ne venaient pas s'y mêler des voix impertinentes comme celle de M. du Roure, ou criardes et faussées comme celle d'un certain H. de Beaupré dans *l'Événement*. » L'abbé Lavergne ne sait pas trop si notre éducation patriotique souffre de lacunes, mais ce qui est certain, « c'est que même dans les classes dirigeantes, tout comme dans le menu peuple, les idées sur cette question sont passablement confuses. » Mais ce qui importe, c'est l'avenir :

Qu'il soit vrai ou non que notre formation patriotique, dans le passé, ait souffert de lacunes, il importe maintenant d'introduire dans l'éducation de notre jeunesse toutes les connaissances, tous les éléments qui lui donnent la fierté de la race, l'espoir dans l'avenir, et la sortiront d'une attitude trop effacée, trop conciliante, en face d'ennemis qui s'imposent partout, exigent tout pour eux et ne cèdent jamais rien.

Moins lié par sa situation et ne portant pas de soutane, l'étudiant en droit Albert Lévesque osa, lui, se mesurer directement avec l'abbé Camille Roy. Son article, d'une longueur vraiment démesurée, parut dans le *Quartier Latin* des premier et huit février. Son titre lui-même est presque flatteur pour l'abbé Roy : *L'Appel de la Race et la haute critique*. Le ton est modéré, voire très respectueux. « Nous avons lu, avec intérêt et profit, tout ce qu'a produit la plume de M. Roy. Hélas ! pourquoi faut-il dévoiler tout le courage et la générosité que nous avons dû apporter pour reconnaître, dans sa récente critique, le juge serein, élégant et pondéré d'autrefois ? »

Le jeune critique fait ensuite une observation qui ne manque pas d'habileté. L'abbé Camille Roy, dit-il, considère Jules de Lantagnac comme un renégat et le personnage lui devient antipathique, parce qu'il le tient entièrement responsable de l'orientation de sa vie. Or, l'auteur, lui, le considère comme une victime des circonstances et de l'ambiance de l'époque. « Ce procédé change du tout au tout le cas de conscience sur lequel devra se prononcer le P. Fabien. » On en revient toujours à la formation donnée par les collègues. La suite est une série de subtilités et de nuances. M. Lévesque n'admet pas que Lantagnac ait été *violemment* anglomane, ni qu'il ait *bousculé* la vie de sa famille. Quant à la théologie, ça commence déjà à se corser :

Si M. Roy avait pris soin de signaler cette distinction aux lecteurs, [il serait trop long de dire laquelle] il aurait évité de jeter les bonnes âmes et les consciences délicates dans l'inquiétude; il aurait évité de susciter ce grand nombre de lettres et qui sont venues d'un bout à l'autre du pays, de la France même, de la part de théologiens éminents, et qui encouragent unanimement Alonié de Lestres à se tenir en paix sur l'orthodoxie et la moralité de son roman.

Malgré ses talents, Albert Lévesque n'était tout de même pas de taille à enfoncer l'abbé Camille Roy. Les petites notes de l'*Action Française* pouvaient être piquantes, mais on ne dispose pas d'un article aussi important à si peu de frais. Entre les éloges trop flatteurs, assez souvent outrés, et les critiques mesquines dont l'*Appel de la Race* avait été l'objet, l'article de l'abbé Roy apparaissait certainement comme modéré et objectif. Les amis de l'abbé Groulx éprouvèrent donc le besoin d'organiser plus fortement la résistance et, si possible, de frapper un grand coup. Ce coup, ce fut la conférence qu'Olivar Asselin devait donner à la Salle Saint-Sulpice le 15 février. Ce mois de février 1923 fut vraiment celui de l'*Appel de la Race*. Le 7, à Québec, à la séance publique de la Société du Parler Français, qui était toujours le grand événement littéraire de la saison, l'abbé Arthur Maheux, professeur au Séminaire de Québec, donnait une conférence intitulée *Nos maîtres furent-ils patriotes ?* Le 15, c'était celle d'Asselin, et à la fin du mois, l'*Action Française* arrivait avec l'article du Père Rodrigue Villeneuve sur la théologie du Père Fabien, sans oublier celui de Jacques Brassier, le plus ardent défenseur d'Alonié de Lestres.

Pour prendre une vue en relief de cette phase capitale du débat, suivons l'ordre chronologique.

La conférence de l'abbé Maheux, qu'on peut lire dans le *Canada Français* du mois d'avril, est franchement intéressante et fort bien faite. Pas une seule fois le nom de l'abbé Groulx n'y est mentionné, mais dès son préambule, le conférencier situe habilement son sujet. Pourquoi cette question du patriotisme de nos maîtres, demande-t-il.

Plusieurs de nos penseurs ont cru discerner que notre amour pour la Patrie passe par une crise sérieuse; ils y voient un fléchissement dont ils croient trouver la cause dans le peu d'attention donnée à la formation patriotique de la jeunesse par les maîtres — les professeurs de collège — par les mains desquelles les hommes de mon âge ont passé au début de ce siècle; et poussant plus loin leurs investigations, ils ont cru apercevoir que ces mêmes maîtres — ceux qui faisaient leur Rhétorique entre 1880 et 1890 — n'ont pas reçu l'éducation patriotique qu'ils étaient en droit d'attendre. Des journaux, des revues, des livres même, ont porté ce problème au tribunal de l'opinion publique, et il est impossible que des esprits aussi avertis que les vôtres ne se soient pas à leur tour posé la question que nous cherchons à résoudre ce soir : Nos maîtres, c'est-à-dire ceux qui atteignirent leurs 18 ou 20 ans vers 1880, furent-ils des patriotes ?

L'abbé Maheux rappelle alors que la Société du Parler Français fondée en 1902 a été l'œuvre des Lortie (l'abbé Stanislas), des Rivard (Adjutor), des Roy (l'abbé Camille), soit des hommes de la génération de 1880, donc des contemporains de Jules de Lantagnac. « Pour savoir si nos maîtres furent patriotes, poursuit-il, il ne suffit pas d'examiner les œuvres qu'ils ont accomplies dans leur âge mûr, mais il faut considérer ce que fut le milieu collégial où ils grandissent, ce que fut l'atmosphère patriotique qui les entourait et les pénétra à cette époque de leur vie. » Et c'est pour retrouver ce climat qu'il entreprend une promenade « dans les archives de notre maison », c'est-à-dire le vieux Séminaire de Québec.

Le Conférencier trouve que les élèves de 1880 étaient plus résolument canadiens que ceux de 1920, car ils jouaient des pièces purement canadiennes : *Les Anciens Canadiens*, *Papineau*, même *Félix Poutré*. N'appuyons pas et, à sa suite, cherchons ailleurs. Dans les cahiers de l'Académie, où les forts en discours transcrivent leurs chefs-d'œuvre, il découvre que « tour à tour Jacques

Cartier, Champlain, Mgr de Laval, Frontenac, Mgr de Saint-Valier, Pontgravé, Dollard et ses compagnons, nos missionnaires, nos découvreurs, sont l'objet d'études ou d'éloges où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : l'effort oratoire ou l'enthousiasme plein de fraîcheur de la jeunesse. » Le régime anglais fournit aussi de nombreux sujets, « dont certains entrent même dans le plan de la défense nationale » :

Tantôt il s'agit d'un orateur qui adjure ses compatriotes de ne pas repasser en France en 1760; tantôt c'est un missionnaire français qui, après la session, écrit à sa mère en France, pour refuser de retourner dans sa patrie; ici c'est un patriote qui presse les Canadiens de ne pas émigrer aux Etats-Unis; ailleurs c'est un député canadien-français qui proteste au Parlement contre l'abolition de la langue française, ou encore c'est Lord Chatham prenant notre défense aux Communes Anglaises.

Je crois bien que l'abbé Maheux ne s'illusionnait pas sur la valeur de cette imagerie patriotique. Il a trouvé mieux. Il a relevé dans les procès-verbaux de la société littéraire des externes qu'en l'année 1882-83, il se produisit au Séminaire de Québec un événement remarquable. Ecoutez, messieurs les nationalistes, semble-t-il dire :

Une autre question, discutée souvent, et qui se rattache directement aux préoccupations actuelles les plus avancées de nos patriotes, c'est celle du statut politique du Canada : resterons-nous dans la sujétion de l'Angleterre, ou bien accepterons-nous l'annexion aux Etats-Unis, ou enfin, chercherons-nous l'indépendance complète? L'annexion a peu de partisans: le statu quo recueille un bon nombre de voix; mais, le croirez-vous? ces jeunes gens — dont on met le patriotisme en doute — ne songent rien moins qu'à l'indépendance: bien plus, ce qu'ils veulent, c'est la constitution d'un Etat français dans l'Est du Canada, sous la forme d'une république.

Il cite même le projet de constitution élaboré par les jeunes séparatistes — avant la lettre — de 1882-83. Il se pose alors une question d'ordre psychologique sur laquelle il est bien difficile d'obtenir une réponse unanime : « Jeux d'enfants, direz-vous? N'en croyez rien! Les jeunes gens sont sérieux dans de telles occasions : ceux-là rêvaient, pour leur patrie et pour leur race, la plus grande liberté possible; ils la voulaient puissante et forte, avec son armée, sa marine, ses maréchaux et ses amiraux. » Les membres de cette académie collégiale souscrivent cinq dollars à la Société Saint-Jean-Baptiste, « qui traversait une époque exceptionnelle

quant à la question financière », et en 1885, ils font dire une messe de requiem pour « le repos de l'âme du malheureux Louis Riel ». Et le conférencier de demander : « N'avais-je pas raison de vous dire que cette jeunesse se préparait avec ardeur et bon sens au rôle patriotique qu'elle voulait jouer plus tard ? »

En 1888, la Société Laval (cercle littéraire des pensionnaires) se transforme en parlement modèle et on vote là encore la création d'un Etat français qui s'appellera *les Etats Unis de la République Canadienne*. Dire que le Canada avait déjà failli s'appeler la Boréalie ! L'abbé Maheux se croit donc en droit de conclure : « La Patrie, et même la Patrie canadienne-française, vivait donc d'une vie intense dans le cœur et l'esprit de cette génération. Leur patriotisme était peut-être moins critique que le nôtre, mais je me demande s'il n'était pas plus enthousiaste. » Et il termine par cet hommage aux éducateurs de ces patriotes :

Il serait donc injuste de refuser à ces hommes le nom de patriotes; ils le furent vraiment et de tout leur cœur; et qu'on ne dise pas que le Séminaire ne fut pour rien dans leur formation patriotique; au contraire, ce sont leurs professeurs qui leur enseignaient à célébrer les gloires du pays; eux qui leur signalaient les dangers menaçant notre vie nationale; eux encore qui dirigeaient leurs débats oratoires et les faisaient porter sur les questions que je signalais tout à l'heure.

Une semaine plus tard, un millier de personnes applaudissaient la tirade suivante :

— « Il ne veut pas admettre que l'enseignement du patriotisme laissait à désirer au séminaire de Québec, il y a trente-cinq ans. Cela juge un homme. Il est de la génération d'éducateurs québécois qui naguère encore marquaient les fastes de l'Université Laval aux visites des princes du sang à la ferme de Saint-Joachim. Le pli loyaliste lui est resté dans l'âme avec tout ce que cette déformation implique de vétuste et de poussiéreux. Ce critique n'a rien de vivant. Il a des toiles d'araignée sur les yeux, du coton dans la boîte crânienne, les narines et les oreilles. » Ainsi s'exprimait, le 15 février, à la salle St-Sulpice de Montréal, Olivar Asselin. Il ne parlait pas de l'abbé Arthur Maheux, mais de l'abbé Camille Roy. Deux lignes plus loin, il écrit : « Restait Valdombre. Mais c'est à dessein que je ne parle pas de lui. Ce garçon de génie — car il en a — *s'attrapera* lui-même un jour ou l'autre. » Valdombre

avait écrit contre l'*Appel de la Race* un article non seulement violent, mais stupide. Il a du génie quand même. C'est que Valdombre était l'ami d'Asselin, tandis que l'abbé Roy était, depuis longtemps, sa bête noire. On a là tout Asselin, avec ses caprices, ses fantaisies et ses impulsions. En annonçant cette conférence, l'*Action Française* avait écrit : « Puisqu'un débat littéraire s'est élevé et qui dépasse de beaucoup la portée et l'actualité d'un certain livre, les étudiants ont résolu d'avoir là-dessus l'opinion d'un homme libre. » Libre : je le veux bien; impartial ? Chacun en jugera par soi-même.

Ceux qui n'ont connu que l'Olivar Asselin des dix dernières années, et notamment celui de l'*Ordre*, hargneux, fielleux, qui courait sus à tous les adversaires du parti libéral, parti alors dirigé par un homme qu'il avait taloché vingt ans auparavant, seront surpris d'apprendre qu'il fut un défenseur notoire de l'*Appel de la Race*. En fait, malgré les fluctuations de sa carrière, il est demeuré toute sa vie un nationaliste.<sup>29</sup> Fondateur, avec Bourassa, du *Nationaliste*, et même du mouvement de ce nom, il s'est, par la suite, beaucoup plus retiré, en somme, de la politique que du nationalisme. Je crois bien qu'en réalité, il était plutôt fait pour la littérature, surtout la critique, que pour la politique. En 1923, il gagnait modestement sa vie dans les affaires. Même s'il ne partageait pas toutes les vues d'Alonzié de Lestres, il dut être content, lui qui avait toujours aimé la bataille, de participer de façon aussi spectaculaire à cette polémique. Il apporta certainement beaucoup de soin à la préparation de cette conférence. On y retrouve toutes ses qualités d'écrivain, son style ardent, son esprit caustique. C'est d'ailleurs la seule de ses études qu'il a publiée en volume.<sup>30</sup> Bien que l'œuvre de l'abbé Groulx se soit considérablement développée depuis 1923, cette étude garde encore aujourd'hui sa valeur et sa saveur.

---

<sup>29</sup> Le rôle politique d'Asselin est bien esquissé par M. Robert Rumilly, dans son *Histoire de la province de Québec* et dans son *Bourassa*. Au lendemain de la mort du journaliste, M. Hermas Bastien lui a consacré une étude (Editions Bernard Valiquette, Montréal, 1938). Travail hâtif, mais qui demeure la seule vue d'ensemble sur sa carrière et son oeuvre. Olivar Asselin mériterait qu'on s'occupe davantage de lui, car il a joué un rôle important dans l'élaboration du nationalisme et dans l'évolution générale des idées au Canada. Les jeunes l'ignorent à peu près complètement et c'est dommage pour eux, autant que pour lui.

<sup>30</sup> *L'œuvre de l'abbé Groulx*, aux éditions du Pigeonnier, Paris, 1929. Sa conférence avait d'abord été éditée par l'*Action Française*.

La conférence obtint un grand succès. Elle était sous la présidence d'honneur d'Antonio Perrault et c'est Jean Bruchési, e.e.d., qui présenta le conférencier, « avec beaucoup d'esprit », assure le chroniqueur de l'*Action Française*, qui ajoute :

De l'avis de tous, M. Asselin donna ce soir-là, l'une des plus fortes études qu'il ait encore écrites. L'on put entendre enfin une critique indépendante, libre de tous les clans, jugeant une œuvre objectivement. En somme, ce fut une revanche du bon sens et de la vérité sur la passion et l'esprit de coterie.<sup>31</sup>

Dans le même numéro, Antonio Perrault donnait un court article sur ce qu'il appelle *La manifestation du 15 février 1923*. Il déclare : « Notre directeur ne serait pas téméraire de considérer cette soirée du 15 février comme sa revanche, à la suite des basses attaques dont il fut récemment l'objet. Son œuvre devenant importante, des dénigreurse devaient chercher à la rapetisser. Leurs malveillances chroniques répondaient à un plan concerté : on espérait miner sournoisement l'influence du directeur de l'*Action Française*, effriter l'édifice qu'il réussit à élever. » Que du Roure et Louvigny de Montigny se soient concertés, ce n'est que trop évident. Mais je ne vois aucun lien entre eux et Valdombre ou le pseudo H. de Beupré. Quant à l'abbé Camille Roy, est-il nécessaire de dire qu'il n'avait pas une âme de comploteur ? Certes, il n'était pas nationaliste, du moins de l'école de l'*Action Française*, mais il n'imposait certainement pas ses vues aux prêtres du Séminaire de Québec; au reste, dans les maisons de ce genre, il y a des jeunes, des moins jeunes et des vieux, ce qui fait bien des façons de penser. Au mois d'avril, il se défendra d'être inspiré par l'esprit de clocher. Il était sincère, mais aucune puissance au monde fera qu'il n'y ait, entre Québec et Montréal, une différence de mentalité.

La conférence d'Asselin portait sur toute l'œuvre, vaste déjà, de l'abbé Groulx, mais je m'en tiendrai, il va sans dire, à la partie qui concerne l'*Appel de la Race*. Le critique dispose d'abord, en un tour de main, de la légende du roman à clefs. Qu'un certain nombre d'hommes politiques de la capitale se soient trouvés dans une situation presque identique à celle de Jules de Lantagnac, dit-il en somme, rien de surprenant à cela. « Mais si Lantagnac existe vrai-

---

<sup>31</sup> *L'Action Française*, février 1923, p. 124.

ment ailleurs que dans les livres, il demandera sans doute au ciel de le délivrer de ses défenseurs. Etrange manière de protéger un homme contre une publicité prétendue blessante, que de s'appliquer à prouver qu'il s'agit de lui et non d'un autre. » Et Asselin d'ajouter : « La leçon qui nous semble ressortir de cet incident, c'est que les critiques de l'abbé Groulx aiment beaucoup moins Lantagnac qu'ils ne haïssent l'abbé Groulx. On s'en doutait. »

Asselin s'applique ensuite à démontrer que les accusations d'in vraisemblance portées contre Aloné de Lestres sont mal fondées, de même que le reproche d'avoir peint ses Anglais et ses Irlandais sous des couleurs désobligeantes.

Autant blâmer Balzac d'avoir, dans un roman destiné à montrer la lutte du paysan pour la propriété, peint uniquement des paysans sournois, envieux et pillards; ou Flaubert d'avoir incarné dans la petite bourgeoisie française toute la niaiserie des poncifs pseudo-scientifiques du XIXe siècle. David Fletcher, sa fille Maud, Duffin, sont de ce monde que nous connaissons, qui vous traite avec une politesse exquise tant que vous lui faites l'hommage de parler sa langue et de singer ses habitudes de vie, mais en qui le *pithecanthropus erectus* reparaît malgré toutes les conventions mondaines, dès qu'il croit s'apercevoir que vous prenez votre conception de la vie au sérieux, et que ce n'est pas la sienne.

Au sujet des prétendues exhortations à la haine du Père Fabien, « il faut voir comme, sur ce chapitre, MM. du Roure et de Montigny arrangent M. l'abbé Groulx. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'ils sont terribles : force est bien en effet de constater que l'acte de haine auquel le P. Fabien incite Lantagnac, c'est de voter avec M. Laurier, idéal de clairvoyance et de modération, d'après M. du Roure, en faveur d'un ordre du jour que personne ne prend au tragique parce que tout le monde se rend compte qu'au fond c'est une simple clounerie de politiciens. » Cette explication adoucit peut-être un peu vite les nombreux discours de l'Oblat, et surtout, elle transforme en un simple vote le geste, autrement grave que fut le discours prononcé par Lantagnac sur la motion Lapointe.

Passant alors à l'épisode central du roman, soit le départ de Maud Fletcher, le conférencier avoue que l'accusation, ici, est plus grave : « d'autant plus qu'elle n'est plus formulée par les seuls MM. du Roure et de Montigny, mais par un homme d'ordinaire assez placide : je veux parler de l'abbé Camille Roy. Ce serait pourtant lui faire trop d'honneur que d'en discuter gravement; car au

fond, sa gravité est toute d'apparence : disons le mot, c'est une fantaisie. » L'abbé Roy avait dit qu'il manquait une scène capitale dans ce roman : une explication entre Jules de Lantagnac et sa femme. Asselin est bien du même avis. « L'abbé Groulx, dit-il, a commis dans son roman plusieurs fautes de psychologie, et la pire est peut-être de n'avoir pas fait appliquer par Lantagnac au front hystérique de Maud cette salutaire douche d'eau froide :

« Ma petite Maud, tu fais un potin de tous les diables, comme si je voulais te ravir tes enfants, te frapper au cœur. Tu exagères. [...] Au moins, ma petite Maud, dis-moi que tu n'entends pas être chipie. »

Ce petit discours, que j'ai abrégé, est étourdissant de verve. Mais Asselin semble oublier que pour l'abbé Groulx, le conflit entre Jules et sa femme, ne se ramène pas à une simple querelle de ménage, qu'il est, au contraire, le symbole de toutes les tragédies qu'entraînent les mariages *mixtes*, et même des sacrifices qu'exige l'accomplissement du devoir national. C'est dire qu'Asselin, avec raison peut-être, se soucie peu de théologie. C'est un critique littéraire, très personnel, très pittoresque, qui le dit quand un ouvrage lui plaît, et encore davantage, avec plus de plaisir, quand il ne lui plaît pas. Et les motifs de cette plaisance restaient très souvent bien subjectifs. Il relève lui-même quelques défauts de forme, mais, bien entendu, « l'incorrection trop fréquente de la langue laisse intacte la beauté d'un grand nombre de pages, pleinement satisfaisantes pour le cœur et l'esprit, dignes de figurer dans une anthologie de la prose française. » L'abbé Camille Roy ne s'était pas exprimé de façon tellement différente, mais il avait eu le malheur, lui, de ne pas approuver la thèse de l'auteur, et celui, surtout, de ne pas être aimé d'Olivar Asselin. Alors, voici ce qu'il se fait dire :

M. l'abbé Camille Roy a comme critique littéraire le léger défaut de manquer de tout sens critique. On pourrait même, sans injustice, dire qu'il n'a pas de bon sens. Il étudie Mermet, Michel Bibaud, M. Hector Bernier, avec le même sérieux qu'il ferait de Racine, de Voltaire ou de Victor Hugo. Il trouve sérieusement aux romans de M. Bernier une étroite ressemblance avec les chefs-d'œuvre de la littérature française. Il tient sérieusement *Marcel Faure* pour un début digne d'attention. Sérieux, il l'est à la manière de l'oncle Eyssette, du *Petit Chose*, qui passait sa vie à colorier des grammaires espagnoles. Dans son *Encrier* posthume, Jules Fournier a prononcé sur cet arbitre des élégances littéraires un jugement auquel je ne saurais mieux faire que de vous renvoyer, car il est, je crois, définitif.

M. Roy ne pouvait déceimment adopter envers M. Groulx le ton de M. du Roure ou de M. de Montigny. Il en dit cependant assez pour laisser voir quelles petites perfidies peuvent s'agiter dans l'âme des doux.<sup>32</sup>

Vient enfin le passage que j'ai cité plus haut sur l'éducation patriotique donnée par les collègues et qui n'était pas absolument de nature à convaincre tout le monde. On s'en rendit bien compte à l'*Action Française*, où le pseudo Jacques Brassier dut passer bien des soirées à réfuter, sur ce point, l'abbé Camille Roy. Antonio Perreault avait raison d'écrire que l'étude d'Asselin « était la première analyse d'ensemble des ouvrages de M. Groulx, et qu'elle servira à tous nos critiques de l'avenir. » Mais la partie de sa conférence qui se rapporte à l'*Appel de la Race*, pour spirituelle et brillante qu'elle soit, n'est pas très profonde. Comme on dit, le débat restait ouvert. Et d'ailleurs, il va se continuer de plus belle.

Il nous faut maintenant quitter la littérature pour entrer en théologie. Le P. Rodrigue Villeneuve a beau dire qu'il n'est « guère versé dans la critique et nullement académicien », il écrivait rudement bien, comme tous ceux qui, dans ce temps-là, voulaient exercer une influence. Mais il est vrai que c'est en sa qualité de théologien, et non pas de littérateur, qu'il faisait autorité. Professeur au scolasticat d'Ottawa, il collaborait régulièrement à l'*Action Française* et une solide amitié le liait à l'abbé Groulx. Ce modeste religieux ne se doutait pas qu'il serait un jour Cardinal-archevêque de Québec, et personne n'aurait pu prévoir qu'à l'occasion de la guerre de 1939-1945 il aurait à prendre, en sa qualité de chef de l'Eglise canadienne-française, les graves décisions que l'on sait. Au moment où il défendait les thèses théologiques du Père Fabien, aussi bien dire de l'abbé Lionel Groulx, il préparait aussi sa contribution à l'enquête de la revue sur notre avenir politique.<sup>33</sup> C'est dans cette étude que, parlant des hommes qui attiraient les Canadiens français de la province de Québec vers les Prairies et l'Ouest,

---

<sup>32</sup> Le roman d'Hector Bernier, *Au large de l'Ecueil*, qui dort depuis longtemps, dans l'oubli général, d'un profond sommeil, aura tout de même joué un rôle assez surprenant dans l'histoire de nos lettres. C'est l'appréciation qu'en a donnée l'abbé Camille Roy (*Nouveaux essais sur la littérature canadienne*, pp. 329 et seq.) qui le mit en conflit, et pour longtemps, avec Fournier et Asselin. Sur Jules Fournier, voir le livre de M. Adrien Thério : *Jules Fournier, journaliste de combat* (Fides, 1954).

<sup>33</sup> *Notre avenir politique* : « Et nos frères de la dispersion ? » pp. 113 et seq. (Bibliothèque de l'Action Française, Montréal, 1923).

il écrivait : « Ces hommes n'entendaient point comme nous les bruits sourds et lointains, préludes de la débâcle plus ou moins prochaine de tel grand empire ostentateur, non plus que les craquements significatifs d'une fédération à laquelle il serait franchement osé de prédire un avenir séculaire. » Il ajoutait un peu plus loin : « Nous avons d'autant lieu de redouter ces commotions européennes, que c'est l'Angleterre, superbe et toujours avide, mais à qui le ciel paraît verser le vin du vertige, qui est exposé aux plus funestes branle-bas. »<sup>34</sup> Mais pour le moment, il était ardent nationaliste, et il s'occupait du volontaire indirect.

L'article est digne et d'une parfaite honnêteté. Le P. Villeneuve ne place pas l'abbé Camille Roy sur le même pied que MM. du Roure et de Montigny, de même qu'il ne le relie pas à un *plan concerté* pour nuire au succès de *l'Appel de la Race*. Il reconnaît dès le début qu'en dehors « de quelques élucubrations coléreuses ou mesquines, il a été fait de ce roman de sages critiques. » Les quelques reproches qu'on a faits à l'auteur ne sont pas graves : « quelques faiblesses échappées à une plume hâtive, emportée par la passion de convaincre et d'entraîner; une affabulation de la thèse et une charpente de roman qui pourraient gagner à un léger ajustement et à quelques profils mieux accusés. » Sur la valeur littéraire de l'ouvrage, il s'en remet même à l'abbé Roy. « Là-dessus, écrit-il, croyez-en les maîtres. Voilà en effet, à moins que je ne m'abuse, la conclusion véritable de la judicieuse étude du roman qu'a publiée en décembre dernier l'abbé Camille Roy, d'une singulière autorité, comme l'on sait, dans la critique littéraire au Canada. » Puis après avoir cité quelques phrases élogieuses de M. Roy, il poursuit :

Quelque verveur d'expression, un peu d'humeur mal contenue, à propos de vétilles littéraires et d'un point délicat, celui de la formation patriotique dans les collèges, pourraient donner le change au lecteur inattentif. On verra bien que le distingué professeur de Laval a véritablement fait un magnifique éloge de *l'Appel de la Race*, et que, le ton vif excepté, on peut volontiers lui accorder licence de ne point goûter cet arrangement de scènes, de déclarer un peu pâle telle physionomie, et de souhaiter quelques autres personnages : par exemple, un Irlandais de meilleure espèce que Duffin, fût-elle rare au temps du Règlement XVII.

---

<sup>34</sup> *Idem*, page 115 et page 120.

Bref, « l'abbé Roy s'est mis au point de vue de la haute critique, et il n'a point voulu, c'est sûr, nuire à l'essor de l'*Appel de la Race*. » Hélas ! que n'ait-il réussi à en convaincre Olivar Asselin et Jacques Brassier, sinon l'abbé Groulx lui-même ! N'empêche que l'abbé Roy n'approuve pas le P. Fabien. C'est là tout ce qui intéresse le futur cardinal : « Mais là où l'abbé Roy paraît trop sévère, mal fondé, voire injuste, c'est dans son appréciation du cas de conscience de Lantagnac, posé et résolu par Alonié de Lestres sous la figure du Père Fabien. » Il ne s'agit plus de critique littéraire, et le Père Villeneuve se défend d'en faire. « Mais si Jules de Lantagnac peut ou ne peut point, au regard de la conscience, parler au Parlement fédéral sur la motion Lapointe contre le gré de sa femme qui le menace de divorce, la théologie morale me donne là-dessus quelques principes, et j'estime qu'elle offre plus de souplesse dans ses solutions que ne pourraient en présenter parfois le bon goût littéraire et les conventions de société. » Contrairement à ce que prétend l'abbé Roy, Jules de Lantagnac, malgré son passé et son mariage avec une canadienne anglaise, avait parfaitement le droit de travailler en faveur de la minorité persécutée, et il pouvait en toute sûreté de conscience prononcer le discours du 11 mai, en dépit des menaces de sa femme. Cela, en vertu du volontaire indirect.

Le terme le dit assez de lui-même : c'est un acte de volonté par lequel on ne veut point directement ou en soi, mais indirectement et en raison d'autre chose, un objet. En théologie morale, la doctrine du volontaire indirect est celle-ci : il est permis de vouloir indirectement, c'est-à-dire par simple tolérance, un effet mauvais qui résultera d'un acte honnête que l'on va délibérément poser en vue d'une fin bonne, cette fin même étant voulue directement parce qu'elle est bonne, et nonobstant le mal accidentel qui s'y accole.

Qu'on en trouve d'autres romans canadiens, qui aient provoqué d'aussi graves propos ! Je ne transcrirai pas tout le savant cours de théologie du Père Villeneuve. Qu'il me suffise de dire qu'après avoir examiné les quatre conditions essentielles pour que joue la thèse du volontaire indirect et les avoir trouvées réalisées dans l'*Appel de la Race*, il en conclut que le P. Fabien — ô l'heureux confesseur — n'a pas induit son pénitent en tentation, et que Jules de Lantagnac, l'heureux homme, n'a pas commis un péché mortel,

et donc, que, l'abbé Lionel Groulx n'est pas passible des foudres de l'*Index*, pas même celui de l'abbé Camille Roy.

Comme il serait intéressant de savoir ce que pensait de tout cela Mgr L.-A. Paquet, celui qu'on a appelé le premier théologien du Canada. L'abbé Camille Roy n'a pas compulsé saint Thomas d'Aquin pour renforcer sa théorie, et il a préféré laisser tomber le débat. Dans l'article qu'il publia au mois d'avril <sup>35</sup>, il se contenta de déclarer :

Nous ne croyons pas devoir nous attarder ici aux critiques « théologiques » que l'on a faites, avec bienveillance d'ailleurs, de notre appréciation du cas de conscience de Jules de Lantagnac. Les pages vraiment trop nombreuses qu'il a fallu écrire pour éclaircir (?) ce cas évidemment obscur pour beaucoup, n'ont en rien modifié notre pensée. Nous croyons encore que les obligations qui résultent du sacrement de mariage l'emportent sur les circonstances où Lantagnac fut invité à faire un discours au Parlement d'Ottawa; nous croyons que Lantagnac ne devait pas détruire son foyer, même par le moyen du « volontaire indirect », pour aller faire son discours sur la motion Lapointe. Quant aux témoignages d'autorités, ecclésiastiques et théologiques, dont on prétend consolider le pauvre Père Fabien, nous pourrions y répondre par d'autres témoignages d'autorités ecclésiastiques et théologiques. Et la question ne serait pas plus avancée.

Vingt-cinq ans auparavant, la question aurait certainement été portée à Rome. Mais on n'était plus, heureusement, au temps de Mgr Lafèche !

Tous les prêtres ayant étudié la théologie dans leur jeunesse, il est bien difficile qu'ils ne s'en souviennent pas plus tard, même lorsqu'ils s'occupent de fables et de romans. Si l'abbé Groulx n'avait pas été un ancien séminariste, il eût donné une toute autre allure à son *Appel de la Race*. Un laïque, à sa place, n'aurait pas confié un rôle aussi important au Père Fabien, et il n'eût pas mêlé la théologie à cette querelle de races, déjà si compliquée dans le roman. De même, s'il n'avait pas été prêtre, l'abbé Camille Roy n'aurait certainement pas examiné de si près la théologie d'Alonzi de Lestres, pas plus que, s'il n'avait été éducateur, il ne se serait soucié du patriotisme des collèges. Les politiciens, qui sont malmenés plus souvent qu'à leur tour dans cette affaire, ne se sont tout de même pas défendus, justement parce qu'il n'y avait parmi eux aucun critique

---

<sup>35</sup> Le patriotisme de nos vieux maîtres, *Le Canada Français*, avril 1923, p. 187.

littéraire. Mais puisque l'abbé Roy crut habile de manier cette arme toujours remplie d'explosifs, force lui fut donc d'encaisser les coups. Le Père Villeneuve avait raison, et lui-même n'avait pas tort. C'est qu'avant de les laisser retourner à leurs tombes, je voudrais réconcilier ces deux hommes, eux qui ont vécu côte à côte les dernières années de leur vie. Car au temps où Mgr Camille Roy remplissait les fonctions de Recteur de l'Université Laval, le Cardinal Villeneuve en était le Haut Chancelier.

Au point de départ, l'abbé Roy et le P. Villeneuve n'avaient pas reçu la même formation. Ils ne parlaient pas le même langage, et surtout, ils ne se plaçaient pas au même point de vue. Théologien, et appelé en consultation comme tel, le religieux avait étudié un cas, et l'on sait que c'est de ce mot que provient *casuistique*. Critique littéraire avant tout, l'autre se plaçait au point de vue du moraliste. Malheureusement, l'abbé Roy n'a pas fait cette distinction, il n'a pas vu qu'il avait, lui, d'autres soucis que ceux du confesseur. Sachant bien, par expérience, que de tout roman, et surtout un roman de ce genre, se dégage une leçon, que nous passons alors d'un cas particulier à l'universel, il n'admettait pas que l'on puisse enseigner aux gens qu'ils ont le droit de briser leur foyer pour faire de l'action patriotique. Mais, encore une fois, il a préféré s'attaquer à la théologie du Père Fabien, et ce fut son erreur. On s'aperçoit d'ailleurs qu'il est empêtré lorsqu'il pénètre sur ce terrain. Lui qui s'exprime d'ordinaire avec limpidité, voyez comme, ici, il est gauche. Ce roman, dit-il, « pose le problème moral théologique du cas de conscience de Jules de Lantagnac ». Comme s'il y avait deux morales : une théologique, et l'autre qui ne le serait pas. Dans de telles conditions, le Père Villeneuve avait vraiment beau jeu.

Par contre, sur la question du patriotisme dans les collèges, l'abbé Roy prit vite l'avantage. Il évoluait, là, dans un domaine qui était le sien propre.

Dans le même numéro de février qui contenait l'article du P. Villeneuve, *l'Action Française* donnait une note de Jacques Brasier sur ce sujet. On y apprend auparavant que 6,000 exemplaires de *l'Appel de la Race* ont été vendus en cinq mois, puis on rassure les amis, *trop facilement alarmés peut-être*, qui « se sont

émus des avalanches de critiques, la plupart violentes, qui ont voulu écraser l'*Appel de la Race* ». Tactique qui n'est pas nouvelle : toujours laisser entendre qu'on est entouré d'ennemis et que les méchants complotent dans l'ombre, afin de maintenir les troupes en alerte. « Quia adversarius vester, diabolus, tanquam leo rugiens... » Jacques Brassier cite aussi des témoignages qui lui viennent des États-Unis et de l'Ouest, tous élogieux, il va sans dire. Puis il aborde la question des collèges. Il assure d'abord que si on lit bien le roman, on s'aperçoit « que les collèges sont mis en cause, dans cette affaire, de façon plutôt discrète », qu'Aloné de Lestres ne les accuse pas de manquer de patriotisme, mais qu'il soutient seulement ceci : « C'est principalement par l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales que se fait, au collège comme à l'école, l'éducation du patriotisme. » Et c'est alors qu'il réfute l'abbé Camille Roy par l'abbé Camille Roy lui-même. Procédé habile, légitime et de bonne guerre, mais il s'agit de voir si le critique québécois, comme on l'appelait toujours, s'était vraiment contredit. Jacques Brassier cite de lui une page de 1904<sup>36</sup> sur la nationalisation de l'enseignement.

Là encore, les deux abbés n'étaient pas sur la même longueur d'onde. Tous les deux, ils parlent d'histoire et de géographie, mais l'un pense à la formation patriotique, et l'autre à la formation littéraire. Le passage de l'abbé Camille Roy que l'on cite débute comme suit : « Si ce n'est pas toujours le talent qui a manqué à nos écrivains, pourquoi ne savons-nous pas assez bien voir ce qui est à côté de nous et sous nos yeux ? Pourquoi ne comprenons-nous pas assez vite ni assez complètement la vie canadienne, et toutes ses nombreuses et infinies manifestations à travers nous-mêmes, à travers la nature et à travers l'histoire ? » L'abbé Roy étudie ici un problème qui est loin d'avoir encore reçu sa solution et qui préoccupe fort un écrivain comme Mgr Félix-Antoine Savard depuis qu'il est doyen de la faculté des lettres de Québec. Il s'agit de la part qu'il faudrait faire, dans le programme traditionnel des humanités classiques, aux matières spécifiquement canadiennes, en particulier l'histoire et la géographie; mais aussi, dans l'esprit de l'abbé Roy, la littérature canadienne et l'étude du milieu

---

<sup>36</sup> *Essais sur la littérature canadienne*, pp. 368-371.

social; et dans celui de Mgr Savard, le contact avec la nature et le peuple, l'étude du folklore, en particulier des contes et des chansons.

Jacques Brassier déclare en terminant : « Nous ne croyons pas qu'il y ait intérêt à prolonger cette conversation, mais si l'on y tient, nous y reviendrons. » Il y revient de lui-même, dans l'*Action Française* de mars, avec un article intitulé *La génération de Lantagnac*. Il pose aussitôt la question : « La génération de Jules de Lantagnac a-t-elle manqué, oui ou non, de formation patriotique ? » Il ne s'agit pas de mettre en doute le dévouement de nos vieux maîtres, ni leur propre patriotisme, mais d'éclairer un fait précis.

L'abbé Groulx — car on imagine bien que c'est lui qui écrit ici — accumule alors les témoignages : celui d'Antonio Perrault, celui d'Henri Bourassa, celui de l'abbé Emile Chartier, celui d'un père jésuite qu'il ne nomme pas, celui d'un « prêtre éminent de Montréal qui n'a pas étudié au Séminaire de Québec », celui de Ferdinand Bélanger, celui de Mgr Adélarde Langevin, *l'intrépide chevalier* de l'Ouest, qui déclarait : « Avant de mettre le pied dans le Manitoba je ne savais pas, moi, ce que c'était que le patriotisme. » Il ressort de ces témoignages que l'histoire du Canada était mal enseignée, parfois dans des manuels rédigés en anglais, par des professeurs sans préparation. Il serait vraiment trop long de reproduire tout le dossier. Je préfère rapporter au long un incident pittoresque raconté par l'abbé Groulx et que tous les élèves du Séminaire de Québec connaissaient bien de mon temps. En 1897, l'Université Laval proposait aux concurrents pour le Prix du Prince de Galles le sujet de composition suivant :

Pendant que l'Angleterre et la France se faisaient la guerre à propos de la succession d'Autriche, les puritains de la Nouvelle-Angleterre conçurent l'audacieux projet de s'emparer de Louisbourg et du Cap Breton. En janvier 1745 Shirley, gouverneur du Massachusetts, proposa à la cour générale une expédition exclusivement coloniale contre la forteresse française. Comme l'assemblée hésitait, un puritain se leva pour appuyer la motion de Shirley. Il s'agissait de promouvoir les intérêts des colonies, d'humilier le nom français et surtout de combattre une religion exécrée, le papisme. Faire son discours.

On raconte que le jeune rhétoricien Lionel Groulx déchira le feuillet et se retira de la salle en signe de protestation. Il écrit

en 1923 : « L'on a bien lu. Des collégiens catholiques et canadiens-français obligés, pour être éloquents et pour gagner leurs points, obligés de maudire la France, de blasphémer le Pape, l'Eglise, la toi de leurs pères. Et ceci pouvait encore se passer en 1897. Cette année-là, Alonié de Lestres, qui venait de finir sa rhétorique, refusa de faire un tel discours. Son vieux professeur, scandalisé lui aussi, s'en souvient. Et peut-être voudra-t-on accorder à l'auteur de l'*Appel de la Race* qu'il ait pu garder quelques mauvais souvenirs d'une époque où de pareilles choses étaient possibles. »

Une *chose pareille*, en effet, peut expliquer bien des choses, et elle peut marquer la sensibilité d'un homme pour toute sa vie. Un chef syndicaliste m'a confié qu'il avait découvert sa vocation le jour où il avait vu un pauvre fouiller dans une poubelle pour trouver de quoi manger. Cependant, il ne faut pas grossir semblables incidents et surtout ne pas généraliser, sur le plan de l'objectivité historique. Mais je me hâte de passer la parole à l'abbé Camille Roy. Dans le *Canada Français* du mois d'avril, il revenait avec un article de dix pages intitulé *Le patriotisme de nos vieux maîtres*. « Il nous a toujours répugné, commence-t-il par dire, de répondre aux critiques inévitables que l'on a pu faire de nos études littéraires. » C'est que les goûts varient, et que chacun a droit à ses opinions. Mais il s'agit aujourd'hui d'une discussion qui dépasse la littérature. Notre article du mois de décembre, poursuit-il, « qui fut le premier en date de ceux qui n'ont pas contenu que des éloges dithyrambiques de l'*Appel de la Race* et de son auteur, a singulièrement déplu à beaucoup d'admirateurs d'Alonié de Lestres. Et depuis, toute une littérature a été écrite autour — surtout autour — de cet article ». Et il ajoute : « S'il ne s'agissait que de l'accusation d'impérialisme que l'on a bien voulu porter contre nous, nous ne ferions que nous en amuser : certaines gens aiment ainsi à diviser leurs compatriotes en deux catégories exclusives, leur esprit paraissant incapable d'en contenir trois. » Attrapez, cher Asselin !

L'abbé Roy n'admet pas la contradiction dans laquelle on veut l'enfermer, et je trouve qu'il en sort plutôt bien.

Nous estimons encore, écrit-il, que refuser à nos maîtres tout souci de faire de leurs élèves des patriotes fiers de leur histoire et attachés aux

intérêts de leur race, c'est une injure gratuite indigne d'un historien sérieux. Et nous estimons aussi et encore que nos maîtres n'ont pas donné à l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationale l'importance et le développement qui conviennent. Et nous croyons qu'il n'y a pas là contradiction, mais une simple question de plus et de moins, le respect des nuances et de la vérité.

Les trois pages qui suivent sont, à mon sens, parmi les meilleures qu'ait écrites l'abbé et même Mgr Camille Roy. Elles sont frémissantes d'émotion et d'une densité de pensée qui n'était pas fait courant à l'époque. L'auteur rappelle que chaque époque a ses préoccupations et qu'il ne faut pas juger le passé d'après les impératifs du présent. On se rend aussi compte, à le lire, que sur les questions majeures il s'accorde parfaitement avec l'abbé Groulx et les nationalistes. Mais il ne veut pas qu'on touche à ses vieux maîtres, comme si, d'avance, il voulait se protéger lui-même contre les futures générations.

Aujourd'hui, dit-il, ce qui préoccupe l'opinion canadienne-française, l'âme et le cœur de notre race, c'est la persécution officielle des minorités canadiennes-françaises dans les provinces anglaises, ce sont les questions scolaires qui ont violemment surgi, au Manitoba en 1890, dans les provinces de l'Ouest en 1904, dans l'Ontario avec tout ce qui a préparé et suivi le Règlement XVII. Et, par répercussion nécessaire, ce qui passionne l'âme généreuse de nos écoliers, c'est cette odieuse persécution où se trouvent à la fois engagées la justice sociale et la survivance de notre race. Et c'est cela surtout qui inspire maîtres et élèves actuels dans l'œuvre de la formation patriotique. Mais on ne reprochera pas, j'espère, aux maîtres et aux élèves de 1880 d'avoir négligé de fonder sur ces graves événements l'éducation nationale de la jeunesse.

Il en est ainsi de l'impérialisme, le second moment du nationalisme canadien-français.

Aujourd'hui, ce qui préoccupe encore l'esprit des Canadiens français, ce qui inquiète leur naturelle fierté, c'est la question des relations du Canada avec l'empire britannique, c'est le problème de l'impérialisme. Ce problème fut surtout posé en 1899, au moment de la participation du Canada à la guerre sud-africaine, il s'est précisé avec une singulière persistance pendant la campagne d'impérialisme politique et militaire conduite par Chamberlain et ses successeurs. Et l'on sait que c'est de toutes ces agitations du début du siècle, qu'est sorti le mouvement ou l'école nationaliste. Reprochera-t-on à nos maîtres de 1880 à 1890 de n'avoir pas fondé sur ces mêmes agitations l'éducation patriotique de leurs élèves ?

Celui qui s'exprime ainsi n'est peut-être pas nationaliste, mais il n'est certainement pas impérialiste non plus. Alors, il faut ouvrir d'autres catégories.

L'abbé Roy établit alors ses propres positions, qui devaient être bien près de celles des autorités responsables, ecclésiastiques et civiles, et partant, celles des collègues :

Que le patriotisme des Canadiens français en général, et de nos maîtres en particulier, ait été, vers 1880, moins militant qu'aujourd'hui, parce que moins provoqué par d'urgentes nécessités : c'est compris. Que, d'autre part, l'on fût satisfait en ce temps-là des libertés politiques et religieuses que l'Angleterre nous garantissait par l'Acte de la Confédération, quand ailleurs et surtout en France, l'on voyait des frères de même race et de même sang persécutés et privés de ces mêmes libertés : il est trop naturel qu'on éprouvât cette satisfaction. Que l'on ait enseigné aux élèves de ce temps-là que la loyauté envers le pouvoir établi est un devoir d'ordre moral : assurément oui; et il n'y a que la théologie du Père Fabien qui pourrait contredire à cette doctrine.

« Pour ce qui est de nous, déclare plus loin le critique québécois, avec cet article, l'incident est clos. » Et il ajoute en guise de conclusion ces lignes qui méritent d'être transcrites, parce qu'elles montrent que ces hommes n'oubliaient pas qu'ils étaient prêtres l'un et l'autre et qu'au surplus, ils s'estimaient réellement : « Nous avons confiance qu'Alonié de Lestres ne verra en tous ces débats rien qui le fasse se méprendre sur nos intentions. (...) Au surplus, nous avons pour le talent et pour l'œuvre d'Alonié de Lestres un cordial respect, et nous l'avons assez dit. A l'occasion de l'*Appel de la Race* nous avons voulu comme toujours être sincère, parce que nous sommes encore persuadés que c'est la meilleure façon pour un modeste critique de servir les lettres de son pays. »

Dans sa livraison de mai, l'*Action Française* contenait un article intitulé *Un dernier mot*. Enfin ! sommes-nous tous tentés de dire. L'abbé Groulx débute par une proposition que j'ai dû relire plusieurs fois, je l'avoue, avant de comprendre le fond de sa pensée. « Ne mêlons pas les choses, dit-il : c'est une question de savoir quelle formation patriotique a reçue la génération de Lantagnac; c'en est une autre de préciser sur ce point d'histoire, l'affirmation d'Alonié de Lestres dans l'*Appel de la Race* ». Il ne veut pas qu'on se demande si « nos vieux maîtres » furent patriotes. « On se mé-

nage ainsi, dit-il avec raison, un triomphe par trop facile, en donnant à la discussion une tournure odieuse. » Et il précise : « Le point en litige est exactement celui-ci : quelle fut, au temps de Lantagnac, la formation patriotique dans nos collèges, par l'enseignement de l'histoire du Canada ? » Il faudrait souligner ces derniers mots, car ce sont évidemment, pour l'abbé Groulx, les plus importants. Or, il soutient que cet enseignement était défectueux, au dire même de l'abbé Camille Roy. Je crois que cette question devrait être reprise aujourd'hui et examinée à froid, car on était alors trop passionné, de part et d'autre, pour en juger objectivement. Il faudrait dissocier les soucis patriotiques des exigences pédagogiques, revoir les manuels, apprécier les méthodes et s'interroger sur la compétence des professeurs. Et l'on serait amené, en cours de route, à se poser bien d'autres questions, par exemple sur le rôle précis de l'enseignement de l'histoire dans la formation du sens civique.

Après cela, l'abbé Groulx soutient que si on relit bien son texte, on se rend compte que « les collèges, dans cette affaire, sont mis en cause de façon plutôt discrète ». Et il ajoute : « Que dit en effet Aloné de Lestres, de la formation reçue par le jeune de Lantagnac au collège de X... ? Une seule chose lui manqua affreusement : l'éducation du patriotisme. Un point, c'est tout. »

Le débat prenait ici une tournure vraiment pathétique. Si l'abbé Groulx avait ses idées sur la formation patriotique donnée par les collèges, il n'entendait pas, lui non plus, faire de la peine à ses *vieux maîtres*. Il les respectait, il les vénérât, il avait été à même d'apprécier leur généreux dévouement, et il était aussi attaché à son Alma Mater que l'abbé Camille Roy pouvait l'être au Séminaire de Québec. Alors, habilement, il fit une retraite stratégique. Il soutint que ce n'étaient pas les collèges qu'il avait mis en cause, mais uniquement les politiciens.

Aloné de Lestres, écrit-il, recherche les coupables d'un pareil état de choses. Et les coupables, ce sont les politiciens de cette époque, qui ont fait l'atmosphère empoisonnée où a grandi la jeunesse. Quels sont, en effet, les mauvais maîtres qui ont célébré la libéralité anglo-saxonne, la fidélité canadienne à la couronne anglaise, les bienfaits de la couronne britannique, beaucoup plus que la noblesse de la race, la fierté de l'histoire, la gloire politique et militaire des ancêtres ? Les politiciens. Quels sont ceux qui imposaient à la jeunesse l'attitude du vaincu comme un devoir,

qui lui représentaient « comme autant de choses immorales » d'oser rêver d'indépendance pour le Canada, d'oser parler de l'union des Canadiens français pour la défense politique ou économique? Les politiciens toujours. Là-dessus, il n'y a pas d'erreur possible.

Allons-y toujours! Ils ont le dos large, et la corporation est suffisamment nombreuse pour que chacun ne reçoive qu'une goutte de l'averse. Et ils n'ont pas, eux, un Camille Roy pour les défendre. Ce n'est que beaucoup plus tard — disons : à notre époque — que d'autres se demanderont si les hommes politiques de 1867 ont été vraiment aussi coupables qu'on l'a dit. Il est possible que plusieurs d'entre eux gagnent leur procès en appel.

Pour ne pas blesser ses vieux maîtres, l'abbé Groulx voulait bien déposer les armes, mais il ne voulait pas laisser les honneurs de la victoire à son contradicteur. Il demande donc : « Par quel procédé d'argumentation fait-on passer cet enseignement patriotique, de la bouche des politiciens, à celle des éducateurs », et il conclut un peu vite à mon sens : « Voilà pourtant ce qu'a fait proprement le directeur du *Canada Français*. Nous ne rétorquerons pas à M. Roy, avec la modération de M. Roy, que c'est là *une injure gratuite indigne d'un historien sérieux*. Il nous suffira de nous demander par quel hasard un critique de sa qualité se permet de lire aussi distraitement. »

S'il était le seul à avoir interprété dans le sens qu'il l'a fait la pensée d'Alonzié de Lestres, on pourrait se le demander, à la vérité. Mais alors, tout le monde aurait mal compris? Asselin le premier qui profite de cette incidence pour injurier l'abbé Roy? Antonio Perrault de même, le disciple préféré? Ferdinand Bélanger, l'abbé E.-V. Lavergne, et Jacques Brassier lui-même qui le mois précédent, rappelait la célèbre aventure du concours pour le prix du Prince de Galles? Si la discussion avait continué, elle se serait ramenée à se demander si oui ou non, dans l'*Appel de la Race*, l'abbé Groulx avait mis les collègues en cause. On a donc bien fait, d'un côté comme de l'autre, de mettre fin à ce débat, d'autant plus qu'il devenait vraiment hors saison, en cette année 1923 qui marquait le tri-centenaire de naissance de Mgr de Laval, le fondateur du Séminaire de Québec et, par voie de conséquence, de tous les collèges classiques du Canada français. Pour ne pas être en reste d'amabilité, l'abbé Groulx terminait ainsi son article :

« Que M. Roy nous permette la franchise de ces observations. Au reste, elles n'enlèvent rien à la grande estime que nous avons toujours professée à l'*Action Française* pour sa personne, son œuvre et son talent. »

\*

\* \*

Telle fut l'aventure de ce roman, et telle la polémique qu'il souleva.

Écrit par un homme qui jouissait déjà d'une belle réputation d'historien et qui était considéré à juste titre comme un maître de la pensée et un chef d'école; publié à un moment où les idées qu'il contenait rejoignaient les préoccupations des meilleurs esprits; et au surplus, inspiré par le désir conscient d'éveiller les consciences, de faire réfléchir et, si possible, de déterminer de salutaires résolutions, ce livre tranchait nettement sur ce que notre littérature d'imagination avait produit jusque là. Les lecteurs de 1922 pouvaient être justifiables eux aussi de se réjouir, en voyant le roman canadien, tout patriotique qu'il demeurait, délaisser la pastorale et la tradition bucolique pour se transporter en ville, tout comme nous avons applaudi, vingt-cinq ans plus tard, lorsqu'avec Gabrielle Roy, Roger Lemelin, André Langevin et André Giroux, nous l'avons vu s'installer dans les milieux populaires et bourgeois. Le style de l'*Appel de la Race* est celui d'un historien et d'un orateur, mais dans ce temps-là, les historiens parlaient bien et les orateurs savaient écrire. Quant à la technique et aux procédés, les défauts me semblent plus apparents que les qualités. Comme tout romancier, l'auteur avait à raconter un drame; mais sur ce drame individuel, il voulut greffer une page d'histoire; comme il était aussi homme d'action, il n'écrivait pas pour le simple plaisir de plaire, et il exprima en marge de son récit un certain nombre d'idées ou de vues qui lui tenaient à cœur; enfin, comme il avait reçu une formation théologique, il donna à son roman l'allure d'une thèse sur la priorité du bien commun par rapport à l'individu et à la famille. Qu'il ait réussi à fusionner ces éléments assez disparates, à conduire un récit qui ne languit pas, une action qui progresse, avec intrigue, nœud et dénouement : voilà qui était de nature à impressionner les contemporains et qui, aujourd'hui encore, pourrait mériter à un auteur quel que consi-

dération. Jamais un livre n'avait suscité au Canada autant d'écrits, de commentaires et de gloses. Tous ces articles et appréciations, évidemment, valent ce qu'ils valent, mais on peut juger de l'importance de l'événement par la place qu'occupaient ou que devaient occuper plus tard, ceux qui y prirent part. Qu'on en juge plutôt : le Cardinal Villeneuve, Mgr Camille Roy, Mgr Olivier Maurault, le R. P. Georges Simard, les abbés Lavergne, D'Amours, Lecompte; chez les écrivains : Louvigny de Montigny, Léopold Desrosiers, Jean Bruchési, Albert Lévesque, Marie-Claire Daveluy, Valdombre; chez les journalistes : Olivar Asselin, Ernest Bilo-deau, Charles Gautier, Donatien Frémont, Ferdinand Bélanger; et du côté des avocats : Antonio Perrault, Noël Dorion, René Chaloult. On remarquera qu'à l'exception de l'abbé Camille Roy, adversaires ou partisans de l'*Appel de la Race*, ils furent tous des critiques d'occasion, et pour la plupart d'entre eux même, ce fut leur première et leur dernière incursion dans ce secteur de la littérature. L'abbé Roy était même, à l'époque, le seul critique de formation et de métier. Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard, avec Louis Dantin, Maurice Hébert, Albert Pelletier, Hermas Bastien, Marcel Dugas, et que d'autres, que la critique envahira le champ de nos lettres jusqu'au risque d'étouffer tout effort de création. Il a manqué à l'abbé Groulx, je ne dirai pas pour lancer son livre, car le lancement fut formidable, mais pour en assurer le succès réel, profond, durable, un certain nombre d'articles qui eussent avec lucidité et pondération montré la réussite intrinsèque de ce roman et dégagé les intentions intimes de son auteur. Après tout, ce n'était pas une page d'histoire ni un essai polémique, qu'il avait écrit là. A ce point de vue, Ringuet, lors de *30 Arpents*, et Félix-Antoine Savard, lors de *Menaud, maître-draveur*, ont été beaucoup mieux servis que lui.

Malgré tout, l'abbé Groulx pouvait être satisfait de la tournure de l'événement. Les témoignages d'appréciation qu'il a reçus sont nombreux et de qualité, et beaucoup plus pesants que les critiques intempestives de Louvigny de Montigny et de René du Roure. Quant à la controverse avec l'abbé Camille Roy, si, pour les raisons que j'ai exposées, il s'est trouvé dans une impasse au sujet de la formation patriotique des collèges, il a eu franchement l'avantage sur la question théologique. Ces deux réserves excep-

tées, même si elles sont d'importance, on peut dire aujourd'hui que l'étude de l'abbé Roy lui était plutôt sympathique. Reste le point de grammaire ou de linguistique sur l'article devant *Québec*, qui pourrait être révisé avec calme, et du seul point de vue de la langue, maintenant qu'il n'est plus question de séparatisme.

Grâce à l'*Appel de la Race*, il s'est brassé beaucoup d'idées, au pays de Québec, cette année-là. Bien des gens ont appris par ce roman qu'il se posait au Canada, pour les Canadiens de langue française, un problème national, et que ce problème, un groupe de penseurs, sous la direction d'un chef dynamique, l'étudiait avec attention. Si, dans la province de Québec, l'abbé Groulx n'a pas suscité les sympathies qu'il espérait en faveur des minorités persécutées, c'est que la discussion a trop vite dévié vers les sujets qui intéressaient davantage la vieille province. C'est aussi, me semble-t-il, que les luttes autour des écoles franco-catholiques ne passionnaient plus les esprits : les minorités elles-mêmes commençaient à changer de tactique et à moins compter sur l'appui politique du Québec. Mais le mot du Père Simard reste juste : ce livre apporta aux Canadiens français de la *diaspora*, à ceux qu'on appelait nos frères éloignés ou de la dispersion, un épaulement moral qui leur fut précieux. Il serait sans doute difficile de l'établir en blanc et noir, mais je suis sûr que les archives de l'auteur contiennent de nombreux témoignages à ce sujet, et qui impressionneront lorsqu'ils seront publiés. Pour les minorités, c'était Québec, avec ou sans article, qui par la voix d'un maître autorisé, leur recommandait de continuer la lutte, de consentir pour leur cause tous les sacrifices nécessaires, et de pousser jusqu'à l'héroïsme l'accomplissement de leur mission. Il est bien possible cependant que les idées personnelles greffées par l'auteur sur son récit, et que ses jeunes disciples soutenaient comme autant de thèses, aient effrayé, et éloigné de lui et de sa doctrine, un certain nombre de lecteurs, surtout parmi les plus âgés. A ce point de vue, les historiens devront tenir compte de l'*Appel de la Race* s'ils veulent déceler toutes les nuances du nationalisme et s'expliquer pourquoi nombre de patriotes sincères n'ont pas suivi Bourassa et l'abbé Groulx. Par contre, ce livre a mérité à l'abbé Lionel Groulx l'adhésion à peu près unanime, et parfois un peu trop enthousiaste, de la jeunesse étudiante des années vingt.

A ce sujet, le rappel d'un souvenir personnel illustrera beaucoup mieux le phénomène que les plus subtiles analyses; après quoi je cèderai la parole à Jules de Lantagnac et au Père Fabien.

J'étais trop jeune, en 1922, pour avoir eu connaissance de *l'Appel de la Race*. C'est plus tard, vers ma quinzième année, que moitié par curiosité, moitié pour être à la page, j'ai lu ce livre. J'avoue n'y avoir pas compris grand'chose, et que l'intrigue ne m'a pas passionné. Admettons qu'il n'était pas destiné aux enfants. Mais on en parlait beaucoup, au Séminaire de Québec. J'étais parvenu à comprendre, sans trop bien démêler de quoi il s'agissait, que ce roman avait mis aux prises l'abbé Groulx et l'abbé Camille Roy, et même — si ma mémoire est fidèle — que c'est l'abbé Roy qui avait commencé la chicane. D'ailleurs, j'ai toujours gardé un peu cette impression, qu'en opposant l'abbé Roy à l'abbé Groulx, *l'Appel de la Race* avait surtout opposé Québec à Montréal : Québec, la ville paisible, confortablement abritée derrière son Parlement, son Université, son Château Frontenac (le seul endroit où l'anglais soit la langue courante) et les vieux canons de ses Remparts, et Montréal, la grande ville cosmopolite, plus nerveuse, plus exposée aux chocs sociaux et même aux courants d'air. Pour s'en tenir au nationalisme, c'est de Montréal que sont partis les principaux mouvements : Papineau et les « patriotes », Bourassa et le *Devoir*, l'abbé Groulx et *l'Action Française*, les Jeune-Canada, l'Action Libérale Nationale, le Bloc Populaire Canadien.

Or, au mois de décembre 1926, l'abbé Groulx était invité à donner une conférence à la salle des promotions de l'Université Laval, sous les auspices de l'A.C.J.C. Les pensionnaires du Séminaire, à qui on offrait les belles places du parterre les jours où, sans leur présence, la salle eût été vide, se trouvaient relégués ce soir-là sur l'estrade, où on les entassait lorsqu'il y avait grande affluence. C'est ainsi que je me trouvais à quelques pas du conférencier, que je voyais pour la première fois de ma vie. Je le revois encore, debout près de sa petite table, les cheveux en brosse, l'œil perçant dans le cercle des verres, la taille cabrée, la tête se dégageant, mobile et fière, d'un collet romain qui semblait trop haut et trop grand. Après quelques mots de remerciements à l'avocat Joseph Bilodeau, qui l'avait présenté en termes des plus sympa-

thiques, il prit son siège, et fixant Mgr Camille Roy qui en sa qualité de Recteur occupait le fauteuil d'honneur, il lança la phrase devenue célèbre : « Un jour qu'en présence du curé de Montebello il affirmait n'avoir plus la foi, — mais quand donc l'avez-vous perdue ? lui demanda le curé. — A dix-huit ans, au Séminaire de Québec, répondit Louis-Joseph Papineau. »<sup>37</sup>

Le trait provoqua dans toute la salle un tonnerre d'applaudissements : manifestation bien significative de la part d'un auditoire composé en majeure partie d'étudiants et de collégiens. Nous l'aimions bien, pourtant, celui qu'on appelait familièrement « l'abbé Camille », pour le distinguer de tous les autres Roy de la maison : il était si bon, et nul ne savait comme lui absoudre nos fredaines. Nous l'aimions bien, aussi, le vieux Séminaire de Québec, même si la cuisine n'était pas toujours délicieuse, et si le directeur, le brave chanoine Oscar Genest, avait sur l'éducation des théories qui dataient de bien avant la révolution française. Au surplus, nous n'étions pas de ces enfants ingrats qui battent leur nourrice. Mais l'abbé Roy et le Séminaire représentaient à nos yeux l'autorité, le pouvoir établi, les contraintes et, nécessairement, toutes les injustices dont croyait avoir à se plaindre notre âge turbulent. Et pour nous, l'abbé Lionel Groulx, c'était l'émancipation, la liberté, les idées nouvelles, en un mot, tout ce qui fait espérer que l'avenir sera meilleur que le présent et le passé.

Avec le temps, l'âge et l'expérience, nous avons porté sur lui et ses idées, comme sur bien d'autres questions, des jugements plus nuancés. N'empêche que c'est lui qui, pour une bonne part, a ouvert nos esprits aux problèmes de l'heure et nos consciences aux préoccupations généreuses. Qu'importe que nos premiers gestes aient été des applaudissements. C'est peut-être qu'il entraînait, dans nos élans de conquête, plus d'amour que de haine. Si nous voulions sauver la race, comme on disait alors, nous ne voulions la disparition de personne. Les « Anglais » dont parle M. Jean-Charles Falardeau, en mettant le mot entre guillemets, n'ont jamais été pour nous ce que sont les capitalistes, actuellement,

---

<sup>37</sup> Cette conférence a été publiée dans *Notre maître le passé*, 2ième série, pp. 167 et seq. : « Les idées religieuses de Papineau. »

pour d'autres.<sup>38</sup> A ce sujet, ceux qui veulent enfermer toute la pensée d'avant 1945 dans le carcan d'un nationalisme étroit ne projettent que de bien pauvres lumières sur un passé assez récent. Si nous pensions beaucoup « aux nôtres », c'est que « les autres » pensaient peu à nous. Charité bien ordonnée... C'était l'époque où chaque peuple trimait pour soi, y compris l'Angleterre, y compris les Etats-Unis, y compris les Canadiens de langue anglaise, y compris la France. « Pour Bernanos, craindre, aimer, espérer, gronder, pour la France, c'était craindre, aimer, espérer, gronder, pour tous les hommes. » Les Canadiens français seraient-ils les seuls, en travaillant pour eux, à travailler contre l'humanité ? Ces mots de patrie, de pays, de race, de nation, nous en avons abusé dans les discours et la poésie. Mais pour les meilleurs d'entre nous, ils n'étaient qu'un support spirituel, une sorte de sublimation qui nous aidait dans l'accomplissement des humbles tâches que ne récompensent ni la gloire ni la fortune. Ce nationalisme dont d'aucuns voudraient faire une bête noire, il n'a tout de même pas empêché les Canadiens français d'être un peuple missionnaire, et s'il est une catégorie de missionnaires que l'on ne peut accuser de servir des intérêts temporels — politiques, culturels, nationaux — c'est bien ceux qui sortent de nos rangs, de nos paroisses et de nos collèges.

L'*Action Française* de l'abbé Groulx ne fut pas qu'une école de patriotisme ou de nationalisme. Ce fut aussi un centre de recherches, un lieu de rencontres, un foyer intellectuel. La revue était largement ouverte aux poètes, aux critiques, aux sociologues autant qu'aux historiens et aux hommes d'action. Il est étonnant de voir le nombre de livres qui ont été publiés à son enseigne, et qui n'étaient pas tous, loin de là, des exposés de doctrine nationaliste. A une époque où les éditeurs ne faisaient pas fortune et ne couraient pas après les manuscrits, la *Bibliothèque* de l'Action Française a certainement rendu d'immense services aux écrivains et au public. On pourrait, il semble, lui en donner crédit.

D'ailleurs, nous ne lisons pas que les écrivains de l'*Action Française*. D'Asselin à Bourassa, de Roy à Villeneuve, de Paquet à

<sup>38</sup> « A cette collection de responsables, la province de Québec ajouta un bouc émissaire particulier : les « Anglais ». Cette déviation du sens de la dépression et cette définition mythique de la cause de nos problèmes furent le résultat des propos nationalistes. » *Essais sur le Québec contemporain*, p. 246.

Montpetit, de Groulx à Chapais, la liste est tout de même assez longue des hommes qui ont pensé et écrit, et encore plus longue celle de toutes les questions qu'ils ont posées, des solutions qu'ils ont proposées. Nous avons eu quelque mérite de lire tant de livres graves et parfois un peu lourds, car nous aussi, nous avons sur nos rayons les chefs-d'œuvre des grandes littératures, et sur nos tables les derniers parus de Paris. Ce souci d'information ne nous empêchait pas d'accueillir d'autres souffles, qu'ils fussent français, anglais, américains, et même, comme on dit aujourd'hui : planétaires. La fidélité à nos rêves de jeunesse ne nous a pas empêchés, non plus, d'écouter les justes revendications de la classe ouvrière, même si nous pensons que pour assurer sa promotion il ne soit pas nécessaire de tout chambarder ni de renier des valeurs qui ont fait jusqu'ici notre raison de vivre.

Durant les soixante et quelques minutes que j'ai passées avec le Chanoine Groulx au mois de mai, je me suis rendu compte comme, malgré tout, malgré les défections qu'il a eu à déplorer, malgré les attaques mesquines dont il a été l'objet, malgré surtout l'incompréhension d'une partie de la jeunesse à son endroit, il est resté optimiste. C'est un bel exemple qu'il donne à tous ceux-là qui vingt-cinq ans après la première, veulent prendre une nouvelle mesure de notre taille.

BRUNO LAFLEUR



Le Père Fabien relisait pour la troisième ou quatrième fois ce billet qui l'intriguait au plus haut point :

*Mon cher Père,*

*Réservez-moi une bonne heure. J'ai besoin de vous voir longuement. J'ai une double confession à vous faire. Il se passe quelque chose de grave dans ma vie. Je serai chez vous, demain, à cinq heures et demie.*

C'était signé : Jules de Lantagnac.

Saint-Michel de Vaudreuil,  
30 juin 1915.

Le Père Fabien jeta le billet sur sa table et se remit à marcher dans sa chambre. « Pour cette fois, serait-ce la conversion ? » se demandait-il. « Tout de même, si Dieu voulait, quel chef pourrait devenir ce grand avocat ! »

Le religieux s'y connaissait en hommes. Lui-même quel beau type d'humanité que ce Père Fabien, olat de Marie ! Grand, buste cambré, stature robuste, harmonieuse, le religieux dégageait, en toute sa personne, de l'élégance, mais surtout de l'énergie. Du col de la soutane une belle tête émergeait encadrée d'une chevelure haute, noire, tête puissante et carrée, où les yeux forts et doux prenaient vite, quand ils s'arrêtaient sous leur arcade,

une fixité métallique, froide, gênante. Les lèvres, fermes, mais facilement frémissantes, laissaient passer le sourire fin et le rire clair. Le Père Fabien respirait avant tout la santé spirituelle, le tempérament fortement discipliné. Esprit cultivé, homme de doctrine et plus encore de prière, chez lui, on le savait, le long crucifix de cuivre passé à la ceinture figurait mieux qu'un détail du costume : le sceau d'un caractère et d'une vie. Les plus hautes personnalités de la capitale canadienne allaient frapper à la cellule de cet incomparable directeur d'hommes. Du reste, il suivait de très près le mouvement des idées et de la politique de son pays. De la fenêtre de son couvent de Hull, n'avait-il pas, là-bas, sur l'autre rive de l'Outaouais, comme horizon persistant, la colline parlementaire ? Ajoutons qu'en ces derniers temps, les circonstances avaient mêlé l'oblat, de façon très active, au conflit scolaire ontarien. Ancien professeur à l'Université d'Ottawa, il avait laissé son cœur sur la terre voisine, parmi ses compatriotes opprimés. Sans cesse il cherchait à leur susciter des défenseurs, des chefs. Ce mot de « chef », c'était celui que spontanément lui avait soufflé tout à l'heure, à la lecture du billet de Lantagnac, son incurable optimisme.

L'oblat revint s'asseoir à sa table de travail.

— Cinq heures, dit-il; dans une demi-heure Jules de Lantagnac sera ici.

Il laissa repasser dans sa mémoire l'histoire de ses relations avec l'homme qui venait de s'annoncer. Jules de Lantagnac fréquentait l'oblat depuis deux ans. Il y était venu une première fois pour une confession de Pâques. De ce jour une amitié franche, complète, se développa entre les deux hommes. Très ouvert, l'avocat ne cachait rien de sa vie à son confesseur. Depuis quelques mois, celui-ci pouvait suivre, en l'âme de son pénitent, la courbe d'une évolution passionnante.

Jules de Lantagnac descendait d'une ancienne famille noble canadienne tombée en roture. L'ancêtre, Gaspard-Adhémar de Lantagnac, le premier et le seul de ce nom venu au Canada, appartenait à la petite noblesse militaire. Promu à la majorité des troupes de Montréal en 1748, puis fait chevalier de Saint-Louis, il devint, en la même ville, lieutenant de roi. De son mariage célébré à Québec avec Mademoiselle de Lino, Gaspard-Adhémar

de Lantagnac avait eu treize enfants. L'un de ses fils, Pierre-Gaspard-Antoine, l'aïeul de Jules, parvint au poste d'enseigne dans les troupes de la Louisiane. A ce moment, la parenté de Pierre-Gaspard avec le gouverneur de la Nouvelle-France lui permit d'obtenir, sous forme d'un fief de second rang, une concession de terre dans la seigneurie de Vaudreuil. Trop pauvre pour emmener sa famille en Louisiane, l'enseigne l'établit sur ses terres de Vaudreuil. Là, il fallut bientôt concéder, puis vendre une bonne partie du mince domaine, pour traverser les dernières années de la guerre de conquête. Puis, un jour, le mystère plana sur l'enseigne louisianais. Déjà, en 1746, fait prisonnier par les Chérakis des environs de Mobile, il était resté neuf ans sans donner de ses nouvelles. A partir de 1765, le silence absolu se fit sur lui. Restée seule avec six enfants, sa veuve lutta vainement contre une pauvreté déjà lourde. En peu de temps les descendants de Pierre-Gaspard-Antoine établis au bord de la baie de Saint-Michel de Vaudreuil, se fondirent dans la foule paysanne. La particule nobiliaire se perdit. A la deuxième génération on ne s'appelait déjà plus que Lantagnac tout court. Avec les années, et nous ne savons par quel mystère de morphologie populaire, Lantagnac se mua en Lamontagne. Dès le commencement du dix-neuvième siècle, il n'y avait plus guère, pour le bon peuple de Saint-Michel, que des Lamontagne sur la deuxième terre du rang des Chenaux.

C'est là qu'était né, en l'année 1871, Jules Lamontagne qui ne rétablirait l'orthographe de son nom que beaucoup plus tard. Longtemps les Lamontagne restèrent pauvres. Jules fut le premier dans la famille que l'on osa mettre au collège. Il avait dix ans lorsqu'il prit la route du Séminaire de X... D'intelligence précoce mais solide, l'enfant y fit de bonnes études. Une seule chose lui manqua affreusement : l'éducation du patriotisme. Ainsi le voulait, hélas ! l'atmosphère alors régnante dans la province de Québec.

Nul mystère plus troublant, pour l'historien de l'avenir, que la période de léthargie vécue par la race canadienne-française, pendant les trente dernières années du dix-neuvième siècle. Voyons-y l'influence rapide et fatale d'une doctrine sur un peuple, cette doctrine eut-elle à dissoudre, pour régner, les instincts ataviques les plus vigoureux. Comment, en effet, la vigilance combative du petit peuple du Québec, développée par deux siècles de luttes,

avait-elle pu soudainement se muer en un goût morbide du repos ? Quelques discours, quelques palabres de politiques y avaient suffi. Pour faire aboutir leur projet de fédération, les hommes de 1867 avaient présenté le pacte fédératif comme la panacée des maux nationaux. Hommes de parti et pour emporter coûte que coûte ce qui était le projet d'un parti, ils usèrent et abusèrent de l'argument. La fausse sécurité développée, propagée par ces discours imprudents produisit en peu de temps une génération de pacifistes. Un état d'âme étrange se manifesta tout de suite. On eût dit l'énervement subit de tous les ressorts de l'âme nationale, de tous les muscles de la conscience : la détente du chevalier qui a trop longtemps porté le heaume et la cuirasse et qui, l'armure délacée, s'abandonne au sommeil. Moins d'un quart de siècle de fédéralisme accepté avec une bonne foi superstitieuse amena le Québec français à la plus déprimante langueur. Du reste, les politiciens étaient devenus les guides souverains; les nécessités des alliances de parti, l'ambition de se concilier la majorité anglaise les poussaient à l'abandon des positions traditionnelles. Peu à peu le vieux patriotisme français du Québec s'affaiblit, sans qu'on vît croître à sa place le patriotisme canadien. Les hommes de 1867 avaient manié, modelé l'argile; ils avaient tâché de rapprocher les uns des autres les membres d'un vaste corps, laissant à leurs successeurs de les articuler dans une vraie vie organique. Par malheur, l'effort dépassait le pouvoir de ces petits hommes à qui manquait le souffle créateur. A la longue avec la décadence des mœurs parlementaires, ce qui n'était d'abord que verbiage officieux devint sentiment, puis doctrine. Vers 1885, avec l'affaire Riel, vers 1890 avec la question des écoles du Manitoba, des orages grondèrent. L'endormi se livra à quelques bâillements. Mais les mêmes narcotiques opéraient toujours. Et comment espérer un ressaut de la conscience populaire, quand les chefs érigeaient le sommeil au rang d'une nécessité politique ?

Voilà bien l'atmosphère empoisonnée où avait grandi la génération du jeune Lamontagne. Un jour le Père Fabien lui avait dit en gémissant :

— Quel mystère tout de même, mon ami, que ces aberrations de l'instinct patriotique chez les jeunes gens de votre temps !

Ce jour-là, Lantagnac avait répondu un peu piqué :

— Mon Père, vous oubliez une chose : que je suis sorti du collège, moi, aux environs de 1890. Qu'ai-je entendu, jeune collégien, puis étudiant, aux jours des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste ? Interrogez là-dessus les jeunes gens de ma génération. Demandez-leur quels sentiments, quelles idées patriotiques gonflaient nos harangues sonores ? La beauté, l'amour du Canada ? La noblesse de notre race, la fierté de notre histoire, la gloire militaire et politique des ancêtres, la grandeur de notre destin, pensez-vous ? Non pas ; mais bien plutôt les avantages des institutions britanniques, la libéralité anglo-saxonne, la fidélité de nos pères à la couronne d'Angleterre. Celle-là surtout, notre plus haute, notre première vertu nationale. Quant au patriotisme rationnel, objectif, fondé sur la terre et sur l'histoire, conviction lumineuse, énergie vivante, chose inconnue ! avait continué l'avocat... La patrie ! un thème verbal, une fusée de la gorge que nous lançions dans l'air, ces soirs-là, et qui prenait le même chemin que les autres... Ah ! que l'on nous soit indulgent ! avait enfin supplié Lantagnac. On n'a pas le droit d'oublier quels tristes temps notre jeunesse a traversés. Sait-on que, dans le monde d'alors, l'état d'âme, l'attitude du vaincu, du perpétuel résigné, nous étaient presque prêchés comme un devoir ? qu'oser rêver d'indépendance pour le Canada, qu'oser seulement parler de l'union des Canadiens français pour la défense politique ou économique, nous étaient représentés comme autant de prétentions immorales ? Le sait-on, mon Père ?

Lantagnac avait raison. A sa sortie du collège, le hasard, le besoin de gagner l'avaient conduit vers l'étude du célèbre avocat anglais George Blackwell. Ce hasard lui valut d'aller faire ses études de droit à l'Université McGill. Dans ce milieu le jeune homme acheva de perdre le peu qui lui restait de son patriotisme français. En peu de temps il se convainquit que la supériorité résidait du côté de la richesse et du nombre ; il oublia l'idéal latin, la culture française ; il se donna l'arrogance de l'anglicisé. Le mépris de ses compatriotes n'était pas entré dans son cœur ; mais la pitié y était, une pitié hautaine pour le pauvre qui ne veut pas guérir de sa pauvreté. Devenu avocat, se sentant mal à l'aise parmi les siens, il prit la route d'Ottawa. Sa belle intelligence, son ardeur au travail, son don de la parole lui valurent rapidement

une opulente clientèle. Lantagnac — il ne s'appelait plus maintenant que M. de Lantagnac — devint l'avocat le plus achalandé de la capitale, le conseiller de plusieurs puissantes compagnies et maisons d'affaires anglaises, entre autres de la célèbre « firme » de construction Aitkens Brothers. Dans l'intervalle, il avait épousé une jeune anglaise convertie. Quatre enfants lui étaient nés de ce mariage : deux garçons et deux filles. Les garçons avaient fait leurs études au Loyola College de Montréal; le cadet s'y trouvait encore; les filles allaient à Loretta Abbey.

Tout alla bien pour l'anglicisé jusqu'au jour où le désir de jouer un rôle s'alluma en lui. Il atteignait alors sa quarante-troisième année. La richesse, la notoriété du barreau ne suffisaient plus à son ambition ni à ses aspirations d'honnête homme. Il souhaitait se donner à quelque chose de plus vaste, élargir son esprit et sa vie. D'une nature trop élevée pour aborder la politique sans préparation, il se remit à l'étude. Convaincu que, dans la politique canadienne, la supériorité n'appartient qu'au maître des deux langues officielles, il voulut réapprendre sa langue maternelle. Il choisit donc, parmi les auteurs français, ses maîtres en économie politique. Il lut Frédéric Le Play, l'abbé de Tourville, la Tour du Pin, Charles Périn, Charles Gide, Charles Antoine, le Comte Albert de Mun, et quelques autres. Là l'attendait la première secousse. La lecture de ces ouvrages lui apporta une sorte d'éblouissement. Il reprenait contact avec un ordre, une clarté, une distinction spirituelle qui l'enchantait. A ce moment un homme entra dans sa vie qui devait y exercer une action profonde. C'est alors que Lantagnac se mit à fréquenter le Père Fabien. Depuis quelque temps, du reste, l'avocat ne savait trop quel vague malaise, quelle nostalgie d'un passé qu'il croyait éteint, l'agitait jusqu'au fond de l'âme. Serait-il le jouet d'une simple illusion ? Il sent qu'avec l'amour de sa race envolé, un coin de son cœur est vide comme un désert. Il lui paraît que tout son esprit est désaxé, que sa mystique anglo-saxonne se dissout comme une creuse idéologie. En même temps, le voici qui se découvre effroyablement pénétré par les infiltrations protestantes. Ce catholique d'intègre conscience sent tous les jours les plus sacrés de ses principes ébranlés par de sourdes attaques intérieures. Où le mènent ces troubles nouveaux ? Une sorte de libre examen, lui semble-t-il,

le pousse à se faire soi-même ses règles de conduite. Démantèlement de son être moral qui l'inquiète et le dégoûte.

Le Père Fabien eut vite fait de diagnostiquer l'état d'esprit de son nouveau pénitent. « Encore le coin de fer ! » se disait-il. Dès ses premières entrevues avec le grand avocat, le religieux en acquit la conviction : une qualité de fond sauverait Lantagnac, s'il pouvait l'être : sa droiture d'esprit, droiture foncière qui prenait chez lui le caractère d'une vertu hautaine, absolue. En son reniement d'autrefois le jeune étudiant avait mis une entière sincérité. De bonne foi, il s'était persuadé que, pour le type français tel que le sien, enrichissement et anglicisation s'imposaient comme des termes synonymes.

— Derrière ce mirage, faisons poindre la vérité, se disait le Père Fabien; l'illusion s'évanouira.

Il orienta son dirigé vers la culture française, et même vers la grande littérature classique. C'est René Johannet qui a écrit : « Les classiques français sont ainsi faits qu'il ne convient jamais de désespérer d'un homme de culture, pas plus qu'il ne convient de désespérer du salut de la culture française. » Dans le cas de Lantagnac le tonique intellectuel agit vigoureusement. Chaque quinzaine, en dépliant sa serviette pour remettre au Père Fabien les volumes empruntés, l'avocat parlait avec enthousiasme de ses lectures, de l'effet prodigieux qu'elles produisaient sur lui. Un jour, plus ému que d'habitude, il dit au religieux :

— C'est étrange, depuis que je me refrancise, je sens en tout mon être une vibration harmonieuse; je ressemble à l'instrument de musique que l'on vient d'accorder. Mais à d'autres moments, vous le dirai-je ? je ne sais quelle nostalgie, quelle inexprimable tristesse m'envahit. A quoi bon vous le cacher ? Un être demi-mort se remue en moi et demande à vivre. J'ai la nostalgie de mon village, de la maison paternelle que je croyais avoir oubliés, que je n'ai pas revus depuis vingt ans.

— Il faudra les revoir, tout simplement, lui avait proposé le Père Fabien.

Lantagnac hésitait quelque peu à entreprendre ce voyage. Là-bas, qui trouvera-t-il pour l'accueillir ? Son père et sa mère décédés pendant ses études universitaires à Montréal, il ne lui restait plus, dans le vieux patelin, que des frères et des sœurs. Son

changement de nom, son mariage avec une anglaise, l'éducation tout anglaise donnée à ses enfants, sa fortune rapide et considérable, sa pitié pour ceux de sa race, tout l'avait séparé de sa famille.

— Quelle réception là-bas me fera-t-on ? se demandait-il, non sans inquiétude. Par une gêne bien naturelle, il hésitait à paraître au milieu des siens, après une absence si longue qu'elle ressemblait à un oubli. Un jour pourtant, n'en pouvant plus de son malaise, il se résolut à prendre le train. Un soir de juin 1915, une voiture le déposait à la maison blanche de la deuxième terre des Chenaux, à Saint-Michel de Vaudreuil. C'est de là qu'il avait écrit son billet au Père Fabien. Et le Père avait hâte de revoir le pèlerin de la petite patrie, d'entendre le récit de son voyage, et, qui sait ? d'apprendre peut-être où il en était de son évolution spirituelle.

A cinq heures et demie quelqu'un frappa à la cellule du religieux. M. Jules de Lantagnac entra. Grand, avec une tête fine, sculpturale, une tenue impeccable d'où émanait une élégance naturelle, l'homme n'était pas loin de la distinction parfaite. Rien en lui de la raideur, des mouvements anguleux du fils de terrien. Après plus d'un siècle et demi le grand ancêtre, le beau lieutenant de roi du temps de la Nouvelle-France, s'était réincarné, semblait-il, dans son lointain descendant. Une calvitie commençante élargissait le front déjà vaste. La figure gardait bien quelques lignes trop dures, trop glaciales, rançon de l'âme d'emprunt que l'homme s'était donnée; mais les yeux, la voix corrigeaient cette froideur trop raide; les premiers, par leur bleu profond, par un éclair, un air impressionnant de loyauté; l'autre, par un timbre grave et doux, timbre de voix d'orateur, qui fusait, sous la moustache en brosse, entre les lèvres fines, chargée de vibrations sympathiques.

L'avocat paraissait joyeux, en verve, avait le front illuminé.

— Et donc ! on revient de la petite patrie ? lui dit le Père Fabien, quand ils se furent assis, après l'échange du premier bonjour.

— Oui, d'un pèlerinage de huit jours, commença Lantagnac. Et quelle huitaine, mon Père ! quelle huitaine ! Savez-vous que l'on m'a suivi presque jour par jour depuis vingt ans ? que ces pauvres parents n'ignorent rien de ma petite renommée ? Puis,

tenez, si vous aviez vu avec quelle aisance, quelle joie franche, la vieille maison s'est prêtée à m'accueillir ! Rien de la réception de l'enfant prodigue. On s'est ingénié à me faire oublier que j'avais pu être coupable. Soyez francs, leur disais-je; vous ne m'attendiez plus ?

— Mais non, on attend toujours tant qu'on n'est pas venu, me répondit-on.

— Ne vous l'avais-je pas dit, Lantagnac ? Nulle urbanité ne vaut la délicatesse paysanne, vraie fille de la charité chrétienne. Mais alors, cher grand seigneur, ajouta le Père, demi-taquin, qu'est devenue votre pitié pour le pauvre « habitant » ?

— Ma pitié ! dit l'avocat, franchement contrit, si nous parlions d'autre chose. Croiriez-vous que j'ai eu grand-peine à reconnaître la ferme ? que chez les Lamontagne on a des fils qui sont passés par l'Institut agricole d'Oka, que l'on ne compte plus, dans la paroisse, les familles qui ont de jeunes diplômés ? ... Je crois bien que je laisserai à d'autres désormais le cliché du Québec arriéré et routinier.

— Et vous avez revu vos paysages d'enfance ? interrogea le Père qui toujours avait hâte d'aboutir.

Les yeux de Lantagnac se voilèrent d'émotion pieuse :

— Oui, j'ai revu Saint-Michel, les Chenaux, la terre des Lantagnac depuis cinq générations. Et j'en rapporte, je le confesse tout de suite, une sorte d'enivrement. Que me servirait de m'en défendre ? Mon « climat moral », comme on dit aujourd'hui, est bien de ce côté-là. Vous allez me trouver fort romantique, mon cher Père; mais enfin, il y a maintenant là-bas, au bord de la baie, une maison blanche au pignon ombragé de lilas, dont l'image, je le sens, ne pourra plus me revenir sans une nostalgie. Vous connaissez le paysage, mon Père ?

— Oh ! je l'ai entrevu une fois, presque en courant, un automne que je passais là pour une courte mission. Le curé, un brave homme qui raffolait naturellement de sa paroisse, comme ils font tous, m'avait pris en voiture; il m'avait conduit sur les hauteurs de ce que vous appelez, je crois, la Petite-Côte. Là, me montrant la plaine en bas, il m'avait dit : « Voyez quel beau pays ! » En effet, c'était beau. De loin, du haut de ces terrassements que le mont de Rigaud prolonge jusqu'aux Cascades de Quinchien,

j'enveloppai d'un coup d'œil cette plaine qui pousse de larges antennes au milieu de son beau lac et qui s'encadre doucement dans la ligne bleue des Deux-Montagnes. J'aperçus des champs superbes, panachés de grands ormes, les vrais rois, vous savez, des terres franches et riches. « D'éclatantes génisses », eut dit Lamartine, émaillaient le vaste damier aux carreaux verts et jaunes. Puis, au bout de chaque terre, s'élevait la maison, tantôt blanche, tantôt grise ou rouge, mais toujours large et trapue, comme il convient à une ruche d'enfants. A quelques pas des maisons, les granges, vastes aussi, se donnaient un petit air féodal avec les hautes tours de leurs silos. Que vous dirai-je encore, mon cher pèlerin ? Dans le bain vivifiant de ses grandes eaux et dans son pittoresque discret, ce pays me parut la patrie naturelle d'une race robuste et fine, bien équilibrée, laborieuse... Voyons, est-ce cela ?

— Oui, c'est le cadre et joliment brossé, acquiesça Lantagnac. Souffrez pourtant que je vous ramène à mon petit coin, à celui de mon pèlerinage, ma vraie petite patrie. Car, il faut que vous le sachiez, Père Fabien : dans Saint Michel, le beau pays, il y a aussi le plus beau coin du monde : le rang des Chenaux.

Puis, sur le ton de la plaisanterie :

— Mettons que tout de suite après, je place votre rang de Saint-Charles, au pays de Saint-Hermas.

— J'attendais cette concession ! fit le Père.

— Excusez du peu, reprit l'avocat : vous n'avez encore que la plus modeste explosion de mon chauvinisme. Comment vous dire ce que m'ont fait au cœur ces paysages revus après si longtemps ! A la baie de Saint-Michel ovale et calme en son clos d'îles, « d'îlons et d'îlettes » — j'emprunte ces jolis vieux mots à nos contrats de famille — j'ai pourtant préféré, vous le confierai-je, les rives du lac. Là ! voyez-vous, sont les Chenaux, les vrais, où se prolonge le domaine des Lantagnac. Puis là aussi, sur les bords du grand bassin, s'égrène une géographie locale dont il faut que je vous révèle la saveur. Supposez donc un instant, Père Fabien, que je vous prends en canot, et voilà que nous partons ensemble vagabonder et recueillir mes souvenirs le long de la rive aimée. Cette rive est celle où j'ai posé partout mes pieds d'enfant, les jours où nous y venions, parmi les aulnaies, ramasser le bois de

grève, cueillir les framboises et les catherinettes — surtout les catherinettes, ma passion de ce temps-là —; elle est celle où, à travers le petit sentier sous bois, nous courions, par les matins d'été, trempés de rosée jusqu'aux aisselles, à la poursuite du troupeau de moutons parti en déserteur vers les plages du Détroit. Et me voyez-vous qui souris à ces vieilles choses retrouvées où je me retrouve moi-même comme en un visage qui me ressemble ? Je me nomme, avec le cœur autant qu'avec les lèvres, ces lieux qui portent encore une vieille résonance historique et française : la baie des Ormes, la Grande-Pointe, le Fer-à-Cheval, le Grand-Rigolet, le Petit-Rigolet. Puis voici les îles dont les anneaux verts se déploient le long des rives, l'Île Cadieux et l'Île-aux-Tourtres, pareilles à deux môles qui s'avanceraient vers l'eau profonde; et voici, entre elles, l'Île-du-Grand, vrai phare avec sa touffe d'arbres plantés comme des signaux sur ses hautes roches, et plus près de la rive, l'Île-aux-Pins, plus basse, plus poétique; le bruissement des roseaux y accompagne l'orgue des grands arbres; et voici enfin la dernière, d'un bois épais et noir et dûment nommée l'Île-à-Thomas, parce qu'autrefois, — goûtez ce joli détail, je vous prie, — un vieux Thomas Dubreuil y venait fagoter avec la permission des seigneurs, mes ancêtres.

... Songez, après cela, chantait toujours le pèlerin, moitié riant, moitié solennel, déclamant tout cela avec une emphase souriante, songez, cher Père, que, parti maintenant à travers champs, je revois cette nature, à la fin de juin, l'époque incomparable en nos campagnes québécoises. C'est l'heure, le point de recouplement entre les grandes poussées végétales et les maturités commençantes. Les arbres étalent abondamment leur chevelure d'un vert dru, vigoureux, gonflé de sève. Pas une herbe encore fauchée. Les pièces de mil et de trèfle sont pleines de senteurs embaumantes; les cerisiers, le long des clôtures, cachent partout des nids d'oiseaux sonores. Des bords des fossés monte un parfum de fraises champêtres. Un air enivrant vous gonfle les narines; et je ne sais quel fluide de jeunesse et de printemps vous pénètre, vous redresse la poitrine, vous rend les jambes plus élastiques, pendant que nu-tête vous foncez dans le vent chaud et que vos pieds, vos pauvres pieds fatigués des durs pavés des villes, dansent presque sur la douceur de l'herbe.

Terrien lui-même, le Père Fabien écoutait ce discours, visiblement pris par une évocation qui lui ramenait toute son enfance paysanne. Il se garda pourtant d'oublier son impatiente préoccupation. Et tout de suite :

— Mais, mon cher poète, ces paysages ne vous ont-ils confié que des souvenirs ?

Lantagnac parut hésiter. Son front devint subitement soucieux; et le pèlerin eut l'air de rassembler de loin ses idées :

— Père, vous êtes un fils de la terre comme moi. Donc vous avez dû goûter, une fois ou l'autre, aux bonnes rêveries du soir, au bout du champ ? Disons que nous sommes à l'heure où le serein redonne du ton à l'odeur du foin coupé; la chanson ardente des moulins s'apaise; la campagne se recueille pour entendre l'angelus... C'est le moment et le lieu des fécondes méditations, vous en souvient-il ? Moi, presque chaque jour, quand venait six heures, je partais, j'allais m'asseoir, comme au temps de mon enfance, sur la clôture du trait-carré, au bout du dernier cintre. Sans jamais m'en fatiguer, je contempiais les longues étendues de labour et de verdure. J'avais là, devant moi, le champ de bataille de mes ancêtres, les vieux défricheurs, les vainqueurs des forêts vierges. Effort obstiné, violent qui absorba la vie de cinq générations. Et pourtant, par quelle merveille, ce peuple d'une vie si rude est-il resté de visage si serein, d'âme si joyeuse ? Chaque fois, en effet, que mes yeux revenaient aux longues terres, ils ne pouvaient manquer d'aboutir à une maison où flottait, mêlée comme autrefois à la petite fumée bleue, la respiration du bonheur. Le suggestif tableau, et quelle philosophie m'en est venue ! ...

— Et le clocher, vous ne l'avez pas oublié, j'en suis sûr ?

— Non, j'ai regardé vers le clocher. Chez nous, le vrai pôle des âmes. Et puisqu'il vous tarde de l'apprendre, de la petite patrie, Père Fabien, je rapporte, et avec quel bonheur une vérité lumineuse.

Il se remit à parler avec lyrisme :

— Non, ce n'était pas le reflet de mon âme sur les choses. Cette vérité, je l'ai vue, je l'ai sentie partout: dans le rire clair des femmes et des filles, dans les chansons que les enfants chantaient le soir derrière leurs vaches, dans le bonjour que les paysans me disaient le long de la route; je l'ai aperçue dans le regard que, le

dimanche, ils rapportaient de la messe. Ajouterai-je qu'en cette harmonie le son des cloches ne me paraissait qu'une note à peine transcendante ?

Le pèlerin s'arrêta sur ces mots, mais pour conclure bientôt avec une conviction joyeuse, souveraine :

— Partout, je vous le dis, Père Fabien, j'ai retrouvé l'âme d'une race fine, sentimentale, d'une essence ordonnée, aimantée par en haut.

Le Père Fabien applaudit :

— J'étais sûr, quant à moi, Lantagnac, que vous concluriez ainsi . . .

Puis, repoussant de la main quelques livres sur sa table, pour réprimer, semble-t-il, une protestation qu'il sentait lui venir, le Père continua :

— Si seulement on savait lire nos mœurs et nos paysages ! Mais voilà, on ne sait pas les lire ou on ne les lit qu'avec des yeux distraits ou rapportés de l'étranger.

Lantagnac était devenu plus songeur, plus grave.

— Y a-t-il encore autre chose, cher pèlerin ? demanda le religieux.

— Oui, il y a autre chose, recommença l'autre, d'une voix contenue. Mon pèlerinage, je l'ai prolongé jusqu'au cimetière.

— Allez, je vous suis jusque-là.

— Le cimetière de Saint-Michel, vous en souvient-il ? c'est d'abord un vieux, très vieux cimetière ; c'est le premier et le seul de la paroisse. On y retrouve, dans l'herbe, de vieilles tombes de chêne, rongées, déchiquetées par le temps, sans plus une lettre de leur épitaphe. Quelques-unes, détail touchant, sont presque adossées aux murs de l'église. Autre note pittoresque : le long du cimetière de Saint-Michel, coule la Petite-Rivière, entre deux allées d'arbres, étrangement romantique par les ruines de deux manoirs, ceux des miens, qui naguère encore se dressaient sur ces bords. C'est dans ce paysage impressionnant, à quelque distance de vieilles ruines féodales, qu'un exilé de vingt ans a retrouvé les anciens de sa famille, a repris avec eux la conversation. Mon Père, je puis le dire, sur la tombe des miens s'est achevée l'évolution de ma pensée ; dans le vieux cimetière, j'ai recouvré toute mon âme de Français.

Lantagnac avait prononcé ces dernières paroles avec une solennité émue qui lui coupa la voix. Il reprit d'un ton raffermi :

— Les grands maîtres de la pensée française, grâce à vous, Père Fabien, avaient accordé peu à peu mon être intellectuel; la campagne de Saint-Michel, les personnes, les choses, l'horizon, les souvenirs de la maison paternelle ont accordé mon être sentimental. Sur la tombe des Lantagnac je me suis accordé à mes ancêtres, à ma race. Je l'ai éprouvé, je l'ai touché comme une réalité sensible : le Lantagnac que j'étais, allait devenir une force anarchique, perdue. Malgré moi, pendant que je me promenais, d'une tombe à l'autre, ces pensées m'assaillirent : nous ne valons ici-bas qu'en fonction d'une tradition et d'une continuité. D'une génération à l'autre, il faut se donner un épaulement moral. On ne fait point de grande œuvre d'art avec des phrases ou des fragments désarticulés; on ne fait point une grande race avec des familles qui ne se soudent point. La voix de mes morts me l'a dit : « C'est parce qu'autrefois, sur la deuxième terre du rang des Chenaux de Saint-Michel, Gailhard de Lantagnac succéda à Roland de Lantagnac, que Salaberry de Lantagnac succéda ensuite à Roland de Lantagnac dit Lamontagne, que Guillaume Lamontagne succéda enfin à Paul Lamontagne, c'est par eux tous, par les labeurs additionnés de ces générations, qu'un morceau de la patrie a été défriché, qu'une compétence agricole s'est créée, que des essaims de Lamontagne ont pris possession d'une large partie de la paroisse de Saint-Michel et que s'est conservée dans leur foyer, une force morale qui t'a ramené toi-même à l'unité. »

La figure du religieux laissait voir une joie grandissante :

— Vous parlez d'or, mon ami.

Lantagnac se leva. Les mains légèrement posées sur les hanches, le buste fier, toute sa personne bien dégagée, attitude familière à l'orateur chaque fois que les grandes émotions lui montaient aux lèvres :

— Ce n'est pas tout, Père; là, dans le cimetière de Saint-Michel, sur les tombes de ma famille, j'ai pris une solennelle résolution. Vous dirai-je laquelle ?

— Dites, se hâta de répondre le Père Fabien qui espérait de son dirigé le mot décisif.

— J'ai promis à mes ancêtres de leur ramener, de leur restituer mes enfants.

— Bravo !

— Mes fils et mes filles, continua Lantagnac, ont, par leur mère, du sang anglais dans les veines; mais par moi, ils ont surtout le vieux sang des Lantagnac, de ceux du Canada d'abord, puis, de ceux de France, les Lantagnac de Monteil et de Grignan. Soit quarante générations. Je me le suis juré : c'est de ce côté-là qu'ils pencheront.

— Bravo ! répéta le Père Fabien.

— Je tiens à l'ajouter : l'avenir chrétien de mes enfants me préoccupe plus que toute chose. Mes études de ces derniers temps m'ont démontré par-dessus tout les affinités profondes de la race française et du catholicisme. C'est pourquoi, sans doute, on la dit la race de l'universel. Rivarol a écrit de la langue française, qu'elle porte « une probité attachée à son génie ». Moi, j'ajoute que cette probité lui provient de la meilleure substance de la pensée latine et chrétienne. Je l'ai donc décidé : mes enfants seront repris à leur éducation première. S'ils le veulent, je les remettrai dans la lignée de leurs ancêtres.

Le Père Fabien exultait. Il se leva à son tour; il prit les mains de son dirigé et les lui pressant affectueusement :

— Ah ! mon ami, Dieu soit béni ! vous y êtes enfin ! Si vous saviez comme il y a longtemps que je vous attends ! Lantagnac, je m'en vais prononcer un mot qui va peut-être vous étonner : aujourd'hui, c'est un grand jour pour la minorité française de l'Ontario : un chef lui est né ! . . .

Un instant les deux hommes se regardèrent sans parler, remués jusqu'au fond de leur être. Lantagnac rompit le premier le silence :

— Mon Père, je vous en prie, épargnez ma faiblesse. Je n'ai pas le droit de l'oublier : je ne suis encore qu'un néophyte.

— Non pas, reprit vivement le Père Fabien, mais un converti; ce qui est bien autre chose.

— Mais le converti persévéra-t-il ? insista Lantagnac avec une humilité sincère. Parviendrai-je à me dégager entièrement ? Si vous saviez comme je me sens faible au moment de rentrer dans mon milieu, avec cette âme nouvelle. Puis, entre mes en-

fants et moi, il y a quelqu'un... Hélas, je le sais trop : en les reprenant à leur éducation anglaise, c'est à leur mère d'abord que je vais les reprendre. Le pourrai-je sans me préparer une catastrophe ?

Le Père Fabien s'employa à reconforter le converti :

— N'ayez crainte, mon ami. Un aristocrate comme vous est né diplomate; vous surmonterez l'obstacle extérieur. Vous avez entendu quelque chose d'irrésistible. Il y a plus. Le coin de fer est entré en vous; il achèvera son œuvre, malgré vous s'il le faut.

Et comme l'avocat paraissait attendre une explication, l'oblat reprit :

— Vous êtes-vous jamais demandé, Lantagnac, le pourquoi de ces conversions, de ces retournements de vie comme le vôtre qui s'accomplissent vers la quarantaine ? Voici ma théorie à moi; je l'appelle la théorie du coin de fer. Je me dis que la personnalité psychologique, morale, la vraie, ne saurait être composite, faite de morceaux disparates. Sa nature, sa loi, c'est l'unité. Des couches hétérogènes peuvent s'y apposer, s'y adapter pour un temps. Un principe intérieur, une force incoercible pousse l'être humain à devenir uniquement soi-même, comme une même loi incline l'érable à n'être que l'érable, l'aigle à n'être que l'aigle. Or, cette loi, qui ne le sait ? agit plus particulièrement quand l'homme s'achemine vers ce que Dante appelle « le milieu du chemin de la vie ». Si l'homme est pétri de bonne argile, si la personnalité foncière est vigoureuse, c'est pour lui l'instant unique, c'est le moment de la maturité où il se décide à posséder l'intégrité de ses forces, où il cherche à unifier sa pensée et son être moral. Alors, attention ! C'est aussi l'heure du coin de fer. La moindre circonstance, un incident, une parole, un rien, — un pèlerinage, par exemple, à la petite patrie, — introduit le coin au point de soudure du tuf humain et des couches d'emprunt. L'effet est rapide, soudain. Les couches, les apports étrangers volent en éclats. La personnalité se libère. Et l'homme véritable, l'homme de l'unité surgit, se dégage comme la statue se délivre de sa gangue.

... Ainsi, mon ami, conclut le Père Fabien, allez bravement vers l'avenir. La délivrance va s'achever.

— Dites plutôt : le travail, la lutte commence.

Au numéro 240 de la rue Wilbrod on s'inquiétait ce jour-là de la longue absence de Jules de Lantagnac. On venait de se mettre à table pour le dîner; le chef de la famille n'était pas encore rentré.

— N'est-ce pas à midi que devait arriver papa? demanda Nellie, l'aînée des filles.

— Précisément, répondit Madame de Lantagnac; sa dernière carte m'annonçait son retour par le train de onze heures et demie.

— Si au moins notre pauvre père peut avoir laissé là-bas son spleen, interjeta Wolfred, l'aîné des fils. A dire vrai, je le crois très fatigué.

— Je le crois, moi aussi, reprit Madame. Ne trouvez-vous pas un peu étrange ce long voyage dans sa famille où il n'a mis les pieds depuis vingt-trois ans, où surtout il a voulu aller seul?

— Rien que de naturel en tout cela, dit Virginia, la cadette; ce cher papa a trop bon cœur pour oublier toujours. Puis, bonnement, que serions-nous allés faire à Saint-Michel, nous qui ne parlons pas leur français?

— Leur français! s'exclama Nellie; dis plutôt leur patois. Ah! voyez-vous cela d'ici? Papa qui se remet à ce langage!...

— En tous cas qu'il arrive le plus tôt possible, ajouta William, le cadet. Moi, j'ai hâte de partir pour notre villa d'été. Par cette chaleur, c'est à suffoquer sur le Sandy Hill. Et papa nous le décrit si beau son pays de Québec.



Pendant que chez lui on s'inquiétait de son absence trop prolongée, Jules de Lantagnac quittait à peine Saint-Michel. Malgré la hâte de revoir les siens, le matin du départ il était reparti à travers champs, pour une dernière promenade. Il voulait condenser, humer, une dernière fois, disait-il, ses enivrantes impressions. Du reste, il avait décidé d'aller voir le Père Fabien avant de rentrer chez soi. Il se sentait obsédé par la promesse solennelle faite aux ancêtres du cimetière; il brûlait d'annoncer au religieux le terme de son évolution.

Maintenant il est sept heures du soir. Il s'en revient vers son domicile, se redisant les dernières paroles prononcées par lui, tout à l'heure, au seuil de la cellule du Père Fabien : « Vers le travail et vers la lutte ». Au moment de commencer sa nouvelle vie, Jules de Lantagnac éprouve cette peur de soi-même, ce mouvement en arrière que connaissent bien les plus fermes. L'enthousiasme du rêve une fois tombé ainsi que le rideau au théâtre antique, c'est l'action, la tragédie qui commence. D'une nature trop sincère, l'avocat n'entend point résonner sans effroi à ses oreilles le mot si grave du Père Fabien :

« Un chef nous est né ! »

Pendant qu'il s'engage sur le pont interprovincial pour regagner Ottawa, le converti voit se dresser devant lui, symbole de son âpre avenir, l'image de la capitale avec ses roides falaises. A droite, sur la colline parlementaire, les palais des Chambres et des ministères fédéraux, la tour du parlement où flotte, hautain, le drapeau du conquérant. A gauche, les murs de l'hôtel de la monnaie, écrasé comme une usine, le pavillon à peine plus élégant des Archives; plus au loin, au centre, le quadrilatère en briques rouges de l'Imprimerie Nationale, les murailles donjonées du ministère des douanes. Autant de lieux, autant d'institutions, Lantagnac se le répète en marchant, où ceux de sa race obtiennent péniblement leur part d'influence et de travail. La haute-ville anglaise à elle seule, du haut de son piédestal, lui paraît afficher, plus que tout le reste, la domination du vainqueur sur le vaincu dont les quartiers plus modestes s'échelonnent vers l'emplacement de la basse-ville. Dans ce panorama de défaite, une

vision cependant attire soudainement les yeux de Lantagnac. Devant lui, au plus haut de la colline Nepean, un homme de bronze, de stature héroïque, se dresse sur son socle, face à la ville, le pied hardiment de l'avant, son astrolabe au bout de la main. Ce chevalier aux bottes évasées, au large feutre ancien, c'est Samuel de Champlain, un héros de race française, le fondateur de la Nouvelle-France. Cette vision dans ce paysage, ce Champlain armé de son astrolabe, pour marquer aux siens la route des conquêtes illimitées, paraît à Lantagnac un symbole qui corrige le premier, qui reconforte son courage.

— Quelle belle race énergique que celle des Français de jadis ! se dit-il. Ceux-là n'avaient besoin que d'un astrolabe ou d'une boussole pour aller au bout du monde.

D'un pied plus léger il se hâte vers la rue Wilbrod où, depuis dix ans, il habite, presque en face de l'église Saint-Joseph. Chemin faisant, il se livre malgré soi à l'étude de son terrain d'action.

— Tout à l'heure, songe-t-il, je m'en vais rentrer chez moi, avec une âme changée, retournée. C'est un homme nouveau, entièrement neuf que je ramène à ma femme, à mes enfants. Personne n'en sait rien parmi les miens ; personne ne se doute. Personne ne doit se douter. Si je dois conquérir mes enfants, ne faut-il pas que ce soit à leur insu, à l'insu de leur mère surtout. Ah ! leur mère...

Lantagnac se sent repris de nouveau par toutes ses inquiétudes.

— Leur mère ! répète-t-il, toujours angoissé, leur mère ! En mon zèle si nouveau pourra-t-elle ne pas soupçonner une révolution menaçante, un mouvement enveloppant destiné à lui ravir la direction intellectuelle, sinon même l'affection de ses enfants ? Et si la pensée, la crainte de cette dépossession allait tout brouiller entre nous ? Si même mon prosélytisme français devait réveiller, aviver en elle l'instinct de race ?

Lantagnac voyait se dresser devant lui l'obstacle dont tout d'abord on fait le tour sans savoir si on pourra jamais le surmonter ou l'écarter. A son arrivée dans Ottawa, vingt-quatre ans passés, ses relations d'affaires avaient conduit le jeune avocat, vers

les salons anglais du Sandy Hill.<sup>1</sup> Un jour il y rencontra Miss Maud Fletcher, fille d'un haut fonctionnaire au ministère des finances. Les deux jeunes gens se plurent rapidement. Un obstacle toutefois s'opposait à leur union : Miss Maud Fletcher appartenait à l'église anglicane. Le jeune de Lantagnac, plus attaché à sa foi religieuse qu'à sa foi nationale, se promit d'obtenir la conversion de sa fiancée. Au début, les Fletcher y mirent à la vérité, quelque mauvaise humeur. Fort heureusement pour le jeune homme, la foi religieuse n'était restée qu'une forme de la foi nationale dans la famille de Miss Maud. La religion du *flag*, la foi britannique et impérialiste primait tout dans les idées et dans les sentiments de ces Anglicans très orthodoxes. Pour eux, comme pour la plupart des Anglo-Canadiens, qui n'en sont pas encore à la troisième ou à la quatrième génération née au Canada, *the Old England, the Old Mother country* gardait le charme et la dignité du seul « home », de l'unique patrie. Les Fletcher, une fois bien rassurés sur l'esprit parfaitement saxonisé du jeune prétendant, laissèrent tomber leurs résistances. Maud se convertit très sincèrement et Jules de Lantagnac l'épousa. Dans les commencements, le jeune homme se laissa aller à l'exaltation d'un triomphateur; il se para glorieusement de sa femme comme d'une conquête. Pour lui, anglomane mystique, ce mariage devenait son affiliation officielle à la race supérieure, au *populus Anglicus*. Et il entendit bien que sa descendance continuât la courbe triomphante. Auquel des deux époux, à laquelle des deux races appartiendrait l'âme de ses enfants? Leurs seuls prénoms reçus au baptême le signifiaient sans équivoque. L'aîné des fils retenait la trace de sa double origine : on l'avait appelé Wolfred-André de Lantagnac; mais pour les autres un seul prénom avait suffi, prénom de consonance anglaise; ils s'appelaient par ordre d'âge : Nellie, Virginia, William.

Wolfred, Nellie, Virginia, William! Lantagnac prononçait à voix basse ces noms qui, mieux que toute chose, lui rappelaient quelle atmosphère il avait voulue à son foyer.

— Et c'est moi, devait-il convenir, qui me suis laissé imposer ces prénoms. Imposer! que dis-je? qui les ai plutôt accueillis

---

1. Les Canadiens français disent encore : La Côte-de-Sable.

joyeusement, comme un signe de l'ascension sociale de mon nom, de ma famille ? N'est-ce pas moi encore qui ai rompu avec la société française de la capitale pour ne plus me laisser entraîner que du côté de ma femme ? Moi toujours qui ai choisi de ne parler qu'une langue dans ma maison, langue qui n'a pas été la vieille langue des Lantagnac ?

Hélas, de l'anglomanie, il s'en accusait, humilié, il s'était constitué le doctrinaire, le prosélyte fervent, l'apôtre enthousiaste.

— Combien de fois, devant mes enfants, ne me suis-je pas extasié sur la supériorité anglo-saxonne, sur l'excellence de la plus grande race impériale de l'histoire, race de gouvernants, race de maîtres du monde... L'un des premiers livres que j'ai fait lire à mes fils, ne fut-ce pas ce bréviaire, ce manuel de l'impérialisme anglo-saxon qui s'appelle : *The Expansion of England* de Seely ? Et ce sera moi, méditait-il avec confusion, ce sera moi qui demain devra dire à ces mêmes enfants : Illusion, mensonge que tout cela ! Mes fils, mes filles, j'ai fourvoyé vos esprits. La supériorité est d'une autre essence.

Tout en ruminant ces pensées, Lantagnac parvint au No 240 de la rue Wilbrod. La maison était là, spacieuse, de mine bourgeoise, mais élégante, bordée d'une large véranda. A peine eut-il fait jouer le verrou du portillon de fer qui fermait l'enclos des gazons, que Virginia, la cadette de ses filles, alors âgée de seize ans, accourut se jeter dans ses bras.

— Que vous avez été longtemps, vieux gamin de papa ! s'écria-t-elle, avec un petit air mutin et grondeur.

— Huit jours ! C'est donc si long ! fit le père, taquin.

— Oh ! le méchant ! de reprendre la fillette, il va nous faire croire qu'il n'a pas trouvé le temps long, aussi long que nous, pour le moins.

Heureux de se retrouver parmi les siens, Lantagnac remarqua à peine que sa femme et ses enfants ne lui parlaient qu'anglais. Pendant le souper qu'on lui servit en hâte, tout le monde s'attabla et tous se mirent à parler en même temps, multipliant les questions sur le voyage, sur les parents de Saint-Michel, les parents inconnus, mais qu'on brûlait de connaître, tant ce monde québécois paraissait neuf, inédit, une belle scène de cinéma champêtre, une belle gravure de magazine. Lantagnac dut répondre

à dix questions à la fois. Et lui qui rentrait du pays natal, le cœur plein de ses émotions d'enfance, la mémoire enchantée des paysages élégiaques de Saint-Michel, combien de fois, ce soir-là, il se vit obligé de parer les coups douloureux que bien inconsciemment ses propres enfants lui portaient au cœur ! Ainsi lui avait demandé William :

— Mais comment as-tu fait, papa, toi si dédaigneux, si délicat, pour t'asseoir et manger à la table des Lamontagne ? On les dit si malpropres ces « habitants » du Québec !

A peine avait-il répondu à William que rien n'est plus blanc que la nappe des « habitants », qu'aussitôt Nellie revenait à l'assaut avec une question encore plus blessante :

— Mais alors, papa, tu as pu causer avec eux ? Tu n'avais donc pas oublié leur patois ?

Pour le coup Lantagnac ne put retenir un franc éclat de rire :

— Leur patois ? Mes pauvres enfants ! si vous saviez comme là-bas ils se moquent du *Parisian french* qu'on vous enseigne parfois dans nos High Schools et nos Collegiates. Ils lisent les journaux ; ils lisent même des revues nos parents des Chenaux de Saint-Michel. Or savez-vous ce que ces journaux et ces revues servent de temps à autre à leurs lecteurs comme pages comiques ? Tout bellement des échantillons du *Parisian french* ontarien. Et si vous voyiez, mes pauvres petits, quel succès de fou rire ces morceaux obtiennent dans le Québec !

Décidément les enfants n'y comprenaient plus rien.

Est-il vrai, avait encore demandé William, que « l'habitant » cultive toujours sa terre comme au temps des Français, selon les mêmes procédés, les mêmes machines vieillottes ?

Lantagnac fit alors à ses enfants, de sa voix chaude, la description de la terre paternelle, la terre des Lantagnac dit Lamontagne, telle qu'il venait de la revoir après plus de vingt ans. Il leur décrivit la maison, refaite, mais subsistante encore en beaucoup de ses parties antiques ; il peignit les « bâtiments » entièrement remodelés, remis au point des plus récents progrès ; il leur parla de leurs cousins dont le diplôme de bacheliers de l'École d'Oka s'étalait dans le salon de famille ; il fit défiler le beau troupeau de vaches Holstein, montra les larges pièces de la terre drainées, roulées, fit évoluer les attelages perchérons traînant les

machines agricoles les plus modernes : le semoir-automatique, l'épandeur de fumier, la herse à roulettes, la lieuse, etc. Enfin, au-dessus du paysage, le poète dressa la silhouette des ormes géants épandant leur parasol royal dans la blonde lumière des soirs ! Et ce fut un enthousiasme. Sur-le-champ, tous voulaient partir pour Saint-Michel, pour une visite chez ces braves Lamontagne du rang des Chenaux.

C'est ici que Lantagnac attendait ses enfants.

— Non, pas maintenant.

— Et pourquoi donc, risqua Nellie.

— Mais parce que vos parents de Saint-Michel ne comprendraient pas votre patois, ma pauvre enfant, lui jeta son père, riant de bon cœur.

Chacun s'amusa de la répartie. Lantagnac qui voulait battre sans retard le fer déjà prêt, proposa donc à son petit monde une heure au moins de conversation française par jour, durant toutes les vacances.

— Acceptez-vous ?

Un « oui » unanime manifesta au futur professeur les bonnes dispositions de ses élèves. Le même soir, quand il rentra dans sa chambre, quelqu'un l'arrêta au passage. C'était Virginia. Elle prit son père par le cou et, le baisant doucement, lui dit à l'oreille :

— Si vous saviez comme je vais les aimer nos leçons de français ! Il y a si longtemps que je les désire, que je songeais même à vous les demander !

Ces paroles de sa cadette remuèrent délicieusement le père. Décidément tout irait bien. Ce soir-là, le converti de Saint-Michel s'endormit dans la joie de sa première victoire.

Le lendemain on partait en vacances pour le lac Mac Gregor. Lantagnac venait d'acquérir là, à quelque vingt milles d'Ottawa, à un demi-mille à peine de l'embouchure de la *Blanche*, en plein pays de Québec, une villa d'été. Il l'avait choisie sur une île isolée et très escarpée qui surgissait des profondeurs du lac comme une ancienne crête de montagne immergée. En ce lieu de repos, l'avocat espérait satisfaire à la fois son goût de la tranquillité et du pittoresque. Il voulait surtout se retremper, lui et les siens, dans l'atmosphère française. Cette année-là, disposant encore de quinze jours de congé, il avait résolu de les prendre avec ses enfants.

Il s'était dit : « L'occasion est trop belle; entrons tout de suite dans notre rôle de professeur ». Le premier jour de l'arrivée à la villa, le lac, un peu troublé dans la journée, se remit vers le soir au calme parfait. Tout invitait à la promenade.

— Allons sur le lac, dirent les enfants.

— Allons sur le lac, acquiesça leur père.

Il prit tout son monde dans une chaloupe qu'on eut vite fait de pousser à l'eau; la première leçon de français, fut-il décidé, se donnerait en plein air. Lantagnac donna l'ordre de cingler vers le fond d'une baie où le lac paraissait s'élargir et les montagnes se hausser. La musique d'une fanfare fit s'arrêter tout à coup les rameurs.

— Qu'est-ce que cette musique, dans cette solitude ? demanda Madame de Lantagnac.

— Ce sont, sans doute, les scolastiques oblats, répondit son mari. Justement, ils ont leur maison de vacances à ce bout du lac.

— Mais n'est-ce pas le Père Fabien qui nous a déjà parlé de ces concerts en plein air ? fit à son tour Nellie.

— Tu dis vrai, lui répondit son père. Et ils les donnent, paraît-il, dans une vaste barque, au milieu du lac, pour jouir des échos des montagnes. Ecoutez...

La fanfare dont on se rapprochait, exécutait en ce moment un pot-pourri de chansons canadiennes. Sur ce, l'on aperçut, le long des îles, des religieux en canots, disséminés çà et là, avironnant doucement, cherchant, sans doute, les points de la solitude où les échos résonnaient le mieux. Juste en face, au creux d'une anse profonde, un génie moqueur semblait reprendre, l'un après l'autre, comme un mime incomparable, les sautillants refrains : *A Saint-Malo beau port de mer... Derrière chez nous y-a-t-un étang... En roulant ma boule...* et enfin la langoureuse mélodie : *Perrette est bien malade...*

— Quelles jolies choses que ces airs-là ! s'écria, ravie, Madame de Lantagnac.

— Ce sont de vieilles chansons québécoises, dit Wolfred; je les reconnais maintenant. Au Loyola, c'était la grande joie de nos camarades canadiens-français que de nous les chanter.

— Si vous saviez comme on les chante joliment à Saint-Michel ! ajouta Lantagnac, que les vieux airs ramenaient à son pèlerinage.

Suivit alors un intermède assez long. Le soir s'achevait. Là-bas, derrière les monts, le feu du soleil, tout à l'heure rouge, s'éteignait dans une pâleur de cierge. Soudain les cuivres entonnèrent avec ensemble le chant final : *O Canada, terre de nos aïeux !* Le génie léger de l'anse profonde se tut. Il laissait à la voix des hauts sommets, semblait-il, de se faire entendre. A mesure que l'air apportait une phrase de la symphonie patriotique, au loin les larges échos la reprenaient, l'harmonisaient sur leur clavecin, la magnifiaient sur un rythme grandiose. Des orgues géantes s'ébranlaient, en vastes crescendos, le long des escarpements ; et, dans la résonance qui emplissait l'air, on eût dit que l'hymne national devenait l'acclamation naturelle, le chant inné de la terre canadienne.

Les enfants étaient émerveillés. Ils ne le furent pas moins du spectacle qui s'offrit à leurs yeux, pendant que, lentement, les promeneurs reprenaient la route de la villa. La nature sauvage des Laurentides s'étalait, ce soir-là, dans le calme d'une incomparable nuit d'été. Le silence s'était fait sur le lac, dans les hautes futaies. A peine croyait-on percevoir, en écoutant bien, la vibration mystérieuse du fourmillement de la vie sur le revêtement de granit des altitudes. Parfois, à de rares intervalles, un chœur de bois-pourris, la flûte aiguë du huard s'élevaient au fond des baies, mais pour s'éteindre aussitôt et agrandir le silence. La chaloupe glissait à peine sur le calme de l'eau noire et profonde. Par moments l'on traversait des zones d'air chaud, respiration douce et moite du lac qu'une odeur de résine mouillée par le serein, souffle venu de la terre, tempérerait aussitôt. Sur le flanc de la montagne un petit défriché apparut. Au centre, une maisonnette blanche dormait du sommeil lourd qui suit les rudes travaux. Seules, du tuyau de son toit gris et pointu, quelques rares bouffées de fumée inconsistante s'échappaient, comme une prière trop lasse qui s'endort. Là-haut, cependant, la lune montait dans un ciel uniformément clair. Sous ses lueurs blanches, les montagnes faisaient voir des crêtes illuminées, de grandes étendues de forêt

dans une verdure argentée. Puis, cet éclat s'atténuait, par dégradations rapides, et s'allait perdre dans le ton fauve des pentes et des gorges obscures. C'était grand et saisissant. En apparence immobile, l'astre blanc mettait un silence religieux dans le paysage nocturne, quelque chose du recueillement de la nature qui se fût sentie en présence de Dieu.

Dans la chaloupe qui s'en retournait à la villa, on gardait le silence depuis quelques instants. Plus que les autres, Lantagnac s'abandonnait à la solennité de la scène. Quelle Providence attentive avait ainsi ménagé les événements et les choses pour qu'en cette première rencontre de ses enfants et de la patrie québécoise, celle-ci leur fût révélée avec la plénitude de son charme et de ses grandeurs ? Lantagnac se sentait le cœur en fête. Les courants d'air chaud qui caressaient parfois son front et qui lui arrivaient du sein de la vaste nature, sous la lumière divine, lui paraissaient un vent de bonheur, l'haleine d'un nouvel avenir où sa vie allait recommencer sur un plan agrandi. Virginia, la première, rompit le silence :

— Quel beau pays tout de même que ces Laurentides du Québec ! s'écria-t-elle, les yeux levés vers les pentes silencieuses. N'est-ce pas qu'ici l'on parle naturellement français ?

— Oui, dit Wolfred, il me semble qu'ici cela va tout seul.

Et la conversation française reprit de plus belle. Commencée en une telle soirée, elle se continua, les autres soirs, quelquefois sur le lac, le plus souvent dans le salon, ou sur la galerie de la villa. On s'y mettait chaque fois avec un entrain extraordinaire. Tout le monde voulait en être. L'air du pays semblait opérer. Madame de Lantagnac venait s'asseoir elle-même, près du groupe, avec son panier de broderie; et, tout en jouant du crochet, se mêlait à la conversation, risquait de temps à autre des bouts de phrases timides. Si bien que, de jour en jour, Lantagnac s'en persuadait : l'âme des siens se mettait en accord plus harmonieux avec l'âme de la terre.

Hélas ! pourquoi fallut-il que bientôt les pauvres élèves en fussent à déchanter et leur maître bien davantage ? Toute la classe croyait parler un français impeccable; le professeur se trouvait en face de ce *beastly horrible french*, dont se moquent si amèrement les gazettes de Toronto en le prêtant à l'« habitant » du Québec.

Wolfred et William parlaient peut-être quelque peu mieux, ayant fréquenté au Loyola College des camarades canadiens-français. Nellie et Virginia articulaient, ô ciel ! le vrai français d'essence ontarienne, le pur et authentique *Parisian french*. Non seulement leur père devait leur apprendre une langue nouvelle, ignorée; force lui était de nettoyer d'abord leur esprit, du jargon prétentieux et barbare dont un faux enseignement l'avait encombré.

Cependant les vacances prirent fin. La villa fermée, l'on s'en revint à la rue Wilbrod. Nellie et Virginia ne retournèrent plus à Loretta Abbey. Leur mère avait décidé de les garder auprès d'elle pour les confier à une institutrice privée. Cette décision de Maud, tout à fait inattendue, intrigua beaucoup Lantagnac qui n'osa pourtant s'y opposer. Wolfred, qui se destinait au droit, au lieu de prendre la route de Toronto, partit pour l'Université française de Montréal, à la grande et joyeuse surprise de son père. Mais Wolfred, le personnage mystérieux qui ne se livrait jamais, désabusa sur-le-champ une joie qu'il estimait trop hâtive.

— Si je vais à Montréal, eut-il soin de préciser, c'est tout naturel ! Je retrouverai là mes camarades du Loyola; puis, destiné à pratiquer à Ottawa, mon intérêt le plus élémentaire me commande de devenir bilingue.

Quant à William il avait accepté, d'assez mauvaise grâce, sur les vives instances de son père, de prendre le chemin de l'Université française de la capitale. Mais au bout de trois semaines, le collégien têtu déclarait si opiniâtrement la grève de l'étude et du thème, qu'il fallut le renvoyer au Loyola College.

Vrai coup de théâtre, mais non le premier, dans la maison de la rue Wilbrod. Fort attristé de l'indiscipline de William, Lantagnac l'était bien davantage de la conduite de Maud en cette affaire. Les plus graves indices lui donnaient lieu de soupçonner une conspiration entre la mère et le fils. Que se passait-il en l'âme de Maud Fletcher depuis quelque temps ? Son changement d'attitude se faisait indéniable. Comment Lantagnac aurait-il pu oublier, par exemple, cette scène malheureuse du dernier soir des vacances ? La famille était rentrée, ce jour-même, à la maison de la rue Wilbrod. La classe de français allait tout juste commencer. Le professeur venait de prendre place à son fauteuil. Ce soir-là, le dernier avant le départ de Wolfred, il s'était promis d'appor-

ter à sa tâche plus d'âme que jamais, plus d'amour persuasif, pour que l'élan pris en vacances se continuât. Tout à coup Maud qui se trouvait dans le cercle, affecta de se lever avec vivacité; à la hâte elle ramassa son tricot, ses ciseaux, ses pelotons de laine et de fil et s'en fût au plus profond du salon, travailler seule. Au cœur de tous, ce fut un choc douloureux. On se sentit au commencement d'un drame. Des regards s'échangèrent entre les enfants : de surprise gênée entre Wolfred et Virginia, d'intelligence à peine déguisée entre Nellie et William. Ce même soir, Nellie et William n'apportèrent à la leçon qu'une attention distraite. Jamais plus Madame de Lantagnac ne reparut à la classe de français.

Que se passait-il en l'âme de Maud Fletcher ? Lantagnac ouvrirait bientôt les yeux à la dure réalité.

C'était quelques jours à peine après le départ de William pour Loyola College. Lantagnac que la classe de français à jamais close ne retenait plus au salon après dîner, revenait à une ancienne habitude. Son cigare allumé, il avait coiffé une casquette, endossé un paletot et reprenait ses marches d'autrefois sur la véranda. La longue pratique des affaires n'avait pas tué en lui le méditatif. Il aimait beaucoup ces promenades du soir. Elles lui permettaient de s'évader des soucis emprisonneurs de son étude de la rue Elgin, des mille tracas de sa vie harassante. Ces quelques moments de solitude apportaient une détente à son cerveau, une diversion agréable à l'homme de pensée qui aimait remuer autre chose que des chiffres et des articles de code. Ce soir de fin de septembre, Lantagnac éprouvait plus que jamais le besoin de se sentir seul. La petite révolte de William l'avait beaucoup affecté. Il y voyait un échec considérable de ses projets à l'égard de ses enfants.

— Ils sont deux au moins, deux, peut-être trois, martelait-il avec amertume, qui vont m'échapper. Wolfred, il est vrai, s'adonne à l'étude du français; il s'y est mis passionnément. Mais à quoi bon me faire illusion? Ce Wolfred n'est en somme qu'un dilettante, un affamé de culture. Quant à Nellie, une enfant d'un entêtement effroyable et que sa mère a totalement reprise, qu'attendre de celle-là?...

Il en était là de sa mélancolique méditation, lorsque Virginia parut sur la véranda. Il l'avait aperçue, à travers les rideaux, sous le store à demi baissé, qui prenait son manteau et se préparait à sortir. Sa cadette, il le devina, s'en venait marcher avec lui; il

s'en trouvait bien aise. En ces derniers temps, Virginia lui était devenue une véritable confidente; avec elle, il pouvait ouvrir son cœur entièrement.

— Acceptez-vous une compagne, mon papa? Je n'aime pas vous voir seul, lui dit-elle avec une gronderie affectueuse. Il me semble que vous broyez du noir.

— Tu es toujours la bienvenue, tu le sais, ma Virginia, répondit-il, lui offrant le bras.

Puis, évitant de répondre à la réflexion de son enfant :

— Voyons, où en es-tu de tes études de français? Raconte-moi cela.

— Oh! mais cela va très bien, le mieux du monde, commença tout de suite Virginia, avec l'élan, la chaleur qu'elle mettait en tous ses discours. Vous l'ai-je dit? je n'ai plus seulement un maître de français; j'ai aussi une maîtresse? Il me fallait bien employer à quelque chose l'argent que vous me donnez si généreusement pour mes menues dépenses.

Et comme son père esquissait un geste de désapprobation :

— Ne me blâmez pas; je suis allée l'autre jour au couvent de la rue Rideau. Une de mes amies françaises, car j'en ai maintenant, m'avait dit : « Allez voir Sœur Sainte-Anastasie; c'est plus qu'une bonne religieuse, c'est une femme patriote et qui sait admirablement sa langue. » Je me rendis donc au couvent; je vis Mère Sainte-Anastasie; et c'est convenu : deux fois par semaine j'irai prendre ma leçon. Voyez-vous, mon papa, continua la jeune fille, baissant un peu la voix, je me suis trouvée l'autre jour dans une réunion de jeunes Canadiennes françaises. Le croiriez-vous? Beaucoup ne parlaient qu'anglais. Cela m'a fait mal au cœur. Je me suis dit qu'une petite de Lantagnac se devait de faire autre chose. Ai-je tort?

Lantagnac pressa contre le sien le bras de la noble enfant. Avec une surprise joyeuse il venait de constater qu'elle lui avait parlé, cette fois, dans un français presque irréprochable.

— Ah! ma petite Virginia, s'écria-t-il, tu es bien, toi, la fille de ta race. Tu te plais donc beaucoup à l'étude du français?

— C'est une passion, mon père; et j'apprends vite, allez. C'est étrange : le français me revient comme une langue que j'aurais

déjà sue. Mère Sainte-Anastasie me dit que je suis une petite intuitive, que je n'ai qu'à lire en moi-même pour tout apprendre.

— Ne t'enseigne-t-elle que du français, Mère Sainte-Anastasie ?

— Elle m'enseigne aussi l'histoire du Canada français. C'est moi qui l'en ai priée. Savez-vous que j'achève Ferland, que j'ai lu Faillon, que je lirai aussi Garneau ? Oh ! les beaux volumes ! Vous savez si j'aime les histoires de chevalerie. Je retrouve là mes chansons de geste les plus belles. Les guerres iroquoises, l'exploit de Dollard, de Madeleine de Verchères, la découverte du Mississipi, celle de l'Ouest, les randonnées de nos chevaliers à la baie d'Hudson, les actes de nos martyrs, c'est de l'épopée toute pure, n'est-il pas vrai ? De la grande épopée chevaleresque, avec de la matière chrétienne et en quel cadre ! Il y a mieux ! ces lectures me ramènent aussi je ne sais quel souvenir, quelle résurrection d'une vieille âme héréditaire. Vous souvenez-vous de ce soir où, ici-même, vous me disiez : « Ma Virginia, il n'y a pas seulement quatre générations de Lantagnac qui te réclament ; il y aussi la longue lignée des aïeules de France, puis celle des aïeules de la Nouvelle-France, toutes les femmes héroïques qui on fait notre famille. » Non, mon père, cette voix des aïeux et des aïeules, cet appel de la race n'est pas une chimère. Je l'entends nettement en moi, à mesure que j'apprends leur histoire...

Ici la jeune fille fit une pause. Elle appuya sa tête sur l'épaule de son père et pour dire avec l'accent de la plus forte conviction :

— Non, je ne me trompe pas. Je me sens toute changée. C'est bien, comme vous me l'aviez dit, mon papa : à mesure que je me refrancise, je pense plus clair et je sens plus finement.

Lantagnac écoutait son enfant, sans l'interrompre, jetant seulement sur elle un regard attendri quand, au bout de la véranda, la lumière de l'intérieur leur projetait un de ses rayons. Il considérait alors avec fierté la belle enfant brune, tout en ardeur et en lyrisme, fine et vibrante créature dont les joues se coloraient quand le cœur devenait chaud.

— Tu es donc tout à fait heureuse, ma chérie ?

Et, brusquement, pour se soulager d'un remords qui parfois l'assaillait, il risqua :

— Tu ne m'en veux point de t'avoir reprise à ta première éducation ?

— Vous en vouloir ? Oh ! comment le pourrais-je ? répondit vivement Virginia. Heureuse ? c'est autre chose...

L'enfant baissa la voix; puis dissimulant mal un chagrin secret :

— Heureuse, je le serais, s'il n'y avait notre mère...

— Que veux-tu dire, Virginia ? fit anxieusement Lantagnac.

— Il y a, mon père, vous n'avez pu manquer de vous en apercevoir, il y a que notre mère est malheureuse, très malheureuse depuis quelque temps. Si elle n'a pas voulu nous laisser partir pour Loretta Abbey, c'est qu'elle se sentait seule, affreusement seule dans sa maison, nous a-t-elle dit.

— Seule dans sa maison ? Et comment cela ? fit Lantagnac qui s'arrêta de marcher.

— Demandez à Nellie; c'est la confidente de maman; peut-être vous en dira-t-elle davantage. Avec moi elle se sent mal à l'aise, vous ne savez combien. Elle m'évite le plus possible. Mais je sais que souvent elle pleure.

— Et depuis quand ces malheurs et ces larmes ? demanda Lantagnac, toujours plus anxieux.

— Depuis que nous faisons du français. C'est elle, vous le savez encore, sans doute, qui a détourné William de l'Université d'Ottawa. Un matin qu'au déjeuner j'exhortais notre collégien à demeurer près de nous, maman a pris subitement la parole :

— C'est votre droit, William, de continuer vos études en anglais, comme c'est le droit de Virginia, je suppose, de prendre deux leçons privées de français au lieu d'une.

— Elle savait donc, ma fille, que tu allais à la rue Rideau ?

— Non, mais je l'avais dit à William.

A ce moment Virginia qui commençait à prendre froid, demanda la permission de rentrer. Lantagnac continua de marcher seul. Ce qu'il venait d'entendre l'avait bouleversé. Ces confidences de Virginia ne lui découvraient pas, à vrai dire, l'état d'âme de Maud; il le soupçonnait en partie, sans pourtant y attacher ce caractère de gravité.

— Ainsi, se disait-il, elle a bel et bien soutenu William dans sa révolte; elle l'y a poussé; elle est allée jusque-là !

Sur le pavé de la véranda, les premières feuilles d'automne arrachées par le vent glissaient l'une après l'autre. Elles passaient, avec le léger crissement d'un papier froissé, l'envol d'une chose fanée et funèbre. Et Lantagnac se demandait, navré, pourquoi, ce soir-là, le même vent d'automne lui mettait au cœur un bruissement de feuilles mortes. Une profonde inquiétude l'envahissait. En était-ce fini de tout son rêve ? Allait-il avorter ?

— Peut-être, s'accusait-il, ai-je manqué de diplomatie ? Sans doute, eût-il fallu patienter, aller plus lentement, ne pas tant compter sur l'enthousiasme du début... ?

Dans son ardeur première, en homme d'action ambitieux d'aller vite, non, vraiment, il n'avait guère ménagé les étapes. C'est par caisses entières, il se souvenait, que les livres français étaient venus des librairies de Montréal. Chaque enfant possédait maintenant sa petite bibliothèque. Virginia et Wolfred en découpaient à peine quelques pages. Aux revues et aux magazines du salon de lecture, il avait également ajouté les meilleures revues françaises et québécoises, lesquelles obtenaient les mêmes égards et les mêmes froideurs que les volumes. Jusqu'où n'était pas allé son zèle de converti ? Toujours pour fortifier à son foyer l'atmosphère nouvelle, Lantagnac avait voulu substituer çà et là, dans les diverses pièces de sa maison, aux images et aux gravures, toutes hélas ! dans le goût américain ou anglo-saxon, des reproductions des meilleures œuvres de l'école classique française. Il y avait même mêlé quelques sujets de peinture canadienne. Dans la chambre de Wolfred, un *Dollard sonnant la dernière charge* de Delfosse remplaçait, depuis quelque temps, un George Washington en grand uniforme de général. Dans la chambre de Virginia une bonne copie de la *Jeanne d'Arc* d'Ingres avait pris la place d'un vague sujet de Reynolds. Dans le couloir menant au grand salon, un Louis-Hippolyte LaFontaine s'était mis dans le cadre doré d'un lord Monck et un Louis-Joseph Papineau dans celui de lord Durham.

— Sans doute, c'était trop et trop vite ! ne cessait de se reprocher Lantagnac. Et il continuait de battre sa coulpe :

— Non, je n'ai pas su, je n'ai pas su. Qu'ai-je fait, en somme, pour préparer Maud à la transition ? Que n'ai-je pas fait plutôt

pour la lui rendre déconcertante, presque impossible ? En rompant avec les miens, dès avant mon mariage, en renonçant, ici-même, à toutes mes relations françaises, ne l'ai-je pas rejetée fatalement vers les siens, livrée sans défense à l'esprit anglo-saxon ? Puis, pourquoi me le cacher ? J'ai été heureux avec mademoiselle Fletcher, mais d'un bonheur qui connut vite ses frontières. On aura beau dire : la disparité de race entre époux limite l'intimité. Si l'on veut que les âmes se mêlent, se reflètent vraiment l'une à l'autre, il faut que d'abord existent entre elles des affinités spirituelles parfaites, des façons identiques, connaturelles de penser et de sentir. Ne le sais-je pas trop ? A cause de nos diversités, en toute une partie de ma vie intérieure, je suis resté impénétrable, isolé. Il en fut de même, sans doute, pour Maud. La mère, chez elle, dut consoler l'épouse. Je lui abandonnai l'éducation de mes enfants; elle-même, elle seule choisit le collège pour mes fils, le couvent pour mes filles. Mais alors il est arrivé ce qui devait arriver. Maud entendit posséder plus pleinement ce que je lui abandonnais. Ses enfants furent le tout de sa vie. Et faut-il m'étonner maintenant, si après qu'elle a régné en ce domaine, en maîtresse omnipotente et si longtemps, elle s'étonne à son tour, elle souffre même de mes interventions soudaines ? ... Oui, reprenait Lantagnac, pour la centième fois, oui, dans la conduite de Maud il n'y a rien que de naturel, rien que d'inévitable. Mais s'il y avait autre chose ? Si, outre la surprise et le chagrin d'une dépossession, s'ajoutait, comme chez moi, la reprise de l'instinct de race ? ...

C'est à ce moment de son analyse que Lantagnac retraitait brusquement. Ses réflexions repartaient par une autre route, tant il avait peur, en s'engageant dans cette voie, d'aboutir à un abîme. Sa pensée s'en allait donc, haletante, puis revenait sur elle-même, comme si le chemin en se faisant plus long, eût pu changer d'issue.

L'abîme, il lui fallut bien, malgré qu'il en eût, l'envisager bientôt, avec son vertige. Un soir Lantagnac veillait seul avec Maud. Depuis une heure au moins Virginia et Nellie avaient gagné leur chambre. Entre les deux époux, la conversation languissait. A peine un mot par ci par là, une réflexion restée souvent sans réponse, rompait la monotonie du lent tic-tac de la

grande horloge normande au coin du salon. Chacun tenait un livre à la main; mais les yeux des deux erraient bien au delà des pages. Lantagnac se risqua à rompre ce demi-silence qui lui pesait :

— Etes-vous souffrante, Maud, que vous ne parlez point ?

La tête de Maud se pencha plus profondément sur son livre. Soudain, sa poitrine se souleva dans une convulsion trop longtemps comprimée; elle éclata en sanglots.

Lantagnac s'était levé.

— Mais, qu'y a-t-il donc, ma pauvre enfant ?

Maud ferma précipitamment son livre.

— Il y a, mon ami, répondit-elle, en entrecoupant ses mots d'effusions de larmes, il y a que vous regrettez votre mariage et que notre bonheur est fini...

Lantagnac n'eut pas le temps de répondre. Maud gravissait en toute hâte l'escalier du salon, laissant seul son mari, acculé, cette fois, sans retour possible, à la réalité poignante.

Pour de bon, le pauvre mari comprit, à cette heure, que sa vie accédait à la tragédie. Pendant qu'il restait là, dans cet isolement du grand salon qui le glaçait, une vision très nette traversa son esprit. Il aperçut, dans sa propre existence, ce que lui avait durement révélé son expérience du tribunal, en particulier celle des cours d'assises : l'implacable retentissement d'une faute à travers une vie humaine, l'enchaînement fatal des expiations. Il est des existences, il le savait, qu'une seule erreur a faussées, entièrement désaxées. Cette erreur, Lantagnac n'en doutait plus : il l'avait commise lui-même, vingt-trois ans passés; et c'en étaient les dures répercussions qui commençaient de l'atteindre.

Cette scène de Maud, les réflexions douloureuses qui la suivirent, ralentirent de beaucoup l'ardeur du converti. Ce ne fut d'abord qu'une lassitude contre laquelle il se défendit. Mais peu à peu une tentation, un découragement se précisa et envahit tout le champ de sa conscience. Maintenant qu'il pouvait poser, à côté des pertes certaines et affreuses, les gains seulement probables de son effort, cela valait-il la peine de tant risquer ? A quoi bon vraiment ? De ses contacts plus intimes avec ses enfants n'avait-il pas recueilli d'assez troublantes révélations ?

— Quelle était donc, s'était-il demandé souvent, l'étrangeté de ces cerveaux d'adolescents ?

Lantagnac n'avait suivi que de loin l'éducation de ses fils et de ses filles. Chez eux il connaissait le fond, les qualités du tempérament; peu ou point la forme de l'esprit. Leurs succès l'ayant toujours rassuré sur leur dose d'intelligence, il s'était abstenu de pousser plus loin son enquête. Et maintenant voici qu'il découvrait chez deux surtout de ses élèves, il ne savait trop quelle imprécision malade, quel désordre de la pensée, quelle incohérence de la personnalité intellectuelle : une sorte d'impuissance à suivre jusqu'au bout un raisonnement droit, à concentrer des impressions diverses, des idées légèrement complexes autour d'un point central. Il y avait en eux comme deux âmes, deux esprits en lutte et qui dominaient tour à tour. Fait étrange, ce dualisme mental se manifestait surtout en William et en Nellie, les deux en qui s'affichait dominant le type bien caractérisé de la race des Fletcher. Tandis que Wolfred et Virginia accusaient presque exclusivement des traits de race française : les traits fins et bronzés des Lantagnac, l'équilibre de la conformation physique, en revanche l'aînée des filles et le cadet des fils, tous deux de chevelure et de teint blonds, plutôt élancés, quelque peu filiformes, reproduisaient une ressemblance frappante avec leur mère.

— Une fois de plus les formes intérieures de la vie, les modalités de l'âme auraient donc façonné, sculpté l'enveloppe charnelle, se disait le pauvre père.

Dans le temps, Lantagnac s'en souvenait, sa découverte sur la complexion mentale de ses enfants l'avait atterré. Involontairement il s'était rappelé un mot de Barrès : « Le sang des races reste identique à travers les siècles ! » Et le malheureux père se surprenait à ruminer souvent cette pénible réflexion :

— Mais il serait donc vrai le désordre cérébral, le dédoublement psychologique des races mêlées !

Il se rappelait aussi une parole terrible du Père Fabien, un jour que tous deux discutaient le problème des mariages mixtes :

— Qui sait, avait dit le Père, avec une franchise plutôt rude, qui sait si notre ancienne noblesse canadienne n'a pas dû sa déchéance au mélange des sangs qu'elle a trop facilement accepté, trop souvent recherché ? Certes, un psychologue eût trouvé le plus vif intérêt à observer leurs descendants. Ne vous paraît-il pas,

mon ami, qu'il y a quelque chose de trouble, de follement anarchique, dans le passé de ces vieilles familles ? Comment expliquez-vous le délire, le vertige avec lequel trop souvent les rejetons de ces nobles se sont jetés dans le déshonneur et dans la ruine ?

Ce jour-là, Lantagnac, fortement impressionné par l'accent énergique du religieux, par la vérité implacable qui jaillissait de sa parole, n'avait pu trouver un seul mot à répondre. Du reste, le Père Fabien lui avait glissé dans sa poche un petit volume en lui disant :

— Vous savez, je ne gobe pas plus qu'il ne faut ce docteur Le Bon. Mais un de ces jours, Lantagnac, quand vous aurez une minute à vous, lisez attentivement, je vous prie, les pages dont le coin est replié. Pour une fois, je crois que le pernicieux docteur a parlé d'or. Il n'a fait, du reste, que résumer les conclusions actuelles de l'ethnologie.

Ces pages qu'il avait lues dans le temps et qui l'avaient laissé si amèrement songeur, il veut les relire, maintenant que ses propres observations lui en révèlent la pénible vérité. Un soir donc, Lantagnac prend dans sa bibliothèque le minuscule volume du Dr Gustave Le Bon qui a pour titre : *Lois psychologiques de l'évolution des peuples*, et il lit aux pages 59, 60, 61, ces passages marquées au crayon rouge :

« Les croisements peuvent être un élément de progrès entre des races supérieures, assez voisines telles que les Anglais et les Allemands d'Amérique. Ils constituent toujours un élément de dégénérescence quand ces races, même supérieures, sont trop différentes. »

« Croiser deux peuples, c'est changer du même coup aussi bien leur constitution physique que leur constitution mentale... Les caractères ainsi restent au début très flottants et très faibles. Il faut toujours de longues accumulations héréditaires pour les fixer. Le premier effet des croisements entre des races différentes est de détruire l'âme de ces races, c'est-à-dire cet ensemble d'idées et de sentiments communs qui font la force des peuples et sans lesquels il n'y a ni nation ni patrie... C'est donc avec raison que tous les peuples arrivés à un haut degré de civilisation ont soigneusement évité de se mêler à des étrangers. »

Lantagnac referma le livre. Longtemps, dans son fauteuil, près de sa lampe, il resta rêveur, à peser avec amertume les responsabilités de son mariage, les engouements de sa jeunesse qui l'avaient préparé.

— Ce sera là, se disait-il, la grande erreur de ma vie. Et cette erreur est irréparable.

Ces réflexions sans issue survenant après tant d'incidents pénibles, auront raison, il le craint, de ses résolutions de Saint-Michel.

— A quoi bon ? se redit-il toujours, à quoi bon tant risquer pour une œuvre qui doit fatalement avorter ? Ils sont deux, peut-être trois, qui jamais ne pourront devenir français. Je le vois maintenant : il y a des unités humaines qui ne se défont plus. Par l'éducation que ces enfants ont reçue, par la langue qu'ils ont exclusivement parlée, par le déterminisme de la race qui pèse sur eux, une sorte de discipline fatale a fixé à jamais leurs façons de penser et de sentir, leurs façons de concevoir les problèmes fondamentaux de la vie ; une loi rigide a modelé impitoyablement les formes de leur esprit.

La tentation ne s'arrête pas là. Lantagnac se met à douter de sa propre conversion. Ses beaux souvenirs, ses émotions de Saint-Michel s'évanouissent peu à peu, comme ferait l'arôme d'une fleur coupée de ses racines et qui achèverait rapidement dans l'eau d'une amphore sa vie artificielle. A chaque fin de semaine, tout a conspiré pour lui faire manquer sa visite au Père Fabien. L'atmosphère qu'il respire constamment à son étude, au bureau, dans les clubs, sur les terrains de golf, dans les salons où il en reste encore à ses anciennes relations, tout lui fait de sa nouvelle vie un accident plutôt qu'une habitude. Parfois même, sous le poids plus lourd de l'indolence qui reprend possession de lui, il lui arrive de se dire désespérément :

— Non, c'est inutile, je n'en sortirai jamais. Je porte en mes veines, comme un poison impossible à éliminer, tout le narcotique qui a endormi ma génération.

C'était vers la fin de novembre, vers cinq heures de l'après-midi, à la sortie des bureaux. Un vent froid qui soufflait en rafales, balayait devant lui la première neige. L'air était plein de la chute infinie des petits flocons, charriés, emportés pêle-mêle. La neige s'en allait devant elle, très vite, comme un immense essaim d'abeilles blanches; puis, sous le vent, elle déviait soudain, tournait sur elle-même en tourbillons, tel un large ruban de tulle léger que la rafale eût tordu. Elle était molle et trempée d'eau. Des enfants dans la rue la saluaient avec joie. Quelques-uns couraient, la bouche ouverte, pour happer la manne humide; d'autres la ramassaient par terre, la tapotaient, la moulaient dans leurs mains en forme de grenades; et les blancs projectiles volaient d'un trottoir à l'autre.

Les employés des bureaux, surpris par la tempête, se hâtaient vers leur tramway, frileusement renfrognés dans le col de leur paletot, une toison blanche dans le dos. Au coins des rues Elgin et Sparks, un grand rassemblement s'était fait devant un placard de journal. Pressés les uns contre les autres, les passants lisaient la nouvelle du jour. Les petits vendeurs de journaux agitaient à la main le *Citizen*, le *Journal*, le *Droit*. A tue-tête, ils criaient la large manchette que les feuilles de la capitale iraient, ce soir ou demain, afficher par tout le pays : *Grave incident dans la question scolaire. Démission du Sénateur Landry de la présidence du Sénat.*

Lantagnac dont l'étude se trouvait à deux portes, s'arrêta, lui aussi, devant le placard. La commotion l'ébranla jusqu'au plus profond de son être.

— Déjà ! se dit-il.

Il réfléchit un instant et il ajouta :

— Si Landry s'est résolu à cette détermination suprême, c'est donc que des événements graves se préparent.

L'on allait vivre, en effet, un nouvel épisode dramatique de la bataille engagée dans l'Ontario, depuis l'édiction du fameux Règlement XVII. Chacun se rappelle au Canada les principales prescriptions de ce Règlement. Le législateur s'était proposé pour but véritable, but hypocritement caché derrière les considérations préliminaires, l'élimination graduelle de l'enseignement en langue française dans les écoles bilingues de la province ontarienne. Le français n'y devenait la langue de l'enseignement que de façon transitoire : le temps de permettre aux petits Canadiens français leur initiation à la langue anglaise. Quant à l'enseignement du français lui-même, (grammaire, dictée, composition, etc.) la loi le limitait à une heure par jour, non pour chaque classe d'écoliers, mais pour chaque école. Encore l'usage de ce maigre privilège demeurait-il subordonné à la condescendance d'un inspecteur protestant, qui ne pouvait l'autoriser, au surplus, que dans les seules écoles bilingues fondées avant l'édiction du Règlement.

Ce soir-là, au lieu de sauter dans le tramway, Lantagnac prit le chemin du pont interprovincial. Il se rendait à Hull chez le Père Fabien. Un frisson mêlé de honte et de fierté secouait ses nerfs. L'acte héroïque du sénateur le faisait rougir de ses tiédeurs et de ses lâchetés.

— En voici un, réfléchissait-il, qui n'a pas dû trouver que des approbations autour de lui, parmi les membres de sa famille, parmi ses amis politiques. Mais voilà ! il n'a pris conseil que de sa conscience et des intérêts de sa cause.

Lantagnac songeait à ce vieillard de soixante-dix ans qui jetait ainsi à la face de ses chefs, le titre honorifique par lequel ils espéraient le tenir. Le sénateur se délestait des honneurs pour rester fidèle à l'honneur.

— Quel coup cinglant à la face des politiciens ! Quel réconfort pour ceux qui luttent ! monologuait l'avocat. Et comme il y a longtemps que notre scène politique n'a vu pareil geste.

Déjà, devant lui, se dressait la résidence en pierre grise des Oblats. Par bonheur le Père Fabien se trouvait chez lui. Il dit même à son visiteur :

— Je vous attendais.

Le religieux disait vrai. La veille, au moment de rendre publique sa démission, le sénateur était passé chez le Père :

— Nous avons besoin d'hommes, avait-il dit en appuyant fortement. Il nous faut Lantagnac. Si vous avez quelque influence sur lui, Père Fabien, c'est le temps d'en user. Moi, je l'ai vu; j'ai fait ce que j'ai pu; il hésite.

— Je l'attends ces jours-ci, avait répondu l'Oblat; il y a plutôt longtemps qu'il n'est venu. S'il a quelque grave décision à prendre, il viendra.

Quand donc ils furent assis l'un en face de l'autre, que le Père eut taquiné quelque peu l'avocat devenu avare de visites, que Lantagnac se fut défendu sur ses occupations plus nombreuses, la guigne qui lui était tombée dessus, invariablement, chaque fois qu'il avait projeté une course à Hull :

— Eh bien, dit le Père, vous avez lu la grande nouvelle et c'est elle qui vous amène ?

— C'est, comme vous dites parfois : l'occasion, non pas la cause.

— N'est-ce pas que le geste de Landry est beau ? Disons mieux : est superbe ? reprit le Père Fabien dont le buste se redressa, pour humer, semblait-il, un peu d'air héroïque.

— Superbe ! dit l'avocat, sans emphase, avec une nette simplicité.

Puis interrogeant à son tour :

— Mais que se passe-t-il donc ? Le sénateur est trop franc, trop noble, pour faire du théâtre. S'il a recours à ce grand moyen, serait-ce donc que les grands moyens s'imposent ?

— En effet, c'est l'heure des grands moyens. Et il ouvrit gravement l'un de ses tiroirs et tendit à Lantagnac un document marqué au coin : *Strictement secret*; puis il continua :

— Vous pouvez lire.

Lantagnac lut. Le document révélait l'intervention de hauts personnages ecclésiastiques dans la bataille ontarienne. Dans un mémoire rédigé le 15 août 1910, — pièce que Lantagnac lisait

en ce moment — ces personnages se disaient « alarmés » pour l'avenir du système scolaire catholique, en Ontario, « à cause de l'agitation dont le point culminant a été le congrès des Canadiens français tenu à Ottawa en janvier 1910 ». Après cette singulière déformation des faits, ces mêmes se livraient à une démarche non moins singulière : ils déléguaient l'un d'eux auprès de sir James Whitney, premier ministre de l'Ontario, pour lui faire part « de leur entière opposition » aux vœux des congressistes canadiens-français d'Ottawa en matière d'éducation.

Lantagnac remit le document au Père :

— Je comprends, dit-il simplement.

L'avocat était de ceux qui, dans les débuts, avaient cru quelque peu surfaite la gravité de la persécution ontarienne. Le document lui révélait, d'une façon décisive, l'existence d'une hostilité qui doublait les périls pour ses compatriotes. Le Père Fabien reprit la parole :

— Cette hostilité, mon ami, il y a longtemps que nous la devinions, que nous la redoutions. Ce document qu'une main sûre nous a remis, nous apporte enfin la preuve authentique, irrécusable. Comprenez-vous maintenant que la situation soit grave ? Contre nous ne s'aligne pas seulement l'élément orangiste, mais ces autres qui ont signé cette pièce.

Le religieux eut un haussement d'épaules qui disait sa suprême tristesse.

— Ainsi engagée la lutte devient dangereuse et douloureuse. Nous avons besoin de chefs à poigne ferme mais prudente. Coûte que coûte, il nous faut sauver l'école française et catholique de l'Ontario; et coûte que coûte il nous faut sauver autant que possible le prestige d'une grande autorité. Mais alors, mon ami, voyez-vous, pour les bons fils de l'Eglise que sont nos compatriotes, le caractère tragique que prend la bataille ?

— Je le vois, dit Lantagnac, et je comprends pourquoi le sénateur s'y donne jusqu'au bout.

— Il y a aussi les persécutés à soutenir, continuait le religieux. Et je sais que le sénateur a songé à eux. La bataille dure déjà depuis six ans; elle a été rude pour ce peuple qui dormait. Pour qu'il garde son courage, il lui faut des exemples de courage. Il y a aussi l'opinion publique qu'il faut tenir en éveil; il y aura peut-

être, d'ici quelque temps, de grands sacrifices, je vous en préviens, Lantagnac, de durs sacrifices que devront consentir quelques-uns des nôtres, ceux qui sont des chefs ou peuvent l'être. Si Landry se sacrifie, c'est je suppose, qu'il veut avoir le droit de demander le sacrifice.

Ici le Père Fabien, l'homme des décisions promptes, carrées, prit son ton nerveux, autoritaire :

— Lantagnac, vous me rendrez cette justice : je ne m'occupe point de politique, cette misère; mais je me mêle volontiers d'action française, surtout lorsque la question française est, en même temps, une question religieuse. Je vais donc droit au but : vous avez vu Landry ? Que vous inspire cet homme et puis-je savoir ce que vous avez décidé ?

— J'ai vu le sénateur, commença Lantagnac, de son ton mesuré et calme; c'est l'homme comme je l'aime : un homme qui a une droiture dans le regard et dans l'esprit. Point de pose, point de phrases. Par-dessus tout, une belle intelligence, fine, débrouillée, élevée, au sommet d'un grand caractère. Bref, un homme qui inspire la sécurité et comme nous avons perdu l'habitude d'en voir.

Alors, courant droit à la question du Père Fabien qu'il voyait venir, il ajouta :

— Le sénateur m'a fait une proposition plutôt grave. Une élection partielle aura lieu prochainement dans le comté de Russell; il veut que je pose ma candidature. Le prochain acte de la question scolaire pourrait fort bien, paraît-il, se jouer au parlement fédéral. Le sénateur m'a fait l'honneur de me demander mes services.

— Et vous avez accepté ?

— Pas encore, répondit Lantagnac, du même ton toujours calme. Est-ce pusillanimité de ma part ? J'ai peur des conséquences d'un tel acte, peur du retentissement qu'il peut avoir à mon foyer. Vous me comprenez, je pense ?

— Lantagnac, reprit le Père quelque peu solennel, nous ne vous demandons qu'une chose: accomplir votre devoir. Mettre d'accord avec vos convictions récentes, votre conduite, comme vous y pressez, plus que ma parole, je le sais, votre loyauté de gentilhomme.

L'homme d'action n'abdiquait jamais chez l'oblat. Une volonté impatiente, impérieuse le poussait toujours vers les réalisations immédiates. Il entreprit sur-le-champ de tracer à l'avocat, un programme de vie publique. Pour l'oblat, l'acceptation de Lantagnac ne faisait point de doute, non plus que son élection. Les obstacles ? Le Père, de son geste, les écartait d'avance. En une large synthèse, il résuma, pour le bénéfice de son auditeur, les luttes de race depuis la conquête; il s'attarda surtout sur les conflits scolaires depuis la Confédération. Il écarta tous les nuages, toutes les équivoques, il fonça droit sur ce qu'il appelait « la pensée de fond des persécuteurs »; il la mit à nu et conclut sur le ton véhément :

— Reste aveugle qui voudra. Mais la vérité, Lantagnac, la vérité sensible, visible, tangible, la vérité que l'évidence nous jette crûment à l'esprit, c'est, dans ce pays, une volonté implacable de nous éliminer comme nationalité. Qu'importe que la guerre se fasse par escarmouches, si les escarmouches atteignent les fins d'une grande bataille ? Je vous le dis : nous éliminer comme peuple, c'est le but. A quoi tendent les entraves sans nombre à l'enseignement du français, dans toutes les provinces où nous sommes la minorité ? Elles tendent à cette fin ou elles ne tendent à rien. Où nous mènent les lésineries du gouvernement fédéral à l'égard de la langue française ? Pourquoi tous ces accrocs faits sans relâche à l'article 133 de la constitution qui proclame pourtant l'égalité juridique et politique des deux langues ? A qui en veut-on, je le répète ? Quelle fin ambitionnent d'atteindre les francophobes, si ce n'est nous arracher, d'abdication en abdication, notre démission totale et finale ? Car enfin si un peuple se permettait sur les frontières de son voisin, de ces *raids* incessants, que dirait-on de sa tactique ? On dirait, et à bon droit, qu'il veut la guerre puis la conquête.

Le Père Fabien s'arrêta un moment, en une pose de défi, comme s'il eut eu à parer un adversaire. Puis, d'une voix encore plus tranchante :

— Ici, dans l'Ontario, on nous oblige à jouer une partie suprême. C'est la plus grave de nos questions scolaires. Ni dans le Manitoba, ni dans l'Ouest la lutte ne revêtit pareille importance. Il y va ici du sort d'un quart de million de Canadiens

français. L'Ontario est le premier contrefort du Québec; il l'est par la géographie et par la puissance de son groupe. Si nous, des marches ontariennes, perdons cet engagement, je vous le dis, Lantagnac, je ne vois plus que nous puissions gagner l'ultime bataille. Eh bien ! voyez-vous, où réside, à l'heure où je vous parle, le poste des hommes de cœur ? Le voyez-vous ? Promettez-moi seulement d'y bien réfléchir.

— C'est déjà commencé, dit l'avocat qui avait suivi le discours du Père Fabien, en proie à une vive agitation. Il se leva pour prendre congé :

— Croyez bien, mon Père, voulut-il ajouter d'une voix qui tremblait un peu, croyez-bien, que je ne reculerai devant aucun sacrifice légitime pour accomplir mon devoir.

« Aucun sacrifice légitime » ! A dessein, sans doute, il avait mis l'accent sur l'adjectif « légitime ».

Depuis le soir de son entretien avec Virginia, depuis cet autre surtout où Maud lui a dit, au milieu d'une crise de larmes : « Il y a que notre bonheur est fini », Lantagnac a vécu bien peu de jours de vrai repos. Il n'ignorait point le caractère absolu de Maud, facilement porté aux décisions extrêmes. Il savait quels conseils elle recueillerait dans son milieu mondain et anglais, au foyer même des Fletcher. A partir de ce moment, il s'était promis d'être prudent. Sur le coup, il avait projeté de s'expliquer franchement avec sa femme. Puis, la peur l'avait pris de provoquer entre elle et lui des paroles irréparables; il avait ajourné, remis indéfiniment. Et voilà que, de jour en jour, il s'était senti intimidé, retenu par une sorte de pudeur puritaine dont s'enveloppent trop souvent les choses d'intimité dans les ménages anglo-saxons. Situation qui néanmoins, il le sentait, ne pouvait durer. Ajourner une difficulté n'est pas la résoudre. Et, ce soir de novembre, pendant qu'il se hâtait vers la rue Wilbrod, Jules de Lantagnac retournait dans son esprit le même problème obsédant :

— C'est demain, demain, que j'ai promis de donner ma réponse à Landry. Il faudra donc que je m'en ouvre à Maud, que je lui fasse accepter mes raisons. Et si elle les rejette ? Si elle me défend la candidature ? Si elle profère des menaces ?

Il rentra chez lui à l'heure du souper. Un des beaux-frères de Maud, William Duffin, avocat au barreau d'Ottawa, se trouvait, ce soir-là, à la maison. Il prit place à table, aux côtés de sa belle-sœur, en face de Lantagnac. Duffin qui aimait causer et qui causait beaucoup, et que Lantagnac taquinait parfois sans pitié, préférait, selon son dire, voir venir les coups par la ligne droite, plutôt que par la ligne oblique.

William Duffin atteignait alors la cinquantaine. Fils d'un émigré irlandais venu au Canada à l'époque du typhus, Duffin était né à Saint-Michel de Bellechasse où son père, forgeron de son métier, avait résidé longtemps. Le curé s'était vivement intéressé au jeune William qui faisait voir une vive intelligence. Il l'avait envoyé au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Devenu avocat, le jeune Irlandais se créa rapidement à Montréal, une large clientèle. Très mêlé, dès lors, à la société anglaise, il y courtisa une sœur de Maud non convertie. Son mariage le fit émigrer vers Ottawa. Dans sa nouvelle famille et son nouveau milieu, Duffin, de caractère fort plastique et très arriviste, fit bientôt bon marché du reste de ses sympathies françaises. Ses enfants, qui étaient baptisés, fréquentaient l'école publique; lui-même ne gardait plus qu'une ombre de sa foi. Le malheureux Irlandais souffrait au plus haut point du "slave mind" qui l'avait jeté, dès les premiers contacts, dans le servage de l'Anglo-saxon, le dominateur séculaire de sa race. Autant Lantagnac avait éprouvé parfois de la sympathie pour son beau-frère, dans le temps où lui-même communiait à la mystique anglo-saxonne; autant, depuis la chute de son illusion, prenait-il en pitié le pauvre assimilé.

La conversation s'engagea tout d'abord sur les banalités du jour. On parla de la première neige, de sa venue inopinée. Virginia raconta que la poudrerie l'avait surprise en ville, sans fourrures, sans couvre-chaussures.

— Hélas! mon enfant, la neige, moi, je l'attends toujours; elle tombe l'été comme l'hiver sur ma tête, gémit, Duffin, agitant avec une mélancolie comique, sa haute chevelure blanche.

— L'étonnant, mon cher beau-frère, observa Lantagnac, attaquant une côtelette, c'est qu'elle reste, cette neige, sur une tête effervescente comme la vôtre.

— Mon Dieu, il pousse au moins quelque chose sur ce cratère, riposta l'Irlandais, visant la calvitie envahissante du maître de la table.

— Quelque chose ? rétorqua celui-ci ; oui, une fumée légère ! ...

— Mais avez-vous aperçu, reprenait Virginia, ces attroupe-ments autour du placard, au coin des rues Elgin et Sparks ? Ou je me trompe fort ou cette démission du sénateur Landry va faire causer beaucoup, ce soir, dans Ottawa.

— Un incident malheureux, tout à fait malheureux ! déclara sur-le-champ Duffin, subitement mis en mauvaise humeur. Si le sénateur n'était un si digne homme, je dirais : encore un coup de tête !

Madame de Lantagnac leva les yeux vers son mari ; leurs regards se rencontrèrent, gênés, et s'évitèrent aussitôt. Lantagnac regarda son beau-frère. Celui-ci, les yeux bien au fond de son assiette, s'occupait à manger tout en poussant volontiers le débat. Virginia, seule, pour le moment, lui tenait tête.

— Vous avez une singulière façon, mon oncle, d'apprécier le courage. Moi, je crois à la sincérité qui se prouve par des sacrifices.

— Oh ! il y a aussi la galerie, mon enfant, répondit un peu durement Duffin ; il y a la galerie et les applaudissements que les bons acteurs connaissent, et dont ils se grisent. C'est un sport comme un autre. On démissionne aussi pour se faire applaudir.

Lantagnac pâlit un peu.

— Pardonnez, mon oncle, reprenait encore Virginia, c'est un sport moins couru que le golf et auquel ne s'adonnent d'habitude que les hommes de cœur.

Amateur passionné du golf, Duffin se sentit piqué. Son esprit de disputeur le poussa-t-il, ce soir-là, à foncer tout droit dans le débat, pour le plaisir d'exciter Lantagnac ? Ou bien, au courant des nouvelles convictions de son beau-frère, voulut-il en sonder la solidité, forcer le néophyte à arborer ses couleurs ? Ou bien encore le rusé Irlandais joua-t-il la première manche d'une partie qu'il se réservait de gagner plus tard ? Duffin fronça profondément les sourcils, se rejeta les épaules en arrière, d'un

mouvement brusque, décidé à l'attaque, et reparti, à demi violent, s'adressant toujours à Virginia, mais parlant en réalité à son beau-frère :

— Voulez-vous que je vous dise, ma fille ? Il y en a beaucoup à Ottawa, et je suis de ceux-là, qui en ont assez de cette agitation scolaire. Depuis quelques semaines nous ne comptons plus les héros. On nous en fait à la douzaine, à la cinquantaine; on nous en fait avec des bambins et des bambines de huit et de dix ans.

Eh ! qui donc ici oblige les enfants à l'héroïsme ? sursauta la jeune fille.

Duffin feignit de ne pas entendre. Il continua :

— Parce que dans une petite école d'une concession de Renfrew ou de Prescott, il prend fantaisie à une institutrice quelconque, poussée, du reste, par quelques meneurs, de vider ses classes à l'arrivée de l'inspecteur du gouvernement, et que les bambins défilent en chantant l'hymne national, ou, au besoin, pour faire la grève de l'école, sautent par les fenêtres, c'est entendu : le lendemain, les gazettes s'emplissent de ces hauts faits et nous proclament la naissance de quarante ou de cinquante héros nouveaux. N'est-ce pas ridicule à la fin ?

— Parfaitement. Très agaçant et très ridicule, s'écria Virginia qui s'échauffait à son tour. Seulement, le serait-ce autant, mon cher oncle, si ces petits héros, au lieu d'être des petits Canadiens français de l'Ontario, étaient tout bonnement des petits Anglais de la province de Québec, en guerre, eux aussi, contre un Règlement XVII proscripteur de la langue anglaise ? Ou encore, si vous le préférez, que dirait l'oncle William, si, au lieu d'être les enfants des pauvres habitants de Prescott ou de Renfrew, ces petits grévistes étaient ceux du grand avocat William Duffin, défendant la langue de leur père ?

L'argument surprit un peu l'Irlandais. Il n'osa l'aborder de front. Il se contenta de répliquer :

— S'il s'agissait des enfants de William Duffin, William Duffin commencerait par leur apprendre le respect des lois de leur province. Pour le moment nous sommes dans l'Ontario. L'Ontario est un pays anglais. Que cette marmaille n'apprend-elle la langue du pays ?

Cette riposte plut visiblement à Madame de Lantagnac et à Nellie. Ni l'une ni l'autre ne prenaient part à la discussion. Mais il ne put échapper à Lantagnac que sa femme et sa fille aînée, à chacune des charges de Duffin, réprimaient difficilement leur satisfaction. Lui, il s'était contenu jusqu'ici. A tout prix, il voulait éviter un éclat qui froisserait inutilement sa femme. Pourtant, à mesure que le débat s'avavançait, il sentait l'impossibilité de ne pas intervenir, de ne pas se porter au secours de Virginia. Il se serait reproché surtout de ne pas confesser ses convictions, devant son enfant qui y allait avec tant de vaillance. Comme Duffin en revenait encore à la violation de la loi, à l'éducation révolutionnaire ainsi donnée aux petits Franco-Ontariens, Lantagnac n'y tint plus. Avec une parfaite possession de soi-même, qui faisait le plus absolu contraste avec l'emportement de son beau-frère, il dit :

— La loi ! la loi ! Fort bien, mon cher confrère. Mais si nous établissions tout d'abord de quel côté sont vraiment les violateurs de la loi ?

L'intervention subite de Lantagnac n'eut pas l'air de surprendre Duffin. Habitué qu'ils étaient tous deux à croiser le fer, Duffin attendait cette entrée en scène. Il se mit seulement sur une défensive plus prudente. Et c'est d'un ton fort radouci qu'il demanda :

— Mais les violateurs, seraient-ce donc les autorités, les auteurs et les défenseurs de la loi ?

— Et pourquoi pas ? La première loi, si je ne m'abuse, c'est la loi naturelle. Et n'est-ce pas violer la loi naturelle, contre laquelle rien ne prévaut, que d'empêcher un peuple d'apprendre sa langue ? Oh ! je vous entendais tout à l'heure : « l'Ontario est un pays anglais ; qu'ils apprennent la langue de leur pays ». Mais pourquoi ces équivoques ? Qui donc, parmi les miens, refuse d'apprendre la langue anglaise ? N'est-elle pas enseignée partout dans nos écoles et très efficacement, si j'en crois le témoignage de vos propres inspecteurs ? Pourquoi alors cette guerre à mes compatriotes, lorsqu'ils demandent, qu'outre la langue anglaise, on leur laisse apprendre le français, leur langue maternelle et langue officielle de tout le Canada, au même titre que l'autre ? Car voilà bien un autre de vos oublis, mon cher confrère, continua Lantagnac qui s'animait peu à peu : la langue française n'est nulle

part étrangère en ce pays. Si je m'en rapporte à l'histoire et au droit, nous sommes ici dans un pays bilingue, bilingue par sa composition ethnique, bilingue par sa charte fédérative. Et il serait temps qu'on s'avisât, une bonne fois, dans votre camp, qu'en 1867 quelque chose s'est passé et que les Canadiens français n'ont pas à demander tous les dix ans la permission de respirer.

— Oh ! vous simplifiez étrangement le débat, mon cher beau-frère, reprit l'autre, railleur. C'est une de vos habitudes de grand avocat. D'où vient, si le problème est si simple, d'où vient que vous avez contre vous, non seulement les fanatiques, les orangistes, mais encore tout l'élément catholique irlandais ? D'où vient ?

— D'où vient ? D'abord je retiens que cette unanimité des vôtres contre nous, c'est vous qui l'affirmez, Duffin. Moi, j'aime mieux compter avec gratitude ceux de vos chefs qui noblement sont accourus à la rescousse des opprimés. Si après cela l'alliance dont vous parlez existe, eh bien, il reste qu'elle est une énigme et une honte contre un peuple de frères.

— Ah ! oui, reprit Duffin qui s'enflamma de nouveau, ah, oui, je vous vois venir. Mais, allez-y donc. Le typhus ! la Grosse-Ile, n'est-ce pas ? Nos prêtres, nos religieuses martyrs pour secourir les pauvres émigrés, nos habitants recueillant partout les orphelins de l'Irlande ! Allez-y donc, mon cher. Il y a si longtemps qu'on ne l'a pas entendue cette litanie !

— Pardon, interrompit Lantagnac qui cessa de manger, stupéfait et triste ; pardon ; je ne me proposais nullement, mon ami, de vous rappeler ces souvenirs. C'est un argument, du reste, dont mes compatriotes, quoi que vous en disiez, n'ont pas l'habitude d'abuser. « Peuple de frères », Duffin, voulait seulement dire dans ma bouche : peuple catholique. Car enfin nous avons la même foi. Et si vos chefs avaient à se plaindre de nous, avaient à se plaindre de nos écoles, pourquoi ne pas traiter avec nos chefs à nous ? Pourquoi cette alliance avec les pires ennemis du catholicisme pour écraser une minorité de Français catholiques ? Ou je me trompe fort, ou ce sera demain le grand scandale de l'histoire.

Duffin ne répondit point. Lantagnac continua, visiblement ému, d'une voix qui, malgré lui, s'était élevée peu à peu jusqu'à l'ampleur oratoire :

— Vous raillez nos héros ? Vous avez tort. Je dis, moi, comme Virginia : ces enfants qui font la grève devant l'inspecteur pour défendre la langue de leurs mères, ne sont pas moins admirables que les petits Irlandais de la vieille Irlande, Duffin, qui bravent toutes les punitions pour apprendre le gaélique; pas moins admirables que les petits Celtes du pays de Galles qui se laissent frapper plutôt que de cesser de parler le Gallois. Et pourquoi donc ce qui s'appelle de l'autre côté des mers, héroïsme, s'appellerait-il ici comédie ?

Duffin branla la tête, dédaigneusement sceptique.

— Ne prenez pas de ces airs, dit Lantagnac sévèrement. Quand un jour s'écrira l'histoire de la persécution ontarienne, ces petits enfants dont vous parlez avec mépris, ces enfants des concessions de Renfrew et de Prescott et ceux de Green Valley, et ceux d'Ottawa, et ceux de Windsor, et ceux de Ford City et ceux du Nouvel-Ontario apparaîtront aussi nobles, aussi grands que les petits Polonais du duché de Posen et vos inspecteurs et vos ministres de l'éducation aussi méprisables que des Prussiens.

— Mais enfin, où voulez-vous en venir ? demanda le beau-frère qui évitait toujours de répondre directement. A quoi prétendent aboutir ces luttes stériles et ces vaines paroles ?

— A quoi ? s'écria Lantagnac ; à la victoire complète de mes compatriotes, à moins que ce ne soit à l'écroulement de la confédération canadienne.

— Oh ! si peu que cela, raila Duffin.

— Mais, si. Et c'est où les persécuteurs ontariens manquent étrangement de la plus élémentaire clairvoyance. Qu'ils le sachent : on ne joue pas impunément avec les luttes de races dans un pays. Toute justice blessée prend sa revanche qui souvent est formidable. On ne fait pas impunément des victimes. Vous, fils de l'Irlande, devriez le savoir mieux que personne. Il vient un temps où les esprits droits, les hommes justes, fatigués d'entendre parler d'oppression, plus fatigués d'en voir le spectacle, se soulèvent unanimement, créent ce qu'on appelle l'opinion publique et obligent les persécuteurs à rentrer sous terre. Ou bien

la persécution croit triompher. Mais elle triomphe en se ruinant elle-même. L'injustice une fois entrée dans les mœurs et devenue la loi des esprits, c'est la ruine de l'autorité, par le mépris : autant dire des premières assises de l'Etat. Prenez-en ma parole, Duffin; nous l'emporterons dans l'Ontario, ou les persécuteurs ruineront la confédération.

Lantagnac avait prononcé ces dernières paroles avec énergie et solennité. Il se demandait quelle serait enfin la réponse de son beau-frère. A vrai dire, il croyait l'avoir singulièrement troublé dans ses convictions. A bout de répliques, l'Irlandais ne trouvait plus qu'à railler ou à gambader. Mais l'illusion de Lantagnac fut de courte durée. Tout à coup il vit la figure de Duffin s'empourprer; ses yeux s'enflammèrent; sa voix, voix sourde que l'accent d'une haine à peine cachée rendait tragique, proféra lentement cette menace :

— Eh bien, non ! il ne sera pas dit que les *Franchies* de l'Ontario ou du Québec mèneront tout à leur guise dans ce pays. Qu'ils y prennent garde ! S'ils continuent, moi qui vous parle, je vous en avertis : je me jeterai dans la lutte et je ne serai pas seul.

Devant cette riposte imprévue, Lantagnac sentit tout son sang lui monter à la face. Son cœur battait plus fort. Une résolution subite raidit sa volonté. Relevant le défi :

— A votre aise, Monsieur; si vous y allez, dans la lutte, vous m'y trouverez. On attend un candidat dans Russell; ce candidat, j'ai bien l'honneur de vous l'annoncer : ce sera Jules de Lantagnac.

Lantagnac avait parlé, les yeux rivés sur ceux de Duffin. Quand il eut fini, et qu'il regarda autour de la table, il s'aperçut que Maud avait pâli, au point de se trouver presque mal. Nellie, pâle, elle aussi, roulait fiévreusement sa serviette. Virginia triomphait intérieurement, mais par égard pour sa mère et sa sœur dont le changement de figure ne lui avait pas échappé, gardait le silence. Quant à Duffin, il semblait que la honte l'eût pris de ce mouvement de violence qu'il n'avait pas su réprimer. Sur le ton tout à fait désarmé, d'une voix presque négligée, il répondit à son beau-frère :

— Grand bien vous fasse, mon cher; vous ferez assurément un beau député.

— J'en accepte l'augure, lui avait répliqué Lantagnac, déjà calme et froid.

Puis, se levant de table, il avait ajouté avec une grâce parfaite :

— En attendant la guerre, mon cher William, usons bien de la paix. Vous êtes venu pour votre partie d'échecs ? Maud va jouer avec vous; vous ne perdrez rien à l'échange. Quant à moi, j'ai un vaste dossier à parcourir d'ici quelques heures, quelques lettres aussi, très urgentes, qu'il me faut expédier. Vous me pardonnez ? ...

— Mais, sans doute, sans doute, ricana aimablement Duffin; qui ne connaît les soucis d'un candidat ?

Et l'on entra au salon.

C'était une vaste pièce où s'étalait, sous les riches lumières, l'opulence un peu lourde d'une élégance hâtivement apprise. Lantagnac qui avait toujours laissé à Maud l'arrangement de sa maison, s'en flattait de moins en moins. Depuis que tout le ramenait vers l'ordonnance française, il regardait, avec un déplaisir croissant, l'entassement de ces meubles et de ces bibelots dépareillés où des consoles, des fauteuils de vieux style s'appariaient plutôt péniblement à des poufs, à des bergères modernes et d'un goût fort douteux, le tout entre des tentures et des laques de couleurs trop sombres.

Quelques instants plus tard, chacun se trouvait à son poste. Au centre, les deux joueurs penchés silencieusement sur leur échiquier se laissaient absorber par leurs combinaisons. Duffin qui ne pensait plus guère au débat de tout à l'heure, les mains appuyées au bord de la table, le buste penché, suivait fébrilement les manœuvres de Maud. Celle-ci, encore pâle, jouait serré, pour dériver vers cet effort, la tension aiguë de ses nerfs. Nellie, son tricot à la main, suivait distraitemment le jeu de sa mère. Lantagnac, installé dans un coin du salon, près d'un petit cabinet, écrivait. C'est là que, depuis quelque temps, il aimait expédier ses travaux urgents, à demi mêlé à la vie de sa famille. Virginia était venue s'asseoir près de lui et lisait, sous la lampe de son père, *La Barrière* de René Bazin.

Lantagnac rédigea d'abord une lettre très courte, qu'il relut soigneusement. D'une main ferme il la signa, la fit voir un instant à Virginia qui sourit en jetant sur son père un regard de rayonnante fierté. Puis, de sa haute et droite écriture, il adressa le document : *A l'honorable sénateur Joseph Landry, le Sénat, Ottawa*, et sonna un domestique :

— Tenez, appuya-t-il, par messenger spécial, et n'oubliez pas.

Alors, adossé à son fauteuil, un énorme dossier à la main, lentement il en déroula les pages, pendant que sa pensée errait parfois bien loin de son étude. C'était ce même soir, à dix heures précises, que le sénateur attendait sa réponse. Sa décision maintenant prise, sa lettre d'acceptation écrite et envoyée, Lantagnac se sentait singulièrement soulagé.

— Le Père Fabien et le sénateur seront contents de moi, se disait-il.

Pourtant les suites de son acte ne pouvaient laisser de l'inquiéter quelque peu. Malgré lui, ses yeux se reportaient souvent vers celle qui, là, en face de lui, jouait aux échecs, dans un silence où se révélait fortement un grand trouble intérieur. Maud lui offrait sous la lampe du centre, les lignes nettes de son profil; elle lui apparaissait, sous sa chevelure blonde, dans sa beauté sobre et toujours jeune. Si la ligne trop droite du front, les lèvres trop tirées et trop minces mettaient à cette figure un dur accent d'opiniâtreté, en revanche les cils trop baissés et trop mobiles trahissaient promptement la moindre tristesse. Lantagnac considéra Maud dans son émoi trop visible. Homme de cœur, il comprit, à ce moment, comme il se mettrait à l'aimer et d'un amour plus fort, si elle devenait vraiment malheureuse. Mais, ce soir-là, une énigme retenait fortement son esprit et c'était l'explosion violente et si étrange de Duffin pendant le souper. Quelle matière inflammable avait donc échauffé l'âme de l'Irlandais ? Comment expliquer cette saillie impétueuse de la part d'un homme qui d'habitude se possédait si merveilleusement, qui avait plutôt la souplesse du félin ? Et Lantagnac observait de nouveau son beau-frère, toujours penché sur l'échiquier, n'articulant que de rares paroles. Le profil de Duffin où il y avait du grand oiseau de proie, se détachait également en lignes nettes, sous son panache blanc.

Lantagnac connaissait, pour l'avoir rencontré souvent, dans son monde, ce type d'Irlandais anglicisé.

— Ils ont bien tous, se disait-il, ces intempérances de néophytes. En quoi, du reste, ils ne font qu'un avec nos Canadiens de même sorte.

Lantagnac s'était vu lui-même, à certains jours, trop près de cette disposition d'esprit, pour que la laideur lui en eût échappé. Souvent, depuis sa conversion, il avait médité sur la psychologie des « assimilés ».

— Quelle douloureuse déchéance humaine ! se disait-il.

Soit désir de se faire pardonner leur très fraîche adhésion aux doctrines des assimilateurs, soit haine naturelle contre ceux de leur race dont la fidélité leur est un insupportable reproche, tous ces malheureux, il l'avait observé, se reconnaissent à un trait commun qui est leur zèle amer et farouche pour la cause de leurs nouveaux maîtres. Lantagnac en est même à se demander si le destin suprême des grandes races impériales n'est pas de traîner à leurs chars ces cohortes d'asservis volontaires, ces passionnés de leurs chaînes. Juste en face de lui, sur le mur du salon, une longue gravure vers laquelle il vient de lever les yeux, souligne, en ce moment même, par son attristant symbole, la réflexion de l'avocat. Il regarde ce bas-relief romain où se déploie l'ascension d'un imperator au Capitole. Tableau familier mais qui, ce soir, lui livre un sens nouveau, avec ces longues files de musiciens mercenaires, vaincus d'hier marchant au pas rythmé, et qui soufflent dans leurs longues trompettes, l'hosanna du triomphateur.

Lantagnac, nous l'avons dit, n'était jamais allé jusqu'au mépris de sa race. Son esprit trop noble avait ignoré le prosélytisme à base de haine. Lorsqu'il remontait à la genèse de sa conversion patriotique, il ne pouvait se le cacher : ses premiers dégoûts lui étaient venus des discours humiliés et des attitudes trop servies de quelques Irlandais et de quelques Canadiens anglicisés.

Pourtant si la psychologie de l'assimilé donnait raison des propos violents de Duffin, elle n'expliquait point la menace de l'Irlandais de se jeter en pleine lutte. Lantagnac voyait malaisément son beau-frère, orateur à voix de fausset, qu'un courant d'air rendait aphone, se livrant aux combats de la vie publique, se prodiguant dans les assemblées. Mais alors quelle sorte de lutte vou-

drait-il faire ? se demandait toujours Lantagnac. Au fait, réfléchit-il, la bataille scolaire ne se livre guère au grand jour, du côté de nos ennemis. Puis, là-dessus, il se rappela le crédit considérable dont jouissait Duffin en certains milieux anglophones de la capitale. Dans les clubs, dans les salons haut panachés, Duffin, grand faiseur de "jokes", tenait le rôle d'un arbitre du bel esprit. Or Lantagnac le savait : les Canadiens français pouvaient tout appréhender de ce beau monde doré.

— Il faudra donc, conclut-il, avoir les yeux bien ouverts de ce côté.

Pour le moment, il en avait assez des inquiétudes que lui causait l'état d'âme de sa femme. Comment celle-ci voudrait-elle accepter sa candidature, et, après la candidature, sa qualité, son rôle de député ? Du coup les événements allaient porter l'avocat au premier rang parmi les chefs de l'irrédentisme français. N'était-ce pas pour lui l'entraînement définitif vers un monde d'idées et de sentiments auquel Maud paraissait répugner de plus en plus ? Par quelles raisons parvenir à la tranquilliser, à sauver le peu qui leur restait à tous deux de la paix de leur foyer ? Lantagnac le sentait : il n'avait déjà que trop tardé. Il ne pouvait différer plus longtemps de parler à sa femme.

— Je me dois, se disait-il, je me dois de m'expliquer avec Maud. Je devrai le faire au plus tard demain soir. Après-demain c'est le départ pour mon comté d'où je ne reviendrai que l'élection finie.

Cette explication, il n'eut pas à la provoquer. Le lendemain, les journaux de la capitale annonçaient en première page, sur manchettes voyantes, la candidature de Jules de Lantagnac dans le comté de Russell. L'entrée en politique du grand avocat créait, cela va de soi, une vive commotion. On ne manquait pas de rattacher cette candidature indépendante à la démission du sénateur Landry; on y apercevait le dessein de la minorité ontarienne de fortifier son état-major, de frapper peut-être quelque grand coup; et les commentaires allaient leur train.

Nulle part la stupeur ne fut aussi vive que dans la famille Fletcher. Le père de Maud, comptable au ministère des finances, vieux fonctionnaire de carrière, successeur lui-même de son père au même poste, n'en put croire ses yeux, l'après-midi, en ouvrant

*The Journal*. De Lantagnac, son gendre, candidat indépendant, et dans le comté français de Russell ! Pour le coup le brave vieillard se sentit défaillir sur son rond-de-cuir presque centenaire. Ce Lantagnac, au fond il l'estimait. Pour le vieux Davis Fletcher, c'était presque un grand homme que son gendre. Doué de talent, de fortune, si franchement rallié à la « race supérieure », le mari de Maud pourrait devenir sénateur, peut-être ministre . . . ! Il n'aurait qu'à choisir. Mais alors quelles grasses sinécures pour les petits fonctionnaires en herbe de la descendance Fletcher ! Et quel beau jour, pour le père Davis, si, dans son vénérable fauteuil de comptable, venait s'asseoir, pour y perpétuer la dynastie familiale, quelqu'un de ses petits-fils ! Rêve vénérable et doux dont le vieillard, par les jours sombres et humides du printemps et de l'automne, aimait à réchauffer son cœur vieillissant et ses rhumatismes goutteux. Dans la famille Fletcher, à la vérité, on trouvait bien un peu étranges, depuis quelques temps, les allures du gendre. L'entrée de William à l'Université d'Ottawa avait causé une stupéfaction, presque un scandale. Par bonheur le bon sens de Lantagnac avait vite repris le dessus ; et l'enfant était retourné au Loyola College. Mais que le grand avocat finit par s'occuper de cette misérable question scolaire et par porter aux *Frenchies* de l'Ontario l'appui de sa parole et de son prestige, n'était-ce pas la dernière chose à laquelle on pût s'attendre ?

— Ho ! shoking, ho ! very bad ! ne cessait de larmoyer, cet après-midi-là, le vieux Davis Fletcher.

Tout à fait exploré et minable, il allait, montrant à ceux de son bureau les manchettes du journal ; et, pendant qu'il courait de l'un à l'autre, de son pas trotte-menu, son visage de parchemin fané n'en paraissait que plus terne et plus gris.

Sur la sensibilité du vieillard agissaient à la fois, pour exaspérer sa peine et sa colère, les deux passions formidables de l'Anglo-saxon : l'intérêt matériel et l'orgueil de race. Quand il rentra chez lui, vers les cinq heures, la scène recommença. Maud était là, étant venue prendre conseil. On passa vite contre Lantagnac, aux blâmes violents, aux anathèmes sans rémission. Maud risqua d'abord, contre son propre sentiment, une timide défense de son mari ; puis ne dit plus mot quand la conduite de Jules lui fut représentée comme un défi à la famille Fletcher, à son loyalisme,

comme un mépris des sentiments les plus intimes, les plus délicats de sa femme. Le vieux Fletcher ne gardait plus même de mesure; il en était aux outrages; et tous les vieux clichés du fanatisme francophone y passaient.

Le vieux Davis alla plus outre : Maud devait user de toute son influence pour faire retirer la candidature de Russell. Au besoin, elle devait recourir aux suprêmes menaces. Qu'était-ce qu'une union conjugale où le mari et la femme se divisaient sur des questions essentielles ?

— Si tu as du cœur, ma fille, avait osé dire le vieux Davis, tu arrêteras, et tu sais comment, ce scandale qui nous ruine tous.

Maud allait-elle obéir à l'impérieuse injonction ? Oserait-elle prononcer sitôt le mot décisif ? La pauvre femme se sentait, depuis quelques jours, en proie aux sentiments les plus tumultueux. Au premier abord, ce coup de foudre qui détruisait sans merci, sa sécurité, son insouciance heureuse, l'avait désemparée. D'où venait ce vent de malheur qui, après vingt-trois ans, flétrissait le charme inaltéré de sa vie, comme le vent glacé d'automne décolore, en une nuit, la feuille encore verte ? Mais après les colères, les objurgations de son père, et, sous l'influence de ses propres chagrins trop longtemps nourris, elle sent maintenant qu'une âpre passion raidit sa volonté, exacerbe ses sentiments. Et cette passion, elle ne se méprend pas : c'est bien, par un mouvement de représailles naturel, l'esprit de race qui la dresse en arrêt pour la défense de ses enfants.

Ce même soir, lorsque Virginia et Nellie furent entrées en leurs chambres, Lantagnac s'apprêtait à entamer son explication. Maud l'avait devancé. Il la vit, *The Journal* à la main, approcher son fauteuil tout près du sien. Elle était pâle, avait les lèvres contractées.

— Jules, commença-t-elle, d'une voix qui chevrotait un peu, est-elle bien authentique et bien définitive cette nouvelle ?

Elle étala devant lui *The Journal*.

— Oui, dit-il, s'efforçant d'être calme. J'ai donné ma réponse hier soir; je pars demain pour mon comté.

— Mon ami, reprit Maud encore plus attristée, n'aurais-je pu m'attendre d'être consultée sur une si grave affaire ?

— Il n'en a pas tenu à moi, ma pauvre Maud, répondit Jules, que le chagrin de sa femme peinait sincèrement. Hier, vous le savez, William était ici; il nous a pris notre soirée. Puis vous vous rappelez notre discussion à table. Vous me connaissez, Maud; je crois avoir la générosité susceptible du gentilhomme; on ne la provoque pas impunément. Je vous confesse loyalement la vérité : hier soir, j'hésitais encore, beaucoup même à poser ma candidature. Devant la déclaration de guerre de Duffin à mes compatriotes, j'aurais cru manquer à l'honneur de mon sang, si je n'avais relevé le défi avec éclat.

Ces dernières paroles firent remonter un peu de rougeur dans la figure de Madame. Son mari venait de la ramener à la réalité douloureuse, à ce changement d'état d'âme qui les séparait irrévocablement. La voix de Maud se raffermir; ses yeux, ses lèvres prirent un air de défi. Et Lantagnac comprit qu'à l'assaut de la tendresse, allait succéder le choc d'autres sentiments, la dangereuse passion de ce drame intime qui les jetait un peu plus chaque jour l'un contre l'autre. C'est donc d'une voix sèche que Maud répliqua :

— J'ai connu un temps, Jules, où le souci de vos compatriotes ne vous trouvait pas si chatouilleux.

— Rendez-moi justice, Maud, riposta Lantagnac, avec une vivacité à peine dissimulée; j'ai eu pitié des miens; je n'en ai jamais eu le mépris.

— Non, reprit Maud, toujours vexée; mais vous parliez alors volontiers d'une race supérieure qui n'était pas la vôtre.

— Oh ! pour cela, je vous le concède; il y a quelque chose de changé dans mon esprit.

— Je le savais; vous n'êtes plus le même depuis votre fameux voyage à Saint-Michel. Et votre femme a ce tort maintenant, à vos yeux, d'appartenir à la race inférieure.

Lantagnac eut un léger mouvement d'impatience.

— Maud, mon amie, reprit-il très suppliant, voulez-vous que nous causions sur un autre ton ? A quoi bon chercher à nous blesser aux parties les plus sensibles du cœur, quand, en réalité, vous le savez bien, je n'ai pas changé pour vous ?

— Soyez franc, Jules, répondit-elle froidement, presque provocatrice; le sang qui coule dans les veines de Maud Fletcher n'a

pu déchoir, descendre au second rang dans votre estime, sans que votre femme aussi y ait baissé.

— Que me parlez-vous de race supérieure et de race inférieure ? Je crois encore à la supériorité de la vôtre ; en plus je crois aussi à la supériorité de la mienne ; mais je les crois différentes, voilà tout. Si vous me demandez à laquelle des deux vont mes préférences, respectez mon sentiment, Maud, comme je respecte le vôtre.

Madame de Lantagnac haussa les épaules :

— Comme vous respectez le mien, dites-vous ? Comment puis-je croire à ce respect, quand vous avez décidé que mes enfants seraient français ?

Maud se croisa les bras, dans l'attente de la réponse, sachant bien qu'elle venait de jeter à son mari le mot décisif, celui qui résumait entre eux toute la situation. Et comme Lantagnac continuait de la regarder, sa figure reflétant, malgré lui, une indicible souffrance, elle continua :

— Pendant vingt ans, vous vous êtes reposé sur moi, sur moi seule, de l'éducation de ces enfants. Dites, ai-je manqué à mon devoir, pour que tout à coup vous veniez me les prendre ?

— Vous les prendre ! s'écria-t-il. Est-ce donc vous les prendre que de me réserver en eux la part qui me revient ? Encore une fois, Maud, ma bonne amie, laissons-là ce ton qui est trop nouveau pour nous. Vous savez bien que je n'ai pas commis la chose grave que vous me reprochez. Vous êtes toujours la mère bien-aimée de mes enfants. Mais enfin ces enfants sont, par leur père, de descendance française ? Maud, je ne vous le cacherai point : je veux qu'aucun de mes fils, aucune de mes filles ne me reproche plus tard le crime le plus grand qu'un père puisse commettre contre ses enfants, après leur avoir pris leur foi : les arracher à leurs aïeux.

Madame de Lantagnac parut un peu déconcertée. Elle retrouvait là l'accent d'une volonté qu'elle savait aussi froide qu'inflexible. Son orgueil trop fortement secoué la poussait aux excès. Elle se donna le rôle de tous ceux qui, ne trouvant plus à raisonner, n'ont plus que l'issue d'aggraver leur tort. D'une voix plus sèche, plus cassante toujours, elle continua :

— Je vous entends, monsieur de Lantagnac, je vous entends. Vous prenez l'âme, le cœur, l'esprit de mes enfants; le reste, s'il y en a, vous me l'abandonnez. Et cela, vous le faites délibérément, en me broyant le cœur, ce qui pour vous, sans doute, est peu de chose. Mais vous le faites aussi au prix de l'accord entre nos enfants, ce qui est tuer la paix de notre foyer.

Lantagnac fit un effort suprême sur lui-même. A cette minute, il sentit qu'un mot, qu'un geste pouvait faire sombrer tout le bonheur de sa vie, les assises mêmes de sa maison. Du ton le plus contenu, le plus attristé, il répondit, le front appuyé dans la main :

— Maud, vous vous reprocherez un jour la dureté de vos paroles et l'injustice qu'involontairement, je veux le croire, vous commettez contre moi. Qui donc, parmi mes enfants, ai-je violenté ? Qui a été contraint par moi d'apprendre le français ? William a voulu retourner au Loyola; il y est. Wolfred est allé à l'Université française de Montréal; Dieu m'est témoin qu'il y est allé de son propre mouvement. Nellie veut en rester à son éducation anglaise; est-elle moins mon enfant et l'en ai-je moins aimée ? Virginia enfin se conforme librement, elle aussi, à mes désirs; elle sera la plus française de la famille. Eh bien, moi qui connais son cœur, je lui rends ce témoignage : elle n'aime pas sa mère, sa sœur, ses frères plus que les autres, peut-être, mais personne ne les aime plus qu'elle ne le fait. Non, Maud, on ne se diminue pas en redevenant soi-même, en reconstruisant en soi sa vieille âme naturelle, héréditaire. Ce que j'ai fait, j'avais espéré le pouvoir faire sans vous causer un seul chagrin.

A ce mot Madame de Lantagnac fut debout. Elle crut tenir l'arme victorieuse :

— Si vous êtes sincère, Jules, vous ne voudrez pas me causer un autre chagrin. Dites-moi que vous renoncez à cette candidature ?

Elle resta là, le journal à la main, la figure haletante, prête à toute violence, si, de la bouche de son mari, sortait un refus. Lantagnac la regarda un instant, dans cette attitude qui l'effraya. Il passa la main sur son front, pour faire un appel suprême aux mots, à la phrase qui sauverait tout. D'une voix étreinte il répondit :

— Maud, m'aimeriez-vous encore si je me déshonorais ?

Cette réplique ne désarma point la malheureuse.

— Ainsi, accentua-t-elle, vous refusez ?

— Maud, reprit encore Lantagnac, accablé, demandez-moi toute autre preuve d'affection, mais point celle-là. Y avez-vous songé, mon amie ? Me retirer de la lutte, à l'heure où les miens ont tant à souffrir, à l'heure où les petites gens acceptent pour leur cause de si héroïques sacrifices ? Non, je ne puis ; je ne puis, entendez-moi, opérer cette retraite, sans manquer à tous mes devoirs de gentilhomme. Pour me justifier, vous le savez bien, je ne mettrais devant le public que les motifs qui sont les vrais. Et ce serait le déshonneur, pour vous comme pour moi. Non, Maud, je vous en prie, pas cela.

Elle était toujours debout, dans la même attitude provocante. D'une voix qui se fit sourde, où passait une colère ramassée, elle ajouta :

— Et vous avez bien pesé ce qui peut advenir à votre foyer ? Et vous en prenez la responsabilité ?

Lantagnac se leva à son tour. Il prit dans les siennes les mains de sa femme :

— Maud, Maud, je vous en supplie, encore une fois, ne prononcez pas ici des mots irréparables.

Elle se dégagea brusquement. Hautaine, à pas pressés, sans tourner la tête, elle monta chez elle, par le grand escalier.

Lantagnac fut élu député de Russell, sans subir l'épreuve du scrutin. Tous les candidats s'effacèrent devant le redoutable concurrent. Quand il rentra chez lui, huit jours plus tard, l'attitude de Maud eut de quoi le surprendre agréablement. Il s'attendait à une bouderie, à une scène, voire à quelque chose de pire. Maud se montra d'une correction parfaite. Elle se garda bien de féliciter le nouvel élu. Elle parut même goûter assez peu la joie expansive de Virginia qui sauta au cou de son père et le tint longuement embrassé. Mais enfin elle demeura dans la correction et Lantagnac s'en trouva charmé. Maud avait senti autour d'elle qu'une rupture si prompte serait maladroite. Le vieux Davis Fletcher s'était vite replié vers une autre combinaison où le vénérable rond-de-cuir retrouvait son essentielle sérénité. Acculé à l'inévitable, l'instinct pratique du fonctionnaire avait cherché le moyen de s'en accommoder. Le vieillard s'était dit :

— Lantagnac a du talent; il en a même beaucoup. Indépendant, il fera peur au ministère qui fera tout pour se l'attacher. En somme il perd pour mieux gagner, pour gagner plus vite. L'indépendance et le talent ne sont-ce pas les grands chemins qui mènent aux honneurs ? Cela se voit souvent.

Ainsi avait parlé à sa fille Maud, le père Davis Fletcher. Il avait ajouté :

— Au surplus, Lantagnac est député au parlement fédéral. La question française, tu sais, c'est à Toronto qu'elle se discute, pas ici. En définitive que fera ton mari pour ceux de sa race ? Il présidera de petites réunions, des congrès peut-être : autant de choses inoffensives. Du reste, tous ses amis, tout son monde est

encore parmi les nôtres. Ce milieu-là l'empêchera toujours de faire des sottises. Non, ma fille, il faut se garder de rien brusquer. Le temps arrange bien des choses. Et si ce Lantagnac devenait puissant, entrerait dans le cabinet... Peut-on savoir ? Ma succession serait assurée à quelqu'un des nôtres, à ton fils William, peut-être.

Maud avait promis de patienter et d'être prudente. Au fond, les paroles de son père ne l'avaient qu'à demi rassurée. Sa clairvoyance de femme lui faisait tout craindre de la sincérité trop absolue de Jules. Cet esprit tout de logique et de loyauté n'irait-il pas jusqu'au bout de ses convictions ? Et qui arrêterait la volonté de l'homme sur la route où l'aurait engagé un devoir clair ?

Dans les premiers temps le député de Russell parut confirmer, au moins partiellement, les prévisions du vieux Fletcher. Lantagnac avait compris que l'autorité, dans les milieux parlementaires comme ailleurs, ne se confère qu'à la compétence. Rudement il s'était remis au travail. Il étudiait tout pour pouvoir parler de tout. Il se familiarisait avec les questions de finance où il avait vite noté l'infériorité de la députation française. Convaincu, en outre, que la puissance intellectuelle tient moins à la superficie des connaissances qu'à la vigueur créatrice de l'esprit, il s'adonnait à de fortes études de culture générale. A ce laïc avide des plus hautes lumières, rien ne faisait peur, ni la philosophie ni même la théologie.

— Encore un peu, lui disait un jour le Père Fabien, en lui remettant un volume des commentaires du R. P. Pègues sur saint Thomas, encore un peu et vous allez emporter toute ma bibliothèque chez vous.

Intelligent, de belle race saine, Lantagnac profitait, comme disait Renan de lui-même, de toute la vie cérébrale économisée par six générations de laboureurs. Ces premiers mois de sa vie parlementaire furent, sans conteste, la période la plus active de la vie du député. L'un des plus assidus aux séances de la Chambre, de temps à autre, quand il se sentait maître d'un sujet, il prenait la parole. Dans cette atmosphère si différente de celle du tribunal, il s'exerçait à prendre le diapason, à ajuster sa voix. Dès les premiers jours, il conquiert l'oreille des ministres. Aux premiers bancs de la droite, les têtes se faisaient plus attentives quand résonnait

sa parole toujours claire, toujours nourrie, d'une si impeccable distinction. Bientôt cette opinion fut faite, dans les cercles politiques, que le député de Russell n'aurait qu'à le vouloir pour gravir les plus hauts postes.

Malheureusement pour les Fletcher, là s'arrêtèrent les gages que Jules de Lantagnac voulut donner à leurs espérances. En même temps que sa culture intellectuelle, on le vit poursuivre, avec une ardeur non moindre, l'affranchissement de son être moral. Une ambition fébrile poussait ce grand honnête homme à combler ce qu'il appelait « le vide affreux de sa vie ancienne ».

— En somme, s'accusait-il parfois, c'est de vingt ans d'arréragés que je suis comptable aux miens.

Il croyait à une étroite solidarité au sein des races et des familles, au retentissement des fautes comme des bonnes actions à travers les générations. Quand il se rappelait les capitulations des familles nobles canadiennes, au lendemain de la conquête de 1760, la peur le prenait que la fatalité d'une expiation pesât sur sa propre famille. Du reste, il redoutait pour ses enfants, le péril de la richesse, le péril de l'anglicisation déjà commencée. Quelle désolante nouvelle n'avait-il pas apprise en ces dernières semaines ! Wolfred et Nellie s'acheminaient manifestement vers le mariage mixte que leur père redoutait. Cette découverte par trop pénible, qu'était venue commenter une récente harangue du Père Fabien, avait vivement troublé Lantagnac.

— Ne dirait-on pas, avait dit le Père, que ce soit là une loi de l'histoire, au sein de toutes les nationalités en lutte pour leur vie, que les classes supérieures trahissent et se tuent à mesure qu'elles se constituent ? Mises en relations plus directes, plus immédiates avec le conquérant ou l'oppresser, voyez par quelle série de fléchissements elles succombent : l'intérêt leur fait pratiquer l'assiduité des relations sociales avec l'étranger ; puis, au contact des plus riches, elles cèdent peu à peu aux tentations de la vanité. C'est la seconde étape : elles prennent les modes, les titres, les rubans qu'on leur tend en amorce. Puis encore, par orgueil, par absence de foi nationale, elles acceptent les mariages, le mélange des sangs : ce qui est leur déchéance et leur fin. Nul, avait ajouté le religieux, parfois quelque peu sentencieux, nul ne peut porter dans son âme l'idéal de deux races, quand ces

deux races s'opposent. Vous vous rappelez ce qui s'est passé autrefois pour notre noblesse. Le même malheur n'est-il pas en train de s'accomplir sous nos yeux, dans la haute bourgeoisie canadienne-française ? Comptez-moi ces arrivistes de la politique ou de la finance qui se tiennent à l'affût des titres et des médailles, prêts à happer n'importe quel « sirage » ; comptez-moi encore ces dames de luxe à qui le titre convoité de « lady » donne d'avance des pâmoisons. Comptez-moi enfin ces péronnelles de clubs et de champs de course qui croient plus *chic* de parler anglais. Et, dites-moi, Lantagnac, n'est-ce pas parmi ces gens-là que les mariages mixtes sévissent déjà avec fureur, que les trahisons se consomment avec une rapidité effroyable ?

Ces tirades impérieuses du Père Fabien secouaient la volonté de Lantagnac. Lui qui avait coudoyé cette bourgeoisie, ne pouvait qu'admettre, si sévères qu'ils fussent, les anathèmes du religieux. Une conclusion très nette s'imposait alors à son esprit. Voulait-il efficacement protéger, sauver, si c'était possible, ses propres enfants ? Pas une minute à perdre, pas un sacrifice à refuser. Il lui fallait, malgré qu'il en eût, trancher dans le vif de sa vie.

— A quoi bon ? se disait-il alors, à quoi bon franciser mon foyer, si j'y laisse subsister, en entier, le péril des contacts ? Qui sait s'il n'est même un peu tard pour Nellie et Wolfred ?

Sans plus attendre, le converti se mit en devoir d'achever la protection de sa maison. Ce fut vers ce temps qu'il se porta aux résolutions les plus énergiques, les plus coûteuses à sa volonté. Ce fut aussi, à ces heures-là, quand le bruit de telles réactions lui arrivait ou qu'elle croyait les deviner, que Maud se sentait reprise par toutes ses craintes. Elle suivait, avec une sorte de terreur, l'évolution indéfinie où s'acheminait la pensée de son mari. Souvent, au début de cet hiver de 1915, à la vue d'un changement radical en certaines habitudes de Jules, devant son refus fréquent d'accompagner sa femme au milieu de leur ancienne société, devant sa manie de s'enfermer chez lui, pour des besognes toujours urgentes, à ce qu'il disait, souvent Maud accourait tout éplorée chez Nellie. Et c'était, entre la mère et la fille, des confidences pleines de stupeur et de larmes, des plans d'action qui n'aboutissaient point, des tensions d'esprit vers l'avenir qu'on scrutait avec angoisse.

— Mon Dieu ! disait Maud, où cela nous mène-t-il ? Combien de temps, à ce régime, pourrions-nous vivre ensemble ? ...

Appréhensions, hélas, que la pauvre femme n'eût pas trouvées trop vives, si elle eût pu lire, à cette époque, le journal intime de son mari. Ouvrons ce journal. Lantagnac qui n'avait rien de l'égotisme romantique, n'y écrivait qu'à des dates fort éloignées, ses plus durables impressions. Mais ces pages trop rares vont nous dire avec quelle ardeur absolue, cette âme de Français entreprit de se libérer de ses anciennes attaches.

15 décembre 1915 : « Le passé se rachète-t-il ? Un remords angoissant m'étreint le cœur. Je songe que, pendant vingt-cinq ans, moi, riche avocat, j'ai donné aux miens le scandale de l'apostasie nationale. En ces heures où les mauvaises tristesses me volent autour des tempes comme une nuée de papillons noirs, je crois voir parfois la lignée des Lantagnac canadiens, toute la théorie des aïeules défiler devant moi, la figure voilée et triste. Ceux-là, je le sais, ont défendu, malgré leur pauvreté, le grand héritage de l'âme ancestrale, la fidélité à la culture. Et moi, qu'ai-je fait ? qu'ai-je fait ? Le passé se rachète-t-il ? »

« L'autre jour, j'ai longuement médité une définition de la race que j'avais recueillie dans un de mes ouvrages favoris. « La race », c'est « un équilibre durable, éprouvé, de qualités morales et d'habitudes physiques, qu'un apport hétérogène et massif risquerait de rompre. » Pourquoi cette brève formule a-t-elle si longtemps retenu et agité mon esprit ? C'est qu'elle ponctuait pour moi, et de façon aiguë, la responsabilité de ces classes qui, plus que les autres, détruisent « l'équilibre durable » par « l'apport hétérogène ». Depuis ce jour, comme je voudrais crier à nos bourgeois oublieux qui disent peut-être : « Qu'importe à la collectivité un ou deux individus de moins ? », comme je voudrais leur tenir constamment sous les yeux, ainsi qu'un mot d'ordre et un aiguillon de remords, ces pensées trop vraies d'Edmond de Nevers :

*Chacun des descendants des 65.000 vaincus de 1760 doit compter pour un ... Chaque défection de l'un des nôtres, chaque manifestation d'un esprit qui n'est plus le vieil esprit français, fier, intransigeant, superbe, encourage cette pensée chimérique*

*si ardemment caressée par les pan-saxonistes de notre assimilation future.*

« Et moi, pour arrêter le fléchissement dans ma propre famille, pour réparer ma grande faute, ai-je fait tout ce que je devais faire ? Enfin j'aurai pris une résolution pratique. Je ne veux plus qu'à l'avenir un seul de mes compatriotes s'autorise d'un seul de mes mauvais exemples. J'ai pensé également à mes fils, dans l'espérance qu'un jour, peut-être, leurs sentiments guidés par mes sacrifices accompliraient la même courbe que les miens. Et voici ce que je veux écrire dans mon journal, pour m'y tenir irrévocablement : Finies, tout de bon, finies mes assiduités au *Country Club* ! Finies aussi pour le printemps prochain, mes parties de golf à Chelsea et à Aylmer ! Cette décision peut paraître une puérité ; elle me sépare de toutes mes vieilles amitiés, de toutes mes vieilles habitudes, de mes plus chers amusements. C'est la rupture avec un monde. Mais je l'ai décidé ; je m'y tiendrai. »

« Aujourd'hui même ma résolution fut mise à rude épreuve. Le père de Maud, comme la chose arrivait souvent dans le passé, m'avait prié de l'emmener à Chelsea. J'ai dû prononcer mon premier refus. La scène se passa chez lui, dans son petit fumoir, après dîner. A vrai dire, ce fut pénible. Mais après tout mieux valent les situations nettes. »

« — Non, vous n'en êtes pas là ? Vous n'en êtes pas là ? me dit-il, cessant de fumer et franchement atterré.

« — Si, répondis-je ; je me le suis juré à moi-même comme à un homme d'honneur. Vous me comprendrez.

« Le pauvre vieux ne comprenait rien du tout. Il me regarda quelques instants, fixement, avec des yeux où il y avait de l'ahurissement autant que de la tristesse. Il reprit :

« — Lantagnac, est-ce vous qui parlez ainsi ? Un homme comme vous ? qui a votre rôle à tenir ? Vous est-il permis, sans dommage pour les intérêts mêmes que vous défendez, vous est-il permis de rompre totalement avec nos milieux, pour vous jeter dans l'isolement ? Le pouvez-vous ?

« — Rompre totalement ? ai-je rectifié ; non pas, mais je prétends bien que cette société ne doit plus être ma société habituelle ; elle ne le sera plus.

« Il gardait le silence, la tête basse, replongé de nouveau dans une énigme qui l'effarait. J'ai continué :

« — Vous, père Fletcher, qui mettez au-dessus de tout votre foi nationale, vous ne me blâmez pas. Je sais ce que valent, allez, ces fréquentations de milieux étrangers. Inoffensives, avantageuses même, elles peuvent l'être à celui qui a besoin de bons postes d'observation. Pas à moi qui n'ai plus rien à y apprendre et qui en rapporte, hélas ! une âme douloureusement entamée.

« — Mais votre conversion, fit le vieillard malicieusement, vous a-t-elle rendu si timide, si soucieux... ?

« — Oui, ripostai-je, très soucieux de ma dignité.

« — Mais qu'est-ce donc qui la menace ? Je ne le vois pas, appuya M. Fletcher, visiblement agacé par ce débat. Nous, Anglo-Saxons, nous avons le mépris des faibles ; mais nous respectons les forts.

« — Tout le monde respecte les forts, monsieur Davis, rectifiai-je de nouveau avec un peu de vivacité. Mais aux forts, vous ne donnez que le respect extérieur. Et parfois la dignité ne s'en accommode pas.

« — Que voulez-vous dire ?

« Il me fallut m'ingénier à concilier de mon mieux la franchise et la déférence. Résolu à parler franc, je livrai néanmoins le fond de ma pensée :

« — Le tort de vos compatriotes, père Davis, que j'admire, vous le savez, pour beaucoup de leurs qualités, leur tort, c'est d'avoir commercialisé le stock humain. C'est de ne reconnaître à l'homme, à l'étranger surtout, que la valeur marchande, instrumentale. Pour les Anglo-Saxons c'est ainsi : le stock humain a sa cote à la Bourse comme les autres valeurs industrielles, financières. Et la cote de la Bourse est aussi la cote de leur estime. Me comprenez-vous maintenant ? ... Jules de Lantagnac n'est plus l'instrument qui puisse servir. On le respectera, sans doute. Mais il ne sera plus l'ami, le « nice fellow » d'autrefois. On cachera le dédain, mais il y sera. Et cette situation nouvelle, vous ne pouvez trouver mauvais, j'imagine, que le mari de Maud ne s'en accommode point.

« Le père Davis subit l'averse sans broncher. Après un long silence il secoua la cendre de son cigare qui continuait de brûler entre ses doigts; puis il me jeta sur le ton d'une objection :

« — Et vous parlez ainsi à quelle heure, mon ami ! Le savez-vous ? A l'heure où nous, nous, les premiers, vous parlons aujourd'hui de bonne entente.

« — Je sais, repris-je, dissimulant mal mon impatience; mais voulez-vous que nous parlions d'autre chose ?

« — Eh ! de quoi donc ? demanda le vieillard, fortement piqué. La paix vous fait-elle horreur à ce point ?

« Une fois de plus j'hésitai. Puis, de nouveau, je me décidai pour la franchise :

« — Ce n'est pas de la paix que j'ai peur.

« — De quoi donc alors ?

« — J'ai peur des entre-duperies où la naïveté n'est que d'un côté qui n'est pas le vôtre.

« — Et cela veut dire ? ...

« — Cela veut dire qu'aussi longtemps qu'il y a un spolié et un spoliateur, on peut parler de trêve, d'armistice; on ne parle ni de bonne entente ni d'amitié, ou le spolié qui accepte d'en parler, ne le fait qu'au nom de son abjection.

« Décidément le vieillard comprenait moins que jamais. Son orgueil de race, ses préjugés n'admettaient point la possibilité ni les droits de la survivance française au Canada. De très bonne foi il ne pouvait comprendre que la minorité dépouillée eût encore à se plaindre, dès le jour où la majorité repue venait lui offrir le rameau d'olivier. Sa stupéfaction s'accrut encore quand j'ajoutai :

« — Vous voulez mettre de l'amitié entre les races ? Si vous commenciez par y mettre de la justice. Entre vos compatriotes et les miens, M. Fletcher, subsiste, je le crains, une grande équivoque de fond. Les vôtres, en ce pays, rêvent d'un accord dans l'uniformité; les miens veulent le maintien de la diversité. Voilà, si vous m'en croyez, la cause profonde de tous nos dissentiments, de tous nos malentendus, de toutes nos querelles. La vraie bonne entente est possible, mais à une condition.

« — Laquelle ?

« — C'est que les Anglo-Saxons acceptent enfin le fait fédératif, avec toutes ses conséquences dans l'ordre politique, national, social, religieux. Franchement, sans plus ruser ni équivoquer, veulent-ils abdiquer une bonne fois leur prétention de tout niveler sous le couperet de l'orgueil ethnique ? Veulent-ils ne plus prétendre à la communauté de la patrie par la communauté de la race ? Le veulent-ils ? Tout est là.

« Ce pauvre père Davis en resta pour le coup abasourdi. Il me regarda avec des yeux où il y avait maintenant une angoisse douloureuse. Il jeta dans le cendrier son cigare éteint et se prit à marcher en marmottant avec une affliction vraie :

« — Il en est là ! Il en est là ! ... »

Ces ruptures avec de vieilles amitiés apportaient à Jules de Lantagnac quelques souffrances, comme le font toutes les brisures; elles lui apportaient aussi des joies. Chaque lien rompu avec ces milieux comptait à son âme comme une chaîne brisée. Chaque jour, il le confessait au Père Fabien, il sentait plus vivement en soi le recul d'un étranger, d'un intrus qu'il lui tardait d'expulser complètement.

Ces joies, ces espérances atténuaient les ennuis de toute espèce qui chaque jour lui venaient de son milieu familial. Chez lui, la triste réalité ne cessait de s'aggraver. Chaque étape de son émancipation y augmentait le malaise ou la mauvaise humeur. Depuis son départ du *Country club*, les Fletcher ont cessé de le voir ou à peu près. Avec Maud la paix se prolonge. Mais Lantagnac le sait trop : des sentiments meurent qui ne ressuscitent point. Au moral comme au physique rien n'est moins guérissable que les maladies du cœur. Entre Maud et son mari, depuis ce soir où leurs esprits se sont heurtés si vivement, le peu qui survit de leur intimité achève de mourir. A mesure qu'il fait son âme plus française, le converti peut suivre avec effroi, la froideur croissante où s'enveloppe la compagne de sa vie.

Et les enfants, comme leur seule pensée le rend de plus en plus perplexe. Virginia est toujours seule à lui appartenir vraiment. Prudente, discrète, elle continue de se faire, sans qu'il y paraisse, le soutien de son père. Le soir, à l'heure de sa promenade habituelle sur la véranda, elle va le trouver; elle lui raconte ses lectures, les harmonies joyeuses de son âme française enfin retrouvée. On parle ensemble du très prochain pèlerinage au berceau

de la famille, chez les Lamontagne de Saint-Michel. Et Virginia exulte à la pensée des souvenirs émouvants que le paysage fera lever dans son esprit. Quand le député de Russell doit parler à la Chambre, la noble enfant ne manque jamais d'aller prendre sa place dans les tribunes, juste en face de l'orateur, pour l'applaudir du regard. Que sera Virginia ? Lantagnac se le demande avec une affection inquiète. Le progrès de la foi et du sentiment religieux dans l'âme de la jeune fille a été plus vif encore que le développement du sentiment français. Son grand bonheur, à ses moments libres, est de courir au couvent de la rue Rideau. Elle assiste aux cours de langue et de littérature françaises. Parfois Mademoiselle de Lantagnac monte à la tribune, dans le rôle d'une suppléante, et trouve ses délices à faire de l'enseignement. Un jour qu'il est entré dans la chambre de sa fille, Lantagnac a été frappé de l'abondance des tableaux religieux appendus aux murs. Juste en face du petit secrétaire de Virginia, il a vu, à la place d'honneur, au-dessous du crucifix, trois médaillons légèrement encastés l'un dans l'autre. Dans l'encadrement d'or fin il a reconnu la figure de Marguerite Bourgeoys, celle de Jeanne Mance, et, au centre, belle en son profil d'ange comme une petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, Jeanne Le Ber. Quelques roses blanches fanées, visiblement déposées là en hommage aux trois héroïnes de la Nouvelle-France, achevaient de mourir sous le médaillon.

— Quelle joie ou quel chagrin me réserverait donc ma Virginia ? s'était alors demandé Lantagnac.

Ses inquiétudes paternelles s'aviveraient singulièrement à cette époque, avec le retour des vacances de Noël. Cette prochaine réunion de ses enfants, engagés eux-mêmes dans le drame silencieux de la famille, quelle serait-elle ? Que de fois Lantagnac s'est rappelé cette parole amère de Maud, le soir de leur première altercation : « Ce que vous faites, avait-elle dit, vous le faites délibérément, en me broyant le cœur, ce qui serait peu de chose pour vous ; mais vous le faites aussi, au prix de l'accord entre nos enfants. » Parole impitoyable que souvent le pauvre père s'est redite. Souvent aussi il s'est demandé avec un peu d'angoisse, jusqu'à quel point le drame familial enveloppait et agitait ses fils et ses filles. Entre eux le fossé se creusait-il aussi profond que le disait leur mère ?

Noël arriva. Le collégien du Loyola et l'étudiant de Laval reparurent à la rue Wilbrod. Wolfred, toujours énigmatique, parlait peu de son séjour à Montréal. Il semblait qu'il se fût imposé la consigne de ne rien dévoiler de ses impressions. Nul n'eût pu surprendre, non plus, sur le problème de sa famille, la pensée secrète de ce grand jeune homme aux traits bruns, énergiques, qui répondait par des questions aux réponses qu'on attendait de lui, et dont les yeux très fixes, très droits, gardaient cependant, en leur fond, un voile impénétrable. William, lui, restait toujours le même, esprit buté et bilieux. A mesure que le cadet avançait en âge, les traits saxons s'accusaient plus fortement dans la figure et par tout le corps du long adolescent. La barre du front se faisait plus raide, la moue des lèvres plus arrogante; presque toujours on le voyait s'en aller, la nuque cambrée, les poings à demi-fermés, à l'allure d'un joueur de *rugby*. Au reste, pendant ses vacances, le collégien du Loyola affecta de se tenir aussi souvent chez son parrain William Duffin, qu'à la maison paternelle. Lantagnac ne goûtait guère, comme bien l'on pense, les séjours trop fréquents, trop prolongés de son William dans un tel milieu. Les plus récents événements le prouvaient : le cri de guerre de Duffin n'était pas resté paroles en l'air. Pendant que les troubles scolaires allaient s'aggravant dans la capitale, partout l'on sentait la même main qui machinait et intriguait.

Les vacances touchaient à leur fin. Le pauvre père, toujours inquiet, se prenait à espérer néanmoins qu'elles s'achèveraient sans incident. L'on était au lendemain des Rois, la veille du départ de William et de Wolfred, dans l'après-midi. Madame de Lantagnac, absente, ne serait de retour que tard dans la soirée. Lantagnac venait de rentrer chez lui, un peu plus tôt que d'habitude. Installé dans son cabinet de travail, il commençait la lecture de ses journaux. Tout à coup, d'une pièce, au-dessus de lui, lui arrivent des échos bruyants. Il écoute; c'est bien la voix de ses enfants. Se croyant seuls dans la maison, ils discutent chaudement. Lantagnac décide sans plus d'aller les joindre. A peine a-t-il gravi les premières marches de l'escalier, qu'il s'arrête court. Il vient d'entendre Virginia :

— Papa a raison quand il soutient que les enfants doivent être de la race et de la langue de leur père. N'est-il pas le chef de la famille ?

Une voix rude que Lantagnac reconnaît tout de suite, celle de William, riposte :

— Pardon, mademoiselle, un père ne saurait imposer sa volonté en ces matières. Mon parrain me l'a fort bien dit : nous avons le droit de choisir, surtout quand l'option que l'on nous propose implique une sorte de déchéance : l'acceptation d'une infériorité.

— Une infériorité ! reprend Virginia ; oh ! elle est bonne celle-là ! Ici même, tu n'as donc pas entendu notre oncle William féliciter papa des avantages de sa culture française ? Elle fait de lui, soutenait-il, le premier avocat d'Ottawa. Tu as lu les auteurs anglais, disais-tu, tout à l'heure ; ils t'ont émerveillé. Moi, je te demande : as-tu lu les auteurs français ? Avant de juger entre deux cultures, ne faut-il d'abord comparer ?

— La belle affaire, par exemple ! Il faudra lire maintenant une bibliothèque avant d'avoir le droit de parler, reprend désagréablement William. Notre ami Wolfred que voici, se plaît, depuis quelque temps, à ces sortes de lectures. Voyons, est-il changé, converti ? Qu'il parle.

Haletant, Lantagnac s'appuie à la rampe de l'escalier ; il attend la réponse de son aîné. L'énigmatique, le mystérieux Wolfred va-t-il enfin dévoiler sa pensée ?

La réponse ne vient pas. William reprend :

— Mais nous sommes fous de tant discuter. A quoi bon nous opposer à la force, au progrès ? La survivance française au Canada, est-ce autre chose qu'une chimère de haute taille ? Retiens bien cet axiome, me disait encore hier mon oncle William : « La puissance et l'avenir sont du côté des races qui assimilent. C'est un argument historique qui ne trompe pas. Or rien n'égale, à l'heure actuelle, la force assimilatrice de la race anglo-saxonne ».

— Oh ! non, halte là, par exemple ! j'en demande pardon à ton parrain : si l'argument vaut quelque chose, l'exemple ne vaut rien.

Cette fois, c'est bien Wolfred qui parle. Lantagnac retient sa respiration. L'aîné continue :

— Tu sais, moi, mon cher cadet, on ne me bourre pas le crâne avec des aphorismes truqués. Où donc ton parrain l'a-t-il vue cette race anglo-saxonne grande assimilatrice de peuples ? Où l'a-t-il vue ? Moi, je compte de jolis déficits à ses triomphes. Je vois, par exemple que l'Angleterre n'a vraiment assimilé ni l'Irlande, ni même l'Ecosse, ni les Indes, ni l'Afrique-Sud, ni Malte, ni l'Egypte, ni le Québec français. Encore une fois, mon cher cadet, où donc, toi et ton oncle l'avez-vous faite cette trouvaille ?

— Et les Américains, qu'en faites-vous, cher maître ? interjette William, sûr de l'objection victorieuse.

— Ce que j'en fais, mon brave pupille ? riposte Wolfred, sur le même ton tranchant. Pas plus assimilateurs que les autres. Là, comme partout ailleurs, la même puissance n'a vraiment absorbé et fondu en elle que les petits groupes ethniques, inconsistants, désagrégés au point de vue politique ou national, des poussières de peuples pour tout dire. Décidément, mon cher William, tu n'es qu'un assez pauvre potache, raille toujours Wolfred. Lis pour t'édifier et pour compléter les leçons de ton maître, non pas une bibliothèque, lis seulement le bouquin d'Edmond de Nevers, *l'Ame américaine* loué par Brunetière, ou encore *Outre-mer* de Paul Bourget. Et tu m'en diras des nouvelles.

Ici une longue pause. William qui subit le ton dogmatique de son aîné, ne trouve rien, sans doute, à répliquer. Nellie rompt le silence. De ton sec de miss anglaise elle dit :

— En tout cas, mes amis, ces discussions entre nous sont une tristesse. Moi je donnerais volontiers le Racine et le Bossuet de Virginia pour l'ancienne paix de la famille. Dans ce temps-là, une femme, dans cette maison, pleurait un peu moins souvent.

— Oh ! pourquoi dis-tu de ces choses ? supplie Virginia.

— Je les dis parce qu'il faut les dire, appuie Nellie.

— Et pourquoi faut-il tant les dire ?

— Pour vous bien avertir. Est-ce qu'on ne sait pas que maman faillit nous quitter de chagrin, lors de l'élection de Russell ? Le moindre incident nouveau, je le sais et je le dis, pourrait précipiter une catastrophe.

— Parfaitement, ajoute William. Quelle est donc cette religion nouvelle qu'on nous prêche, qui tend à séparer le frère de la sœur, le mari de la femme ? Je trouve, moi, que quelqu'un ici a pris du

temps à s'apercevoir de la supériorité française. Et je n'ai que faire de Racine et de Bossuet pour trancher ce débat.

Lantagnac dont le cœur bat trop fort, descend un degré de l'escalier. A ce moment se fait entendre une seconde fois, la voix autoritaire de Wolfred :

— Allons, William, tu fais toujours la mauvaise tête. Reste donc convenable. Qu'avais-tu besoin aussi d'ouvrir ce débat ? Ces sujets sont de ceux que l'on n'aborde point ici où papa ou maman peuvent nous entendre. . .

Lantagnac rentre dans son cabinet. Les propos de William l'accablent. Il reconnaît bien, en son second fils, le trop fidèle élève de Duffin. Et les allusions de Nellie aux chagrins et aux menaces de Maud ! Peut-il encore s'illusionner ? Les enfants n'ignorent aucune péripétie du drame familial ; le danger de la séparation n'est bel et bien qu'ajourné.

Hélas ! les chagrins ont ce triste privilège parfois de s'envenimer les uns par les autres. Maintenant que les propos de tout à l'heure lui ont révélé la profonde division des âmes à son foyer, un incident du dernier jour de l'an qui, en ce temps-là, n'avait qu'assez peu affecté Lantagnac, lui devenait tout à coup une blessure vive. Les faits s'enchaînaient si bien dans leur pénible signification. Pour ce matin du premier janvier, Lantagnac avait formé un rêve qui tenait peut-être de la chimère. Il eût souhaité inaugurer, dans sa famille, la coutume de la bénédiction paternelle. Aux environs de Noël, plusieurs fois il s'en était entretenu avec Virginia ; il lui avait confié son désir qu'elle en parlât à sa sœur et à ses frères. Avec éloquence, il s'était plu à décrire à son enfant bien-aimée, la beauté de ces scènes familiales au vieux foyer de Saint-Michel. Pour lui démontrer la fécondité de la vénérable tradition, l'atmosphère surnaturelle, le caractère sacré dont elle avait revêtu l'autorité du père, il avait su trouver des mots convaincants, graves et doux.

Au matin du premier de l'an, Virginia, allante, courageuse comme toujours, s'était jetée aux genoux de son père. A dessein, pour entraîner si possible les autres, la vaillante enfant avait choisi son moment : l'heure du déjeuner, alors que toute la famille allait se mettre à table, pendant l'échange des souhaits et des poignées de mains.

— Mon père, voulez-vous, s'il vous plaît, me bénir ? prononça Virginia, agenouillée et les mains jointes.

Lantagnac leva les mains pour le geste de bénir. Il les sentit lourdes de tout le sacerdoce des patriarches, ses pères. Très ému, à ce point que les mots faillirent lui rester dans la gorge, il mit les mains sur la tête de sa fille; puis lentement :

— « Oui, mon enfant, je le veux bien; mais que Dieu lui-même, non pas moi, te bénisse du haut du ciel. »

Wolfred, Nellie, William étaient là. Avec respect ils regardèrent la scène, eux-mêmes, sans doute, émus secrètement. Aucun ne se mit à genoux.

Lantagnac à qui revenait, cet après-midi des Rois, le souvenir de cet échec, ne le jugeait plus avec la même résignation. La théorie du coin de fer s'offrait alors à son esprit, avec un sens nouveau qui le faisait trembler.

— Le coin de fer, se disait-il, ne s'enfoncé pas seulement dans l'intérieur des âmes. Il frappe ici entre nous; il est en train de dissoudre l'unité de ma famille.

Savait-il jusqu'à quel point il parlait juste ? Les incidents allaient s'ajouter aux incidents et confirmer ses pires appréhensions.

Une tradition du Loyola College ramenait, chaque année, à l'époque du printemps, un grand débat académique où figuraient les élèves des hautes classes. Habituellement les écoliers choisissaient eux-mêmes le sujet du débat, quittes à le faire approuver par le Père préfet des études. Depuis la crise ontarienne, la question des écoles dites « nationales » se posait avec fracas devant l'opinion. Les jeunes académiciens du Loyola décidèrent d'en faire le thème de leur discussion. Le sujet du débat fut donc ainsi posé : *Est-il de l'intérêt du Canada d'adopter un seul type d'écoles nationales, impliquant l'uniformité des programmes, des manuels et des lois de l'éducation ?* Nous n'avons pas à décrire ici la marchandise suspecte qui se cache au Canada, sous cette étiquette sonore et trompeuse : « l'école nationale ». Dans la pensée de ses promoteurs, « l'école nationale » n'est guère autre chose que l'école neutre et anglo-saxonne. Or, cette année-là, William de Lantagnac achevait sa rhétorique; il prit place parmi les jeunes orateurs du prochain débat. Toujours frondeur, le rhétoricien voulut soutenir

l'affirmative de la thèse. Le Père préfet eut beau faire observer au collégien l'inconvenance d'un tel acte, invoquer le rôle tenu par son père, William de Lantagnac s'entêta. Le débat n'ayant rien de public, au Loyola on se flatta que rien ne franchirait les murs du collège. Et le silence semblait bien gardé sur la fredaine de William; par malheur, un fâcheux fit passer un compte rendu de la joute oratoire dans un journal anglais de Montréal. Le lendemain de Lantagnac put lire, dans toute la presse anglaise d'Ottawa, en manchettes suffisamment alléchantes : *M. William de Lantagnac, fils de M. Jules de Lantagnac, élève du Loyola College de Montréal, soutient dans un débat public, la nécessité d'imposer au Canada le système des écoles nationales.* Les choses, comme bien l'on pense, n'en restèrent point là. Le surlendemain les mêmes journaux se prirent à exploiter l'incident contre le député de Russell.

L'émotion de Lantagnac fut grande. Insignifiant en soi-même, l'incident prenait les proportions d'un scandale. L'opinion publique plaçait déjà le député de Russell parmi les chefs de la minorité ontarienne. Au congrès de l'*Association canadienne-française* de l'Ontario qui venait à peine de se terminer, il avait tenu l'un des premiers rôles. A la Chambre, il ne manquait jamais de protester contre les moindres atteintes aux droits de la langue française. Or l'affaire du Loyola jetait dans le public deux faits fort désagréables : non seulement le champion de l'école française dans l'Ontario confiait ses enfants à une institution anglaise; mais le député de Russell défendait, contre ses adversaires, des opinions qu'il n'avait pas même le pouvoir de faire respecter par son propre fils.

Lantagnac se montra vivement affligé. L'incident lui était pénible, moins pour la fausse posture où il le mettait devant ses adversaires politiques, que pour l'impression douloureuse, le malaise qu'en ressentiraient ses amis, tous ses compatriotes persécutés. Lui, la droiture même, il prenait devant les siens, l'attitude d'un homme dont les actes sonnent autrement que les paroles. Et que faire? Nier la nouvelle? Elle était vraie, péniblement vraie. Le Recteur du Loyola s'était hâté d'exprimer ses profonds regrets à M. de Lantagnac, sans rien lui cacher du coup de tête de William. D'autre part, le malheureux père pouvait-il désa-

vouer son fils, exposer au public les raisons de famille qui avaient conduit le jeune homme dans une institution anglaise ? Rien qu'à l'énervement de Maud et de Nellie pendant ces jours, il comprit jusqu'à quel point le moindre mot de sa part eût pu bouleverser son foyer. Il ne lui restait qu'à dévorer en silence son affront et son chagrin. Il s'y résigna le mieux qu'il put. Deux consolations lui vinrent néanmoins, pendant ces durs moments. Virginia, toujours bonne, pensa avec des mains plus douces la blessure paternelle. Wolfred écrivit à son père un petit billet ainsi conçu :

Mon cher Papa,

Tu sais mes convictions à moi. Pourtant je ne crois pas qu'un fils qui a du cœur et le moindre sentiment des convenances, puisse se permettre de pareilles roseries. Je l'ai écrit à William et je veux que tu le saches.

Ton aîné,  
Wolfred.

La lutte scolaire ontarienne traverse sa crise la plus aiguë. Dans l'ombre continuent de s'agiter, autour de la minorité française, les mêmes influences hypocrites et malfaisantes. Peu de jours où des vexations nouvelles ne s'ajoutent aux anciennes. Pour réduire la commission scolaire d'Ottawa qui refuse d'appliquer le Règlement XVII, le gouvernement de Toronto n'a pas reculé devant la violation des droits des parents. Il a déclaré dissoute la commission élue par le suffrage des contribuables; il lui a substitué une commission de son choix, où, sur trois membres, ne siège qu'un seul Canadien français. Ces actes arbitraires ne font pas fléchir la résistance des persécutés. La « petite commission », ainsi dénommée par le bon peuple, tente en vain de s'emparer des écoles. Les mères de famille s'en constituent les gardiennes. Contre cette armée d'un nouveau genre, la police s'avère impuissante. La « petite commission » s'efforce de suborner instituteurs et institutrices. L'appas des gros salaires ne peut rien sur le désintéressement des religieux et des religieuses, des maîtres et des maîtresses laïcs. Tous et toutes préfèrent enseigner, sans un sou de rétribution, plutôt que de se soumettre à la loi inique. De guerre lasse, la commission gouvernementale s'empare des fonds scolaires. Réduites par la famine, les écoles libres sont contraintes de fermer leurs portes; des milliers d'enfants sont renvoyés à leurs parents.

Bambins et bambines en congé ne perdent pas leur temps. L'heure est à la vaillance, à la crânerie. Pendant que les petites filles, en longues files, envahissent les églises et vont prier pour le salut de la « Cause », les petits gars mobilisent les voitures de li-

vraison des épiciers, les ornent de drapeaux, de banderolles porteuses de légendes vibrantes, et paraden à travers les rues de la capitale. Un jour, on les voit défiler jusqu'auprès des murs du Parlement. Pressés les uns contre les autres, debout, les enfants agitent leurs drapeaux, sous la neige tombante, et crient à tue-tête : « *Nous voulons les Frères et les Sœurs* ». « *Nous voulons nos maîtres et nos maîtresses* ». « *Nous voulons la liberté* ». — Les passants s'arrêtent pour regarder la manifestation. Les uns se découvrent et applaudissent; d'autres ronchonnet des imprécations et dénoncent la tolérance de la police à l'égard de pareils désordres.

Près du Musée Victoria, devenu temporairement le siège des Communes, deux hommes suivent des yeux les voitures des petits manifestants. Les cris des enfants montent clairs, stridents, vers le parlement. Manifestation apparemment bien vaine devant l'impassibilité de l'édifice grisâtre, hautain, image de la force qui méprise le droit. L'un des deux hommes dit à l'autre :

— Lantagnac, vous le voyez : aujourd'hui les puissants, derrière ces murs, ne se dérangent guère. Ils font comme si ces cris n'arrivaient pas jusqu'à eux. Patience et vous verrez. Si Dieu le veut, — et Il le voudra plus tôt qu'on ne le croit — ces enfants et leur cause auront leur audience au parlement. Ils l'auront, ne serait-ce que pour apprendre aux puissants qu'il y a des forces morales qu'on n'écrase pas, même en ce pays.

L'homme qui vient de prononcer ces paroles, a parlé avec une singulière conviction. Une combativité contagieuse se dégage de sa personne, de sa figure surtout, mélange de bonhomie, d'ardeur méridionale, de vaillance exubérante à la mousquetaire.

— Que voulez-vous dire, Genest ? — car celui qui vient de parler est bien le président de la commission scolaire d'Ottawa, — que voulez-vous dire avec cette audience ? a demandé le député de Russell.

Oh ! j'ai parlé peut-être un peu vite, fait le président, souriant; un autre vous renseignera. Mais il est bon, ai-je pensé, que les hommes comme vous soient avertis et tiennent leur poudre sèche. Souvenez-vous bien.

Il serre la main du député et continue son chemin.

— Qu'a-t-il voulu dire ? se demande de nouveau Lantagnac, pendant que, songeur, il rentre à ses bureaux. Il rapproche cette parole d'une autre prononcée par le sénateur Landry, le jour où celui-ci l'avait prié de poser sa candidature dans Russell. « Le prochain acte de la tragédie scolaire se jouera au parlement fédéral », lui avait déclaré le sénateur. Depuis ce jour-là, bien des fois le député a songé à cette suprême manifestation. A quelle heure, sous quelle forme viendrait-elle ? Dans les premiers temps Lantagnac la voyait venir avec bonheur, comme une éclatante occasion de confesser sa foi patriotique et de réparer les erreurs de sa vie. Hélas ! son désir n'est plus le même, maintenant que les misères de son foyer lui font voir le péril de toute grande action publique.

Cependant les jours passent; l'on arrive à la fin d'avril. Au parlement la session touche à sa fin. Elle ne saurait durer au delà du mois de mai. Les chefs de la lutte scolaire décident de se hâter. Un après-midi, Lantagnac voit entrer à son étude de la rue Elgin, le président de l'*Association d'Education*. Le sénateur est rayonnant. Sans perdre un instant, il va droit au but;

— Vous vous rappelez, Lantagnac, notre dernière entrevue. Je vous avais prévenu que la grande phase de la question scolaire se déroulerait au parlement... Eh bien, nous y sommes. J'ai vu Laurier, il marchera. Ernest Lapointe présentera la résolution; Paul-Emile Lamarche aussi parlera. En serez-vous ?

Lantagnac se contient le mieux qu'il peut. Sur un ton très détaché il demande :

— Attendez-vous beaucoup de cette manifestation ?

— Beaucoup ? C'est peut-être trop dire. Nous attendons tout de même quelque chose. En pays constitutionnel, je ne vous l'apprends pas, il faut compter avec la force de l'opinion. Le débat éclairera peu ou point nos ennemis; mais portée sur cette grande scène, la question ontarienne devient inévitablement une question nationale. La bonne volonté du Québec en sera soutenue; nos gens en éprouveront du réconfort. Mon cher Lantagnac, permettez à un ancien militaire de vous citer un vieil axiome : « A la guerre, c'est le moral des troupes qui importe avant tout ». Et ce moral, n'est-ce pas, ce sont les chefs qui le font ?

— Sans doute, répond le député, toujours sur la réserve. Puis, élevant la voix pour mieux dompter son émotion :

— Mon cher sénateur, vous connaissez mon dévouement à la cause française. C'est un grand honneur que vous proposez à un pauvre néophyte. Permettez cependant que je vous demande quelques jours de réflexion. Peut-être savez-vous un peu ce qui se passe chez moi ? A l'heure où je parle, je ne suis pas l'unique maître de mes décisions.

Le sénateur s'est levé pour prendre congé; il tend la main au député.

— Mon cher Lantagnac, je sais et je vous comprends. Songez seulement que nous tenons beaucoup à l'appui de votre parole; elle est la force et l'honneur de notre cause.

— Merci, répond simplement le député; aussitôt que ma réponse sera prête j'irai moi-même vous la porter.

Vers la fin d'avril il fut connu que la résolution d'Ernest Lapointe, au sujet des écoles ontariennes, serait discutée devant les Chambres le 11 du mois de mai. Dès le lendemain, la nouvelle courait le pays. Sur la liste des orateurs de ce débat, chacun mit spontanément le nom du député de Russell.

Lantagnac put lire la liste dans tous les journaux de la capitale. Résigné d'avance à quelque bruit autour de son nom, cette publicité tapageuse ne laissa pas de le troubler profondément. Aujourd'hui même, en dépit des dures épreuves de son existence, Lantagnac ne se rappelle point cette première quinzaine du mois de mai 1916, sans que lui revienne l'amertume d'une période d'agonie. Pendant ces jours de longue attente, il put vérifier, par expérience, combien la recherche du devoir est souvent plus pénible que son accomplissement. Quelle réponse irait-il porter au sénateur ? Question obsédante qui ne cessa de lui torturer l'esprit. Prendrait-il part au débat ? Choisirait-il de s'abstenir ? D'un côté comme de l'autre le problème se présentait à lui hérissé d'épineuses difficultés, d'éléments tragiques. Parler, c'était réintroduire à son foyer les malaises de son élection, brusquer peut-être, entre lui et Maud, des actes irréparables. Auprès de sa femme et de ses enfants, jusqu'où n'iraient pas les menées de William Duffin ? L'Irlandais dont l'activité sournoise se trahissait partout dans la

lutte scolaire, ne pouvait que redouter un débat qui menaçait d'établir, de part et d'autre, les responsabilités.

— Duffin, se disait Lantagnac, fera un bruit d'enfer parmi les miens; il me sait au courant plus que personne de ses agissements.

En outre, Virginia en avait prévenu son père, l'annonce du prochain débat, le rôle probable du député de Russell, avaient produit une vraie commotion dans la famille Fletcher. Un de ces derniers matins, après une nuit de mauvais sommeil, sans doute, le vieux Davis s'était livré à une scène violente en prenant son « porridge ». Il trouvait, ce matin-là, son bouilli d'avoine mal cuit, franchement détestable. Rattachant cette mauvaise humeur de son estomac à ses mauvais rêves de la nuit, le vieux Davis avait, une fois de plus, levé les mains au ciel et proclamé la ruine prochaine de la famille Fletcher :

— On est las, s'écriait-il en gémissant, on est las au gouvernement de voir que nous laissons toujours ce Lantagnac aller son train, que nous ne faisons rien pour l'arrêter.

Et le vénérable comptable ajoutait, d'un ton funéraire :

— Le ministre m'en a parlé, vous savez. Cela veut dire que ça sent mauvais pour les Fletcher.

Puis, le vieillard avait proféré sur le ton de la menace :

— On verra pourtant si je suis le maître dans ma famille.

L'attitude de Maud inspirait les pires craintes à Lantagnac. Les premiers symptômes déjà perçus chez elle d'une reprise du sentiment de race, ne faisaient que s'aggraver. L'illusion n'était plus possible. Maud n'obéissait pas uniquement aux poussées du despotisme féminin, non plus qu'aux colères de sa famille ou aux prédications insinuanes de Duffin; elle était dominée, possédée par le dur orgueil ethnique, fanatisme hautain qui la rendait agressive contre toute manifestation d'esprit français. Tout récemment encore, Lantagnac avait pu mesurer l'obstination de sa femme. Il était question de prendre à leur service une nouvelle fille de chambre. Lantagnac avait osé demander :

— Parlera-t-elle français, celle-ci ?

La figure empourprée, Maud avait froncé les sourcils, et répondu sèchement :

— Je croyais, Monsieur, que ces choses ne regardaient que moi seule.

La fille de chambre arriva le lendemain; elle ne parlait qu'anglais.

Après les menaces peu déguisées qui avaient mis fin brusquement à leur première entrevue, Lantagnac ne pouvait plus l'ignorer : Maud serait capable de se porter à tous les excès. Oserait-il parler le 11 mai ? De nouveau sa femme se croirait méconnue, provoquée. Entre eux, ce pourrait être la séparation, le partage des enfants avec l'accompagnement ordinaire de disputes et de froissements douloureux; et ce serait aussi les cancans du public toujours pressé de greffer des incidents passionnels sur ces drames de famille.

— Mais alors, reprenait Lantagnac, devrai-je m'abstenir, annoncer à Landry que je ne puis accepter ?

Il songeait tout de suite qu'une abstention dans les circonstances voulait dire sa mort politique, et la mort dans le déshonneur. Sa promesse solennelle aux électeurs de Russell lui revenait en mémoire à toute heure du jour : — « Si vous m'envoyez au parlement, s'était-il écrié, je ne m'engage qu'à une chose; mais j'y mets ma parole de gentilhomme : je serai avant tout le défenseur de vos droits scolaires. » Cette promesse, il se rappelait l'avoir promenade d'un bout à l'autre du comté, et son élection, il le savait encore, n'avait tenu qu'à cet engagement. Le moment pouvait-il mieux se prêter au rachat de sa parole... ? Si, lui, le défenseur attitré de la minorité ontarienne au parlement, se taisait, pouvait-on demander aux autres de parler ? Il se rappelait un incident de ces derniers soirs. Il rentrait chez soi lorsqu'il avait vu venir, sur le trottoir, Sir Wilfrid Laurier, dont la demeure était tout près de la sienne, sur l'avenue voisine. Le vieux chef libéral lui avait dit en lui tendant la main :

— Eh bien, mon cher de Lantagnac, nous allons donc nous battre sous le même drapeau ! Croyez que j'en suis très honoré.

Et le grand vieillard avait passé. Lantagnac bredouilla, ce soir-là, il ne savait plus ni quelle réponse, ni quelle excuse. Et il regarda s'éloigner la silhouette olympienne, déjà triste comme un arbre qui s'effeuille. Chaque jour accréditait alors la rumeur d'une désertion en train de se consommer autour du grand homme. Tous ses lieutenants anglais, disait-on, se préparaient à le trahir,

pour se rallier à un cabinet d'union. Et lui, considérant maintenant sa vie, des hauteurs de l'infortune, la jugeait sévèrement et, parfois même prononçait, devant ses plus intimes, le mot de faillite. Le spectacle d'un tel homme ressaisi, sur la fin de son existence, par le sentiment français, lui qu'on tenait responsable plus que tout autre, de la léthargie de ses compatriotes, ce spectacle remuait étrangement Lantagnac et le faisait rougir de ses hésitations. S'abstenir ? non, il ne le pouvait point, surtout après l'incident du Loyola. Que dirait-on parmi le peuple français de l'Ontario ? Que dirait toute la population canadienne-française ? Ne serait-ce pas confirmer les soupçons malheureux qu'à la suite de cette affaire, il n'avait pu empêcher de courir ? Et si les braves gens, si tous les envieux qui jalousaient son crédit, sa popularité encore jeune mais déjà si grande, allaient dire : « Ce Lantagnac ressemble à tous les autres. C'est un politicien comme tous ceux de son espèce. Il sert mieux en paroles qu'en actes » ? La seule pensée qu'on pourrait le soupçonner dans sa loyauté, mettait une sueur froide au front du fier gentilhomme.

Un après-midi qu'enfermé chez soi, dans son cabinet de travail de la rue Wilbrod, Lantagnac reprenait, pour la centième fois peut-être, l'angoissante alternative, il entendit s'ouvrir et se fermer le portillon de l'enclos du parterre. Son cabinet situé au deuxième étage donnait sur la rue. Il aperçut par sa fenêtre, William Duffin qui s'en allait sur le trottoir, visiblement affairé.

— Tiens, se dit-il, le beau-frère qui vient de machiner encore quelque sape.

Lantagnac exprimait là beaucoup plus qu'un pressentiment. Depuis quelques jours, Duffin et Maud se voyaient fréquemment. Dans un coin du grand salon, leurs entretiens se prolongeaient. Quels plans, quels projets nouveaux hantaient à ce moment l'esprit du beau-frère ? Lantagnac se le demandait, non sans beaucoup d'inquiétude.

Duffin se donnait depuis quelque temps, auprès du vieux Davis, comme le soutien et surtout le conseiller de Maud. Qualité qui lui avait permis de se faire investir par les Fletcher d'une sorte de direction suprême des affaires familiales. L'officieux Duffin en donnait sa parole, il y engageait même sa réputation d'habileté : autour de Lantagnac il ourdirait de si enveloppantes et

subtiles intrigues, qu'il l'empêcherait de parler le 11 mai et peut-être même de paraître à la Chambre. Or, le moment enfin venu de mettre la dernière main à ses machinations, Duffin s'était présenté tout à l'heure chez Maud. Il croyait Jules à son étude de la rue Elgin. Maud l'avait reçu, comme toujours, au grand salon. Duffin, plus insistant, plus obséquieux que jamais, avait commencé :

— Eh ! bien, ma pauvre amie, a-t-on meilleur espoir aujourd'hui ? Se sent-on plus réconfortée ?

— Hélas ! soupira Maud, très abattue, bien loin de là. Je me débats toujours dans la même anxiété. Jules ne me dit rien de sa décision. Je ne sais quelle elle est. De mon côté, je n'ose non plus aborder le sujet avec lui. Pourtant nous voilà au 30 avril ; il ne nous reste que douze jours.

— Ainsi, vous croyez Jules bien définitivement gagné à ses nouvelles idées ? Aucun espoir de retour de ce côté-là ?

— Ah ! mon pauvre William, mais d'où venez-vous ? s'écria Maud presque stupéfaite d'une telle question. Ignorez-vous par hasard ce que Jules est devenu ? Vous ne savez donc point qu'il ne va plus ni au *Country club* ni au golf de Chelsea ?

— Je sais qu'il a quitté la chevalerie de Colomb, qu'il l'a même fait avec fracas, se ressouvint Duffin.

— Tenez, reprit Maud, de plus en plus désolée, il n'y a pas huit jours, un de ses anciens camarades d'université, l'avocat André Raymond de Montréal, est venu ici lui faire visite. Son camarade le taquina quelque peu au sujet de ce qu'il appelait « sa conversion ». Je les écoutais parler, pendant que j'expliquais à Nellie une page de Tennyson. Car vous savez que j'entends parfaitement le français si je le parle peu. Qu'est-ce que Jules ne disait point ? Il décrivait — c'est trop peu — il chantait son bonheur, « son allégresse », de retrouver, de reconstituer son être moral. — « Une ambition fébrile me possède », a-t-il repris, « de réannexer à mon âme toutes les puissances qu'elle avait perdues. »

— « Ainsi tu te revises ? » lui disait son ami.

— Plus que cela », corrigea-t-il, « je me révolutionne ». — « Voilà pourquoi je n'ai jamais été si passionné de littérature française, d'art français, d'histoire de France, d'histoire du Canada. » « Dans cette atmosphère », avouait-il encore à son ami — ici je

me rappelle fort bien ses expressions, le ton enthousiaste de sa voix — « mes facultés se sentent vivifiées, fortifiées comme une plante poussée dans une cave qui retrouverait le soleil. »

— Mais, trancha Duffin, c'est du pur mysticisme ! Non, décidément, un tel homme n'est plus accessible à une persuasion par les voies du raisonnement. Une seule ressource nous reste, mon amie : faire appel à son orgueil et à son intérêt.

— Que voulez-vous dire ?

— Voici : vous savez qu'en haut lieu on redoute Jules. Il a du talent et il a ce qui est plus rare : de l'autorité. Je crois savoir qu'on lui offrirait volontiers un « gros fromage », comme on dit, par exemple, un siège de sénateur, ou encore un poste à la commission des chemins de fer, si seulement Jules voulait se montrer accommodant, plus discret dans ses paroles et dans ses actes. Croyez-vous qu'il soit accessible à une intéressante combinaison ?

— Ah ! Duffin, dit Maud, branlant la tête, j'en doute absolument. Ne connaissez-vous pas l'intransigeance de Jules ? C'est un caractère si hautain, si entier.

Puis, se ravisant, elle dit avec un peu de honte dans la voix :

— Rien n'empêche pourtant que vous ne tentiez l'épreuve; nous n'avons plus le choix des moyens.

— Et vous ne savez rien du tout de sa décision ? insista l'autre.

— Rien du tout.

Duffin fit mine de se prendre la tête dans les mains, en homme acculé à un cas désespéré :

— Mais enfin, n'a-t-il aucune peur des conséquences de sa conduite, de son entêtement ? Et ses clients de la compagnie Aitkens Brothers ? Je crois savoir qu'on est fort ennuyé en ces milieux-là. Pour parler net, ne craint-il pas que des influences n'interviennent, ne forcent les Aitkens à le congédier ?

Maud eut un geste de découragement :

— Il devrait craindre assurément. Nous ne sommes pas riches si nous vivons bien. Mais il est d'une telle indépendance de caractère ! Vous le connaissez : à la première tentative de le faire « chanter », comme il dirait, il serait homme à leur jeter sa démission à la face.

Maud ne remarqua pas, à ce moment, l'éclair, le flamboiement de convoitise qui passa dans les yeux de Duffin. Malgré lui,

le beau-frère, trop nerveux, avait esquissé le geste de s'élaner en avant, les mains tendues, fasciné par une proie. Maud continua :

— Pourtant, j'ai un vague espoir de ce côté; je ne puis songer, quand il y aura réfléchi, qu'il veuille, pour un motif de vanité, exposer sa famille à la ruine.

— Il gagne bien là ? ... interrogea Duffin.

— Vingt mille piastres par année.

— Oh ! le malheureux, et risquer de pareils honoraires ! Voulez-vous, Maud, que je lui parle ? Car enfin, vous savez, ajouta-t-il de son air le plus patelin, ce sont là des questions de famille. Et pour aborder le sujet avec Jules, il me faudrait m'abriter derrière vous, parler en votre nom. Voulez-vous que j'essaie ?

— Je veux bien, fit Maud, peu confiante.

Duffin se leva :

— Oh ! à la vérité, je n'entretiens qu'un faible espoir. Mais pour vous Maud, pour votre père qui est si alarmé, je verrai Jules. Je tenterai cette suprême démarche. J'userai de tous mes moyens auprès de lui. Je lui ferai voir le grand homme qu'il pourrait devenir, demain, s'il le voulait; je lui montrerai le péril de sa vie d'agitateur, le néant après lequel il court, les risques qu'il fait planer sur sa famille. Voilà ma partie à moi. Vous, Maud, après moi, faites appel à son sentiment; pesez sur son cœur le plus que vous pourrez. A nous deux, s'il plaît au ciel, nous devrions gagner quelque chose.

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! s'écria Maud, s'abandonnant à une crise de larmes. Que j'ai peu d'espoir ! En quelle énigme je me débats.

Elle sanglota quelques secondes, mais très vite ressaisie :

— C'est bien, Duffin, allez et que Dieu vous soit en aide !

Le beau-frère était reparti d'un pas pressé. C'est à ce moment que Lantagnac l'avait aperçu, s'en allant sur le trottoir, toujours absorbé et onduleux.

— Que vient-il de machiner encore ici et où s'en va-t-il de ce pas ? se demanda Lantagnac, fort ennuyé de ces visites clandestines.

De ce pas, William Duffin se rendit tout droit chez le ministre Rogerson, alors distributeur du haut patronage politique,

félin de grande race à qui s'en remettait volontiers le ministère pour l'expédition des affaires louches. Duffin qui connaissait son homme, ne se mit pas en peine de formules protocolaires. Du reste, ce n'était pas la première fois qu'il allait frapper à cette porte, où il entrait toujours, en familier, sans faire antichambre.

— Eh bien, dit Duffin, aussitôt qu'il fut dans le cabinet du ministre, trouveriez-vous votre intérêt, Rogerson, à écarter Lantagnac du débat du 11 mai ?

— Mais assurément. A qui donc posez-vous une telle question ? Connaissez-vous un moyen ?

Et le ministre se renversa dans sa chaise, prêt à discuter serré les conditions du marché, ses yeux de fauve embusqué devenus subitement aigus dans sa face glabre de pasteur presbytérien.

— Le moyen serait très simple, répondit Duffin, et à la fois très élégant, ce qui ne gâte rien. Vous avez une vacance au Sénat ? Permettez-moi d'offrir le siège à Lantagnac.

Le front de Rogerson se rembrunit :

— Le moyen, en effet, ne manquerait pas d'élégance. Seulement il y a une petite difficulté.

— Laquelle ?

— Le poste est déjà promis, dit le ministre négligemment.

— Mais une promesse n'est qu'une promesse.

— Sans doute, sans doute. A la rigueur je pourrais voir le premier ministre et arranger les choses. Mais, dites-moi tout d'abord, quel espoir avez-vous que la tentative réussisse auprès de ce Lantagnac ? On le dit très orgueilleux, très en selle sur les principes ?

— Ceci, c'est mon affaire, dit Duffin qui se frotta les mains. Je sais qu'il hésite. Il a refusé au reporter du *Citizen* que j'ai envoyé, moi, expressément auprès de lui, il a refusé de laisser publier dans le journal qu'il parlerait sûrement le 11 mai. Or un homme qui hésite, c'est un homme qu'on peut tenter, n'est-ce pas, Rogerson ?

— Seulement, reprit Duffin, devenu très onctueux, comme tout ouvrier est digne de son salaire, j'exige maintenant quelque chose en retour. C'est juste.

Et comme Rogerson devenait tout à coup pensif, l'Irlandais se hâta de reprendre :

— Oh ! n'ayez crainte, monsieur le ministre : je ne vous demande ni argent, ni poste au sénat, moi. Je ne vous demande qu'une parole et peut-être une petite démarche.

— Allez ! dit simplement Rogerson.

— Voici : Lantagnac, vous le savez, est le conseiller juridique de la grande firme Aitkens Brothers. Il gagne là des honoraires qui s'élèvent, me dit-on, à vingt mille piastres par année. Or, je suis pauvre, Rogerson. La lutte scolaire m'a pris beaucoup de mon temps, beaucoup de ma clientèle, parmi les *French* naturellement. N'est-il pas juste que je me compense ?

— Et vous voulez l'emploi de Lantagnac ? demanda Rogerson qui tourna son fauteuil et fit mine de se remettre au travail.

— Mais, si vous faites en sorte qu'il le perde ? Plutôt que de le laisser à un autre...

— Impossible, mon cher, dit sèchement le ministre. Croyez-vous que l'homme qui vous parle n'a pas songé avant vous à utiliser ces moyens d'action ? Le premier souci d'un bon politique, c'est de casser les reins aux indépendants qui se font dangereux. Donc j'ai vu les Aitkens Brothers. Je leur ai demandé d'exercer une pression sur leur avocat, de donner un coup de main au gouvernement. « Impossible », m'ont répondu ces Messieurs. « Notre clientèle, nos affaires exigent un avocat bilingue; et l'homme est de première valeur. » Les Aitkens Brothers, je le sais, ne congédieront jamais Lantagnac.

— Oh ! parfait, ricana ici Duffin. Décidément, Rogerson, je m'en vais en remontrer à un maître tel que vous. Et cela flatte singulièrement ma vanité, ajouta-t-il, obséquieux. Mais qui parle ici d'un congé à Lantagnac ? Ma combinaison est encore plus simple, et si j'osais dire, plus habile. Si l'on refuse de lui signifier son congé, il peut peut-être le prendre de lui-même ? Qu'en pensez-vous ? Qu'on aborde hardiment ce farouche caractère, qu'on parle avec lui, qu'on aille même, s'il le faut, jusqu'à la menace inclusivement. Ensuite, vous me donnerez des nouvelles de ma recette.

Rogerson tendit la main à Duffin :

— Simplement merveilleux, mon cher ! Quand je quitterai le ministère je vous désignerai à ma succession.

— En attendant, les vingt mille piastres de Lantagnac me suffiront, répliqua Duffin, riant bruyamment.

— Mais comment les obtiendrez-vous ? Faire congédier Lantagnac et vous installer dans son fauteuil me paraissent deux opérations bien distinctes.

— Opérations distinctes mais qui se tiennent. Et c'est ici que j'ai à vous demander un dernier service. Ces Aitkens Brothers considèrent Lantagnac comme irremplaçable. Ce sera à vous, Monsieur le ministre, de rappeler à ces messieurs que William Duffin est également un avocat bilingue, qu'il a quelque réputation, je pense, au barreau d'Ottawa, et qu'enfin, si les vingt mille piastres sont une trop forte somme, on peut parlementer avec moi.

— Entendu, entendu ! Quel cerveau clair que le vôtre, mon cher Duffin, s'écria Rogerson, emphatiquement.

L'Irlandais prit alors son ton le plus doucereux pour ajouter, avant de partir :

— Seulement, Rogerson, pas d'équivoque entre nous. J'y tiens. Je ne veux qu'une chose après tout : ravir à la cause française son meilleur champion. A cette fin, je me sers d'une arme à deux tranchants. Rien de plus. Ces grands orgueilleux, qui le sait mieux que vous ? sont plus fascinés qu'on ne le croit par les honneurs. D'autre part, je me dis que, congédié par les Aitkens Brothers, le député de Russell s'accule à la ruine. Or, il a des enfants. Donc, ou bien par ambition il acceptera d'être sénateur ; ou le souci des siens lui fera garder ses honoraires. Et voilà tout mon stratagème. Il va de soi, n'est-ce pas, Rogerson, que je ne puis accepter de succéder à Lantagnac, que si lui-même m'y contraint par son entêtement. Car enfin, conclut l'Irlandais, avec la plus apparente sincérité, j'estime cet homme qui est estimable ; surtout j'aime beaucoup sa famille qui est la miennne. Et sa ruine est la dernière chose du monde que j'ambitionne.

— Je vous entends, je vous entends, répéta Rogerson, pourtant fort habitué aux malpropretés humaines, mais qu'une hypocrisie de cette espèce dégoûtait franchement. Comptez sur moi, Duffin, j'arrangerai tout ce soir même et je vous préviendrai.

Il se leva pour signifier son congé au solliciteur.

Le lendemain, 7 mai, Lantagnac avait été retenu chez soi par une légère indisposition. Dans l'après-midi, retiré en son cabinet de travail, l'avocat se reposait doucement dans son fauteuil, au milieu d'un large rayon de soleil qui traversait la pièce. Face à la fenêtre, il regardait les jeunes érables du jardin balancer tout près de lui leurs branches où s'ouvraient les premières feuilles. Elles se déployaient en petits cornets d'un vert tendre, jeune, réjoui qui avait l'air de dire : comme le soleil est bon ! Lantagnac s'abandonnait à cette apparition du printemps et à ses souvenirs de rural impénitent. Sa pensée voguait déjà loin, là-bas, au-dessus de Saint-Michel où ces spectacles de résurrection végétale ont une beauté si prenante. Tout à coup quelqu'un parut à sa porte entr'ouverte : William Duffin était là en chair et en os. Depuis quelque temps les deux hommes ne se voyaient plus que dans les rares réunions de famille. Et encore, Duffin qui redoutait les cinglantes taquineries de son beau-frère, l'évitait-il volontiers. Lantagnac ne put donc dissimuler une surprise mêlée de contrariété. Le seul abord de cet homme de ruse causait à la nature franche du gentilhomme, une véritable souffrance physique. Le beau-frère avait aux lèvres son sourire le plus onctueux, le plus fleuri.

— C'est bien cela, commença-t-il, affectant de badiner, on prend tous les Irlandais pour des mécréants, incapables même d'une visite à un auguste malade comme vous.

— C'est que, voyez-vous, Duffin, riposta cruellement Lantagnac, je vous crains moins faisant la guerre que faisant la charité.

Duffin prit ou affecta de prendre de bon cœur la boutade. Il rit à gorge déployée :

— On m'avait bien dit que vous passiez par une révolution de bile.

— Et vous m'obligez à vous dire, riposta encore Lantagnac, que votre arrivée ne m'en a pas guéri.

Les deux hommes échangèrent en riant, quelques autres brocards; puis la conversation prit bientôt une tournure tempêteuse. Lantagnac avait, du reste, contraint Duffin à marcher droit au fait. Coupant court aux phrases préparatoires du visiteur, brusquement il lui avait demandé :

— Voyons, Duffin, maintenant que vous avez satisfait à votre devoir de charité, quoi d'autre vous amène chez moi ?

— Encore la charité, mon cher, répondit Duffin, sans se troubler. Vous avez toujours l'intention de prendre part au débat du 11 mai ?

— J'ai toujours l'intention de faire mon devoir, répliqua froidement Lantagnac.

Alors Duffin déposa sa serviette qu'il avait gardée jusque-là sous le bras. Son binocle bien ajusté, il se donna l'air d'un homme qui veut livrer une grande bataille. De son ton le plus protecteur, le plus conciliant, il commença le développement d'une vague théorie sur le danger, pour toute minorité, de recourir aux méthodes d'agitation, aux attitudes intransigeantes. On aigrit ainsi le plus fort qui se raidit, s'entête dans son injustice, quand il serait si simple, si habile, de parlementer, d'emporter par la ruse, « une ruse honorable », ce qu'on ne peut prendre par la force. — « La diplomatie est l'arme des faibles », répétait Duffin comme une antienne. De là, il montrait à Lantagnac le gouvernement de Toronto fatigué, ennuyé de cette lutte, animé d'un sincère désir de la paix, pourvu qu'on lui permît de la faire sans trop d'humiliation; l'élément irlandais lui-même, assurait Duffin, ne demandait pas mieux que de tendre la main aux Canadiens français, pour la défense en commun de l'école catholique ontarienne. De ce côté, l'on n'attendait que l'occasion de s'entendre loyalement.

— Or, plus que tout autre, Lantagnac, conclut l'Irlandais, vous êtes qualifié, par votre passé et par votre prestige, pour assumer ce rôle magnifique de pacificateur.

Lantagnac avait écouté l'homélie de Duffin, avec une attention mi-distraite, fronçant le sourcil parfois, souriant le plus souvent. Pour toute réponse, il souligna, avec une modération qui rendait la riposte cinglante, une contradiction manifeste échappée à son interlocuteur :

— Mais comment donc nous représentez-vous l'agitation, l'intransigeance comme des moyens funestes aux causes des minorités, et, d'autre part, nous montrez-vous le gouvernement persécuteur de l'Ontario ennuyé de la lutte et prêt à demander la paix ? Dites, mon cher Duffin, comment votre logique concilie-t-elle

d'abord ces deux choses ?

L'objection désarçonna visiblement l'Irlandais :

— Oh ! je vous abandonne volontiers ma théorie. Le fait reste : on est lassé à Toronto et il serait habile de mettre à profit cette lassitude. Il y a mieux, mon cher ; — et ici Duffin baissa la voix et prit son ton le plus solennel — il y a mieux, ai-je dit. On est lassé à Ottawa, on veut la paix, on ne veut point de ce débat qui peut tout gâter. Là aussi, Lantagnac, on compte sur vous. On croit que vous êtes l'homme pour tirer cette malheureuse question hors du domaine politique.

— Et après ? interpela ici Lantagnac qui manifestement s'impatientait.

— Après ? reprit Duffin, dont l'accent se radoucit encore, après, je suis persuadé, ou plutôt je suis sûr que le gouvernement serait disposé à honorer magnifiquement l'homme qui aurait rendu un tel service à ses compatriotes et à son pays.

Lantagnac eut un geste de dégoût.

— Voyons, mon cher beau-frère, insista gravement l'Irlandais, vous êtes entré dans la vie politique pour servir les vôtres, je pense. Une augmentation d'honneur et de prestige qui rejallirait sur votre cause, serait-elle une chose si criminelle ? Eh bien, soyez le grand pacificateur que tout le pays attend. Moins que cela, ne figurez point à la manifestation du 11 mai. Et vous n'aurez pas même un mot à dire, un geste à faire pour devenir sérateur et peut-être mieux encore.

Lantagnac resta là stupéfait de tant d'ingénuité et de machiavélisme. Il se leva. Il pointa le doigt vers la muraille où, cet après-midi-là, s'étaient dans la lumière du soleil les armoiries des Lantagnac. Au-dessus du cimier de la couronne de comte surmontée d'un lion d'or hissant et portant une lance, il montra la vieille devise de sa famille se détachant en vif relief : *Plus d'honneur que d'honneurs* ; puis, d'une voix où vibrait toute sa dignité de gentilhomme outragé, il demanda :

— Au nom de qui venez-vous ici, Duffin, et pour qui me prenez-vous ?

Et il attendit, les yeux d'une fixité impitoyable, braqués en détente sur le binocle de son assaillant. A ce moment, le regard du tentateur devint insaisissable comme sa pensée secrète ; ses yeux

se mirent à cligner, à vibrer, à battre dru comme sous le dard d'une lumière trop vive; ce qui ne l'empêchait pas de faire un effort suprême pour ne pas perdre contenance. Il se leva à son tour.

— Oh ! pardon, Jules, pardon; je vous jure que je ne viens ici au nom de personne; ou plutôt je viens au nom des vôtres. Ma parole, je n'ai d'autre motif que de servir vos intérêts, ceux de la cause commune.

Et il gesticulait; et son regard avait soudain retrouvé de la fermeté; et sa voix vibrait de sincérité, à tel point que Lantagnac, toujours sur la défensive, ne pouvait s'empêcher d'admirer une telle perfection dans la comédie et dans l'art de simuler.

— C'est tout de même un artiste merveilleux, se disait-il à part soi.

— Car enfin, reprenait Duffin, où serait le mal si vous acceptiez un poste qui vous conférerait l'indépendance ? Voyons, Lantagnac, vous êtes trop intelligent pour ne pas compter avec l'avenir. Vous savez bien que les Aitkens Brothers peuvent parfois vous ennuyer, vous créer des embarras, entraver votre action patriotique. Je parle parce que je sais, insinua-t-il d'un air entendu.

— Assez, assez, conclut impatiemment Lantagnac. Mon cher Duffin, mettons fin à ce discours. Sachez qui je suis, William. Si l'on me donne à choisir entre mes honoraires et ma conscience, eh bien, je choisirai pour ma conscience. Mais je ne serai pas l'homme que l'on fera chanter, ni vous ni d'autres.

Et il fit signe à l'Irlandais de se retirer. Duffin bredouilla quelques plates excuses, ramassa sa serviette et sortit.

Ceci se passait le 2 mai. Le lendemain le coup monté par Duffin continua de s'exécuter mécaniquement. Mandé aux bureaux du chef de la Maison Aitkens Brothers, Lantagnac dut avaler tout d'abord une généreuse potion de conseils sur les opportunités de la modération, puis une plainte assez mal déguisée sur les ennuis que les attitudes de l'avocat occasionnaient à ses clients. Au Ministère des travaux publics l'on paraissait mécontent; on se faisait prier, on marchandait la concession de nouveaux contrats. On parlait même d'en passer quelques-uns à une firme rivale.

— Oh ! qu'à cela ne tienne, avait répondu vivement Lantagnac ; je ferai en sorte, croyez-m'en, que ces ennuis ne se renouvellent pas.

Le soir même, rentré chez lui, l'avocat, d'un cœur allègre et résolu, rédigea sa démission et la fit porter sans retard. Le lendemain, il ne manifesta nulle surprise lorsque Virginia vint lui dire :

— Eh bien ! tu sais ?

— Quoi donc ?

— Tu n'as pas lu ton *Citizen* ?

— Pas encore.

— Le nom de ton successeur chez les Aitkens ? ...

— Qui donc ?

— Devine.

— William Duffin.

— On te l'a dit ?

— Je l'ai deviné dès avant-hier.

Il n'avait pas oublié l'aversion d'espèce fort particulière que lui avait inspirée Duffin, à sa dernière visite. Et l'avocat, qui avait des lettres, se souvint que, du temps d'Eschyle, la trahison s'appelait déjà : « la plus immonde des maladies ».

Cette démission faisait perdre à Lantagnac la somme de 20,000 piastres par année. Il n'en serait pas ruiné pour tout cela. Sa clientèle, il pouvait l'espérer, se referait graduellement du côté de ses compatriotes. Mais d'ici quelques années, il aurait à diminuer sensiblement son train de vie. Cette perspective qui le laissait assez calme lui-même, l'effrayait grandement quand il songeait à sa femme. Comment lui faire accepter ce qui paraîtrait une humiliation devant leur monde ? Et puisque la démission allait atteindre du même coup les enfants, Lantagnac pourrait-il défendre son geste du reproche d'égoïsme ? Plus encore qu'au moment de l'élection de Russell, il aperçut l'urgence d'expliquer sa conduite à Maud. Cette explication, il la différa néanmoins encore deux jours. Autant il se sentait fort devant un assaillant comme Duffin, autant il se reconnaissait faible devant les larmes d'une femme, quand cette femme était la mère de ses enfants, la fiancée de sa vingt-cinquième année. Lantagnac fut délivré subitement de toutes ses

hésitations. Le matin du 5 mai, Maud lui dit en passant près de lui :

— Lius, je veux vous voir chez moi, ce soir, à sept heures et demie. Serez-vous libre ?

— Certainement, dit Jules, qui ne put se défendre d'un moment de trouble.

« Lius », avait dit Maud. Elle venait de l'appeler du petit nom affectueux, abréviation du prénom anglais Julius que depuis longtemps elle paraissait avoir oubliée. Ce simple mot alla droit au cœur de Lantagnac. Maud allait donc jouer contre lui de toute la puissance du sentiment. Or il savait par expérience de quelles exubérances sentimentales peut devenir capable, à certaines heures, l'âme anglo-saxonne. Trop contenu, trop guindé par une éducation sévère et par un excès de réserve puritaine, le sentiment ne déborde jamais chez elle que pour ignorer les demi-revanches. Lantagnac appréhendait que là, dans la chambre de sa femme, dans le cadre de leur plus complète intimité, il ne fût d'une faiblesse dangereuse.

Le soir, à l'heure dite, son courage remonté le mieux possible, il frappa chez Maud. Il la trouva profondément affaissée dans un fauteuil. Un autre fauteuil était là, disposé auprès du sien. Elle leva la main pour l'indiquer à son mari. Droit en face de lui, sur le mur, Lantagnac aurait, pendant ce long tête-à-tête, une photographie ancienne, lointain souvenir de leur voyage de noces. Tout auprès s'étalait le portrait de Maud, œuvre du peintre Collins, que Jules lui avait offerte après la naissance de Wolfred et où la jeune femme survivait dans l'auréole de sa première maternité. Un peu partout, dans la chambre, il revoyait les photographies de ses enfants à leurs divers âges, images que Maud a disposées avec art, pour mettre son mari dans un milieu d'émotion. D'une voix qui vibrait d'une affection sincère elle commença :

— Mon cher Lius, vous comprendrez pourquoi je vous ai fait venir ici. Il y a si longtemps que notre intimité est morte, par ma faute peut-être, encore plus que par la vôtre; je voudrais tant que, replacée dans son cadre, elle pût revivre.

Lantagnac qui attendait au moins quelques légers reproches, se sentit quelque peu désarmé par ce début. Il répondit d'une voix aussi peinée :

— Ma chère Maud, croyez-vous que, moi aussi, je ne regrette pas ce qui est perdu, et que mon bonheur ne serait pas grand de voir tout cela ressusciter ?

— Eh bien ! mon ami, je veux, moi, faire tout mon possible, consentir tous les sacrifices, pour que cette résurrection s'accomplisse. Etes-vous prêt à en faire autant ?

— Mais assurément. Puis-je hésiter, Maud, à mettre notre bonheur et celui de notre foyer au-dessus de tous les sacrifices que n'interdit pas l'honneur ?

— Très bien, s'écria Madame de Lantagnac, un peu rassurée. Je reconnais là votre grand cœur. Mais ce soir je veux songer à d'autres que moi-même. Je pense d'abord à nos enfants. Vous n'ignorez pas, Lius, que votre récente démission les atteint cruellement. C'est une rente de 20,000 piastres que leur vole notre fripon de beau-frère.

— Puisque vous le jugez comme moi, ce Duffin, observa Jules sèchement, si vous le voulez, Maud, son nom ne sera plus prononcé dans cette maison.

Puis se reprenant :

— Mais vous ne voulez pas me reprocher, j'en suis sûr, d'avoir sacrifié nos enfants pour un motif égoïste de vanité ?

— Non, s'empressa-t-elle de rectifier, je me demande seulement si vous aviez le droit de les sacrifier.

— Je n'ai rien fait que ce que j'ai cru devoir faire, soyez-en persuadée, Maud, fit-il, refoulant une émotion qu'il sentait l'envahir malgré lui. J'ai pensé, en toute bonne foi, que l'honneur du chef de famille est un bien commun, et qu'en le défendant je défendais le bien de tous.

Maud sentit aux vibrations de la voix de Jules que son cœur battait plus fort. C'est donc d'une voix encore plus suppliante qu'elle reprit :

— Mais au moins, puis-je espérer que ce sacrifice ne sera suivi d'aucun autre ?

Lantagnac baissa les paupières et dit lentement :

— Puis-je savoir, moi, jusqu'où le devoir me conduira ?

Et, la main sur celle de Maud qui s'était posée sur le bras de son fauteuil, avec sa grande élévation d'esprit, très franchement,

il lui exposa quelques-uns des hauts motifs qui gouverneraient ses prochaines décisions :

— Je veux que tu le saches bien, appuya-t-il, c'est l'amour de ma nationalité, sans doute, qui me pousse à agir; c'est aussi le commandement de ma foi. Bien souvent, Maud, tu m'as confessé les difficultés qu'éprouve un converti, obligé de garder ses croyances dans son milieu protestant. Tu sais, comme moi, les ravages affreux que les mêmes influences opèrent dans les milieux catholiques irlandais. Les journaux, les livres que l'on lit dans ce monde-là, les mariages mixtes qui s'y font tous les jours, travaillent plus efficacement pour l'hérésie que tous les prédicants ensemble. Quelles statistiques navrantes ne nous offrent pas les races catholiques qui s'anglicisent au Canada et aux Etats-Unis ! Tu te souviens qu'ensemble nous avons causé souvent de ce triste sujet. Or, si mes compatriotes s'anglicisent, ne crois-tu pas que le même sort attend leur foi ? Surtout que l'on ne vienne pas m'objecter que c'est reconnaître à la foi des miens bien peu de solidité, bien peu de résistance. Ceux-là oublient que l'anglo-saxonnisme est, à l'heure actuelle, la puissance la plus formidable et que la littérature anglo-saxonne est le tout-puissant véhicule de la pensée protestante et qu'elle le restera encore d'ici longtemps. Maud, tu le sais comme moi, et tu en souffres. Mais alors je me le demande : qui donc a le droit, en ce pays, par amour d'une fausse paix ou pour l'ambition d'une grande unité politique, qui donc a le droit d'exposer au péril de la mort la foi de tout un peuple ?

Maud avait écouté attentivement. Sa foi restée vive depuis le jour de sa conversion luttait fortement en elle contre sa tête et son cœur. Elle sentait la puissance des raisons invoquées par son mari. Pourtant, bien déterminée à ne pas se soumettre, elle risqua une objection qu'elle croyait souveraine :

— Je crois que vous avez raison en théorie et pour les vôtres. Mais en ce moment, n'est-il pas vrai ? nous discutons surtout notre cas, celui de nos enfants. Or, mon cher Jules, nous avons gardé la foi, nous, dans notre milieu; nos enfants ne paraissent-ils pas devoir la garder ?

— La garderont-ils toujours et tous ? répondit Lantagnac, se parlant plutôt à lui-même, les yeux fixés sur le mur, vers une énigme douloureuse. Voyez Wolfred et Nellie, continua-t-il : tous

deux nous menacent déjà d'un mariage mixte. Qui nous assure alors que leurs enfants échapperont au sort commun ? Souvent, je te le confie, ma chère Maud, cette crainte empoisonne mes pensées.

— Mais, mon pauvre ami, riposta un peu vivement Maud, que la force des objections à résoudre ravivait, l'auraient-ils mieux conservée leur foi, dans votre société de catholiques canadiens-français ? Cette société, je vous ai entendue la juger quelquefois. Vos jugements étaient bien sévères.

— Ne le sais-je pas ? Le catholicisme ne confère rien d'un brevet d'impeccabilité, mon amie. Mais aujourd'hui, nous parlons surtout d'une atmosphère, n'est-ce pas ? Et alors vous me le concéderez : la vraie foi a plus de chances de subsister où elle a déjà pleine possession d'état, où elle se défend derrière le rempart de la langue, où elle s'encadre dans un ensemble de rites, de traditions qui se perpétuent admirablement, vous l'avouerez, parmi les miens, si bien que les familles les plus légères, les moins en garde, n'arrivent pas toujours à s'en débarrasser.

Maud poussa un long soupir. Elle venait d'éprouver la faiblesse de ses raisons. Mais, en même temps, elle sentait s'agiter au fond d'elle-même un flot de sentiments qui n'abdiquaient pas, qui la poussaient avec violence à se révolter.

— Ainsi donc, vous êtes toujours emmuré dans vos idées, toujours implacable pour moi ?

Et sa voix s'adoucit sur les derniers mots, dans la crainte d'avoir paru un peu vive.

Lantagnac se retourna à demi de son côté ; il la considéra quelques instants :

— Comme vous paraissez triste, Maud ; Dieu m'est témoin pourtant qu'un seul devoir nous divise.

— Mais ce devoir, vous l'acceptez, mon ami, gémit-elle, au risque même de démolir votre foyer.

Elle se laissa tomber au fond de son fauteuil, la tête penchée vers son mari, et se mit à sangloter comme une enfant. Ces gémissements d'une femme qui était la sienne, ces sanglots dans cette chambre bouleversèrent Lantagnac. Ils éveillaient au fond de son âme l'écho d'une tristesse inexprimable. Il avait pris dans

sa main la main de Maud, et, les yeux levés vers la photographie de leurs lendemains de noces, il se laissa aller vers ce souvenir lointain. Il revoyait un jeune couple se promenant, un soir de mai de l'année 1893, sur la terrasse Dufferin à Québec. Maud avait choisi elle-même, pour terme du voyage, la capitale québécoise. Ce soir de mai, une fanfare exécutait sous un kiosque de la terrasse, des airs nationaux. Jules et Maud se perdaient dans le flot des promeneurs. Ils n'existaient l'un et l'autre que pour eux seuls. Elle, s'abandonnait au bonheur de la découverte de son jeune mari si noble et si beau. A ce bonheur se mêlait pour Maud la joie de sa conversion récente; elle se sentait dans l'âme une allégresse chantante. Lui, isolé parmi les siens, par ses convictions nouvelles, s'appuyait sur le bras de sa jeune femme comme sur le grand et seul appui de sa vie. Il s'en allait, ce soir-là, plein de la double joie d'avoir conquis sa fiancée sur la foi protestante et sur la race supérieure. La musique du kiosque donnait des ailes à son rêve. Ils allaient et venaient tous deux sur la terrasse majestueuse, depuis l'escarpement sombre de la citadelle jusqu'à l'autre bout où se dressaient dans la nuit, comme des silhouettes gigantesques et comme l'émanation d'un monde épique, les clochers de la haute-ville. Au-dessus de leur tête, dans l'atmosphère d'une nuit tiède et mystique, les étoiles se rejoignaient aux lumières de la côte de Lévis, aux feux ambulants des navires dans la rade, et mêlaient si bien le ciel et la terre que les jeunes mariés ne savaient plus si leur bonheur n'avait rien que de terrestre.

Lantagnac revit cette scène de l'Eden de sa jeunesse. Et qu'elle lui revint dans un moment pareil, dans cette chambre où paraissait agoniser son amour, lui fit monter, à lui aussi, des larmes aux yeux. Maud était toujours là, affaissée dans son fauteuil, la tête inclinée sur la poitrine, qui sanglotait désespérément. Elle lui parut dans une détresse suprême. Il se souvint d'une phrase que dans cette soirée inoubliable, ils avaient échangée tous deux sur la terrasse québécoise. Il lui avait dit :

— « Vous savez, mes parents sont morts pour moi, Maud; vous êtes toute ma parenté et toute ma vie. »

Elle lui avait répondu :

— « Jules, ma conversion me sépare fatalement des miens.

On la tolère, mais au fond on ne me la pardonne pas. Je n'ai plus que vous, mais pour moi vous serez tout.»

Au souvenir de ces promesses échangées, la menace même involontaire qu'il laissait planer sur la tête de sa femme, le fit souffrir comme un remords. Il sentit bruire dans son cœur un sentiment nouveau, dont il avait appréhendé la naissance, au début de leurs premières altercations. Maud devenue franchement malheureuse, il se reprenait à l'aimer plus fort, non pas peut-être de l'amour tendre qui avait enchanté les premiers temps de leurs fiançailles, mais d'une affection plus inquiétante pour ses résolutions. Il l'aimait d'un amour chevaleresque où entraient une grande pitié pour la faiblesse en face de lui et surtout la volonté de la défendre contre le malheur. Il se pencha vers celle qui sanglotait. De sa voix la plus chaude il lui parla :

— Maud, Maud, ne pleurez plus. Pourquoi ce chagrin quand vous ne savez pas encore ce que je ferai ? J'aurais dû vous le dire tout à l'heure : je veux faire mon devoir le 11, mais je ne sais pas encore ce qu'il me commandera. Je n'ai autorisé personne à dire que je parlerais. M'entendez-vous ? Personne.

Elle parut se ranimer. Lentement elle leva vers lui ses yeux gonflés de larmes. Et, d'une voix que coupait encore l'étranglement des sanglots, elle dit :

— Vous savez bien, Jules, que j'ai tout quitté pour vous. Ne vous en souvient-il plus ? Non, reprit-elle passionnément, non, je ne crois pas aux devoirs qui commandent de pareilles cruautés. Vous dites, mon ami, que vous vous devez aux vôtres, à votre race, à votre sang. Oubliez-vous que la même voix me parle et me commande ?

Et ne se doutant pas de l'affreuse gravité des paroles qu'elle prononçait, tellement cet impérialisme sentimental lui était inné, elle continua :

— Il vous paraît affreux que vos enfants se séparent de ceux de leur lignée ? Ne croyez-vous point que j'éprouve la même angoisse à les voir se séparer de leur mère ? En moi aussi, l'instinct de race s'est éveillé ; il me tient, il me commande impérieusement.

Puis, s'enflammant tout à coup, elle ajouta d'un ton subitement ferme et presque dur :

— Comme vous, j'ai aussi derrière moi tous les miens. J'ai encore dans l'oreille l'accent terrible avec lequel mon père m'a dit : « Ecoute-moi bien, ma fille : j'ai donné ta main à M. de Lantagnac; mais tu te rappelles ce qu'il était alors, ce qu'il voulait rester. Sache-le, je ne permettrai pas que Maud Fletcher demeure la femme d'un agitateur français. » Et moi, je sens, et je vous en avertis loyalement, Jules, je sens que si vous alliez devenir le chef public, reconnu de cette agitation, trop de malaise, trop de motifs de désunion se glisseraient entre nous pour que la vie ici me fût tolérable.

Elle s'arrêta sur ces mots qui sortirent péniblement de sa gorge, consternée par l'effet qu'ils venaient de produire sur son mari. Lui, l'avait écoutée jusque-là, penchée en avant, les mains jointes dans une attitude d'abandon. Il se redressa soudain; sa figure prit cette fermeté rigide qui annonçait le sentiment intérieur blessé, la volonté de défendre sa résolution. Maud eut peur d'avoir tout compromis. A son tour, elle prit la main de son mari, et, avec un retour de tendresse, elle lui dit en lui cherchant les yeux :

— Jules, dites-moi que votre devoir ne vous commandera pas de me faire mourir ?

Elle attendit la réponse. Les traits de Jules se détendirent de nouveau. Il fut reconquis par ce nouvel assaut d'amour suppliant. Il joignit sa main restée libre à celles de Maud et, les pressant affectueusement, il répondit :

— Vous savez bien que je n'aurai pas cette cruauté.

Pendant ce temps, le cabinet fédéral ne voyait pas venir, sans beaucoup d'ennui, le débat du 11 mai. On ne se faisait pas illusion sur le résultat de cette parade parlementaire. Le tout se réduirait à une séance académique. Les deux camps échangeaient une bordée de discours; on se lancerait quelques grenades, peut-être quelques obus; puis, le vote serait pris et la résolution Lapointe rejetée. La seule inquiétude venait du chef de l'Opposition. Il prendrait la parole. On redoutait son habileté, sa savante stratégie. Il ne manquait ni de ministres ni d'amis du ministère pour se dire : « Soyons sur nos gardes. Si le rusé parlementaire a décidé de s'engager dans le débat, c'est qu'il en espère un profit électoral. » Quelques ministres, parmi les jeunes, plus avisés que leurs collègues, s'inquiétaient pour un avenir plus lointain. Ils voyaient se former peu à peu au parlement un bloc québécois solide. L'agitation scolaire dans quatre des provinces de la Confédération, les projets trop démasqués des anglicisateurs allaient provoquer, selon eux, la constitution de ce bloc qui finirait par tenir à sa merci tous les gouvernements. D'ailleurs, pour amoraux que soient les politiciens dans leur vie publique, ils n'ignorent point pour autant la vertu subsistante des idées morales parmi le peuple. Ils savent que faire des persécutés devient à la longue jeu dangereux. Le souci ou l'habileté les quittent rarement de faire à leurs pires projets une façade d'honnêteté. Plus qu'ailleurs, peut-être, ces mœurs prévalent dans les Chambres d'esprit anglo-saxon où une espèce d'idéalisme juridique, d'hypocrisie puritaine, se perpétue dans les mœurs parlementaires, tout comme les vieilles cérémonies désuètes de ces milieux.

Une anxiété non moindre, quoique inspirée par d'autres motifs, régnait parmi les chefs de la résistance ontarienne. Un soir que le sénateur Landry en causait avec le Père Fabien, le sénateur demanda à l'oblat :

— Avez-vous des nouvelles de Lantagnac ?

Aucune; mais j'en aurai bientôt. Je sais qu'il doit venir aujourd'hui ou demain; il s'est fait annoncer par l'un de nos Pères.

— J'appréhende fort de mauvaises nouvelles, avait repris le sénateur. On fait contre notre ami un vacarme d'enfer chez les Fletcher. Sa femme s'en mêle et, franchement, je crois ce pauvre Lantagnac dans une terrible impasse.

Toujours confiant, et par besoin de croire au succès, le Père Fabien avait cherché tout de suite des raisons de se rassurer lui-même et de rassurer le sénateur.

— N'ayez crainte, sénateur; l'homme qui, pour garder l'indépendance de sa parole, a jeté ses vingt mille piastres à la tête des Aitkens Brothers, sera bien capable d'autres sacrifices.

— Mais, précisément, avait répliqué le sénateur; je me demande ce que l'on peut bien encore exiger de la part d'un homme qui vient de consentir un tel sacrifice. Tout de même, vous l'avouerez, ce serait grand malheur que, dans ce débat, la voix de l'Ontario français restât muette. Voyez-vous le parti que nos ennemis ne manqueraient pas de tirer de ce silence ! L'abstention de Lantagnac aurait aussi, je le crains, un effet désastreux sur nos gens. « A quoi bon tant nous démener ? » diraient quelques-uns, « si les chefs ne payent pas de leur personne ? » Enfin, mon Père, avait encore ajouté le sénateur, je m'inquiète pour l'avenir politique de Lantagnac. Après le malheureux incident du Loyola, son abstention peut-elle ne pas autoriser contre lui les plus sévères soupçons ?

— Oh ! mais voilà du nouveau ! s'était écrié le Père Fabien; le sénateur qui a maintenant des idées noires !

— Noires, si vous voulez, mais de la couleur de la réalité. Savez-vous que Lantagnac est passé hier au *Droit*, qu'il a demandé de ne plus publier son nom sur la liste des orateurs du 11 mai ? « Je ne vous dis pas que je ne parlerai point », a-t-il précisé; « mais, par mesure de prudence, ne m'annoncez plus. »

L'optimisme du Père déchantait pour cette fois :

— Si le député de Russell a fait cela, c'est assurément que les choses se gâtent chez lui. Il n'est pas homme à reculer.

Les choses se gâtaient, en effet, chez Lantagnac. Le soir du 5 mai, il était sorti de son entrevue avec Maud, le cœur en agonie. Les propos tragiques échangés pendant une heure, entre sa femme et lui, l'avaient remué jusque dans les fibres les plus fines de sa sensibilité. Une trop longue tension nerveuse lui enlevait, il le sentait et en gémissait, l'empire habituel de sa volonté. Comme tous les cérébraux qui ne le sont devenus que par éducation, par de longues compressions de leurs facultés affectives, Lantagnac portait à fleur d'âme un courant de vie sentimentale toujours prêt à déborder pour tout envahir. Qu'est devenu cet empire sur soi-même qui, dans les pires traverses de sa vie, lui faisait dire avec un mâle orgueil : « je suis maître de moi ». En ce désordre partiel, un appui lui reste : la rectitude de sa conscience. Sa volonté n'est point assaillie par des motifs intéressés et vulgaires. La tentation sent le besoin de se couvrir des apparences du devoir. Le gentilhomme ne se cache point, par exemple, la faiblesse des raisons que Maud lui oppose. Il serait si simple à l'épouse de Jules de Lantagnac, non pas d'entrer dans les sentiments nouveaux de son mari ; — concession trop entière qu'il n'exige point — mais de les accepter comme l'évolution naturelle d'une personnalité loyale, comme le droit d'une conscience. Comment donc le mari de Maud Fletcher pourrait-il devenir moins bon père de famille, époux moins aimant et moins fidèle, en pratiquant la plus haute fidélité ? Aurait-il dépossédé la mère en reprenant ses droits paternels ? Lantagnac ne se cache point l'extravagance des prétentions de Maud trop principalement appuyées sur l'orgueil individuel et ethnique. Cependant il lui paraît contraire à la loyauté, contraire à ses engagements de fiancé, d'abandonner, après vingt-trois ans de mariage, la femme qu'il a tirée hors de sa famille, hors de la foi de ses ancêtres, après la promesse solennelle de lui tenir lieu de ses anciens appuis. Malgré lui, un mot de Maud à peine modifié résonne constamment au fond de son cœur :

— « Non, il ne se peut pas que le devoir impose de pareilles cruautés ! »

La perplexité de Lantagnac s'accroît avec une force singulière, quand il songe qu'en sa prochaine détermination, se trouveraient

engagés non seulement le sort de son union conjugale, mais celui de ses enfants, l'existence même de son foyer.

— Y a-t-il donc, se demande-t-il, sans jamais trouver de réponse décisive, y a-t-il donc des cas où le devoir de la vie publique doit aller jusqu'à de si coûteux sacrifices ?

Déploie-t-il devant lui, pour y chercher des exemples, le spectacle de la vie politique canadienne ? Partout et toujours, il aperçoit le règne, le triomphe universel, total, de l'intérêt individuel, souvent même de la passion la plus sordide. Son sacrifice, s'il ose l'accepter, lui apparaît, en ce milieu de prosaïsme brutal, comme une contribution naïve à la légende dorée, quelque chose de démodé et de presque risible.

Des réflexions d'un autre ordre auxquelles, au premier abord, il a refusé de s'arrêter, viennent ajouter à son hésitation. Comment, en effet, les idées de William Duffin sur le péril des méthodes d'intransigeance dans les luttes des petits peuples, ont-elles pu trouver hospitalité dans l'esprit de Lantagnac ? Entraîné par le besoin de se fortifier dans son mouvement de recul, il a fini par faire accueil aux théories du beau-frère. Sans doute, a-t-il eu soin de les désinfecter du « Duffinisme » ; du moins il s'en flatte. Le fond de la doctrine n'y est pas moins et l'esprit du gentilhomme se sent troublé, presque gagné.

Un jour, à la Chambre, un jeune député anglo-ontarien très proche du ministère, esprit modéré et bon camarade, est venu s'asseoir près de Lantagnac.

— Ainsi donc, a-t-il dit, vous serez, vous aussi, de cette manifestation ?

— Ne serait-ce pas mon droit et même mon devoir ? lui a répondu le député de Russell.

— C'est grand dommage, a repris l'Ontarien, branlant la tête, d'un air fort contrarié. Et il a ajouté apparemment sincère :

— Vous voulez ennuyer le ministère ? Pour sûr vous réussirez. Mais permettez-moi de vous le dire : ce fracas ne fera de bien ni à votre cause ni au pays. Vous ne savez pas jusqu'à quel point, mon cher collègue, vos amis vont paralyser les efforts des hommes de paix.

Là-dessus le jeune député s'était esquivé, laissant Lantagnac à ses réflexions.

— Vient-il de lui-même, celui-là ? Est-il sincère ? ou est-ce encore un envoyé interlope du ministère ? s'était demandé le député de Russell.

De telles observations ne laissaient pas de le fortifier dans ses propres doutes. A tout prendre, se disait-il, qu'avait-on gagné pendant six années de lutte ? La commission scolaire d'Ottawa avait perdu, l'un après l'autre, en grande partie du moins, tous ses procès pour le recouvrement de ses pouvoirs et de ses fonds. Une lourde lassitude, c'était visible, envahissait de jour en jour, la masse du peuple fatiguée de combattre sans gains apparents. D'autre part, n'y avait-il pas danger que cette résistance opiniâtre ne déchaînât une politique de représailles ? On pouvait en prendre son parti : un groupe considérable, parmi les persécuteurs, ne désarmerait jamais : la faction orangiste, impuissante à vivre d'autre chose que de haine antifrançaise et anticatholique. Pour subsister, se tenir dispos, ne fallait-il pas à ces fanatiques l'agitation et la guerre, comme il faut du vent et du pétrole au feu ardent ? Des faits plus graves se dressaient dans l'esprit de Lantagnac. D'excellentes gens, des patriotes dont on ne pouvait mettre en doute la sincérité, n'avaient-ils pas désapprouvé la stratégie des chefs de l'Ontario français ? L'avocat se remémorait certaines ambassades de hauts personnages qui étaient venus porter aux persécutés, des conseils de prudence et de modération. Ces prudents avaient-ils tort entièrement ? Trop ardemment mêlés à la lutte, ne jugeant les hommes et les choses qu'à travers la poussière du combat, les persécutés n'avaient-ils pas à craindre pour la justesse de leur coup d'œil ? Au début, peut-être, quand il fallait éveiller à l'imminence du péril, un peuple somnolent, la lutte se pouvait-elle justifier, s'imposer même comme un devoir rigoureux ; mais après six ans d'une telle tactique qui avait donné ce qu'on pouvait en espérer, n'était-ce pas l'heure de changer d'armes et de stratégie ? A tout le moins le mal serait-il si grand de tenter l'expérience ? Une autre tentation s'insinuait dans l'esprit de Lantagnac. Si le jour devait venir où s'imposerait le rôle d'un pacificateur, où la cause française pourrait courir les chances d'une opportune offensive diplomatique, le député de Russell ne ferait-il pas un acte de sage patriotisme, en se réservant, en évitant de se donner les airs d'un irréductible ?

Voici plusieurs jours que Lantagnac retourne fièvreusement, dans son esprit, la cruelle alternative. Dures journées, pour lui, d'épuisants tiraillements ! Parfois il serait tenté de se palper, de se demander : « Est-ce bien moi ? est-ce que je ne rêve pas ? Ne serais-je point devenu, par hallucination, le héros fatal d'un roman ou d'un drame affreux ? » A l'instant où il croit s'être affermi dans une conviction, s'être rassuré pleinement, le doute lui revient par un détour et fait s'écrouler, comme un château de cartes, l'échafaudage de son impuissante dialectique. Cet homme a, depuis trop longtemps, l'habitude de mesurer chacun de ses actes à la règle rigoureuse de sa raison et de sa foi. Incapable de s'éclairer à une lumière décisive sa conscience le maintient dans les balancements de l'incertitude. Le Père Fabien, sans doute, est toujours là; tout poussait Lantagnac à se rendre chez ce conseiller. Mais il ne savait trop quelle hésitation subtile l'avait fait reculer indéfiniment sa visite à Hull. A dire vrai, il croyait deviner la réponse du religieux; il en appréhendait la rigueur. Avant d'aborder le redoutable adversaire, il sentait le besoin de se fortifier dans ses positions.

C'est donc toujours hésitant, mais bardé de pied en cap des raisonnements qu'il se forgeait depuis quelques jours, que, le 10 mai, la veille du débat, de bonne heure dans l'après-midi, Lantagnac se présenta chez le Père Fabien. Le Père se montra quelque peu surpris de la visite du député : il ne voulut point le lui dissimuler :

— Ah ! c'est vous ?

— Vous ne m'attendiez plus, n'est-ce pas ? J'ai eu tort de me faire annoncer trop tôt.

— A vous parler net, reprit le religieux, je vous ai plaint sincèrement pendant tous ces derniers jours. Ne vous voyant plus venir, je me suis dit : c'est malheureux, mais enfin il a renoncé à paraître en Chambre le 11. Vous n'ignorez pas, je suppose, que cette rumeur court déjà le public ?

— Je l'ignore tout à fait, répondit Lantagnac, un peu étonné. Mais, franchement, continua-t-il, la tête penchée, peut-être est-ce mieux ainsi.

Et, le poing sur la tempe, il s'accouda à un tabouret contigu à son fauteuil et resta là, quelques instants, la figure contractée par une vive souffrance morale. Le Père Fabien le considéra en

silence, étrangement ému par le spectacle de cet homme si fort et qui, à cette heure, paraissait écrasé par le poids de son devoir. Lantagnac reprit le premier la parole :

— Mon Père, dit-il, d'un ton las, mon Père, j'ai beaucoup réfléchi en ces derniers jours; je puis le dire : j'ai été obsédé par mon cas de conscience; et, franchement, je le crois insoluble.

Le Père interrogea avec douceur :

— Peut-on savoir seulement comment vous le posez ce cas ?

Lantagnac se renfonça quelque peu dans son fauteuil.

— Comment je le pose ? commença-t-il, sa voix redevenant subitement ferme et scandant chacune des phrases. Il y a d'abord qu'après six ans de défaites accumulées, je ne crois plus d'une foi aussi robuste à nos méthodes de combat. Si demain, j'allais au feu, à quoi bon vous le cacher ? j'irais sans enthousiasme. Nous sommes si peu et si faibles dans l'Ontario. Nos frères irlandais nous reviendront, je veux l'espérer, quand la vérité les aura éclairés. Mais qu'attendre du groupe orangiste ? Désarmera-t-il jamais, aussi longtemps que nous permettrons à ses chefs de tenir leur rôle d'agitateurs, celui dont ils vivent ? Alors, très sincèrement, je me pose cette question : n'est-il pas plus sage d'obtenir par l'habileté, par la diplomatie, ce qui ne peut être reconquis par la force ? On tue le feu en l'étouffant, non pas en l'attisant, si je ne me trompe ?

— Est-ce là toute votre difficulté, demanda le Père Fabien, que son calme ne quittait point.

— Non pas, se hâta de répondre Lantagnac qui devint plus anxieux. Il y a autre chose. La stratégie qu'adopteront demain les chefs de la minorité ontarienne influe singulièrement sur mon cas et sur ma vie. Entendez-moi, Père Fabien : comme votre avocat dans les coulisses diplomatiques, Jules de Lantagnac peut servir la cause ontarienne jusqu'au bout de son dévouement, sans inconvénient ni pour lui-même, ni pour les siens. Mais en pleine lutte et à l'avant-garde, Jules de Lantagnac ne peut servir, disons nettement les choses, qu'au risque d'une demande de divorce ou de séparation de la part de sa femme.

Ici Lantagnac fit une pause, envisagea un instant le Père Fabien dont le front devint soucieux, puis continua :

— Et alors, je me demande très sérieusement : Ai-je le droit, pour le seul intérêt d'une tactique douteusement efficace, ai-je le droit de démolir mon foyer, d'opérer la dispersion de mes enfants ? J'irai plus loin : mon devoir de député, le dévouement que je dois à ma race m'obligent-ils jusqu'à de si terribles sacrifices ?

Le Père Fabien avait écouté ces dernières phrases, le menton appuyé sur son poing renversé, visiblement pris par le caractère troublant du cas de conscience. Puis, d'un geste qui lui était familier dans les discussions ardues, il glissa lentement sa main droite sur son front, pour clarifier, semblait-il, son esprit et ses idées.

— En effet, mon cher Lantagnac, dit posément le religieux, votre cas est grave, très grave. Ce qui est pis, il est de ceux qui ne peuvent se mettre devant le public pour justifier une abstention.

Après un moment de silence, le Père reprit :

— Vous attendez de moi, sans doute, une solution, à tout le moins quelques directives ? Voulez-vous que, pour plus de clarté, nous sériions d'abord les questions ?

— Je veux bien, fit Lantagnac, à qui l'espérance d'une discussion lumineuse redonna de la sérénité.

Alors, entre ces deux hommes, commença, aride, serré, un débat presque technique, mais où pourtant, par son enjeu si lourd, le dialogue prenait souvent et malgré soi, un accent de tragédie.

— Eh bien ! commença le religieux, votre cas de conscience est double ou, du moins, si je ne me trompe, pose deux problèmes. Vous émettez d'abord un doute sur l'efficacité de la lutte intransigeante à l'heure actuelle; en second lieu, vous me soumettez votre cas particulier, le cas d'un père de famille, qui très légitimement se pose cette question : mon dévouement à la cause ontarienne doit-il aller jusqu'à la destruction de mon foyer ? Est-ce bien cela ?

Lantagnac acquiesça de la tête.

— Alors, abordons le premier problème. Et, si vous me le permettez, ici encore distinguons une seconde fois. Distinguer, c'est faire de la clarté. Sur le premier point, mon cher Lantagnac, vous soulevez, n'est-il pas vrai, une question de fait et une question de principe ? Vous soutenez que la méthode de lutte a démontré suffisamment son inefficacité; en plus vous ne croyez pas à la

sagesse de la méthode, comme moyen de défense pour une minorité. Encore une fois ai-je résumé fidèlement ?

Lantagnac acquiesça de nouveau.

— En ce cas, venons-en tout de suite à la question de principe. Celle-ci résolue, la question de fait le sera pratiquement. Ainsi, Lantagnac, vous rejetez la bataille, la lutte, comme moyen de défense pour une minorité opprimée ?

— Je les rejette ? Entendons-nous. Je doute plutôt de leur efficacité. Je crois qu'en cette guerre comme en toute autre, la faiblesse ne peut ajouter à son déficit que par l'habileté. Pour tout dire, je ne crois point sage de foncer, tête baissée, contre un mur.

— Vous avez raison partiellement, mon cher, concéda le religieux, souriant. Aussi bien la vraie doctrine, pas si rigoriste que vous croyez, réserve-t-elle à des besognes moins chimériques le crâne humain.

— Mais enfin qui a raison des opportunistes ou des intransigeants ? demanda Lantagnac, avec l'anxiété d'un homme qui voit toute sa vie engagée dans la réponse qui va venir.

— Qui a raison des deux ? reprit froidement le religieux ; ni les uns ni les autres. Foncer toujours est une maladresse ; s'abstenir toujours est inadmissible, pour ne pas dire immoral. Mon ami, il ne s'agit ni d'être opportuniste ni d'être absolu ; il s'agit d'être prudent. Retenez bien ce mot ; c'est le mot essentiel. Un de nos rares bonheurs, à nous, catholiques, c'est de trouver dans nos principes de quoi suffire à la solution de tous les problèmes, quels qu'ils soient.

— Oh ! la prudence ! voilà un mot qui, dans le langage, sonne étrangement comme le mot opportunisme ! ne put se tenir d'observer Lantagnac.

— Bien à tort, riposta le Père Fabien.

Et le visage du religieux s'illumina soudainement, comme si la clarté de la haute doctrine qu'il allait énoncer l'eût environné.

— Lantagnac, votre esprit est habitué à ces problèmes ; suivez-moi bien. Reine des vertus morales, la prudence chrétienne, comme l'entend la doctrine catholique, c'est d'abord une haute perfection intellectuelle. Elle est dans l'esprit — comment dirai-je ? le grand réflecteur qui projette sa lumière sur tous les actes de la vie pratique. Car tout homme qui veut agir en homme et,

à plus forte raison, en chrétien, doit, avant toute chose, vous l'admettrez, soumettre ses actes à la règle de la vérité. Mais pour appliquer cette vérité, il faut la connaître, dites-vous ? Parfaitement. Et voici où intervient la prudence qui implique, qui fournit la connaissance des principes éternels. Voyez, en effet, comment se comporte l'homme de la prudence : avant d'agir il fait en premier lieu une sorte d'appel spontané aux principes de sa foi, aux règles souveraines de la philosophie morale. C'est son geste initial. Mais la prudence ne demeure pas dans l'abstraction. Sa science est une science d'application; à la connaissance des principes universels, spéculatifs, elle joint, par sa propre vertu, la connaissance expérimentale des objets particuliers. Bien. Voilà l'homme armé de la double connaissance du spéculatif et du pratique. Que lui reste-il à faire ? Il confronte l'un avec l'autre; il mesure dans quelle proportion le principe universel s'applique à l'objet ou à l'acte particulier; alors sa conscience s'allume, devient claire : il n'a plus qu'à obéir au commandement de la vérité... Vous souriez, Lantagnac ?

— Et il y a de quoi ! Certes, votre doctrine, mon cher Père, est d'une belle cohérence; mais elle s'apparente étrangement à celle des doctrinaires de l'opportunisme.

— Vous croyez ?

— Mais absolument. Que prétendent-ils autre chose, ces Messieurs, sinon composer entre l'absolu et le relatif, l'universel et le particulier ? Comme vous, mon cher Père, ils prétendent que le fait particulier ne souffre pas toujours l'application de la vérité universelle. Donc ils sacrifient cette dernière aux « contingences », ou, comme ils disent encore, aux exigences de la vie pratique.

— Vous dites bien, Lantagnac, rétorqua tout de suite le Père Fabien; ils « sacrifient » la vérité universelle; et c'est là le crime irrémissible de leur doctrine. Ce que je soutiens, moi, à l'encontre de ceux-là, c'est que la prudence ne sacrifie jamais la vérité.

Et le religieux se mit à parler avec véhémence, en champion provoqué qui venge la vérité offensée :

— Sans doute, disait-il, la prudence n'est pas l'absolutisme qui, lui, s'attache aveuglément au principe et fait fi de la réalité; elle est encore moins l'opportunisme qui fait fi de la vérité. Car notez-le bien, Lantagnac, quand la prudence modère l'application du

principe universel, c'est encore en s'aidant de la lumière de ce principe qu'elle le fait. Sont-ce là les procédés de l'opportunisme, ce scepticisme intellectuel ? Bien au contraire, opportunistes et libéraux n'en appellent qu'à leurs intérêts, qu'à leur peur systématique de l'action et de la lutte, qu'aux prétendus droits d'une liberté excessive, pour sacrifier la vérité en s'abstenant de prendre parti. Car je vous prie de le bien observer de nouveau, mon ami : c'est encore où la prudence se distingue essentiellement de l'opportunisme. En elle, nulle tendance à s'effacer, à louvoyer, à fuir la lutte et la responsabilité. La prudence, je vous cite saint Thomas lui-même : « c'est un moteur ». Vous entendez ? Un moteur ! Quand, lumière de l'esprit, elle a montré ce qu'exige le devoir, son acte principal est de commander l'action ; et c'est par quoi elle est perfection morale. Vous le voyez donc, Lantagnac, nous sommes loin de l'abstention et de la conciliation systématiques.

Et comme l'avocat esquissait une moue légèrement sceptique :

— Oh ! je le veux bien, continua le religieux, la prudence ne supprime ni toute obscurité dans l'esprit ni toute hésitation dans la volonté. Avec elle, il faut encore chercher, il faut peser, il faut surtout prier et vouloir. Mais elle est une lumière et une force vraies qui suffiront toujours à l'homme loyal. Que vous en semble, mon ami ?

— Ce qu'il m'en semble ? ...

Le député eut l'air de réfléchir. Puis il repartit avec une objection que, certes, en d'autres temps, ne se fût pas permis son esprit trop vigoureux :

— Il me semble que votre prudence, si je l'entends bien, fera presque inévitablement des intransigeants, des agitateurs irréductibles. En ce cas, je cherche ce que vous pourriez répondre aux gens qui viendraient vous dire : « Prenez garde, vous, les combattifs ; il faut des raisons très graves pour agiter un pays, un peuple, une race. L'ordre social doit être sauvegardé avant tout. Que les faibles, que les minorités abdiquent plutôt que de compromettre le bien supérieur de la paix. »

Le Père Fabien eut un haussement d'épaules :

— Ce que je répondrais à ces gens ? Ce que vous avez répondu vous-même, Lantagnac, en empruntant vos principes à la prudence. A l'agitation je poserais ses conditions et ses limites.

Elle en doit avoir. Mais ces réserves une fois faites, je dirais : « Allez, frappez juste, mais frappez ferme ». Puis, je demanderais à mon tour en quoi le défenseur du droit est plus que son agresseur un perturbateur de la paix publique ? Est-ce que le citoyen qui crie au feu dans la rue est un contempteur de l'ordre ? Est-ce que le propriétaire qui chasse le voleur à coups de bâton, trouble indûment la tranquillité sociale ?

Cette dernière riposte du Père Fabien parut impressionner son interlocuteur.

— Tout de même, dit celui-ci, n'ai-je pas le droit de me demander ce que votre théorie mise en œuvre par nos amis, depuis six ans, leur a rapporté de gains pratiques ? Vous le savez, appuya Lantagnac, je suis plus que sceptique sur les résultats.

— A la bonne heure ! fit le Père Fabien qui passa encore une fois la main sur son front ; à la bonne heure. Vous me ramenez à la question de fait. Examinons-la, en toute sincérité, comme l'autre. Voulez-vous ?

— Comment donc, si je le veux ! se hâta de répondre Lantagnac avec une hâte angoissée.

— La méthode de lutte a été inefficace, dites-vous ? Elle ne peut rien sur l'obstination des persécuteurs ? Mais alors pourquoi ces invitations à parlementer qui nous viennent de Toronto même ? Pourquoi cette peur qu'apporte aux ministres, ici, à Ottawa, le débat de demain ? Et sont-ce là tous nos gains ?

— Gains superficiels ! interrompit Lantagnac, avec un peu de nervosité. Car enfin le Règlement XVII n'est-il pas toujours là ?

— Et quand cela serait ?

— Mais y a-t-il la plus légère probabilité qu'il soit jamais révoqué ?

— Qu'importe qu'il ne le soit pas, s'il n'est pas observé ? En fait qui s'occupe aujourd'hui de ce règlement inique dans les écoles canadiennes-françaises de l'Ontario ? Oui ou non, le français y fut-il jamais plus enseigné qu'en ces derniers temps ? Mais entendez donc les plaintes des propres inspecteurs du gouvernement : « Le Règlement XVII, gémissent-ils, embarrasse les écoles bilingues ; il est impuissant à les détruire ». Vous le savez

comme moi, Lantagnac. Partout où il a fallu, partout où l'*Association d'éducation* a pu faire parvenir ses consignes, sur l'ordre des commissaires, instituteurs et institutrices ont vidé leurs écoles à l'apparition de l'inspecteur gouvernemental. Ailleurs de petites et pauvres municipalités scolaires ont bravement refusé les allocations du ministère de l'éducation pour garder la liberté. Mais maintenant, je vous pose à mon tour cette question : nos gens auraient-ils ainsi bravé la loi, auraient-ils repoussé du pied l'argent des persécuteurs, si les coups de clairon des chefs, si les batailles livrées ici tout près dans Ottawa ne leur avaient révélé le prix auguste des choses en péril, n'avaient suscité un réveil de l'esprit national ?

La voix du Père Fabien s'était élevée soudain à cette éloquence batailleuse et tranchante qui donnait l'impression à ses auditeurs de soutenir contre lui une lutte à l'épée. Lantagnac écoutait, sûrement impressionné, mais toujours prêt à l'offensive.

— J'admets, dit-il, ces gains. Mais faut-il tant les exalter ? Ne sont-ce pas là choses bien précaires ? Que ferons-nous demain, quand nos gens seront lassés, nos ressources épuisées, et que les assaillants reviendront à la charge ? Car après tout, conclut-il avec force, l'endurance d'un peuple est une puissance finie ; elle a ses limites.

Cette réponse allait aider le Père à élever encore le débat :

— Oui, reprit-il avec quelque solennité, oui, mais la ténacité du persécuteur a aussi les siennes. Quant à celle des persécutés, ne lui marquons pas trop vite, je vous prie, son terme et son épuisement. Quand un peuple a conscience de se battre pour les plus hauts objets de sa vie spirituelle, moi, je crois aux sources d'énergie dont la profondeur ne se sonde point. Lantagnac, rappelez-vous cette petite religieuse condamnée à une opération chirurgicale, et refusant le chloroforme parce qu'elle voulait, disait-elle, offrir sa souffrance pour la cause des écoles. Rappelez-vous l'histoire de cette humble femme de peine, rentrant un matin à l'Université pour sa journée de travail et déposant d'abord dans un coin, le gourdin qui lui avait servi la nuit, à monter la garde à l'école de son quartier. Faudra-t-il évoquer de nouveau, devant vous, le geste de ces modestes pères de famille de Green Valley bravant

une amende de cinq cents piastres ou six mois de prison, puis logeant leurs enfants dans un pauvre hangar, pour garder le droit de faire enseigner le catéchisme en français ? Revoyez après cela, s'il le faut, la légion de nos religieux et de nos religieuses, celle de nos institutrices enseignant depuis trois ans, sans un sou de rétribution; comptez les petites maîtresses d'école qui, il y a à peine quelques mois, risquaient la prison pour rester dans l'enseignement libre. Et, dites-moi, n'y a-t-il pas, dans ces dévouements, le témoignage d'une race irréductible, le signe d'une force surhumaine qui soutient les courages ?

Lantagnac connaissait trop l'émouvante épopée de ces humbles, trop de fois il l'avait lui-même exaltée, pour n'être point troublée par cette évocation. Pourtant sa volonté résistait opiniâtrement, s'arc-boutant de son mieux aux derniers replis de terrain.

Accoudé au bras de son fauteuil, le poing de nouveau sur la tempe, il se plongea éperdûment dans une réflexion sans issue. En son âme la même angoisse persistait toujours. Que dis-je ? elle n'avait fait que grandir, à mesure que s'étaient écroulés les appuis branlants sur lesquels, désespérément, il tentait d'asseoir sa conviction. A mesure que la lumière se faisait plus claire dans son esprit, l'appel plus urgent du devoir augmentait la révolte de sa sensibilité. En proie à la plus vive agitation, il quitta son fauteuil et se mit à marcher dans la cellule du religieux.

— Ainsi, soupira-t-il, si vous avez raison contre moi, Père Fabien; si la tactique des chefs est la bonne, il ne me reste plus qu'à m'y conformer; et je le dois, au prix de mon bonheur, au prix même de mon foyer ?

Le religieux considéra un instant l'avocat, dans ce bouleversement qui altérait ses traits. Il comprit la gravité cruelle de son rôle de conseiller. Dans son esprit, il chercha les formules adoucies, tous les palliatifs que lui permettait la doctrine.

— Lantagnac, commença-t-il, ne craignez-vous pas d'ajouter indûment au caractère déjà tragique du problème ? Ai-je jamais soutenu que votre sacrifice dût aller jusqu'à cette rigueur de vous transformer en destructeur de votre foyer ?

— Mais n'est-ce pas ce que me demandent, ce qu'exigent de moi tous nos amis ? rétorqua l'avocat qui vint s'appuyer debout

au dossier de son fauteuil, avec une plainte amère au bord des lèvres.

— Pas que je sache, rectifia le religieux. Beaucoup ignorent en quelle alternative cruelle vous vous débattiez. Ceux qui l'ont appris, vous plaignent, mon pauvre ami; mais parmi ceux-là, nul, je l'affirme, nul n'ose exiger de vous pareil holocauste.

— Mais vous, mon Père, que dites-vous? Ai-je le droit de sacrifier ma famille, mes enfants, pour le profit que retirera la cause ontarienne du débat de demain. Ai-je le droit? répéta Lantagnac, dont les yeux prenaient involontairement un air de défi.

— Ai-je le droit? Ai-je le devoir? voulez-vous dire, rectifia encore le religieux qui parlait avec douceur. Ici, mon ami, permettez moi de vous exposer le principe, puis de vous laisser tirer la conclusion. Votre cas, Lantagnac, relève de ce que nous appelons, nous, en morale, — passez-moi ce terme d'école — le « volontaire indirect ». Si vous parlez demain, vous posez un acte d'où pourra suivre un effet mauvais, mais aussi un effet bon. Y a-t-il des raisons suffisantes de poser l'acte? L'effet bon que nous en espérons, vous justifie-t-il, vous commande-t-il même d'agir, sans tenir compte du malheur qui indirectement pourra s'ensuivre? C'est là tout le problème.

— Mais enfin, reprit l'avocat qui devenait encore plus pâle, parler demain, c'est pour moi poser un acte de rupture avec ma femme. Ai-je le droit de poser cet acte?

— Un acte de rupture, dites-vous? rectifia de nouveau le Père Fabien. Qui le posera, vous ou Madame de Lantagnac? Non, mon ami, l'acte de rupture, ce n'est pas vous qui le poserez, c'est la volonté de votre femme, et par un acte abusif. Votre acte à vous est un acte de devoir, un acte que vous commandent peut-être votre fonction de personne publique, vos obligations de député. Voilà l'acte qui est le vôtre.

— Mais l'acte de rupture, n'est-ce pas l'évidence même, suivra infailliblement le mien, comme la conséquence suit sa cause? insista Lantagnac, de plus en plus pâle et nerveux. En ce cas, je veux le savoir, y a-t-il raison grave, urgente, de poser la cause? Père Fabien, je vous le demande encore une fois: ce débat pèsera-t-il d'un tel poids sur l'avenir de l'école française de l'Ontario,

que, moi, Jules de Lantagnac, je doive accepter le rôle d'un martyr ?

Ses yeux brillèrent d'un éclat fiévreux. Mais déjà, d'une voix sûre d'elle-même et martelante, où apparaissait l'empire vigoureux que la volonté reprenait très vite sur le sentiment, il ajouta avec noblesse :

— Notez-le, Père Fabien, si je me refuse à porter le remords d'avoir détruit ma famille, je ne veux pas porter davantage celui d'avoir trahi mon devoir. Je ne veux accomplir qu'une chose, une seule : le commandement de ma conscience. Mais je prie qu'on me le dise.

— Encore une fois, mon ami, reprit doucement le religieux, c'est le problème que j'hésite à trancher, que j'eusse préféré vous voir trancher vous-même.

Le Père fit faire un demi-tour à son fauteuil, comme s'il eût voulu se dérober à une décision. Puis, il revint; et ses yeux dans les yeux de son dirigé, il reprit :

— Mon ami, il y a ici un conflit entre deux obligations; je cherche laquelle doit l'emporter. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie incontestablement à votre famille. Un devoir de charité et aussi de justice sociale vous lie de même envers vos compatriotes, de par votre qualité de député. Par certains côtés, ce débat du 11 mai n'est qu'une manifestation plus solennelle que d'autres, une offensive importante mais qui ne finira point la guerre. Et, certes, de ce point de vue, rien n'est assez grave pour vous commander une intervention avec de si cruelles conséquences. D'autre part, l'abstention du député de Russell peut-elle, oui ou non, compromettre le résultat final de la guerre ? Nous voici au nœud suprême. Je songe que, devant le public, trop peu au fait de bien des circonstances, je songe qu'après l'incident de son fils William au Loyola, Jules de Lantagnac ne peut garder le silence demain, sans se déshonorer à jamais, sans ruiner le prestige d'un grand talent. En ce cas, a-t-il le droit, lui qui est chef, qui est investi, devant les siens, d'une sorte de souveraineté morale, a-t-il le droit d'annihiler son influence pour le bien ? Je songe ensuite que son abstention ne peut être qu'un sujet de scandale, une tentation de défaitisme pour la masse de ce pauvre peuple qui lutte si péniblement depuis six ans. Oh ! je l'entends trop

la triste exclamation qui demain va retentir un peu partout dans l'Ontario et dans tout le Canada français...

Et ici le Père Fabien, les yeux tournés vers sa fenêtre, du côté du pays ontarien, paraissait embrasser dans son regard, la multitude des souffrants et des persécutés :

— ..., je l'entends trop la plainte lassée de ces pauvres victimes : « Encore un chef qui nous abandonne ! » s'écriera-t-on. Et je crains, Lantagnac, je ne puis vous le cacher, je crains que le peuple, se sentant abandonné de ses chefs, n'abandonne tout lui-même. A l'heure où je vous parle, la tâche des dirigeants au milieu de notre race, est, ce me semble, d'un caractère très particulier, très impérial. Il y a si longtemps que les hautes classes trahissent. Si les chefs, les grands ne se réhabilitent point par l'exemple de quelque haut sacrifice, comment voulez-vous que les petits ne se disent à la fin : « Mais est-ce donc toujours à nous de payer, de nous sacrifier, de donner nos sueurs ? A nous toujours de faire les terres neuves, de faire des enfants, de fournir les prêtres et les sœurs, de sauver la morale, la vie ? »

Le religieux fit une longue pause. Il parut se recueillir. Puis, de sa voix grave, il conclut lentement :

— Donc, mon ami, tout pesé devant Dieu, vous voyez où incline ma décision.

— Merci, Père, répondit simplement Lantagnac dont les yeux s'étaient rougis.

Il fit quelques pas dans la chambre :

— Pardonnez-moi pourtant si j'hésite encore, si je n'ose vous dire : Ma lutte intérieure est finie. Je suis époux, je suis père.

Et il revint s'accouder au dossier du fauteuil, la figure plongée dans ses deux mains, faisant un effort surhumain pour contenir son cœur. Le Père Fabien se défendait mal lui-même de son émotion. En l'un de ces gestes de foi simple qui lui étaient spontanés, il prit dans ses mains son crucifix, se mit à genoux et pria quelques instants :

— « O Jésus chargé de la croix, supplia-t-il à mi-voix, donnez à cette âme en détresse, lumière et courage. »

L'adjuration du religieux fit se redresser Lantagnac. Le Père s'était relevé. Tourné vers son dirigé, il lui disait maintenant avec l'accent de la plus grande mansuétude :

— Mon ami, si vous saviez comme je comprends vos déchirements. Peu d'hommes, dans la vie, voient venir le devoir hérissé de duretés aussi tragiques. A cette heure toutefois, je le devine, plus que le souci de votre tranquillité et de votre bonheur, une pensée vous oppresse : celle de vos enfants. Plus encore que leur âme française, vous voulez sauver leur foi catholique. Demain, Lantagnac, si vous optez, comme je l'espère, pour l'héroïsme, souvenez-vous de la recommandation que je vous fais : ne manquez pas d'offrir pour vos enfants votre sacrifice.

Et le religieux eut dans la voix un accent inspiré pour ajouter :

— Mon ami, le plus grand service que l'on peut rendre à une cause, c'est encore de souffrir surnaturellement pour elle.

Lantagnac tomba à genoux à son tour.

— Mon Père, bénissez-moi et priez beaucoup pour moi. Moi-même, je m'en vais encore beaucoup réfléchir et beaucoup prier.

Il reprit la route d'Ottawa. Il y ramenait la même âme angoissée. Quelques lumières s'étaient levées dans son esprit. Il se sentait libéré des sophismes de Duffin. Mais la décision, la solennelle décision que demain viendrait demander à Jules de Lantagnac, le député de Russell ne l'avait pas encore prise. Et, pour la prendre, il s'en rendait compte, la tension émotive qui le tenait, lui enlevait trop complètement la sérénité de son jugement, la possession de lui-même.

Aussitôt qu'il eut posé le pied sur le pont interprovincial, il sentit un peu de calme lui revenir. Devant lui, au haut de la colline Nepean, le sieur de Champlain se dressait plus fier, dans le firmament clair de mai, s'en allant toujours, du même pas, vers les aventures héroïques. L'air ondoyait d'une sorte de vibration joyeuse : fête des choses qui chantaient leur joie de se reprendre à la vie après le long engourdissement de l'hiver. Toute l'immense et bruisante résurrection de la nature canadienne modulait son Alleluia. Là-bas, du côté du Québec, les flétrissures du dernier automne achevaient de disparaître au front des Laurentides, sous l'envahissante espérance de la verdure. Sur l'Outaouais, de minuscules blocs de neige et de glace, venus des berges où l'ombre des sapins et des pins noirs les avait conservés, glissaient lentement au fil de l'eau, pareils à des flocons d'écume. La brise chaude du printemps soufflait au visage du piéton, un air de

force et de jeunesse. La brise lui venait de la capitale; mais il semblait qu'elle eût passé par-dessus la ville sans y toucher. Douce, apaisante, elle traversait maintenant la rivière, chargée des senteurs des champs lointains, parfums des verdure encore jeunes, des premiers boutons éclos dans l'herbe courte et dans les forêts neuves, fleurs précoces des érables et des saules, bourgeons des aulnes enveloppés de fourrure blanche, frais arôme des terres délivrées du gel et devenues fumantes sous les dents des semeurs et des herses. Ces souffles qui baignaient doucement la figure fatiguée de Lantagnac, lui donnèrent l'envie de prolonger sa promenade. Il regarda à sa montre.

— Déjà quatre heures et demie ! Trop tard maintenant pour me rendre à mes bureaux. Allons marcher un peu et méditer en nous délassant.

Il prit à travers le parc Major, passa près des hautes tourelles du Château Laurier et se dirigea vers les édifices parlementaires. Depuis l'incendie mystérieux du 3 février, il n'était point retourné vers le lieu du sinistre. Il gravit le deuxième talus des larges esplanades, et, d'un coup d'œil, il put embrasser le spectacle des décombres. Quelle affreuse vision ! Où se dressaient, il y a quelques mois à peine, la tour du parlement et les vastes édifices en gothique anglais, plus rien maintenant qu'un entassement chaotique, des voûtes et des murs écroulés, des fenêtres aux yeux crevés à travers des pans de murailles effritées et noircies. Ça et là des poutres à demi calcinées, restées suspendues, se balançaient, tels des bras de squelettes; à la crête des murs branlants, de larges plaques de tôle remuaient et criaient sous le vent, voix d'oiseaux de malheur sur cette scène de destruction. Du regard, Lantagnac parcourut d'un bout à l'autre le paysage funèbre. Il ne put se défendre d'une émotion intense. A chaque extrémité du champ des ruines, il venait d'apercevoir, restés debout sur leur socle et qui paraissaient méditer sur le désastre, deux files d'hommes de bronze. Il les reconnut et il nomma : Georges-Etienne Cartier, Alexandre Mackenzie, George Brown, John-A. MacDonald...

... Ces statues restées solitaires devant l'amas de décombres, jetaient sur la scène une sorte de mélancolie eschylienne. Le député se rappelait que, dans le temps, l'écroulement des édifices parlementaires avait pris la valeur d'un symbole. Plusieurs

n'avaient pu s'empêcher d'y voir, dans l'ardente lutte des races, en pleine guerre, quelque chose comme les premiers craquements de la Confédération. Plein de cette pensée, Lantagnac embrassa de nouveau du regard les personnages statufiés. Ils lui paraissaient méditer sur une ruine politique et morale plus lamentable que les décombres entassés sous leurs yeux.

Et Lantagnac revenait à la doctrine du Père Fabien dont la sagesse s'illuminait à ses yeux :

— Quelle haute leçon de choses ! On appelle agitateurs, brandons de discorde, démolisseurs, ceux qui luttent pour le respect de la justice et du droit. Et voilà ! Ce pays se meurt parce que le droit y est mort.

Il partit faire le tour des ruines en prenant par la gauche. Une cohue d'ouvriers travaillaient à déblayer le terrain. Le promeneur contourna la rotonde de la bibliothèque, seule partie du monument épargnée par l'incendie. Il allait déboucher vers la droite. Près du monument Baldwin-LaFontaine, tout au bord du parapet, un groupe de jeunes gens parlaient et gesticulaient avec animation. A leurs bérets de velours il reconnut des étudiants de l'université française de Montréal, en voyage d'excursion, sans doute, dans Ottawa. A l'approche de Lantagnac le groupe s'éloigna. Seuls, deux étudiants restés en arrière, continuaient à deviser en lorgnant le monument de profil. L'un d'eux dit, assez distinctement pour que le député pût l'entendre :

— C'est bien ce groupe, tu te souviens, que notre ami Wolfred Lantagnac nous a recommandé d'aller voir.

— C'est cela même, disait l'autre.

— Il n'y a pas à dire, cette sculpture incarne une idée.

— Oui, surtout pour un type comme ce Lantagnac, si obsédé par les problèmes de race.

— Oui, obsédé, c'est le mot.

Le promeneur s'arrêta, figé à sa place, par les derniers mots et par le nom de Wolfred. Que venaient lui dire ces étudiants ? Un drame pareil au sien se jouait-il dans l'âme de son fils aîné ? Certes, le père eût donné beaucoup, à cette heure, pour en apprendre davantage. Il écouta vivement. Les deux étudiants s'éloignaient à pas pressés, ralliés par leurs camarades.

Lantagnac s'arrêta, lui aussi, devant le groupe sculptural. Dans l'obsession qui tenait son esprit, le monument prit une étrange vie. Les deux personnages de bronze se dressaient sur leur socle de granit blanc, en forme d'hémicycle. De haute taille tous deux, de tête et d'épaules bien prises et solides, très dignes de maintien, ils évoquaient, par leur seule attitude, en face l'un de l'autre, ce moment d'histoire où les deux races apprirent à faire la paix dans le respect absolu de leur égalité. L'artiste, comme l'on sait, a représenté les jumeaux de l'émancipation canadienne, au moment solennel où tous deux, chefs de leur nationalité et de leur province, discutèrent l'alliance de 1840. Baldwin lit un parchemin, la tête un peu penchée, la main gauche appuyée à sa redingote, à la hauteur de la poitrine. C'est l'homme qui soumet loyalement les articles d'un contrat. LaFontaine écoute, le buste très droit, la main droite appuyée sur le socle, la gauche repliée à sa ceinture. Ici ni vainqueur, ni vaincu, ni race supérieure ni race inférieure. C'est l'égal qui traite avec un égal. Les deux hommes sur le même plan. Et Lantagnac croyait entendre l'homme d'Etat canadien-français qui lui disait par tout son maintien, comme il l'avait proclamé autrefois par ses discours :

— « Je demande pour ma province et pour mes compatriotes, égalité dans le partage des droits, du pouvoir et des honneurs. Rien de plus rien de moins. »

Lantagnac reprit le chemin de sa demeure, pendant que résonnait à ses oreilles cette grande leçon de courage et de politique. Pour le chef, la lumière victorieuse n'avait pas encore lui. Un peu de sérénité, lui semblait-il, enveloppait son âme. Il traversait la place Connaught pour prendre la rue Rideau, lorsque soudain une silhouette le figea presque sur place. A quelque cent pas s'en venait, la serviette sous le bras, son beau-frère, William Duffin en personne. Le nouvel avocat des Aitkens Brothers portait un panama dernier style et un somptueux complet gris, comme nul ne se rappelait lui en avoir vu. Bien décidé à passer la tête haute, Lantagnac se demanda pourtant :

— Osera-t-il me saluer ?

Duffin qui s'avancait assez vite, parut d'abord interloqué par cette rencontre inattendue. Mais, toujours audacieux, d'un geste sympathique il enleva son chapeau et glissa à son beau-frère :

— Excellente nouvelle, mon ami; les journaux annoncent que vous ne parlerez pas. Toutes mes félicitations.

Lantagnac reçut en pleine figure ces compliments qui le cravachèrent comme le plus insolent des soufflets. Un instant, avec hauteur, il regarda le passant; puis il continua son chemin, digne, sans desserrer les lèvres, mais blessé jusqu'au fond du cœur. A quelques pas plus loin, il arrêta un petit vendeur de journaux. Un coup d'œil sur le *Droit* lui permit de lire : « M. de Lantagnac empêché, au dernier moment, par de graves raisons, ne pourra participer au débat parlementaire sur la question bilingue ».

— Nos amis, se dit-il, se précautionnent contre le scandale de mon abstention. Ils y préparent leur public.

Il rentra chez lui, plus bouleversé que jamais.

Ce matin du 11 mai, de longues files d'enfants emplissent la rue Chapel, depuis la rue Yorke, jusqu'à la rue Saint-Patrice et se dirigent vers l'église Sainte-Anne. Les petites filles, habillées en communiantes, s'avancent lentement, comme une traînée de soie blanche, ondulant à peine sous le vent, coupée ça et là par le voile noir et la robe brune des Sœurs. Puis vient le flot des petits garçons, plus grouillants, plus causeurs, dirigés par des Frères en rabats blancs et en larges feutres. Sur les pas de leur porte, quelques braves gens regardent passer la vivante procession.

— Où s'en vont comme ça les enfants des écoles, ce matin ? demande une épicière au laitier que la petite foule épaisse empêche de passer avec sa voiture.

— Vous ne savez pas ? reprend l'autre. C'est la journée des grands discours aujourd'hui pour nos écoles à la Chambre. Il faut bien prier un peu pour que ça marche bien.

— Ah ! tiens ! mais oui, dit l'épicière. Mais dites donc, vous en avez bien quelques-uns dans ce petit monde-là ?

— J'en ai six, fait le marchand de lait, avec fierté : quatre garçons, deux filles. Mais il y en a d'autres à la maison. Je m'en vais dire comme on dit, Madame : y se font pas prier, les petits, par ce temps-ci, pour prier pour leurs écoles.

— Ah ! oui, s'exclame la marchande, sentencieuse : les jeunesses qui poussent, monsieur, vaudront une beauté mieux que celles de notre règne.

— Ça serait une curiosité, savez-vous, continue le laitier, que le sujet met en verve, ça serait une vraie curiosité que de comp-

ter les chapelets et les chemins de croix que mes petites filles ont dû assembler bout à bout cet hiver et ce printemps. Et tout cela — c'est ça qui est beau, Madame, — pour qu'on nous garde notre langue dans nos écoles.

— Oui, c'est ça qui est beau, répète en refrain l'épicière.

— Vous vous rappelez, les petits garçons partirent un jour, en voiture, faire le ravaud aux ministres, et jusqu'à la porte du parlement; les petites filles, comme de raison, ne pouvaient pas se mêler à ce sabbat-là. C'est à l'église qu'elles se vengeaient. Une fois je me dis : il faut que j'en sache plus long. Ça fait que je demande à ma Germaine, tenez un petit bout de fille, comme ça, chère dame, qui marche à peine sur ses neuf ans : « Bon ! qu'est-ce que tu as fait de bon à l'église, aujourd'hui, ma Germaine ? »

— « J'ai fait une heure d'adoration, petit père », qu'elle me répond.

— « Une heure d'adoration ! » que je lui dis. « Mais tu n'as pas trouvé ça trop long, un petit bout comme toi ? »

— « Trop long ! » qu'elle me répond encore; « imaginez-vous que je me suis oubliée et que j'y suis restée une heure et demie ».

— Ah ! la chère enfant ! s'exclama de nouveau l'épicière. Non, mais est-ce assez beau pour l'amour du Bon Dieu !

— Tout de même, c'est grand dommage ! ajoute le laitier, changeant de ton. Vous avez vu hier, la mauvaise nouvelle dans les papiers ?

— Non, pas vu. Une mauvaise nouvelle ?

— Vous n'avez pas vu que M. de Lantagnac ne parlera pas à la Chambre cet après-midi ?

— M. de Lantagnac, le beau grand monsieur qui a parlé, cet hiver, dans le sous-sol du Sacré-Cœur ? Celui qui a un si beau verbe ?

— Justement.

— Et pourquoi ?

— Y paraît qui est empêché par des empêchements !

---

Un homme qui attendait, lui aussi, depuis quelques instants, que le flot des enfants eût laissé le trottoir libre, put entendre la

dernière partie de ce dialogue. Il se tenait là, sous son haut de forme, très digne dans sa redingote de cérémonie, son paroissien à la main, donnant le bras à une jeune fille. Tout à coup, soit geste spontané des enfants, soit mot d'ordre parti des Frères, comme une escouade d'écoliers passait, quarante casquettes s'enlevèrent et les petites voix vibrantes se mirent à crier :

— « Vite M. de Lantagnac ! »

Lantagnac, car c'était lui, salua avec émotion.

Pendant la nuit qui vient de s'écouler, il a plus médité que dormi. Une alerte, du reste, l'a tenu debout, lui et les siens, tard dans la soirée. Maud a été frappée d'une syncope, presque au sortir du souper. Appelé en hâte, le médecin a diagnostiqué un trouble nerveux, mais passager, suite de surmenage; et il a recommandé la distraction et le repos. Le matin, levé de bonne heure, Lantagnac s'est souvenu qu'une messe et une communion des enfants avaient lieu à l'église Sainte-Anne, à sept heures et demie, pour le succès du grand débat. Il a décidé de s'y rendre. Incapable de servir d'autre façon, du moins veut-il aller prier avec les opprimés, mêler sa voix à la supplique toute-puissante des enfants. Virginia a naturellement accompagné son père et c'est à elle qu'il donne le bras, à elle aussi qu'il disait tout à l'heure, pendant le défilé des enfants :

— « Nos ennemis ne savent pas quelle puissance nous alignons, ce matin, contre eux. »

Homme de foi vive et profonde, Lantagnac avait conscience de ne pas prononcer là une vaine parole. Et comme Virginia venait de lui raconter que, dans une certaine société, où, la veille l'on avait parlé de la cérémonie de Sainte-Anne, quelques-uns s'étaient permis de juger superflues, pour ne pas dire un peu tapageuses, ces mobilisations d'enfants :

— « Ah ! ces catholiques de salon ! » avait protesté Lantagnac. Toujours les mêmes ! »

Et il avait ajouté cette parole qui peignait au juste la loyauté de son âme de catholique :

— « Mon enfant, il y a pour moi un illogisme qui est pire que celui des incroyants : celui des croyants qui ne vont pas jusqu'au bout de leur foi. »

Quand la foule des enfants eut envahi et rempli l'église, la messe commença. Lentement elle se déroula dans le vieux temple, très simple, où, pour tout décor, ne se déployait, ce matin-là, que la solennité des âmes. L'évangile fini, le célébrant tourna un moment le dos à l'autel. En quelques mots, il rappela à la jeune assistance l'intention de ses prières et de ses communions :

— « Mes enfants, dit-il brièvement, c'est pour vos écoles que vous êtes venus prier et communier ce matin. Souvenez-vous de cette grande intention. Cet après-midi on s'occupera d'elles au parlement d'Ottawa. Vous demanderez au Bon Dieu, tout à l'heure surtout, quand il sera dans vos poitrines, vous lui demanderez d'éclairer, de soutenir nos défenseurs, de leur inspirer les paroles qui conviennent à notre cause. Vous lui demanderez aussi d'ouvrir les yeux à ceux qui nous font du mal, qui veulent vous prendre vos bons Frères et vos bonnes Sœurs, qui voudraient vous empêcher, vous, petits Canadiens français et vous, petites Canadiennes françaises, d'apprendre la langue de vos mères. »

La messe continua. Sur le bois des bancs, les chapelets tintaient ou s'agitaient fébrilement entre les petites mains; l'église s'emplissait du bruissement des lèvres. A l'offertoire, l'assemblée des enfants vibra, à l'unisson, sous le souffle du cantique martial :

*Nous voulons Dieu, c'est notre Père,  
Nous voulons Dieu, c'est notre roi !*

*Nous voulons Dieu, dans nos familles ...  
Nous voulons Dieu, dans nos écoles ...*

Agenouillé à l'un des derniers bancs, au fond de l'église, Jules de Lantagnac priait avec ferveur. Tout à l'heure aux brèves paroles prononcées par le prêtre à l'évangile, quelque chose en son cœur avait frémi. Une fois de plus, il se prit à envier le sort de ses collègues de la Chambre qui, plus libres que lui, auraient l'honneur de servir la cause du droit. Son émotion avait encore grandi quand, à ses côtés, la voix de Virginia, mêlée à celle des enfants, s'était mise à chanter avec aisance :

*Nous voulons Dieu, c'est notre Père,  
Nous voulons Dieu, c'est notre roi !*

Ce fut ensuite la communion, les longues files de voiles blancs et de petites têtes penchées s'avançant par les allées, vers les ciboires qui là-bas allaient et venaient. Quand les derniers communians furent sur le point de quitter la balustrade, Jules de Lantagnac et sa fille s'approchèrent à leur tour. Graves, recueillis, ils s'en revinrent à leur banc, sentant sur eux les yeux de ces milliers d'enfants, embués, en cette minute, par une émotion suprême.

La messe s'acheva. Le célébrant, à genoux au pied de l'autel, récita à haute voix la prière des petits Ontariens à Jeanne d'Arc, prière à laquelle Pie X accorda un jour sa bénédiction auguste avec ces mots écrits de sa main : « Nous souhaitons que cette prière obtienne bien vite ce qu'elle demande » :

« O Christ, ami des Francs ! » commença le prêtre, et l'assistance continua dans une rumeur retentissante :

« Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Cœur. Nous vous en prions par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc que nous choisissons comme patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre Foi. »

« O Christ, notre roi, nous vous jurons fidélité éternelle ! Faites que nourris du pain de votre Sainte-Eucharistie, nous croissions en *un peuple parfait*, que nous méritions de continuer, sur cette terre d'Amérique, les glorieuses traditions de la *Fille aînée de l'Eglise*. »

« O Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France ! Sauvez notre cher Canada ; et vous, Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous. »

« Ainsi soit-il. »

L'église se vida pendant que les mêmes voix allaient porter jusqu'aux abords de la rue, le refrain où s'exhalait l'ardent courage de cette enfance guerrière :

*Ils ne l'auront jamais, jamais !  
Ils ne l'auront jamais, jamais,  
L'âme de la Nouvelle France.*

*Redisons ce cri de vaillance :  
Ils ne l'auront jamais, jamais.*

Lantagnac et Virginia sortirent les derniers. Virginia qui chantait toujours avec les enfants, se serrait plus affectueusement contre son père. Lui, les yeux un peu mouillés, sentait lui revenir ses troubles des jours passés. Le matin, il s'était levé résolu à ne pas parler. Le bonheur dont, la veille au soir, après la nouvelle publiée par les journaux, il vit Maud toute débordante, avait commencé sa détermination.

— Evidemment, s'était dit Madame de Lantagnac, cette nouvelle n'a pu paraître qu'avec l'autorisation de Jules. Donc, grâce à Dieu, nous sommes sauvés du grand malheur.

Puis, lorsque tout à coup il aperçut Maud affaissée dans son fauteuil, et que le médecin eut parlé, Lantagnac s'interdit de replonger la pauvre femme dans ses alarmes. Son cas de conscience, il le crut résolu par cet incident; il en prit son parti. Du reste, une illusion subtile et bien faite pour tromper une grande âme, dominait maintenant son esprit. Il s'était dit :

— Parler, ce sera pour moi, l'honneur; m'abstenir, le déshonneur. Si j'accepte l'humiliation pour la cause, ce sacrifice ne va-t-il pas la servir plus efficacement que ma parole ?

Il en était là, tout à l'heure, à son entrée dans l'église. A la sortie, sa résolution ne lui paraissait plus aussi ferme. Le spectacle de cette assemblée d'enfants, presque à elle seule une génération, et que l'anglicisation pouvait demain pervertir, a ranimé ses alarmes. Il a eu peur de l'avenir, peur de ne pas faire, pour la sauver, tout ce que le devoir peut exiger d'un homme de foi. Puis, il a songé à toutes ces prières d'enfants montées en lignes si droites vers Dieu et dont l'effet ne pouvait tarder à se faire sentir.

— Dois-je attendre encore, avant d'achever ma détermination ? s'est-il demandé. Dois-je attendre que la volonté de Dieu se soit manifestée à moi plus clairement ?

D'autre part, une fois sur le trottoir, et son émotion religieuse baissée, l'image de Maud pâle comme une morte dans son lit, puis le cortège des graves motifs qui, les jours précédents, avaient enchaîné sa volonté, lui sont revenus. La vue de son foyer, pareil

à une maison où l'incendie aurait tout dévasté, a passé de nouveau devant ses yeux. Il s'est rappelé l'ordre rigoureux de la charité qui lui commandait de se donner d'abord aux siens. Il s'est persuadé, en outre, que parler maintenant, après une préparation forcément si courte, serait folie. Sous prétexte de la servir, pouvait-il risquer de compromettre la cause des écoles ? Là-dessus, il s'est emmuré dans ce qu'il croyait être sa résolution suprême et finale. Non, Jules de Lantagnac ne pouvait parler; il ne parlerait point.

A Virginia, toujours à ses côtés, et redevenue tout à coup étrangement triste, il n'a su que dire :

— Comme j'envie ceux qui après-midi vont défendre la cause !

— Moi aussi, a répondu Virginia, et si Dieu l'avait voulu, que mon père m'eût paru beau dans ce grand rôle !

Puis, comme se parlant à elle-même elle a ajouté :

— Pourtant je ne puis croire que toutes ces communions et toutes ces prières d'enfants ne produiront pas quelque chose...

Pendant l'avant-dîner, Lantagnac n'a fait qu'une courte apparition à son étude. Il se sentait totalement impropre à ce genre de travail. Orateur de tempérament, l'approche d'un grand débat, dût-il n'y pas figurer, lui donnait la fièvre oratoire, comme la vue de l'arène fait frissonner le lutteur. Ce jour-là, en son cerveau, les idées s'agitaient effervescentes. Le plan, l'ordonnance d'un discours sur la question bilingue s'organisait malgré lui dans sa tête. Il vivait ces minutes de fécondité incoercible où il semble qu'un moteur interne, ardent, presque en feu, active toutes les forces, toutes les fibres de l'esprit.

Autour de lui tout conspirait, semblait-il, pour exciter son intelligence, pour y attiser l'inspiration. Vers l'heure de midi, pendant qu'enfermé dans son cabinet et profondément enfoncé dans son fauteuil, il essayait d'échapper à ce surmenage, ses yeux tombèrent par hasard sur *La tricoteuse endormie* de Franchère, peinture qu'il avait achetée récemment et accrochée au mur en face de lui. La vieille aïeule était peinte dans la nuit trop avancée, près de sa lampe vidée d'huile et mourante. Le sommeil l'avait surprise dans sa berceuse. Sa tête auréolée du bonnet blanc ne penchait qu'à demi, tellement les vieux d'autrefois gardaient en

dormant l'attitude du travail. Que l'aïeule eût vraiment les yeux clos par le sommeil, on le devinait à peine à son peloton de laine tombé à terre et déroulé, puis à ses broches trop poussées l'une sur l'autre et dessinant sur ses genoux une croix trop allongée.

Lantagnac aimait beaucoup ce tableau. Ce jour-là, il revoyait, malgré lui, dans la dormeuse, la lignée entière de ses aïeules inconnues, les grand'mamans lointaines, les vieilles de Lantagnac, les vieilles Lamontagne des époques sombres de la famille, puis sa mère surtout, si fière, si laborieuse, toutes celles enfin qui avaient travaillé aux champs, qui avaient faucillé, filé, tissé, pour que les enfants pussent grandir et le patrimoine commun s'accroître et se fortifier. Et soudain une voix prenante et grave, qui avait le timbre du passé profond, lui parut descendre de l'image et lui dire :

— « O notre enfant, tu souffres et tu hésites ? Sois digne de nous. »

Par bonheur, la sonnerie qui annonçait le dîner vint arracher Lantagnac à cette obsession. A table une gracieuse surprise l'attendait. En face de lui une gerbe de roses s'épandait dans une jardinière. Maud était là, merveilleusement remise de sa secousse. Pour expliquer à son mari la présence des roses, elle lui rappela que le 11 mai ramenait la vigile de leur vingt-troisième anniversaire de mariage :

— Et le souvenir, ajouta-t-elle, vous en conviendrez, valait bien la peine d'être un peu fêté.

Virginia s'était penchée sur les fleurs et les comptait :

— Le nombre y est : vingt-trois blanches, vingt-trois rouges.

Lantagnac se pencha à son tour sur la gerbe pour en aspirer le parfum :

— Elles ont tout le printemps dans leurs corolles ! dit-il, charmé.

— Si vous vous rappelez, Jules, reprit Maud, le matin de notre mariage, c'étaient des blanches comme celles-ci que vous m'aviez données pour aller à l'église. Puis, au moment de partir pour notre voyage, ce furent, toujours comme ces autres, des *American beauties*, que vous m'avez jetées dans les bras. Vous souvenez-vous ?

— Oh ! s'exclama Jules, franchement touché, vous avez une mémoire simplement délicieuse !

Pendant tout le dîner, Maud se montra aussi charmante. Sa joie, un peu trop expansive, dissimulait mal son secret triomphe. Au moment où Lantagnac allait se lever de table, le domestique entra et demanda :

— Faut-il préparer la limousine pour Monsieur ?

— Non, si je sors je marcherai.

— En ce cas, reprit Madame, vous la préparerez pour moi.

— Pour vous, Maud ? dit Lantagnac ; vous ne craignez pas, sitôt après votre fatigue d'hier soir ?

— Non pas, le médecin approuve et me recommande la distraction.

Lantagnac s'était demandé, les jours précédents, s'il assisterait au débat. Sa présence à la Chambre, lui semblait-il, soulignerait inopportunément son silence. Puis il s'était ravisé. S'il ne pouvait parler, ne pouvait-il applaudir ? Il crut qu'en toute loyauté, il devait au moins à ses amis, ce témoignage de sympathie. Vers deux heures il songea donc à se mettre en route pour le Musée Victoria, où, depuis l'incendie du mois de février, siégeaient les Communes. Il décida de s'y rendre à pied, par besoin de se donner du mouvement, une détente à ses nerfs. En outre, il espérait, par la marche, se délivrer des idées trop obsédantes qui assiégeaient son cerveau. Ce fut, pour lui, peine inutile. Les arguments et les textes et même les larges développements oratoires n'en continuèrent pas moins de s'ébaucher, de s'ordonner dans son esprit. Quand il eut quitté l'avenue Laurier et se fut engagé dans la rue Elgin, de somptueux équipages, d'opulentes voitures-automobiles qui emportaient des messieurs et surtout des dames en grande toilette, le dépassèrent.

— On s'en va au spectacle ! se dit-il ; et il songea aux passions de théâtre qui envelopperaient tout à l'heure la scène du parlement.

Il arriva aux vastes pelouses du Musée. L'édifice se dressait au fond de l'espace vide, pareil, avec son quadrilatère régulier, la fausse crénelure de son toit et ses vastes fenêtres carrées, à quelque grand High School. En passant près d'un rosier fleuri, Lantagnac qui avait le goût des élégances, cueillit un bouton et

le mit au revers de sa redingote. Puis il s'engouffra avec le flot des curieux sous la grande porte d'entrée. Le sénateur Landry était là qui rapidement lui tendit la main et lui dit :

— Merci d'être venu.

Le député gravissait les premiers degrés de l'escalier; par l'une des fenêtres qui donnaient sur la grande place du Musée, le passage d'une limousine attira soudainement son attention.

— N'est-ce pas là ma limousine ?

Mais déjà la voiture s'était perdue dans la foule des autres. Lantagnac fit son entrée à la Chambre. Droit, élégant dans sa tenue des grands jours, il alla prendre sa place, à gauche de l'orateur, dans l'espace libre réservé aux députés indépendants, à ceux que l'on appelle les colons du *no man's land*. La Chambre était bondée de spectateurs comme aux grandes heures de la vie parlementaire. Les tribunes regorgeaient du beau monde de la capitale. La plupart des députés avaient déjà pris leur siège. Ils causaient à voix basse. Dans la salle planait la solennité qui précède les tempêtes. Des souffles étranges la traversaient de part en part, comme aux jours orageux d'été, entre deux roulements de tonnerre, un souffle venu on ne sait d'où, passe, mystérieux, dans le calme apeuré de l'atmosphère et tourne à l'envers les feuilles des arbres. Du haut des tribunes, les lorgnettes dont le remuement faisait comme un chassé-croisé d'éclairs phosphorescents, plongeaient en bas, dans le quadrilatère du parquet, parmi la foule bigarrée des politiciens. Les initiés à la composition de la Chambre, en faisaient, pour les nouveaux venus, la géographie morale. Les uns montraient du doigt le groupe des orangistes, des « jaunes », comme on disait, grogneurs par conviction et par métier, faces glabres et sèches, que paraissait réchauffer l'espérance d'un débat où il y aurait de la passion. D'autres reconnaissaient, à leur air ennuyé par la venue de cette discussion académique, à leurs allures enveloppantes et feutrées, à leur façon toujours mystérieuse de s'aborder, les profiteurs de la politique, les grands félins de l'intrigue et de la finance qui font tous les soirs le rêve des conquistadors, moins la vision des étoiles. Ce jour-là, sur bien des figures où voulait s'accrocher l'air rogue et bilieux, s'abattait plus profondément le melon noir ou le feutre « cow-boy ». Mais l'un des favoris des tribunes, c'était, au premier rang, à l'avant de la

gauche, le chef de l'opposition. Sa belle tête d'un modelé si pur, faite pour la statuaire, sa tenue digne et même quelque peu solennelle rappelait le parlementaire d'une époque évanouie et posait une fleur d'élégance, un noble archaïsme, dans cette Chambre aux allures de plus en plus démocratiques. On se montrait aussi l'auteur de la résolution, Ernest Lapointe, géant à la face intelligente et débonnaire, Paul-Emile Lamarche, penché sur un dossier, rayonnant de jeunesse et de courage. Mais plus encore que ces derniers, le point de mire des tribunes n'était nul autre que le député de Russell, dont la jeune réputation d'éloquence et dont la fine tête attirait toutes les sympathies. Droit, dans son fauteuil, les bras croisés sur la poitrine, Lantagnac paraissait attendre, très calme, le lever du rideau, tout en supportant mal le miroitement de ces lunettes qui lui paraissaient fouiller sans pitié la drame de sa vie.

La séance s'ouvrit. Dans le brouhaha des conversations, quelques menues questions furent expédiées par la Chambre aux trois-quarts distraite. On attendait le grand débat. Enfin Ernest Lapointe se leva. Il lut sa résolution. Le texte rappelait en premier lieu les garanties offertes, en matière de religion, d'usages et de langue, aux peuples passés par droit de conquête sous la puissance britannique; il exposait ensuite les griefs des « sujets d'origine française de Sa Majesté dans la province d'Ontario dépouillés, dans une large mesure, par suite d'une législation récente, du privilège de faire instruire leurs enfants en langue française, privilège dont eux et leurs ancêtres avaient toujours joui depuis la cession du Canada à la souveraineté de la Grande-Bretagne »; enfin il demandait que la Chambre des Communes, « spécialement à cette époque de sacrifice et d'anxiété universels, alors que toutes les énergies devaient concourir au succès des armes », que la Chambre des Communes, « tout en reconnaissant pleinement le principe de l'autonomie provinciale et la nécessité pour chaque enfant de recevoir une instruction anglaise complète », invitât respectueusement l'assemblée législative (ontarienne) « à faire en sorte qu'atteinte ne fût point portée au privilège des enfants d'origine française de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle ».

La discussion commença. Les orateurs de la gauche se montrèrent dignes et courageux. Après Ernest Lapointe, Sir Wilfrid

Laurier se fit entendre. Au nom du libéralisme, au nom de l'entente franco-anglaise établie en Europe par la guerre, au nom de la justice, le vieil homme d'Etat conjura le parlement, et particulièrement le ministère, d'user de son influence auprès de l'Assemblée législative de l'Ontario pour obtenir le redressement des griefs canadiens-français. Le vieux parlementaire eut quelques accents plus éloquents, des déclarations plus franches, plus impératives, qui sonnaient dans la Chambre comme le désaveu de la politique de soumission trop souvent prêchée par la même voix. Paul-Emile Lamarche parla. Il le fit en juriste clair, méthodique, avec cette force que donne à la parole, l'indépendance du caractère. Du côté du ministère plusieurs parlèrent à leur tour, quelques-uns avec une mauvaise humeur à peine déguisée, quelques autres avec une colère trop visible, tous butés dans leur résolution d'ignorer les plaintes de la minorité, de les déclarer inopportunes, de laisser la force exercer ses rigueurs tyranniques contre la faiblesse et le droit.

Le débat paraissait fini. Le moment du vote allait sonner. La Chambre et les tribunes passèrent soudain par une secousse dramatique. Tout ce monde qui était venu au spectacle chercher des émotions, avait enfin son coup de théâtre. Un bruissement de têtes, de bustes qui se déplaçaient courut un instant dans les galeries. En bas, les parlementaires eux-mêmes se dévissaient sur leurs sièges; et tous les yeux se concentraient maintenant vers un même point. Aux bancs de l'arrière-gauche un député venait de se lever. Sa voix d'un timbre prenant et riche résonnait déjà dans l'enceinte, un peu tremblante au début, mais bientôt ferme et forte. Quelle influence secrète, quel ressort puissant avaient amené le député de Russell, car c'était lui, à se lever de son siège? Lui-même, à ce moment, se fût à peine retrouvé dans la suite des états d'âme qui l'avaient conduit à cette résolution. La droiture naturelle de l'homme avait d'abord souffert, sans doute, du rôle équivoque que lui conférait son silence devant ces miroitements de lorgnettes qui le fouillaient. La vivacité grandissante du débat avait ensuite réveillé son ardeur combative. Enfin l'appel des siens, des persécutés de sa race et de sa province, montait autour de lui, frémissant, impérieux, pendant que se déroulait la longue liste de leurs griefs et de leurs souffrances. Toutes ces pensées, tous ces sentiments s'é-

taient accrus d'intensité, pendant les discours des doctrinaires de l'anglicisation. De ce moment, Lantagnac entrevit qu'il lui serait impossible de rester cloué à son siège. Représentant de la minorité outragée, pouvait-il, lui présent, laisser passer, sans protestation, tant d'allégations provocantes ? Presque aussitôt lui étaient revenus en mémoire ses méditations de la veille sur la colline parlementaire, les directives précises rapportées de Hull, ses réflexions du matin à l'église Sainte-Anne; et toutes ces clartés avaient achevé de redresser sa volonté, incapable d'agir contre la lumière. Pourtant l'orateur s'en souvenait : au dernier moment, quelque chose comme un fluide mystérieux l'avait agité. Il avait cru y reconnaître ces secousses extraordinaires dont lui avait parlé le Père Fabien, illuminations et motions souveraines de l'Esprit qui soulèvent au-dessus d'elle-même la volonté humaine. En moins d'un instant l'homme s'était trouvé debout ; il avait demandé la parole, commencé de parler.

Son discours ne se ressentait nullement de la soudaineté de l'improvisation. Le travail préparatoire dont son esprit n'avait pu se dépandre, rendait son fruit. La parole du député déroulait avec aisance des développements réguliers et harmonieux comme une composition classique. L'orateur avait la force d'une conscience et la clarté naturelle de sa loyauté. Il possédait les qualités qui plaisent à la fois à la Chambre et aux tribunes. Il alliait à la froideur logique, à l'allure savante et tempérée du *debater* anglais, la puissance de l'émotion, puissance contenue du Français lyrique et qui, maniée avec conviction, garde encore un étrange magnétisme sur les vieux parlementaires blasés.

Lantagnac n'avait point refait, après les autres, l'historique de la question scolaire ontarienne, pas plus qu'un exposé des droits du bilinguisme. L'élévation naturelle de son esprit l'avait vite emporté vers les sommets. Il faisait un discours d'idées générales où planait à l'aise sa pensée. Avec force et dans une reprise de ses idées favorites, il démontrait le danger de pareilles luttes, pour la paix du pays, pour la durée de la confédération :

« Quel but veulent donc atteindre les persécuteurs du français au Canada ? » s'écriait-il, tourné vers la rangée des ministres. « Veulent-ils, à tout prix, ébranler jusqu'en ses fondements l'édifice si péniblement construit il y a cinquante ans ? Je les ramène ici à

l'évidence de quelques réalités : sur toute la ligne immense qui nous sépare de nos voisins du Sud, nous manquons de frontières naturelles. D'un océan à l'autre la géographie confond nos territoires. Les frontières n'existent qu'à l'intérieur de notre pays qu'elles séparent en trois zones impénétrables. Et ce ne sont pas là, hélas ! nos seuls éléments de divisions. Le Canada occidental est libre-échangiste; le Canada oriental, protectionniste. Vous, Anglo-Saxons, vous êtes impérialistes; nous, fils du Canada, sommes avant tout Canadiens. Quel est donc l'aveuglement criminel des hommes politiques de ce pays qui, à toutes ces menaces de rupture, ajoutent délibérément le choc redoutable des conflits religieux et nationaux ? »

« Oui, reprenait le député de Russell, les persécuteurs détruiront peut-être la confédération canadienne, en tuant la foi de mes compatriotes aux institutions fédératives, en ruinant le principe de l'égalité absolue des associés, principe qui fut le fondement de notre alliance politique. Car j'en avertis cette Chambre, notre race est trop fière pour accepter d'être brimée indéfiniment, sous la constitution qui ne lui a donné que des égaux en ce pays. J'avertis également les hommes ambitieux qui nourrissent peut-être contre nous des desseins plus malfaisants, je les avertis de bannir de leur esprit les espoirs chimériques : notre race est trop forte pour succomber à leurs coups. Nous ne sommes plus, Dieu merci, la poignée de vaincus de 1760. Nous sommes un peuple de trois millions, maître incontesté d'une province du Dominion quatre fois plus étendue que les Iles britanniques. Nous sommes la nationalité la plus fortement constituée de tout le continent nord-américain. Nul, parmi les groupements humains établis au-dessus de la ligne quarante-cinquième, nul ne possède une homogénéité plus parfaite que la nôtre; nul ne s'est mieux acclimaté à l'atmosphère du Nouveau-Monde; nul n'a plus de traditions, ni de plus vigoureuses institutions sociales. Après plus d'un siècle et demi de conquête le peuple de Québec reste un peuple de langue et d'âme aussi françaises qu'aux temps anciens de la Nouvelle-France. Et si des fragments amorphes de la nation allemande ou de la pauvre nationalité polonaise ont pu triompher de la puissance assimilatrice de nos formidables voisins, est-il au pouvoir de quelques milliers de persécuteurs d'écraser une race qui plonge ses

racines au plus profond du sol canadien, comme l'érable, son symbole immortel ? »

De là, exécutant un mouvement qu'il savait de nature à faire réfléchir le ministère et les persécuteurs ontariens, l'orateur faisait appel aux éléments modérés et aux éléments catholiques des autres races. Aux premiers, aux hommes d'ordre et d'esprit conservateur, il montrait le vieux Québec catholique et traditionnel opposant un rempart infranchissable aux propagandes antisociales; il faisait voir le rôle possible de tous les groupes de race française, pour le maintien de l'esprit canadien, groupes irréductibles aux tendances annexionnistes. Aux catholiques de tout le Canada, il signalait la guerre à l'école bilingue comme un prologue aux entreprises des sectes contre l'école catholique séparée. Au nom de la fraternité des croyances et des malheurs, il adjurait surtout les catholiques irlandais de renoncer à cette lutte fratricide :

« Je vois bien, leur disait-il, ce que nous perdons tous les deux dans cette lutte douloureuse; je ne vois pas encore l'édifice que nos frères dans la foi pourront élever sur les ruines de nos écoles. »

Pendant une heure l'orateur développa ces idées avec une élévation de pensée, une perfection de forme, une véhémence de diction que sa parole n'avait pas encore atteintes.

« Souvent, a dit Emerson, un moment arrive où l'âme de nos pères apparaît dans le clair miroir de nos yeux. » L'âme de toute sa race vibrait dans la personne, dans la voix du député de Russell. Ceux qui d'en haut savaient comprendre ce spectacle, voyaient s'agrandir la petite arène parlementaire jusqu'aux proportions du champ de bataille toujours ouvert où s'affrontent, depuis Sainte-Foy, deux races et deux civilisations. Le débat s'élevait ainsi à une solennité qui faisait passer parfois, à travers la Chambre et les galeries, le frisson pathétique. Un moment, l'orateur se prit à évoquer la souffrance intime des pères de famille qui, pour n'avoir pu donner à leurs enfants une éducation conforme à leurs traditions, ont le regret de sentir des étrangers dans leurs propres fils. Involontairement, en prononçant ces paroles, Lantagnac a levé les yeux, droit devant lui, vers les tribunes. Le dernier mot s'est éteint dans sa gorge. Subitement, il est devenu très pâle. Pourquoi ce trouble soudain ? Qu'a-t-il aperçu, là-haut ? Dans la députation

et dans les tribunes, l'on n'a rien soupçonné. L'on a cru à une émotion trop forte qui, un instant, avait étranglé la voix de l'orateur.

Lantagnac vient de s'asseoir au milieu d'applaudissements presque unanimes. Ses collègues autour de lui le félicitent chaudement. Et pendant que les tribunes applaudissent à leur façon, par une longue rumeur de paroles impatientes de racheter un long silence, sir Wilfrid Laurier se lève de son siège et vient porter à l'orateur ses compliments :

— Mon cher de Lantagnac, lui dit-il, flatteur, vous êtes une puissance. Dieu veuille que je ne vous aie jamais contre moi.

Lantagnac cependant demeure grave et presque triste au milieu de ce triomphe. Tout d'abord, en reprenant son siège, une sorte d'exaltation l'a envahi. La vibration solennelle et profonde de l'être qui s'est tendu dans la puissance entière de ses facultés, lui a mis du feu et des battements aux tempes. Mais cet enivrement n'a pas tardé à baisser. Quand, seul, il prend la rue Elgin pour rentrer à sa demeure, il ne sait quelle atmosphère de tristesse l'environne et marche avec lui. Il aperçoit tout à coup, à sa boutonnière, le bouton de rose qu'il avait cueilli, aux pelouses du Musée Victoria. Il le laisse tomber au bord de la rue. En passant devant la vitrine d'un marchand d'objets d'art, ses yeux tombent sur une *Victoire de Samothrace*. Cette image obsède aussitôt son esprit. Une victoire pareille, lui semble-t-il, voltige au devant de lui, une victoire blessée, mutilée, avec un battement d'ailes funèbres. Alors il songe, avec une angoisse plus grande, à la réception qui l'attend à la rue Wilbrod. Il revoit toujours, dans la tribune, en face de son siège à la Chambre, la figure de cette femme dont la pâleur effrayante l'a, à un moment de son discours, si profondément troublé.

Cette femme, c'était la sienne, c'était Maud.

Quand Lantagnac rentra chez lui, après une promenade à dessein prolongée, seule Virginia l'accueillit. La noble enfant était rayonnante. Elle sauta au cou de son père et plus longuement que jamais le tint embrassé.

— Vous savez, j'y étais, s'écria-t-elle, enthousiaste. Que vous avez été beau ! Que vous avez été grand !

— Merci, mon enfant. Aujourd'hui, pourtant, ma force ne m'est pas venue de moi seul.

Et, tout de suite, à voix basse, il demanda :

— Et votre mère ?

— Elle est sortie avec Nellie. En arrivant tout à l'heure, la servante m'a dit : « Madame vient de repartir; elle m'a chargée de vous avertir qu'elle rentrera tard. » Elle y était, elle aussi.

— Je sais.

— Vous l'avez aperçue ? ... Je l'ai deviné, fit Virginia. Et cela vous a profondément troublé.

On les appela pour le souper. Le repas fut silencieux. Ni l'un ni l'autre n'osaient parler davantage du grand événement de l'après-midi, tant les suites prochaines, presque inéluctables, leur étreignaient le cœur. Lantagnac observa tout à coup que la gerbe de roses n'était plus là, sur la table.

— Où est le bouquet de ce midi ? demanda-t-il à la servante.

— Madame l'a fait enlever tout à l'heure, répondit celle-ci. Elle m'a priée de porter les roses chez elle.

Ce petit incident en dit long à Lantagnac sur les dispositions de Maud.

— Elle aura vu dans mon discours de cet après-midi, songeait-il, un affreux manquement de parole, une manifestation provocatrice. Et, vraiment, pouvait-elle penser autre chose ?

Ce caractère imprimé, malgré lui, à son intervention dans le débat, faisait, tout à l'heure, sa pire souffrance, au sortir de la Chambre. Au cours de sa promenade, il se l'était promis résolument; il confesserait tout à Maud, avec une franchise absolue. Il lui dirait qu'à son entrée au parlement, et jusqu'au dernier instant, sa résolution était bien restée la même : s'abstenir. Puis il lui avouerait que, tout à coup, une force irrésistible l'avait dressé de son siège, que ses lèvres s'étaient ouvertes, qu'il avait parlé. Explication assez singulière, mais qui s'accordait avec l'exacte vérité et où il engagerait sa parole de gentilhomme. Et, devant cette parole, il le savait, Maud s'inclinerait. L'absence de sa femme le contraignit à renvoyer au lendemain l'explication.

Le lendemain, Madame de Lantagnac fit son apparition au déjeuner, un peu fatiguée, surtout très distante, mais comme toujours d'une correction impeccable. Vainement Lantagnac essaya d'amener la conversation sur le sujet délicat. Avec une rare adresse, Maud sut détourner toutes les allusions de son mari aux événements de la veille. Lantagnac crut comprendre qu'il valait mieux remettre à plus tard son explication. Dans les jours qui suivirent, Madame se confina inviolablement en sa même attitude. Elle s'y tint avec une constance, une opiniâtreté qui n'avaient d'égales que sa souple finesse. Tant et si bien que, dans la maison, l'on put croire l'incident décidément clos et préservé d'autres suites.

Lantagnac vécut alors quelques journées de force sereine et de bonheur à peu près tranquille. Il pouvait commencer de croire, lui semblait-il, à la fécondité du sacrifice, fécondité que lui avait si noblement exaltée le Père Fabien. Dès le lendemain du débat du 11 mai, l'opinion anglaise discutait déjà la question ontarienne avec plus de calme, sinon avec plus de loyauté. Dans le Québec, l'unité des partis se faisait pour venir à la rescousse de la minorité opprimée. Puis, Lantagnac se souvenait de cette poignée de main de Dan Gallagher, chef irlandais d'Ottawa, qui lui avait dit, au sortir de la Chambre, l'autre jour :

— « Merci, Lantagnac, d'avoir su distinguer les amis parmi nous. »

Parmi ses compatriotes ontariens, Lantagnac croyait observer un renouveau de courage. Chaque jour, son courrier lui apportait des lettres remplies d'un espoir plus confiant. Quelques-unes de ces lettres l'émouvaient jusqu'aux larmes : lettres de pauvres gens, mal orthographiées, écrites sur du papier de rebut, à peine lisibles, sublimes sans s'en douter. Tous ces bonheurs faisaient se lever, dans l'âme du gentilhomme, une certitude irrésistible, absolue : sa race s'affranchirait, survivrait. Qu'importeraient les épreuves dans le labeur de la libération ? Il se passerait ce qui se passait pour lui-même. Echappée peu à peu à l'étreinte du conquérant, débarrassée de tout ce qu'il y avait en elle d'inassimilable, la race canadienne-française reconquerrait, comme Lantagnac les avait reconquises, l'autonomie de son âme, l'entière direction de sa vie. Et puisque l'aube des espérances grandioses se levait, Lantagnac voyait poindre le jour, où pleinement émancipée, maîtresse d'un territoire qui aurait l'unité géographique, administrant elle-même ses forces morales et matérielles, sa race reprendrait, dans la pleine possession de ses destinées, le rêve ancien de la Nouvelle-France.

Pendant qu'il vivait de ces pensées réconfortantes, chaque jour, à son foyer, le calme semblait s'accroître et se parfaire. Un seul incident faillit un moment renouveler toutes ses craintes. Un de ces derniers jours, il avait croisé, par hasard, dans l'un des escaliers du Musée Victoria, le vieux Davis Fletcher. Lantagnac avait salué le vieillard; lui, indifférent et hautain, s'était défilé, le chapeau collé aux tempes, accélérant, le plus qu'il pouvait, son petit pas trotte-menu.

L'on atteignit ainsi le 28 mai. Ce jour-là, Lantagnac travaillait chez lui, à son cabinet de travail. Virginia entra soudain un journal à la main. Elle pleurait.

— Lisez, dit-elle.

En première page, elle indiqua la colonne des nouvelles d'Ottawa. Il s'agissait d'un compte rendu d'une séance de la *Women Welfare League*; dans le titre, s'étalait le nom de Madame Jules de Lantagnac. Le front soucieux, Lantagnac prit le journal des mains de sa fille. Virginia vit son père pâlir. Le journal rapportait qu'à cette séance de la Ligue du *Women Welfare*, ces dames, très surchauffées de passions loyalistes par ce temps

de guerre, avaient proposé de supprimer à la fin de leurs réunions, le chant du *O Canada*, pour y substituer le *God save the King*. La résolution, proposée par Lady Winston, avait reçu l'appui d'une très forte majorité, après la chaude intervention de Madame de Lantagnac.

L'avocat laissa tomber le journal sur ses genoux.

— Ma Virginia, prononça-t-il, ayons l'âme forte et préparons-nous aux pires malheurs.

Sa dernière illusion s'envolait ! Comment ne pas voir, en ce fait-divers, une riposte au discours du 11 mai. Cette volonté délibérée d'opposer son action publique à celle de son mari, était-ce autre chose, de la part de sa femme, que le dernier pas vers la rupture ?

Ainsi raisonnait Lantagnac qui ne voyait juste qu'à demi. Le dernier pas, Maud l'avait en réalité franchi le jour du débat parlementaire. Sa décision suprême, elle l'avait arrêtée sur place, dans sa loge du parlement. Bien loin de voir, dans le geste de son mari, comme le présumait Lantagnac, un manque de loyauté envers elle, elle y a vu, au contraire, la logique implacable d'une loyauté trop farouche. Le mal lui a paru irrémédiable ; et c'est pour cette raison qu'elle a jugé toute explication avec Jules inutile et superflue. Dès ce jour du 11 mai, la résolution de Maud Fletcher était prise ; dès ce jour elle commençait de l'exécuter.

Ce même soir où le journal avait apporté l'effarante nouvelle, elle convoquait son mari, non plus dans sa chambre, mais au salon, pour lui avouer sa détermination :

— Mon nouveau logis est déjà loué à la haute-ville. Dans quatre ou cinq jours je partirai. Je ne veux point d'équivoque entre nous. Il ne faut point qu'il y ait de scandale devant le monde. Je pars sans bruit. Je vous avais prévenu de ce dénouement presque certain. Je ne veux point suspecter les motifs de votre conduite. Je vous en demande autant pour les miens.

Elle prononça ces petites phrases, d'un ton sec, avec ce pli aux lèvres et au front que son mari connaissait trop bien et qui annonçait chez elle les entêtements sans merci. Lantagnac avait écouté, sans dire un mot, dans une attitude chagrine, mais digne.

— Je sais, dit-il, quand elle eut fini, je sais que votre décision est irrévocable. Maud, continua-t-il, les yeux suppliants, je tiens à

vous dire que cette décision, je la regrette profondément... profondément.

Elle répondit, non sans dureté :

— En effet, c'est irrévocable.

— Devant votre foi, Maud, osa-t-il reprendre, avez-vous songé à vos responsabilités ?

— Comme vous avez songé aux vôtres, mon ami.

Lantagnac frémit devant cette amertume. Vraiment éploré, il risqua pourtant une dernière question :

— Me laisserez-vous quelqu'un de mes enfants ?

— Je respecterai leur liberté, répondit Maud avec hauteur. Je n'emmènerai avec moi, vous pouvez en être sûr, que ceux-là seuls qui auront choisi de me suivre.

L'entretien fut clos sur ce dernier mot que Madame prononça en se levant pour sortir. Lantagnac qui connaissait le caractère cassant, effroyablement impérieux de Maud, ne fit rien pour la retenir.

Hélas ! quels seraient les jours qui allaient venir ! Le pauvre mari dut assister, silencieux, sans y participer, aux préparatifs de la séparation. Du fond de son cabinet de travail où il s'enfermait, dès son arrivée chez lui, il entendait dans les chambres et les couloirs, le bruit des meubles qu'on emportait, et, dans les escaliers, la descente des malles et des objets emballés. Chacun de ces bruits résonnait dans son cœur, comme le choc d'un marteau sur un cerueil. Une image de tristesse le hantait, le poursuivait partout : celle de la dispersion de ses enfants.

— A part Virginia, se disait-il, qui donc va me rester ?

Encore cette dernière consolation lui serait-elle laissée ? La veille du jour où, il le savait par son enfant bien-aimée, Maud devait partir, Virginia entra dans le cabinet de travail de son père. Ses yeux rougis et gonflés, disaient assez comme elle avait pleuré.

— Mon père, dit-elle, bien assise, en face de lui, vous avez de grands chagrins. J'ai le regret de vous en apporter un autre.

— Qu'as-tu donc, et que veux-tu dire, ma Virginia ? demanda Lantagnac qui devint plus pâle et plus triste encore. Tu veux partir, toi aussi ?

— Oui, mon père, je veux partir.

— Mais tu es libre, parfaitement libre, mon enfant, fit le père qui ne comprenait rien à cette étrange décision.

Virginia reprit :

— Je veux partir, moi, pas avec les autres, mais pour toujours.

Lantagnac eut un cri de détresse :

— Ah ! ma Virginia, mon unique enfant, je comprends : tu vas te faire religieuse ! Et je serai seul, tout seul ! . . .

Et le pauvre père s'abîma la figure dans les mains.

— Mon pauvre papa, reprit l'enfant, de sa voix la plus caressante, mon pauvre papa, ne pleurez point. Si je pars, c'est pour être davantage votre force et votre soutien. Vous avez trop de foi pour que je m'essaie à vous le démontrer. Plus près de Dieu, je serai plus près de vous.

Elle ajouta encore, pendant que son père relevait la tête :

— Je veux aussi m'associer à votre œuvre de réparation et de conquête. Après vous, vous le sentez avec peine, il y aura des Lantagnac qui combattront la tradition des ancêtres. Je veux, moi, enseigner la langue de mes aïeules et de mon père; je veux la répandre pour que l'action des autres soit neutralisée. Il y aura aussi, vous le craignez encore, des Lantagnac que le mariage mixte exposera à la perte de la foi : Nellie a un fiancé protestant, Wolfred une fiancée protestante. J'espère que, pour eux, le Bon Dieu me comptera mon sacrifice.

— Ah ! noble enfant ! dit Lantagnac, qui l'attira vers lui. Sois bénie, ma Virginia, et va où Dieu t'appelle. Ton pauvre père pansera, comme il pourra, ses incurables blessures.

— Dieu lui-même vous les pansera, reprit la jeune fille, avec un air inspiré.

Puis, droite devant lui :

— Maintenant j'ai encore un autre sacrifice à vous demander.

— Lequel ? demanda tout de suite Lantagnac, de nouveau effrayé.

— Demain, vous me permettrez de partir avec maman. Quoi qu'elle laisse paraître, le départ, je le sais, lui sera infiniment cruel. Accordez-moi de rester près d'elle quelques jours. Après quoi,

je vous le promets, je reviendrai. Nous irons à Saint-Michel et nous vivrons ensemble quelques semaines avant mon dernier adieu. Vous voulez ?

— Soit, ma Virginia, tu iras; un sacrifice de plus ou de moins ne compte plus pour moi.

— Merci, mon bon papa, dit la jeune fille qui embrassa son père au front en lui jetant cet autre mot d'espoir :

— Qui sait si le Bon Dieu ne m'accordera pas de refaire entre vous et maman, l'avenir ?

Resté seul, l'infortuné père sentit le besoin de rassembler ses énergies pour ne pas défaillir. Instinctivement ses yeux se levèrent vers le Christ de bronze qui dominait sa table de travail. Et c'est d'une voix où passait toute la supplication de son âme qu'il s'écria :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! le coin de fer n'a-t-il pas fini son ouvrage ? Ne va-t-il pas enfin tomber ? ...

Abattu, épuisé par tant de souffrances morales accumulées depuis quelques mois, une frayeur le prenait : où trouverait-il la force d'affronter les adieux de Maud et de Nellie ? Sa faiblesse redoutait au plus haut point le tragique moment.

La Providence se chargea d'y pourvoir. Le lendemain, lorsque Lantagnac rentra chez lui, à l'heure du souper, il remarqua tout de suite le lourd silence de la maison : elle était déserte. Seuls, le domestique et deux servantes étaient restés. Maud qui redoutait, plus encore que son mari, le suprême moment, avait décidé de partir pendant l'absence du chef de la maison. Lui, loin de se sentir soulagé, éprouvait maintenant, de ce départ précipité, de cette séparation sans adieux, une tristesse qui le navrait. Ce soir-là, il se mit à table, sans pouvoir manger. Le cœur noyé de chagrin, il partit à travers la maison; il erra de pièce en pièce, d'étage en étage, comme pour chercher les absents. Doucement, avec une sorte de terreur, il poussa la porte de la chambre de Maud. Une odeur étrange, odeur de maison abandonnée reflua jusqu'à lui. La chambre était vide. Aux murs, quelques lignes blanches, usures des cadres et des meubles, rayaient la tapisserie. Ça et là sur le plancher, la poussière formait de petits flocons laineux. Détail cocasse mais poignant : une roulette de pied de lit, oubliée dans le déménagement, gisait au milieu de la pièce. Lantagnac referma la porte, rejeté en dehors, lui semblait-il, par le souffle d'un caveau funéraire.

De là il passa dans la chambre de Nellie. Même vide et même atmosphère. Dans celle de William, un volume était resté, apparemment oublié sur une table : *L'Avenir du peuple canadien-français* d'Edmond de Nevers, volume que Lantagnac avait offert à son fils aux vacances de Noël. Le livre, non découpé, portait à la première page blanche, insolemment écrit de la main de William : *Rule Britannia for ever!* Dans la chambre de Wolfred, nul dérangement, non plus qu'en celle de Virginia.

Lantagnac descendit à son cabinet. Machinalement il rassembla devant lui les portraits de Maud, de Nellie, de Wolfred, de Virginia, de William; il se prit la tête dans les mains et laissa son cœur déborder. Abondamment il pleura dans le silence qui, pour la première fois, lui révéla son affreuse solitude. Puis, la catastrophe le rejeta violemment vers l'examen de ses responsabilités. D'ailleurs une voix sans pitié qu'il sentait monter de sa conscience et de sa misère, lui disait :

— « De ton malheur accuse-toi d'abord toi-même. La faute première, tu l'as commise il y a vingt-trois ans. Par ce mariage dont tu te crus si fier, tu te créais un foyer avec des matériaux disparates, fragiles. Pourquoi te plaindre si le coin de fer a tout fait voler en éclats ? »

Longtemps Lantagnac laissa ces sentiments et ces pensées amers se remuer dans son âme. Par moments, il croyait sa vie et son courage à jamais brisés. Pourtant, chaque fois que ses yeux se portaient vers la photographie de Virginia, une force secrète entraînait en lui. Était-ce le sacrifice de la noble enfant, sa puissance mystérieuse qui déjà commençait à opérer ? Il se redit la dernière parole qu'elle avait prononcée devant lui et dont le souvenir lui était doux comme un baume.

Puis, par besoin de se raccrocher à la moindre espérance, il se prit à songer à Wolfred. Un télégramme était là sur sa table qui lui annonçait l'arrivée de l'étudiant par le train du soir.

— Dans une heure tout au plus, se dit-il, Wolfred sera ici. Que vient-il me dire ? De quel côté s'en ira celui-là ?

William, il le savait par Virginia, avait écrit à sa mère d'avoir à transporter tous ses effets chez elle. Wolfred, lui, n'avait rien écrit. Quel parti allait donc prendre l'aîné ? Lantagnac se souvint à ce moment d'une lettre de Wolfred, reçue deux mois aupa-

ravant. Dans le temps, il ne l'avait lue qu'à la course; mais il n'avait pas oublié l'étrange souvenir qu'elle lui avait laissé ! Il ouvrit un tiroir de son secrétaire et reprit la lecture des petites feuilles où se tassait une écriture fine et serrée. Wolfred confiait à son père ses premières impressions sur les milieux montréalais. L'étudiant avait écrit, comme toujours, avec sa pointe de satire sèche, et une sorte de truculence verbale qui effrayaient parfois Lantagnac :

« Ah ! mon cher père, écrivait-il, il faut donc en parler de votre cher Montréal. Ma naïveté aussi juvénile que vierge et, je vous le confesse, pour le moins aussi vierge que juvénile, s'était promis de découvrir ici une ville française. J'allais donc voir quelque chose comme une réplique de Bordeaux ou de Lyon, la troisième ville française du monde, après Paris, quoi ! J'étais curieux d'observer une physionomie originale, des mœurs inconnues à moi, qui me reposeraient du plaqué et du rectiligne anglais. Pour te le dire sans plus tarabiscoter, j'éprouvais quelque chose comme la fringale de Rica et d'Usbeck tombant à Paris. Ah ! oui, pauvre moi, c'était bien la peine de n'être pas blasé tout de suite, comme un fossile ou comme un politicien et de me donner l'air d'un jeune homme plutôt « régence » ! Dès mon débotté, l'automne dernier, je me mis à le parcourir, ce Montréal. Hélas ! qu'ai-je vu ? qu'ai-je découvert, sinon le parfait maquillage des emporiums américains les plus authentiques ? Ah ! c'était ça ! ... j'allais, j'avais, je regardais. Ahuris, à tous les cent pas, à tous les mille pas, mes yeux d'Ontarien se butaient à un nom de Normand pur sang, invariablement accouplé d'une enseigne en langue française quelquefois. C'était à se croire presque à Québec. Eh ! parlez-moi aussi de votre société canadienne-française. J'ai fréquenté, en ces derniers temps, quelques-uns de ces milieux mondains, qu'on m'avait dit aussi fermés qu'une caste de l'Inde. Mon nom, mais plus que toute chose, mon éducation anglaise m'ont servi de passepartout. Eh bien, ici encore, le croiras-tu ? tous ces snobs patentés, cravatés, à qui j'ai servi mon meilleur français, ne m'ont souvent répondu que par leur mauvais anglais. Hélas ! faut-il le dire à vous, mon cher père, à vous l'un des chefs de l'irrédentisme ontarien ? Les enfants des Bossanger, des Frontenac, des Giboyer, des Rougemont — tous gens du Québec pourtant — vont pour la plupart aux maisons d'éducation anglaises et parlent entre eux de

préférence la langue de la « race supérieure ». Une petite fille des de Gaudarville m'a parlé anglais avec un parfait accent de cockney. Oui, l'on fait paraître cette distinction. Du reste, ces fines perches qui regardent Westmount comme leur Sinaï, fument la cigarette aux « five o'clock tea », avec plus d'élégance seulement que nos *miss* anglaises. Ah ! pleurez, aïeules, pleurez ! ... D'ailleurs, cette noblesse bourgeoise ne s'en cache point : elle nourrit pour sa race le mépris le plus naturel. Si l'on crie volontiers : « Vive la France ! », avec le trémolo de la pâmoison — jamais : « Vive le Canada ! », — il suffit du hasard d'un dîner au *Mount Royal club*, aux côtés d'un financier anglo-saxon quelconque, pour qu'on s'en revienne en s'écriant : « Ah ! les Anglais, ma chère, les Anglais, quelle race d'hommes supérieure ! »

La lettre continuait sur ce ton. Wolfred brossait, avec la même impertinence parfaitement désobligeante, le portrait de « quelques cénacles de freluquets qui se croient des académies, et qui ne sont que des sous-cafés d'un sous-Paris » ; « recueil de jouvenceaux dont la spécialité est d'ailleurs la littérature désossée, leur ambition sublime étant de se déraciner, de vider si bien leur œuvre de tout fond substantiel, qu'il n'y reste plus vestige de leur race, de leur patrie, de leur foi. Le moins triste n'est pas qu'ils se croient les prophètes des nouvelles formules d'art, incapables de s'apercevoir que leurs pareils ne furent jamais que les champignons des littératures décadentes, trop puérils pour comprendre qu'une littérature qui se byzantinise en naissant, commence par la phtisie au lieu de commencer par la santé... » « D'ailleurs, concluait la lettre de Wolfred, ces farouches esthètes ont, eux aussi, le mépris de leurs compatriotes, la haine de leur patrie barbare, et, sous prétexte de s'humaniser, se dénationalisent. »

Lantagnac laissa tomber les petites feuilles sur sa table de travail.

Cette lecture ne fit qu'accroître sa tristesse. Avant de finir, il est vrai, l'étudiant de Montréal annonçait à son père une prochaine missive et d'autres impressions. Mais cette première lettre avait le ton si amer, si découragé.

— Oh ! comme ce pauvre Wolfred est encore loin des siens, se dit-il. Il n'a rien vu de la vie profonde du Québec ; rien vu, non plus, dans ce Montréal même, rien vu de l'effort admirable,

ardemment poursuivi comme une croisade, pour re franciser non pas les âmes restées toujours françaises, mais le visage extérieur de la ville. Le pauvre enfant ! Il n'a vu que des surfaces. Mais aussi, peut-il voir autre chose ? Le peut-il avec ses yeux d'étranger ?

Lantagnac reprit la lettre dans ses mains. Ses yeux s'abaissèrent tout à coup vers la signature. Était-ce distraction ou intention réfléchie de la part de l'étudiant ? Lantagnac relut une seconde fois. Il ne se trompait point : la lettre était bel et bien signée, non plus du prénom Wolfred, mais du second prénom de son fils : André, André de Lantagnac. Cette nouvelle signature fit se reposer au père, mais avec plus d'anxiété, sa question de tout à l'heure : que devenait son aîné ? Que voulait dire ce prénom français, apposé pour la première fois au bas d'une de ses lettres ?

Quelque vingt minutes plus tard, le timbre d'avant raisonnait vigoureusement ; un pas pressé gravissait l'escalier ; un jeune homme paraissait à la porte d'entrée du cabinet de Lantagnac : c'était Wolfred.

— Je sais tout, dit-il en entrant, je sais tout. Et c'est pourquoi je suis venu. Ah ! mon père. Ah ! pauvre maman . . .

— Ah ! pauvre Wolfred, lui répondit son père, en lui serrant longuement et affectueusement les mains. Merci d'être venu.

— Et vous restez seul ?

— Absolument seul jusqu'ici.

— Mais Virginia ?

— Virginia entre en religion. En attendant, elle a demandé à suivre sa mère, pour quelques jours.

— Ah ! père, quelle infortune pour vous et pour nous tous !

— Oui, reprit Lantagnac, très abattu ; après cette séparation pire que la mort, il ne me reste plus à moi — c'est le mot du Père Fabien — : qu'une fiancée peut-être : la cause à laquelle je donnerai désormais ma vie.

Puis, tout de suite, regardant son fils dans les yeux, il ajouta avec une supplication pathétique :

— Et je n'ai plus ici-bas qu'une espérance, une seule : voir mon fils aîné, te voir, toi, mon Wolfred, me revenir avec ton âme redevenue française.

Wolfred baissa les yeux un instant, puis les relevant pleins d'un éclair ardent, il dit :

— Eh bien, mon père, fêtons ensemble ce retour. C'est chose déjà faite.

Lantagnac ouvrit ses bras.

— Non, mon père, dit Wolfred, pas ainsi, mais à genoux. Et donnez-moi votre bénédiction, celle qu'au jour de l'an je n'ai pas eu le courage de vous demander. C'est par elle que je veux rentrer dans la tradition de ma race.

Lantagnac, incapable d'articuler une parole, mit les mains sur la tête de son fils.

Wolfred se releva. Son père le fit asseoir bien en face de lui. Et alors, un peu remis de cet autre choc, Lantagnac commença à presser son fils de questions, à le supplier de lui raconter minutieusement sa conversion.

— Comment y es-tu venu ? lui demandait-il. Ta lettre de cet hiver n'était guère encourageante, tu sais. Parle, mon enfant.

Wolfred ne demandait pas mieux que de parler.

— En effet, dit-il, cette lettre a dû vous apporter des impressions bien pessimistes. Toutefois, si je me rappelle, je vous en promettais d'une autre espèce. Celles-là m'ont ramené.

— Dis-le moi, mon Wolfred, raconte-moi bien tout, insistait Lantagnac qui, par bonds rapides, remontait de son abattement.

— Eh bien, commença Wolfred, à te parler franc, je crois que le premier choc, je le dois à mon premier contact avec la terre québécoise. Te rappelles-tu cette première de nos soirées à la villa du lac MacGregor et notre promenade sur le lac ? Ce ne fut pas en vain, qu'en une même fois, en une même minute, le pays me parla avec sa beauté et le charme de son âme. Mon évolution une fois commencée, mes lectures d'ouvrages français la continuèrent. Très poussées, comme tu sais, et bien choisies, ces lectures me restituèrent bientôt à une cohérence, à un équilibre croissant de mon être. Le progrès me devenait une réalité sensible, je te dirai même, presque une fête. Déjà, je pense, c'était le grand tournant. Le croiras-tu ? les défections des nôtres m'ont donné la seconde secousse. Devant ces hommes et ces femmes affublés d'un esprit étranger, j'ai senti qu'une main de fer s'était posée sur l'âme de ma race. Ma jeune fierté se révolta. Je lisais alors notre *histoire*. Chaque jour j'y découvrais le vieil humus où mon âme a ses racines naturelles. Aux côtés des déserteurs, petits par le nombre, je

voyais les autres, ceux qui ont tenu, ceux qui tiennent et qui ont tout le peuple derrière eux. Te le confesserai-je ? le spectacle de ce petit groupe de Français enveloppés par une centaine de millions d'Anglo-saxons, mais entêtés magnifiquement à ne pas se rendre, le spectacle de cette Alsace-Lorraine d'Amérique, plus seule, plus oubliée que l'autre, mais non moins endurente, non moins fidèle à elle-même depuis cent soixante-six ans, le spectacle d'une race qui met plus haut que toutes les ambitions matérielles, l'orgueil de sa culture, le prix de son âme, ce spectacle, te dis-je, je l'ai trouvé d'une beauté émouvante, supérieur à tout ce que m'avait montré jusqu'ici l'autre civilisation. Je le notais, du reste, à ma grande joie : les Anglo-saxons subjuguent, un peu partout comme ici, quelques rares unités, par leur or, par leurs mœurs. Personne par leur littérature et leurs arts. Vers ce même temps je me mis à fréquenter d'autres milieux que ceux de la bourgeoisie anglicisée...

— Et celle-là même, interrompit Lantagnac, dis-moi, ne l'as-tu pas jugée un peu sévèrement ?

— Disons que oui, concéda Wolfred. D'ailleurs, en dehors des snobs et des salonnards, elle ne compte guère, tu sais, ni par le nombre, ni par le crédit... Donc, ma meilleure fortune, vers ce temps-là, fut de pénétrer dans les salons de quelques-uns de mes professeurs, les chefs de la jeune génération. Là, j'ai découvert ce que tu appelais souvent devant moi, sans qu'alors je le compris bien : la culture franco-latine. Cela me parut la grâce, l'aisance dans le savoir, la vraie culture générale, tout cet équilibre, tout le raffinement spirituel. La preuve m'était faite que rester français en ce pays est un signe d'intelligence autant qu'une noblesse. Aussi, dès ce moment, puis-je dire, c'en fut à peu près fini du mirage anglo-saxon. Comme toi, je respecte la race de ma mère; je ne la mets plus au-dessus d'une autre.

Wolfred avait parlé avec animation, avec un feu entraînant. Son père l'avait écouté, ne l'interrompant qu'une seule fois, empoigné par l'intérêt du discours et par l'accent de cette jeune parole où déjà s'exprimait une promesse d'orateur. A ce moment pourtant, Lantagnac qui brûlait de tout apprendre, ne put retenir sa curiosité :

— C'en fut à peu près fini, dis-tu ? A peu près ? ... D'autres causes ont donc agi sur toi ?

— L'autre jour, reprit Wolfred, plus ému, j'ai suivi un pèlerinage de l'*Action française* de Montréal au Long-Sault, au pays de Dollard. Tu te souviens de ce Dollard de Delfosse qu'un jour tu accrochas au mur de ma chambre. En ce temps-là, je n'y prêtai qu'assez peu d'attention. Avec le temps toutefois et selon les progrès de mon évolution, ce suprême sonneur de charges m'obséda comme un modèle impérieux, comme un entraîneur irrésistible. Donc, l'autre jour, tu l'as sans doute lu dans les journaux, un groupe de patriotes s'en allaient inaugurer, aux lieux mêmes du combat de 1600, un monument au sublime héros de la Nouvelle-France. Je les suivis. J'ai trouvé là un site comme je les aime; un vrai site barrésien : un lieu retiré, enclos, fait pour la méditation, se relevant vers le fond par une colline inspirée, puis s'abaissant vers la nappe solennelle d'un fleuve en marche. L'esprit trop plein de mes méditations, je m'écartai de la foule. Je gravis les hauts côteaux. J'allai m'asseoir sur l'herbe, face au Long-Sault, sous les vieux ombrages. Là le vent m'apportait, avec la rumeur des eaux, quelques-unes des phrases les plus vibrantes des orateurs. Cette éloquence claquait autour de moi, sous les arbres centenaires, comme l'étoffe d'un drapeau. Alors je pris, dans ma serviette, ton discours du 11 mai que tu m'avais envoyé en fascicules des *Débats* de la Chambre. Père, comment te décrire l'effet de ta parole sur mon âme de jeune homme, en ce lieu, devant ces souvenirs ! Je savais le drame poignant qui se jouait ici. Entre deux j'avais à choisir. Eh bien, ta parole fut la plus forte, parce qu'en moi devant ce Long-Sault, sa résonance était la même que celle de l'histoire. Instinctivement je me levai; frémissant, je tendis le bras vers le monument du héros. Là, entends-tu, oui, là, je l'ai juré à haute voix : je serai du parti de mon père, français comme lui et comme mes aïeux, intégralement, enthousiasmement français !

Le jeune homme s'était levé, le visage éclairé d'une flamme, les yeux vibrants, tout transfiguré par son lyrisme. Le père contemplait son fils. Un noble orgueil l'enivrait. Un instant il hésita. Une question lui venait aux lèvres. Oserait-il la poser ? Était-ce bien le temps ? Pourtant oui. A cette heure il avait trop besoin de se sentir rassuré, pleinement, absolument rassuré.

— Mon Wolfred, pardonne-moi. Français, dis-tu ? Mais as-tu bien songé à tout ? As-tu songé à ta fiancée, mon pauvre enfant ? ...

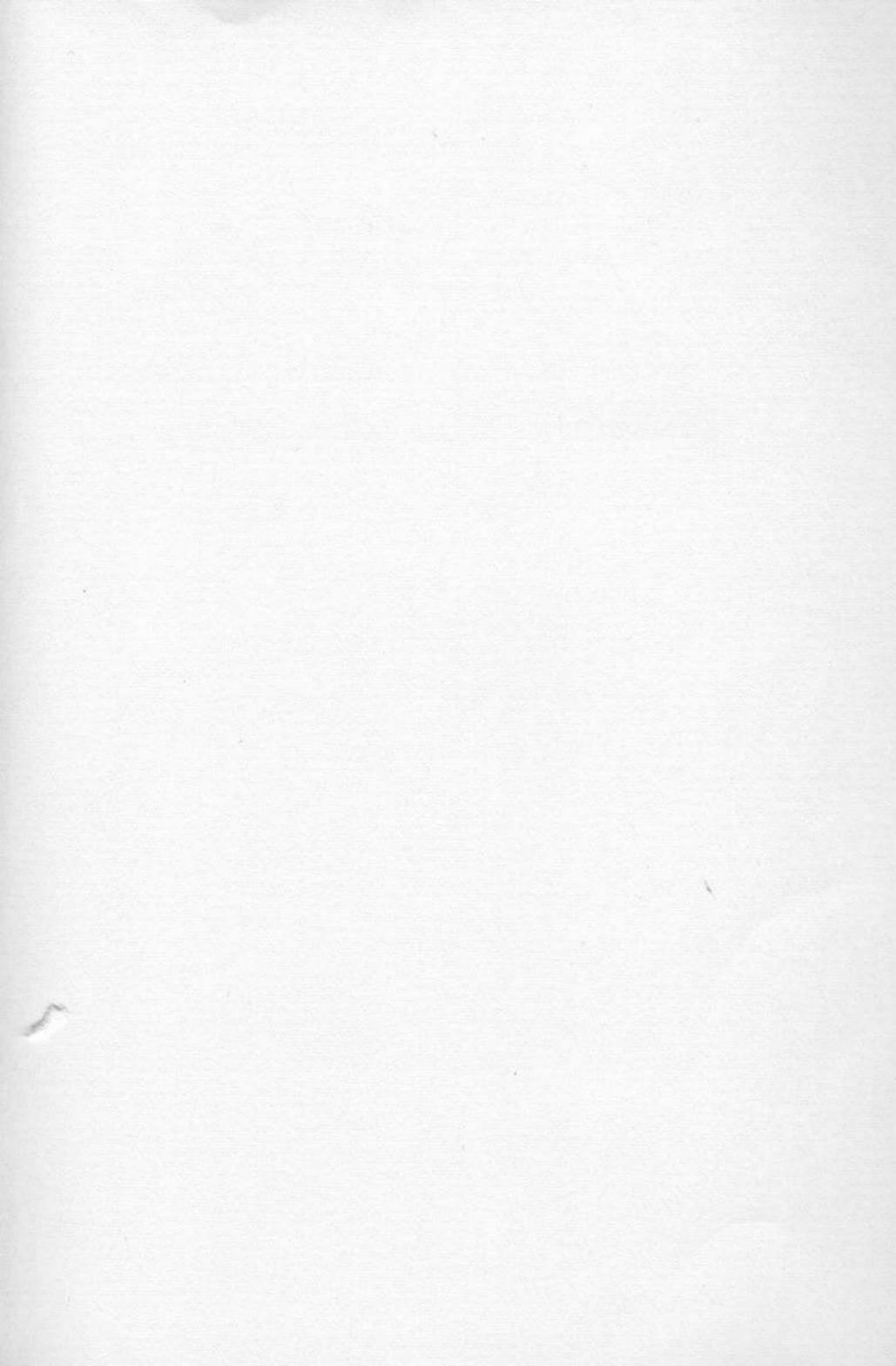
Le jeune homme porta la main à son cœur :

— Ma fiancée ? Je n'ai plus que la vôtre ... depuis hier.

Lantagnac ouvrit de nouveau ses bras. Le fils s'y jeta en comprimant un sanglot. Longuement le père et l'enfant s'étreignirent, dans une émotion suprême, où se condensait le plus grand tragique de la vie humaine.

— Ah ! mon Wolfred, dit Lantagnac en se redressant.

— Ah ! mon père, corrigea doucement le fils, ne m'appellez plus qu'André. Pour vous et pour tous, je ne suis plus désormais qu'André de Lantagnac.





CONSERVATION

Groulx, Lionel

L'Appel de la race

[5e éd.], 1970

DATE

NOM

[5e éd.]  
1970

